colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

L.P.
Co
5

Papiers de Thurot.
Cours de grammaire
Du Verbe
L P. co. 5A
4°
Réserve VII
67.

1

Ce manuscrit de Charles Thurot,
Notes des Conférences de Grammaire comparée
appartenant à sa sœur et à sa nièce
a été donné par elles,
à l'École normale supérieure.
le 13 Février 1882.

L. de Bayalos V^{ve} soeur.

Ch. Inès Achare nièce

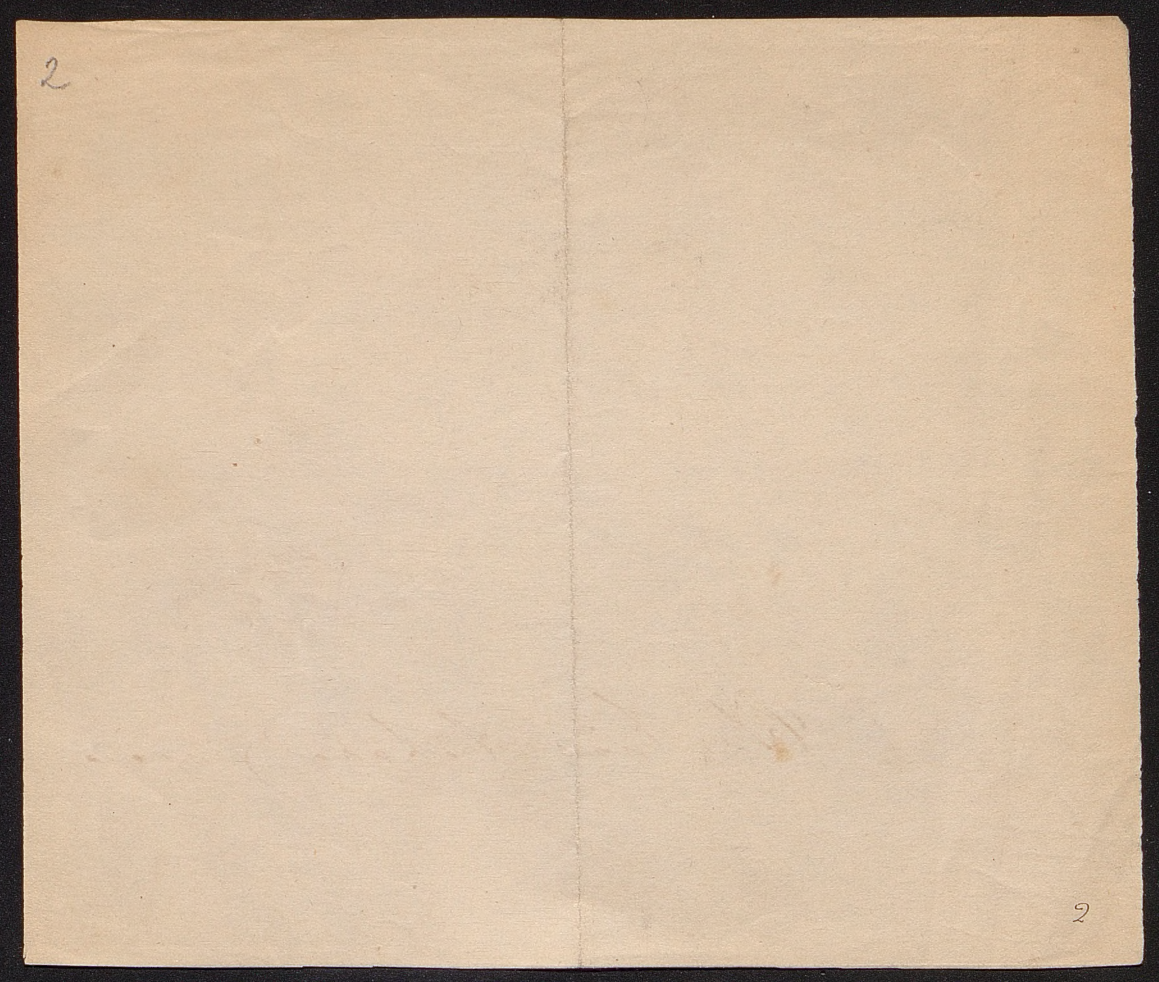
2
2

Du Verbe et de sa fonction.

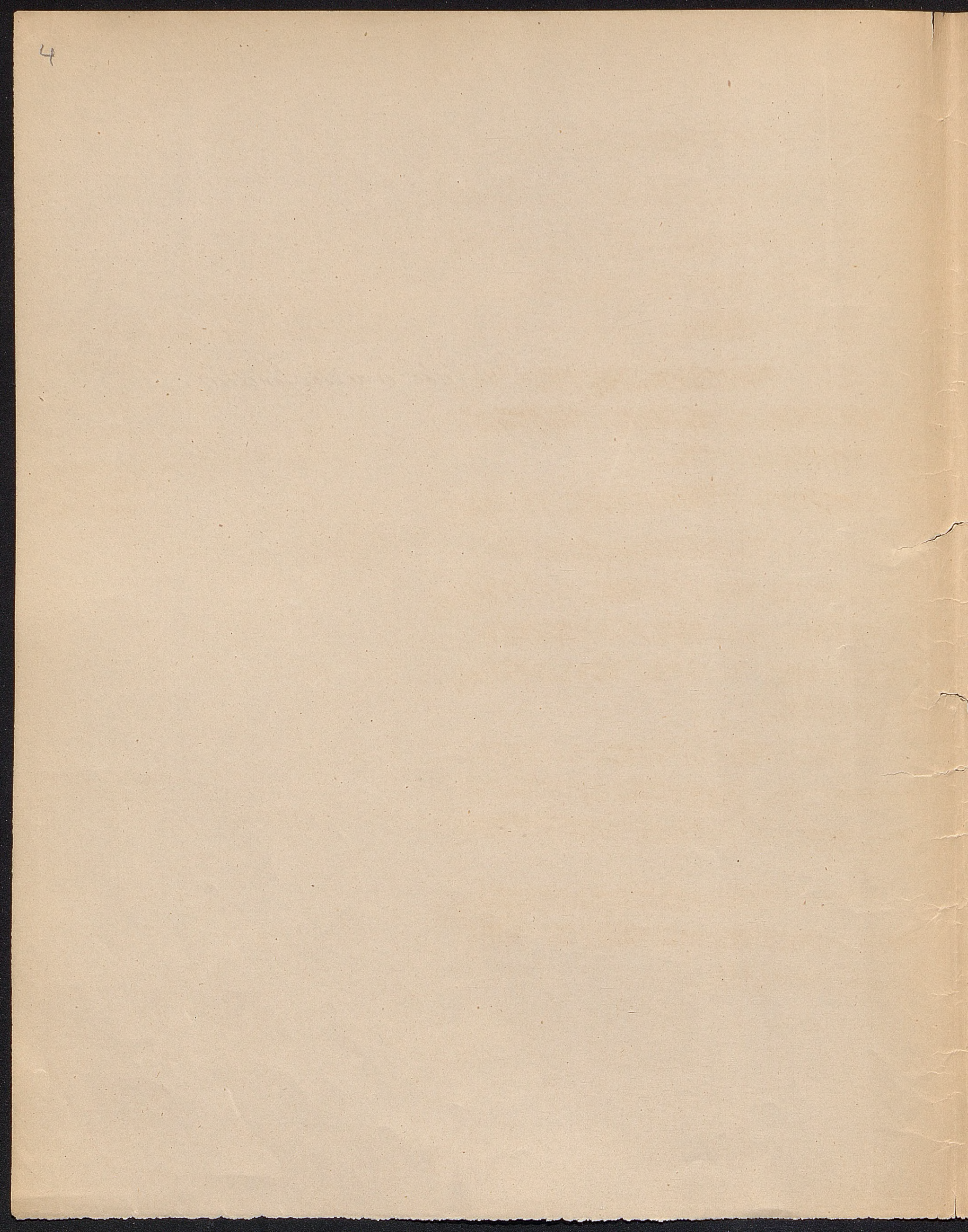

Le verbe a pour fonction propre d'exprimer l'attribut avec le rapport d'inhérence qui l'unit au sujet. Le sujet est ce dont on parle; l'attribut est ce qu'on en dit.

Le verbe substantif exprime comme les autres un attribut. On conjecture que la racine *as* avec lequel ce verbe est formé dans la famille Indo-Européenne signifiait primitivement *respirer*; ~~il est certain que~~ il est probable que la racine de *fui* est la même que celle de φύ-ω = pousser; il est certain que *était*, *été* viennent du latin *stare*. Ces racines d'une signification primitivement sensible ont servi par dérivation à exprimer l'idée abstraite d'existence: Dieu est = Dieu est existant. Quand on construit comme attribut un adjectif ou un substantif: Dieu est bon, Cicéron fut consul, ces mots modifient la signification propre du verbe substantif qui marque

Est-il venu?
La maison brûle — vivons le Troyen auteur de nos alarmes — épargnez-le — ne le tuez pas.

que l'attribut appartient au sujet dans les circonstances de voix, de temps, de personne de nombre et de mode que signifie la forme du verbe. L'adjectif ou le substantif attributs sont construits de la même manière avec beaucoup de verbes intransitifs ou passifs qui signifient un plus grand nombre de circonstances dans lesquelles l'attribut appartient au sujet: sedebat judex nominatus est consul. Le verbe substantif ne signifie que l'idée abstraite d'existence déterminée par le temps. ~~[illegible]~~ Pour qu'il n'exprimât que l'affirmation, il faudrait qu'il fût toujours au présent, et à l'indicatif et qu'il ne marquât ni la personne ni le nombre: degré d'abstraction auquel n'atteint aucune langue connue

Le verbe exprime l'attribut avec le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet. C'est en quoi le verbe diffère des autres mots qui peuvent être construits comme attributs. Dans : omnia praeclara rara ; Cicerone consule me vivo ; les mots rara, consule, vivo n'expriment pas par eux-mêmes le rapport d'énonciation qui les unit à leurs sujets. Ce rapport est indiqué par le sens général, la place des mots, la manière de prononcer. Il ne sert à rien de dire qu'il faut sous-entendre sunt dans omnia praeclara rara. car à quoi reconnaît-on que ce mot doit être sous-entendu, si ce n'est aux signes qui indiquent que rara est uni au terme précédent par un rapport d'énonciation ?

Les langues expriment le rapport d'énonciation par différents procédés. Le chinois par exemple l'exprime par la place de l'attribut. Le verbe exprime ce rapport sous la forme sensible du lien qui unit l'action au sujet qui l'accomplit ou la subit. Le japonais énoncé par ~~[illegible]~~ la proposition : Dieu est bon ~~[illegible]~~ serait exprimé complètement sous la forme suivante : mon esprit décide que l'idée de bonté appartient à l'idée de Dieu. Le langage supprime toute trace de l'opération intellectuelle, remplace les idées de mode et d'objet par le mode et l'objet eux mêmes ; et le mode est représenté comme une action que le sujet accomplit ou subit. Cette forme d'expression a quelque chose de dramatique ; c'est une sorte de prosopopée (Eugène Burnouf×). notre esprit attribue au sujet l'opération qu'il

× I, 51

a faite lui même. Dans certaines propositions le jugement n'est même contenu qu'implicitement dans la forme du verbe. ainsi dans *marche*, le jugement est contenu dans le mode impératif et n'est exprimé que si l'on dit ; je t'ordonne de marcher.

On ne peut pas dire que la proposition *il court* soit pour *il est courant*. d'abord étymologiquement le verbe substantif n'est pas contenu dans le verbe *il court*. d'autres formes grecques et latines où entre le verbe substantif expriment le temps et non l'affirmation : λύ-σω, ἔλυ-σα, pot-ui. Ensuite *il est courant* a un autre sens que *il court*. La première locution exprime une situation un état, l'autre une action.

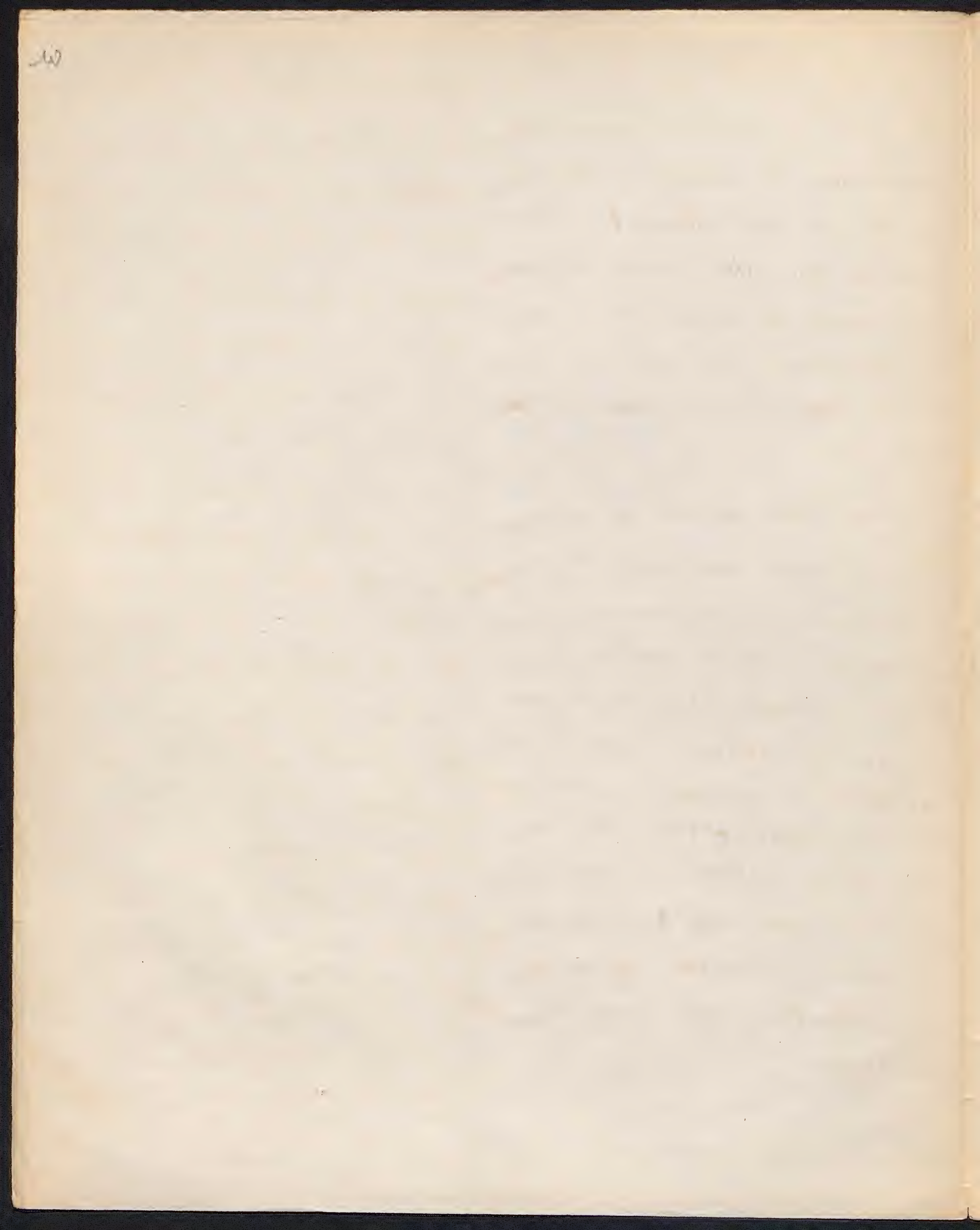

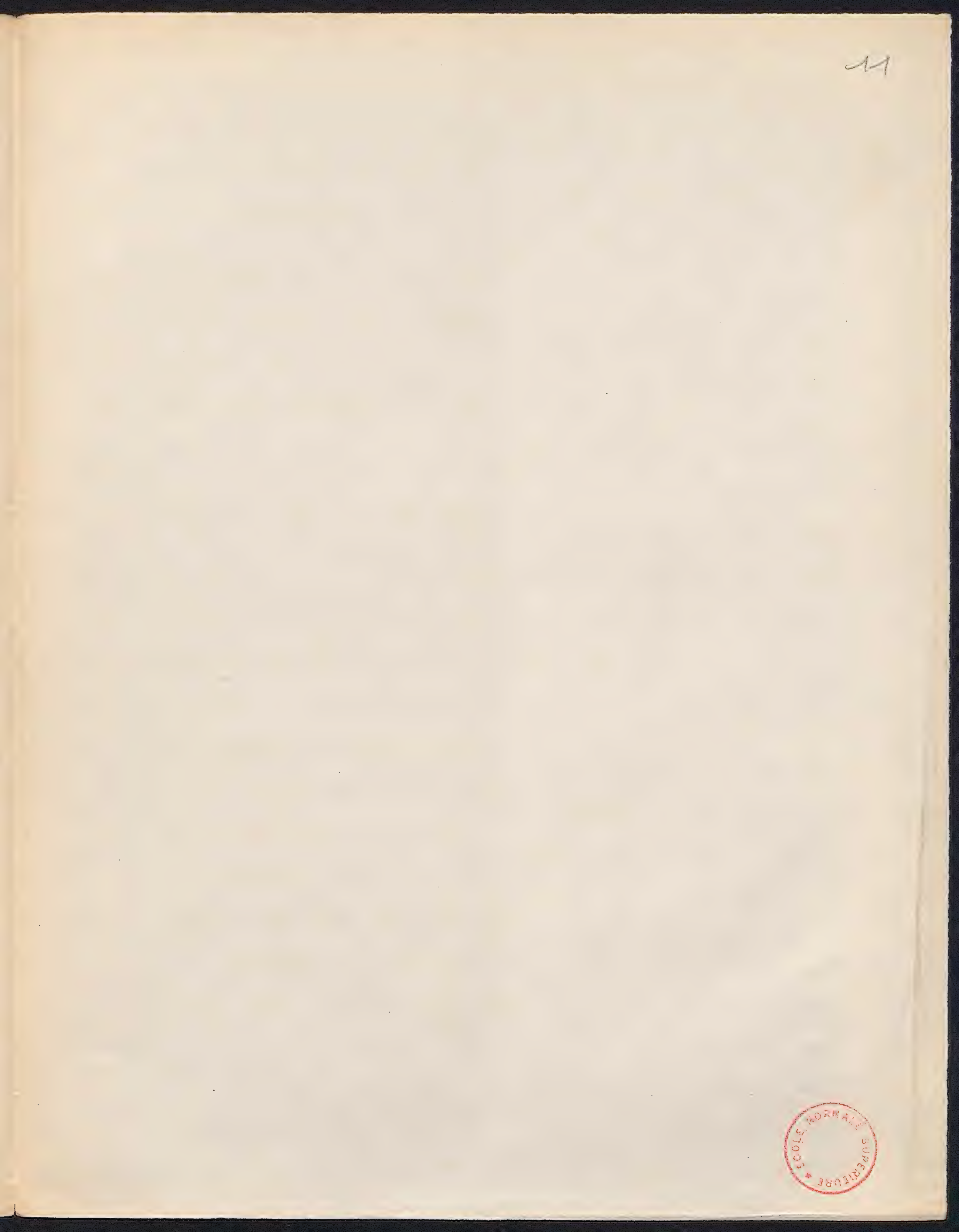
11
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

12

~~La fonction propre du verbe est d'exprimer l'attribut avec le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet. — ~~ ~~La mer se brisait. — Suivant le troyen auteur de nos alarmes. — épargnez-le. — ne le tuez pas.~~

Par lui-même le verbe n'exprime que l'énonciation affirmative. La négation est exprimée par un adverbe qui se place devant le verbe ou en tête de la proposition.

Dans la langue Benga (famille Congo-Caffre) une conjugaison affirmative a kalakandi = loquitur, une conjugaison négative (a kalaka = non loquitur) Pott I, 345.
— dans l'Esthonien (famille finnoise) ibid p. 336.

† L'énonciation constituant la proposition, il n'y a pas de proposition sans verbe exprimé ou sous-entendu, du moins en général. Réciproquement il n'y a pas de verbe sans proposition. Quand plusieurs propositions concourent à l'expression d'une seule pensée ~~jugement~~ il y a autant de propositions différentes que de verbes. Une proposition qui ne contient qu'un seul verbe est incomplexe, celle qui en contient plusieurs est complexe.

× Le verbe exprimant l'attribut et le rapport d'énonciation qui l'unit au sujet se rapporte toujours à un sujet. car l'expression d'un rapport suppose les termes que ce rapport unit. L'idée du sujet est exprimée par la forme du verbe ou est implicitement contenue dans sa signification : formes personnelles, formes impersonnelles.

Verbe

Fonction

Toute proposition est composée d'un sujet et d'un attribut ~~[illegible]~~ unis par un rapport d'énonciation.

Les termes de la proposition et le rapport qui les lie se contiennent dans les formes personnelles du verbe. Le radical du verbe exprime l'attribut, la personne exprime le sujet ; le rapport d'énonciation est contenu implicitement dans la juxtaposition de l'attribut et du sujet.

Les formes impersonnelles ~~[illegible]~~ contiennent implicitement l'idée du sujet sans qu'elle soit exprimée directement. Quand le sujet n'est pas exprimé par un substantif, elles ont un sujet indéfini comme l'objet désigné par τις, quisquam, on. ~~[illegible]~~ Elles forment donc toujours une proposition, mais une proposition ~~[illegible]~~ jamais toujours dépendante. Et comme il n'est pas ~~[illegible]~~

de proposition où l'attribut ne soit énoncé de telle ou telle manière du sujet, il en est de même des propositions énoncées avec les formes impersonnelles du verbe. Seulement elles n'ont pas d'éléments qui expriment la manière dont l'attribut est énoncé du sujet.

On ne peut donc énoncer un verbe sans énoncer une proposition.

5

17

Théorie du verbe

Fonction

On a dit que l'affirmation n'est exprimée que par le verbe être dit substantif,* et que tous les autres verbes n'expriment l'affirmation que parce qu'ils sont composés de l'idée d'un attribut combinée avec celle du verbe être. ainsi je lis = je suis lisant.* Aristote est le premier analysé ainsi le verbe pour ramener la proposition à une forme logique.* – polémique de l'abbé Girard au XVIIIe siècle – la théorie abandonnée aujourd'hui ~~par~~ dans les grammairiens scientifiques.

1° si on envisage la forme du verbe en grec et en latin, on n'y trouve pas partout la ~~rad~~ racine du verbe être. La grammaire comparée la connaît en grec dans l'aoriste Ier (σα = sanscrit âsam, âs-as, âs-at), dans le futur (σω = εσ-ω), dans le plus-que-parfait actif en εα (εα = εσ-α), en Latin dans le plus-que-parfait actif (leg-eram), dans le futur ~~passé~~ antérieur (leg-ero), dans le parfait (si parfait de es, ui et vi parfait de fuo), dans l'imparfait (bam = fuam), dans le futur en bo (bo = fuo), dans l'imparfait le parfait et le plus-que-parfait du subjonctif (sim, ~~sem~~)

* employé sous la forme personnelle

le verbe est appelé par Priscien VIII, 51 verbum substantivum pour traduire le grec ὕπαρξις ὑπαρκτικόν

* on les a appelés pour cette raison verbes attributifs.

× Aristote. mét. Δ IV, 7. 1017 a 22. de interpr. 20 a 3, 21 b 9. an. pr. I, 46. 51 b 13.

φυ-ω, fuit, fu-t

Il est singulier que dans le temps où la signification ~~du suffixe~~ moyenne du suffixe ne devait pas être effacée, il n'ait pas désigné un état, comme fixum est, fixum fuit, mais une action. legeram ne signifie pas j'étais lisant mais j'avais lu

et là où on l'on constate cette réunion; elle ne sert pas à exprimer l'affirmation mais le *temps*

2° le ~~verbe substantif est toujours employé à une voix, à un temps, déterminé et à~~ pour une forme ~~personnelle ou impersonnelle un mode déterminé; il n'exprime donc pas purement et simplement l'affirmation; d'ailleurs sous la forme personnelle~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ il ~~contient signifie~~ de plus ~~l'idée d'un sujet.~~

Le verbe substantif sous la forme personnelle ne signifie pas purement et simplement l'affirmation, car il ~~est toujours employé~~ signifie aussi les idées de voix, de temps, de mode, de personne, de nombre.

Enfin ~~[illegible]~~ il signifie toujours une idée d'attribut, l'idée d'existence. quand il n'est pas accompagné d'un adjectif, il signifie l'existence dans son rapport avec le sujet; quand il est accompagné d'un adjectif, il signifie l'*existence* de ~~l'attribut~~ la qualité exprimée par l'adjectif dans le sujet, il signifie que la qualité exprimée par l'adjectif *existe* dans le sujet. Dans Deus est magnus, *est* renferme donc une idée d'attribut qui est l'idée d'*existence* *déterminée* par l'idée de la qualité ~~signifiée~~ que signifie l'adjectif. Le verbe substantif est donc attributif tout comme l'est fio, γίγνομαι, *devenir* etc.

une proposition peut être incomplexe ou complexe.

une proposition est incomplexe quand elle ne contient qu'un rapport d'énonciation. il court, il ne court pas.

une proposition est complexe quand son sujet ou son attribut renferment un ou ~~elle contient~~ plusieurs rapports d'énonciation. une proposition complexe est formée au moins de deux propositions qui concourent à exprimer une seule ~~[illegible]~~ pensée ~~[illegible]~~. L'une des deux propositions, celle qu'on appelle proposition dépendante, forme un terme complexe qui est sujet, attribut, qualificatif ou complément dans ~~le sujet ou l'attribut de~~ l'autre proposition qui est appelée proposition principale: <u>mentir</u> est honteux. — souffler n'est pas jouer — celui <u>qui règne</u> dans les cieux est aussi le seul <u>qui se</u> glorifie de faire la loi aux rois. — je vois <u>que toutes</u> les entreprises sont inutiles contre la personne. — on innove la religion, <u>quand on</u> la change. — La proposition dépendante qui est qualificatif ou complément ~~qui exprime une qualité~~ ~~et celle qui exprime un complément~~ ~~[illegible]~~ modifie donc un des termes de la proposition principale.

souvent la proposition dépendante qui est complément circonstanciel modifie la proposition principale tout entière et plus particulièrement le rapport d'énonciation = qui en unit les termes, ou le rapport par lequel l'action est liée au sujet qui la fait ou la subit.

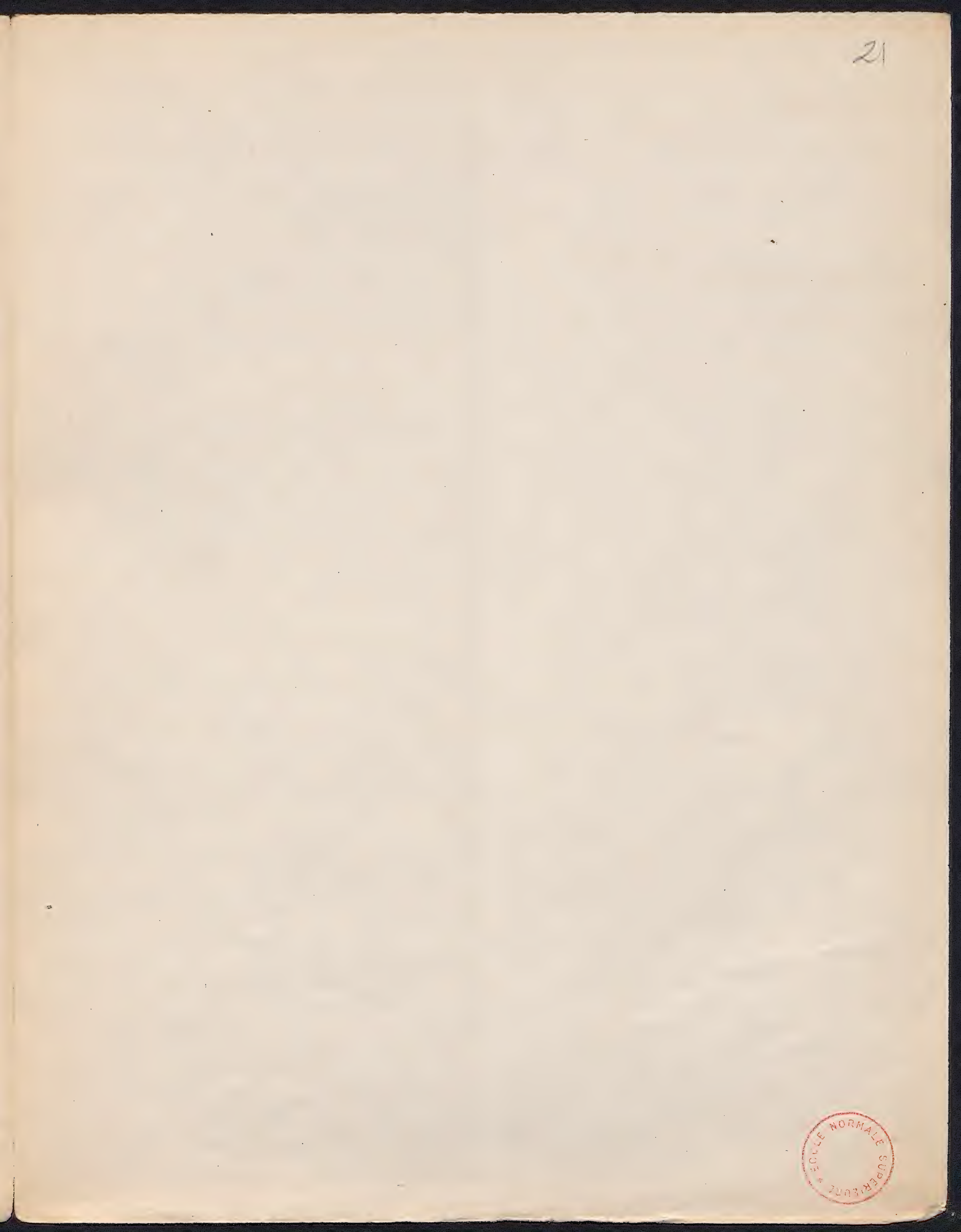
21
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

une proposition dépendante ou principale peut elle même être complexe et se décomposer de la même manière. Elle peut aussi être simple ou composée dans les mêmes cas que les termes d'une proposition incomplexe : quand je considère en moi même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, que puis-je penser autre chose sinon que la Providence autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survécût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées ? (Boss. Or. fun. de la reine d'Anglet.)

quand une proposition dépendante ou principale est composée, les propositions dont elle est formée sont coordonnées, comme celles qui sont marquées 0, 0.

quand une proposition dépendante est complément de la proposition principale, elle est subordonnée.

Dans l'exemple cité plus haut le terme modifié est marqué 1, la proposition dépendante qui le modifie est marquée 2.

Le terme *penser* est modifié par les deux propositions *quand je considère — contre l'État*, *que la providence — plus élevés*, dont l'une est un complément circonstanciel* et l'autre un complément direct de penser**. *les périls* est modifié par la proposition *qu'a courus* qui exprime le qualificatif etc. *La Providence* est modifié par *attaché* qui est modifié lui même par les propositions coordonnées *à lui conserver*, *à accroître*.

une proposition dépendante peut être en même temps principale relativement à une autre proposition.

* mais le complément circonstanciel modifie plutôt l'ensemble de la proposition principale que le terme *penser* en particulier.

L'accolade marquée 2 indique une proposition dépendante et l'accolade marquée 1 la proposition principale.

Verbe

Arist. περὶ ἑρμηνείας 3: ῥῆμα δέ ἐστι τὸ προσσημαῖνον χρόνον οὗ μέρος οὐδὲν σημαίνει χωρίς, καὶ ἔστιν ἀεὶ τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημεῖον.

(D. Thr. ~~[illegible]~~ δ' ῥῆμά ἐστι λέξις ἄπτωτος ἐπιδεκτικὴ χρόνων τε καὶ προσώπων καὶ ἀριθμῶν ἐνέργειαν ἢ πάθος παριστῶσα.)

Dionys. Thrax (?) BA 672
~~Les Stoïciens (Diog. Laert. VII, 58)~~ ῥῆμά ἐστι λέξις κατηγόρημα σημαίνουσα.

cf. les Stoïciens (D. L. VII, 58 ap. Steinth. 291) ῥῆμα δέ ἐστι μέρος λόγου σημαῖνον ἀσύνθετον κατηγόρημα (= un attribut en dehors de la proposition)

Apollonius (BA 882) ῥῆμά ἐστι μέρος λόγου* ἐν ἰδίοις μετασχηματισμοῖς διαφόρων χρόνων δεκτικὸν μετ' ἐνεργείας ἢ πάθους, προσώπων τε καὶ ἀριθμῶν παραστατικόν, ὅτε καὶ τὰς τῆς ψυχῆς διαθέσεις δηλοῖ.

* (ἄπτωτον)

Priscien (VIII 1) verbum est pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, agendi vel patiendi significativum.

Michel de Marbais: verbum est pars orationis significans per modum fluxus vel fieri de alio dicibilis.

28

Port Royal ch. XIII le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation... le verbe de lui même ne devoit point avoir d'autre usage que de marquer la liaison que nous faisons dans notre esprit des deux termes d'une proposition; mais il n'y a que le verbe être qu'on appelle substantif, qui soit demeuré dans cette simplicité, et encore l'on peut dire qu'il n'y est proprement demeuré, que dans la troisième personne du présent, est, et en de certaines rencontres. ... le verbe substantif est un mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne du nombre et du temps... les autres verbes marquent l'affirmation de quelque attribut avec etc.

Beauzée II, 4 (p 253) Les verbes sont des mots qui expriment des êtres indéterminés × en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut

× ils ont cela de commun avec les adjectifs

Enfin Burnouf (I, 90) le verbe est le mot qui dans la proposition unit le sujet à l'attribut et indique les diverses conditions sous lesquelles l'esprit porte un jugement

L'homond (Gr. Fr. ch. v. Lat.) le verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est ou que l'on fait qque chose

Sacy ch. II le verbe être n'exprime que l'idée d'existence avec relation à un attribut indéterminé ... les verbes attributifs ou concrets renferment un attribut joint à l'idée d'existence.

Burn. Gr. Lat. § 38 (= Sacy)

Dutrey § 42 le verbe substantif sert à lier le sujet et l'attribut. Tous les autres verbes en établissant cette liaison, expriment de plus l'attribut, c'est-à-dire une action ou une manière d'être du sujet.

Heyse (Deutsche Gr. p. 179) Verba sind diejenigen Merkmalswörter (Attributiva) welche einen zeitlichen Zustand, ein Thun oder Leiden eines Gegenstandes ausdrücken und zugleich selbst die Fähigkeit, diesen Inhalt dem Subjecte beizulegen, oder die Kraft der Aussage haben.

Le verbe est une partie du discours
qui signifie une action déterminée
en voix et en temps et qui a pour
fonction propre d'exprimer l'attribut
avec le rapport d'énonciation qui l'unit
au sujet.

Aristote περὶ ἑρμ. 4. λόγος δέ ἐστι φωνὴ σημαντική, ἧς τῶν μερῶν τι σημαντικόν ἐστι κεχωρισμένον, ὡς φάσις, ἀλλ' οὐχ ὡς κατάφασις... ˣ ἀποφαντικὸς* δὲ οὐ πᾶς, ἀλλ' ἐν ᾧ τὸ ἀληθεύειν ἢ ψεύδεσθαι ὑπάρχει, οἷον ἡ εὐχὴ λόγος μέν, ἀλλ' οὔτε ἀληθὴς οὔτε ψευδής. οἱ μὲν οὖν ἄλλοι ἀφείσθωσαν· ῥητορικῆς γὰρ ἢ ποιητικῆς οἰκειοτέρα ἡ σκέψις.

ˣ ἔστι δὲ λόγος ἅπας μὲν σημαντικός...
* ἀπόφανσις ch. vi.

3. αὐτὸ μὲν γὰρ (τὸ εἶναι) οὐδέν ἐστι, προσσημαίνει δὲ σύνθεσίν τινα, ἣν ἄνευ τῶν συγκειμένων οὐκ ἔστι νοῆσαι.

5 ἔστι δὲ ἡ ἁπλῆ ἀπόφανσις φωνὴ σημαντικὴ περὶ τοῦ ὑπάρχειν τι ἢ μὴ ὑπάρχειν ὡς οἱ χρόνοι διῄρηνται.

10 ἄνευ δὲ ῥήματος οὐδεμία κατάφασις οὐδ' ἀπόφασις.

12. 21b9 οὐδὲν διαφέρει εἰπεῖν ἄνθρωπον βαδίζειν ἢ ἄνθρωπον βαδίζοντα εἶναι. cf. anal. pr. I, 46. 51b13 Metaph. Δ (IV) 7. 1017a28.

(toujours à propos de la place de la négation; rappelons dans le texte de la métaphysique où il dit que ἔστι ~~signifie la~~ ~~vérité~~ s'unit à toutes les catégories

Anal. pr. I, 1 (24a16) πρότασις... ἐστὶ λόγος καταφατικὸς ἢ ἀποφατικός τινος κατά τινος. ... (24b16) ὅρον δὲ καλῶ εἰς ὃν διαλύεται ἡ πρότασις, οἷον τό τε κατηγορούμενον καὶ τὸ καθ' οὗ κατηγορεῖται, ἢ προστιθεμένου ἢ διαιρουμένου τοῦ εἶναι καὶ μὴ εἶναι.

L'ἀπόφανσις est πρότασις en tant que faisant partie d'un syllogisme (Prantl I, 352).

D'après Théophraste l'ἀπόφανσις est vraie ou fausse, la πρότασις affirmative ou négative (cp. Prantl I, 352)

Dans Cicéron de inv. I, 36 propositio = majeure. — dans Apulée = propositio (de dogmate Platonis III) — termini, subjectum praedicatum dans Boèce introductio ad syllogismum categoricum pp. 562. 563.

ὑποκείμενον, κατηγορούμενον (Philopon ad anal. pr. f. 5 a).

R

D. Thr. 634 λόγος δέ ἐστι πεζῆς τε κ' ἐμμέτρου λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελῆ δηλοῦσα. — Schol. 840, 12 σύνθεσις λέξεων καταλλήλων διάνοιαν ἀπαρτίζουσα.

Pr. II, 15. oratio est ordinatio dictionum congrua sententiam perfectam demonstrans.

P. VIII, 51. excepto uno verbo quod ὑπαρκτικὸν Graeci nominant, quod nos possumus substantivum nominare, .. similem huic vim habent etiam vocativa, ut nuncupor, vocor, nominor, nuncupor, appellor.

— P. XVIII, 23. substantiam alicujus significanti quaerimus dicimus quis vocatur. — Apollonius 19, 7. ὕπαρξίν τινος ὑποκειμένου ζητοῦντες...

Apollonius 82, 2 ῥημάτων τε τῶν ὕπαρξιν σημαινόντων ἢ ὀνοματικὴν ἢ οὐσιώδη. — 65, 13 τὰ ὑπαρκτικὰ τῶν ῥημάτων.

au 12e siècle copula dans Abélard.

au XIIIe siècle verba ~~adjectiva~~ substantiva quia copulant substantiales formas: sum, existo, fio.[x] — vocativa quae copulant propriam qualitatem: appellor, nominor, nuncupor, vocor dicor — adjectiva quae habent copulare accidentalem formam (Evrard de Béthune.

x sto vel sisto exsto persisto quasi substantia

suppositum, appositum.

X

Eugène Burnouf I, 51. un être quelconque sujet de la proposition ou premier terme d'un jugement est présenté dans la proposition en état d'activité ou de passivité. On lui donne un rôle, une place. L'opération intérieure par laquelle l'esprit affirme le rapport du sujet et de l'attribut est rapportée au sujet lui-même par la proposition; et au lieu de dire: mon esprit reconnaît que la notion de verdure et la notion de cet arbre sont dans un rapport de convenance, on dit simplement: cet arbre est vert. Cette double notion du sujet et de l'attribut est réunie par un mot qui affirme le rapport de convenance entre le sujet et l'attribut

Beauzée III, 12. Le verbe substantif ou abstrait est celui qui désigne par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut quelconque — le verbe adjectif ou concret est celui qui désigne par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut déterminé.

X Girard vrais principes de la langue Fr. (1747) I, 62 je crois que l'illustre auteur de ~~Port Royal~~ la méthode latine voyant avec quelle facilité on rend par le substantif et par le participe plusieurs autres verbes, a pu avoir aussi remarqué une affirmation toujours exprimée dans ceux ci ou dans leurs modes, il s'est trop livré à l'éclat flatteur d'une nouvelle découverte.

Telle est l'opération du langage qu'un écrivain ingénieux a qualifiée de prosopopée. Là on trouve mise en mire d'une notion subordonnée à l'intelligence rôle assigné à une notion qui dans l'esprit occupait une tout autre place; rôle assigné à la qualité. Puis le fait même de l'affirmation qui disparaît sous l'emploi d'un mot qui affirme le rapport de l'attribut au sujet. Dans le jugement l'homme joue toujours le premier rôle. Dans le langage il disparaît. Ainsi un terme est posé en sujet. Ainsi un attribut paraît dehors de l'esprit, on lui assigne un rôle, puis un mot qui exprime le rapport du sujet à l'attribut. Ainsi la chose est personnifiée,

Schol. 888, 8 πρόσωπόν ἐστι τὸ μετειληφὸς τι τοῦ ῥήματος διαθέσεως — D. Thr. 638, 18 πρῶτον μὲν ἀφ' οὗ ὁ λόγος, δεύτερον δὲ πρὸς ὃν ὁ λόγος, τρίτον δὲ περὶ οὗ ὁ λόγος. —

~~[illegible] ὁ λέγων~~ Apoll. 259, 10. (à l'indicatif) ἀποφαινόμεθα γὰρ καὶ πρός τινας περὶ ἄλλων (comme à la 3e pers. de l'impératif λεγέτω).. διὸ καὶ ἐπιρρηματικοὶ οὐκ ἀφαιρισάμενοι τὸ δεύτερον πρόσωπον πρὸς ὃν ὁ λόγος ὅτι μὴ προστιθέασι καὶ περὶ αὐτοῦ τοῦ προσφωνουμένου.

Pr. VIII, 101. prima est (persona) quae de se loquitur vel sola vel cum aliis, secunda ad quam loquitur de ipsa vel sola vel cum aliis.. tertia de qua extra se et illam ad quam dirigit~~ur~~ sermonem prima loquitur prima.

Pr. VIII, 50. verba impersonalia iunguntur a me, a te, ab illis, illo. — persona sola deficit, quae si addatur perfecti vice fungitur verbi.

NORMALE

38

Girard, les vrais principes de la langue Françoise I, 28-63

Les mots destinés à marquer l'action et les événements ... se nomment verbes. 28

ceux dits verbes le ... repré- 52
sentent par événement la chose qui fait l'objet de leur signification

L'infinitif et le gérondif (mais chose parlant des verbes) sont verbes 56
quoiqu'ils n'affirment point. Ils 57
représentent l'événement sans l'adapter à aucun sujet ni à aucune personne

Si l'essence du verbe était 61
consistée dans la pure affirmation ... ce verbe ne doit plus ... former d'objet dans sa propre valeur .. cependant .. on dit très bien ce qui est touché plus
que ce qui a été ... convenons 62
d'accord qu'il n'y a pas d'affirmation dans les gérondifs ... il faut par hypothèse conclure que ce verbe n'a pas de gérondif

On ne considère pas au même point de vue les propositions en Logique et en Grammaire.

La logique ne considère dans une proposition ~~que des jugements~~ et même dans les termes que des jugements, et quelque complexes que soient les termes, elle ne reconnaît dans la proposition entière que deux termes et un seul rapport, l'attribut, le sujet et le rapport d'affirmation ou de négation qui les unit ou les sépare. Dans l'attribut et dans le sujet elle ne considère que l'idée unique exprimée, quelque complexe qu'en soit l'expression. Enfin entre les propositions, c'est à dire entre les jugements qu'elles énoncent la Logique ne reconnaît d'autres rapports que ceux qui sont établis par le raisonnement.

D'autre part elle reconnaît autant de jugements qu'il y a de mots ou idées prises deux à deux. ainsi il y a pour le logicien trois jugements dans Alexander vicit Darium. et quatre dans Alexander magnus vicit Darium. Alexandre est grand; Alexandre a été vainqueur; Darius a été vaincu. ~~l'objet de la victoire~~ [illegible] Enfin Le ~~temps~~ passé signifié par la forme vicit peut être considéré comme l'attribut du sujet victoire: la victoire est passée.

La Grammaire ~~entre les~~ reconnaît entre le rapport d'énonciation les rapports de qualification et de détermination, et elle les reconnaît non seulement entre les parties qui [illegible] constituent ~~termes d'une proposition~~

les termes d'une proposition, mais aussi entre les propositions elles mêmes.

Une proposition exprime ~~toujours~~ presque plus qu'il ne faut au point de vue de la logique.

La logique et la grammaire n'envisagent pas non plus au même point de vue le rapport qui est énoncé entre l'attribut et le sujet. En Logique, comme l'a remarqué Aristote De interpretatione, c. 2, toute proposition est nécessairement vraie ou fausse. Il n'en est pas ainsi en grammaire des propositions ~~qui expriment~~ où le mode exprime une affection de l'âme : puisse-t-il venir ! La forme logique de cette proposition serait : je suis désirant ~~qu'il vienne~~ sa venue, proposition qui est nécessairement vraie ou fausse.

Port Royal. ch. XIII. — Formant p. 128

L'énonciation ou plutôt l'affirmation est-elle la signification primitive et essentielle du verbe ?

Les recherches étymologiques ne confirment pas cette assertion. Elles ne découvrent dans les formes personnelles (celles ~~qui~~ où cette fonction du verbe est le mieux marquée) qu'une racine exprimant une action, un état, une qualité ~~attribut~~ unie à celle d'un pronom personnel.

En effet. on admet que la racine as ~~[illegible]~~ et la racine fu ou bu- servent comme auxiliaires à former un certain nombre de radicaux du verbe ~~[illegible]~~ en Grec et surtout en Latin. mais elles forment des temps, elles n'expriment pas l'affirmation. En résumé l'étymologie ne découvre dans le verbe aucun élément qui serve à exprimer l'affirmation. Elle n'est donc exprimée dans les formes personnelles que par la juxtaposition de l'attribut et du pronom personnel qui lui sert de sujet.

Il n'est pas d'ailleurs vraisemblable qu'une idée aussi abstraite que celle d'affirmation ait été primitivement exprimée par le verbe. Pour qu'un mot exprime proprement et primitivement l'affirmation, il faudrait qu'il ~~[illegible]~~ exprimât ~~[illegible]~~ indépendamment de toute idée de personne, de nombre, de mode, enfin d'attribut déterminé. aucune langue n'a de terme pour exprimer une pareille abstraction

46

le verbe substantif un terme en [illegible] primitivement le sens d'un attribut déterminé, et vraisemblablement d'un mode sensible. as signifie peut-être respirer. fui est formé de la même racine que bhû et φύω. En français était dérivé de stabat, été de status. Par dérivation le verbe substantif exprime le lien qui unit l'attribut au sujet, et quand l'exprime-t-il toujours uni à les idées de personne de nombre et de mode. ~~[illegible]~~ Il n'exprime jamais l'affirmation pure et simple et on peut soutenir qu'il contient toujours l'idée d'un attribut qui peut être considéré comme formé par l'idée d'existence avec une qualité: Dieu est bon = Dieu existe avec la qualité de bon. Beaucoup d'autres verbes substantifs peuvent unir un attribut à un sujet ainsi fio, sedeo jaceo etc.

~~[illegible]~~ ainsi l'idée d'affirmation est contenue implicitement dans le verbe, s'ajoute mentalement à la juxtaposition du sujet et de l'attribut, comme celle de genre est souvent ajoutée au substantif ou à l'adjectif sans être exprimée par la forme, comme celles de mode impératif de nombre singulier et de personne s'ajoutent à i.

Le rapport d'émunation qui unit l'attribut au sujet est de l'essence même de l'attribut et on ne peut concevoir l'attribut sans concevoir en même temps le rapport qui l'unit au sujet. Car l'attribut est le terme qui est affirmé ou nié du sujet. Le verbe est une partie du discours qui a pour fonction d'exprimer l'attribut et par ~~conséquent~~ là même le rapport qui en est inséparable. Il est donc inutile de supposer un élément qui exprimerait l'attribut, un autre élément qui exprimerait le rapport sans lequel l'attribut ne serait plus attribut. Le substantif et l'adjectif peuvent être construits comme attributs; mais par eux mêmes ils n'expriment pas l'attribut. La fonction d'attribut leur est ~~attribuée~~ communiquée ordinairement par le verbe: Deus est bonus, video judex, ou par la construction: Cicerone consule, me vivo. Alors le verbe exprime le lien qui unit l'attribut au sujet, parce que le mot qui sert d'attribut n'a pas par lui même cette valeur. Du reste le verbe substantif même à la troisième personne du singulier du présent

de l'indicatif n'exprime pas le rapport d'énonciation pure et simple puisqu'il est à une personne à un nombre, à un mode, à une voix et à un temps ~~et à une voix [illegible]~~ déterminés, toutes idées étrangères à celle de ~~[illegible]~~ l'énonciation pure et simple et il exprime en outre toujours l'idée d'existence avec une qualité.

50

~~(489) Elle devait être déjà consacrée vers le temps où Baudry de Bourgueil a composé son poème, c'est-à-dire vers 1098 car il dit : « Pars a parte sibi contigua regitur. Ut ...~~

p. 148 (490) ~~[illegible]~~ quod ~~[illegible]~~ add. N

(491) ~~[illegible]~~ quod ~~[illegible]~~ add. N

(492) ~~[illegible]~~ magis aperta N

(493) non ... locutionem om. nb

(494) regat N

(495) congrua metaphora — metaphora satis congrua N

(496) cf. Priscien XVII, 28 ~~[illegible]~~

p. 148 bis (497) om. nb

(498) om. N

(499) esse N

(500) ~~[illegible]~~ et hoc ~~[illegible]~~ add. nb

(501) actus nb

(502) significatio ante determinari N

(503) assumit nb

(504) determinandum N

(505) ut cum — et N

(506) ~~[illegible]~~ casum ~~[illegible]~~ add. N

(507) dentur nb

(508) dictionum regere aliam — regere dictionem N

(509) om. N

(510) ~~[illegible]~~ eam ~~[illegible]~~ add. N

(511) determinandam suam significationem — determinationem significationis N

(512) nominativum nb

(513) haerem nb

(514) ~~[illegible]~~ fiat N

(515) om. nb.

(516) de ea fieri non potest — non potest fieri de ea N

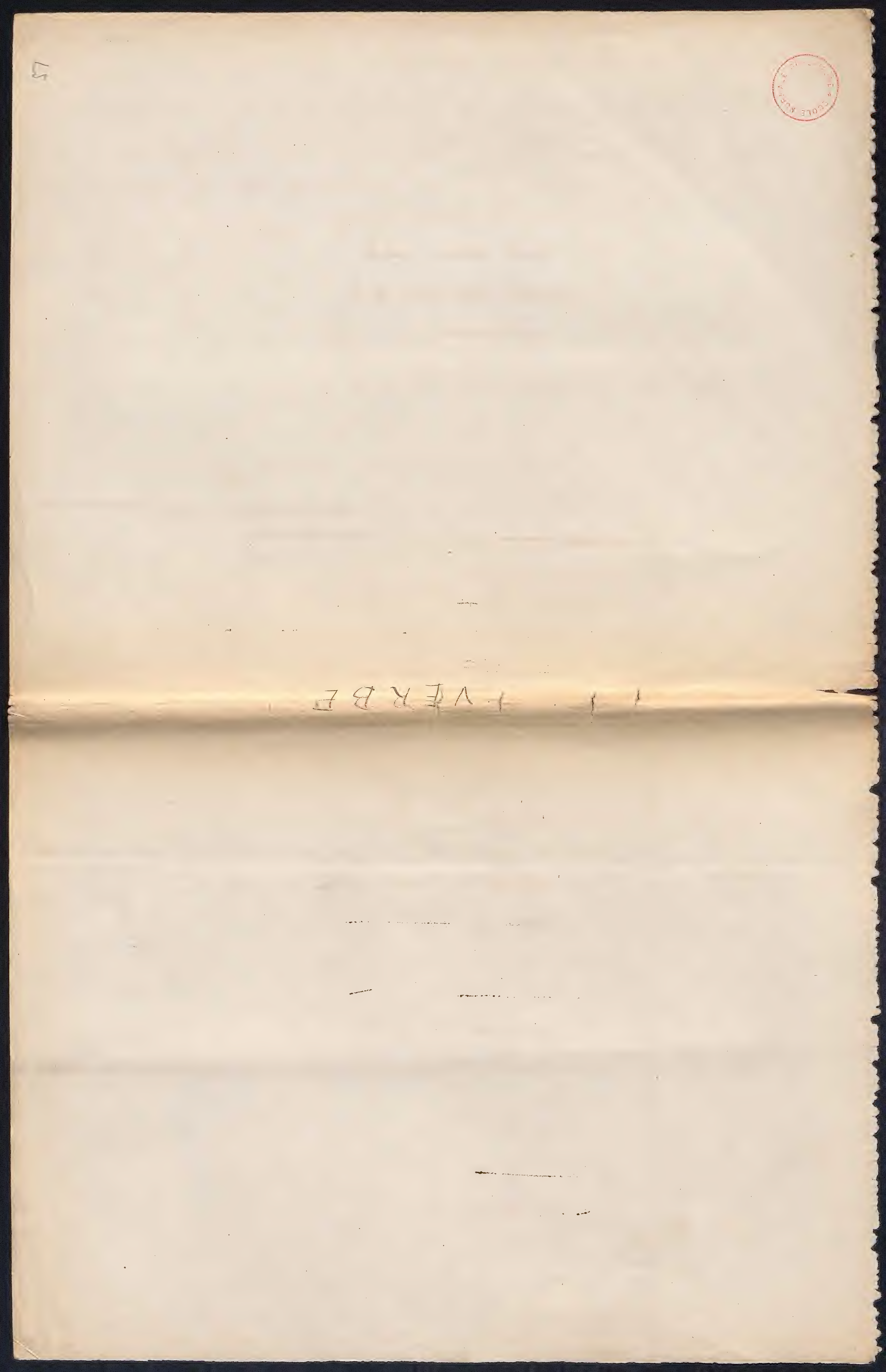

1

Verbe

Verbe substantif

ὑπαρκτικὸν

On appelle verbe substantif εἶναι en grec, esse en Latin, être en français. — On appelle verbes attributifs tous les autres.

sum verbum quod Graeci ὑπαρκτικὸν nominant, nos possumus substantivum nominare. Prisc. VIII, 51.

Dans les trois langues il s'emploie soit à la troisième personne du singulier ou du pluriel du présent de l'indicatif × pour exprimer le rapport d'~~affirmation~~ énonciation qui unit le sujet à l'attribut, quand on veut n'ajouter à l'idée de ce rapport aucune autre idée accessoire. En effet 1° l'indicatif énonce le rapport de l'action au sujet purement et simplement; il en est de même du participe et de l'infinitif. 2° le présent s'emploie de ce qui est ~~affirmé~~ énoncé indépendamment de toute circonstance de temps: Dieu est bon. 3° la troisième personne peut s'employer d'un sujet absolument indéterminé; ~~[illegible]~~ et l'infinitif et le participe

× soit à l'infinitif ou au participe présent

n'ont pas de désinence personnelle.

2° quoique le verbe substantif, comme tous les verbes, renferme l'idée d'un attribut, cet attribut est l'idée la plus générale et la plus indéterminée de toutes, puisque c'est l'idée d'~~exist~~ ~~ence~~ être. cet attribut peut s'affirmer non seulement de toute réalité mais de tout objet de la pensée; car par cela seul qu'on pense à qque chose, cette chose existe au moins dans la pensée. ++ Par conséquent quand le verbe substantif est employé pour unir l'attribut au sujet, il n'ajoute à l'attribut signifié que l'idée générale d'existence, idée qui est nécessairement comprise dans celle du rapport d'~~affirmation~~ énonciation; car on ne peut ~~affirmer~~ énoncer une chose sans ~~affirmer~~ énoncer l'existence réelle ou intellectuelle de cette chose.

quand le verbe substantif est employé à d'autres modes ou à d'autres temps ou à d'autres personnes pour unir un sujet à un attribut, il ajoute à l'idée

du rapport d'affirmation des idées communes signifiées par ces modes, ces temps, ou ces personnes.

En Grec et en Latin, l'attribut uni par le verbe substantif à un sujet est ordinairement un adjectif ou un substantif, quelquefois un adverbe ou un cas.

En Français l'attribut est aussi souvent un adverbe ou une préposition suivie de son complément qu'un adjectif ou un substantif. En outre le verbe substantif est très souvent employé pour appeler l'attention sur le sujet ou sur le complément d'un verbe dans des constructions étrangères au Grec et au Latin.

ἑώρα οἷος ὁ κίνδυνος ᾖ ὡς ἐγγὺς ἤδη ἦν Thuc. οὐκ ἔστιν ὅπως ὅτου ποῤῥωτέρω ἐστὶν ἡ πόλις ἡμῶν ἢ τοῦ φθονερὰ δοκεῖν εἶναι Dém. χωρὶς σοφία ἐστὶν ἀληθείας Plat. ἤδη ἦν ὀψὲ Thuc. — ἆρ' οὖ προσήκει ψυχῇ ἀδιαλύτῳ εἶναι ἢ ἐγγύς τι τούτου; Plat. κακοῦ χρημάτων ὄντων ἄλις φειδοῖ πονηρᾶ μηδὲν εὖ ποιεῖν βροτῶν Eurip. .

μετεῖναι avec le génitif, voir au génitif

Latin. sic vita hominum est Cic.
sic, satis, abunde, nimis, parum est –
haud procul seditione res erat. Liv. 6, 16

Sur un avec le génitif voir au
génitif

avec le datif cui potnique esse –
est palaestrae – sum oneri ferundo – impe-
dimento esse alicui

avec ad : res quae sunt ad incendia Cic.
– Valvae quae olim ad ornandum templum
erant maxime Cic.

Verbe

Verbe substantif

Français. il est pris, il est loin, il est tard, il est de bonne heure &c. — il est d'un homme sensé — il est à moi &c.

1° ~~Quand~~ le verbe substantif se construit avec le pronom ce comme sujet et ~~quand avec~~ pour attribut le sujet ou le complément d'un verbe construit dans une proposition relative qui qualifie ce sujet ou ce complément ~~sur lequel on veut appeler l'attention~~. — c'est lui qui est venu. — c'est lui que je cherche. — quand le complément est indirect, il est précédé de la préposition qui marque son rapport avec le verbe, et on n'emploie pas d'autre relatif que le pronom que: c'est à vous que je veux parler. + (Boileau dit par exception: c'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.) ×

on emploie ce tour pour appeler l'attention sur le sujet ou le complément du verbe.

+ (que est ainsi employé pour le relatif précédé d'une préposition dans: de l'humeur que je sais la chère Marinette. Molière. Dépit amoureux. 5, 9.

En Grec et en Latin on met dans ce cas le sujet ou le complément en tête de la proposition. Le tour Français est employé pour échapper aux lois qui règlent la construction du sujet et du complément.

2° en français le verbe substantif se construit avec un attribut qualifié par une proposition relative, dans beaucoup de cas où le Grec et le Latin unissent cet attribut au sujet par l'intermédiaire d'un verbe attributif (contraction du substantif et de l'adjectif comme attribut qualificatif) — quels sont ces hommes que je vois! (τίνας τούσδ' ὁρῶ). — l'Espagne fut la dernière province qui se soumit (Hispania postrema omnium provinciarum perdomita est ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~).

Le rapport d'affirmation qui unit l'attribut qualificatif à son sujet est exprimé en quelque sorte analytiquement par le français au moyen du verbe substantif.

Verbes

~~[illegible]~~
circonstanciels

Des circonstances de l'action que le Grec et le Latin[+] expriment par des flexions de voix, de ~~[illegible]~~ modes, de temps, par des cas ou des adverbes sont souvent ~~[illegible]~~ marquées en Français par des verbes qui se construisent ~~avec~~ ordinairement l'infinitif, qqfois avec le participe du verbe signifiant l'action dont ils expriment l'une des circonstances.

[+] n'expriment pas ou

On ~~[illegible]~~ peut appeler ces verbes verbes circonstanciels.

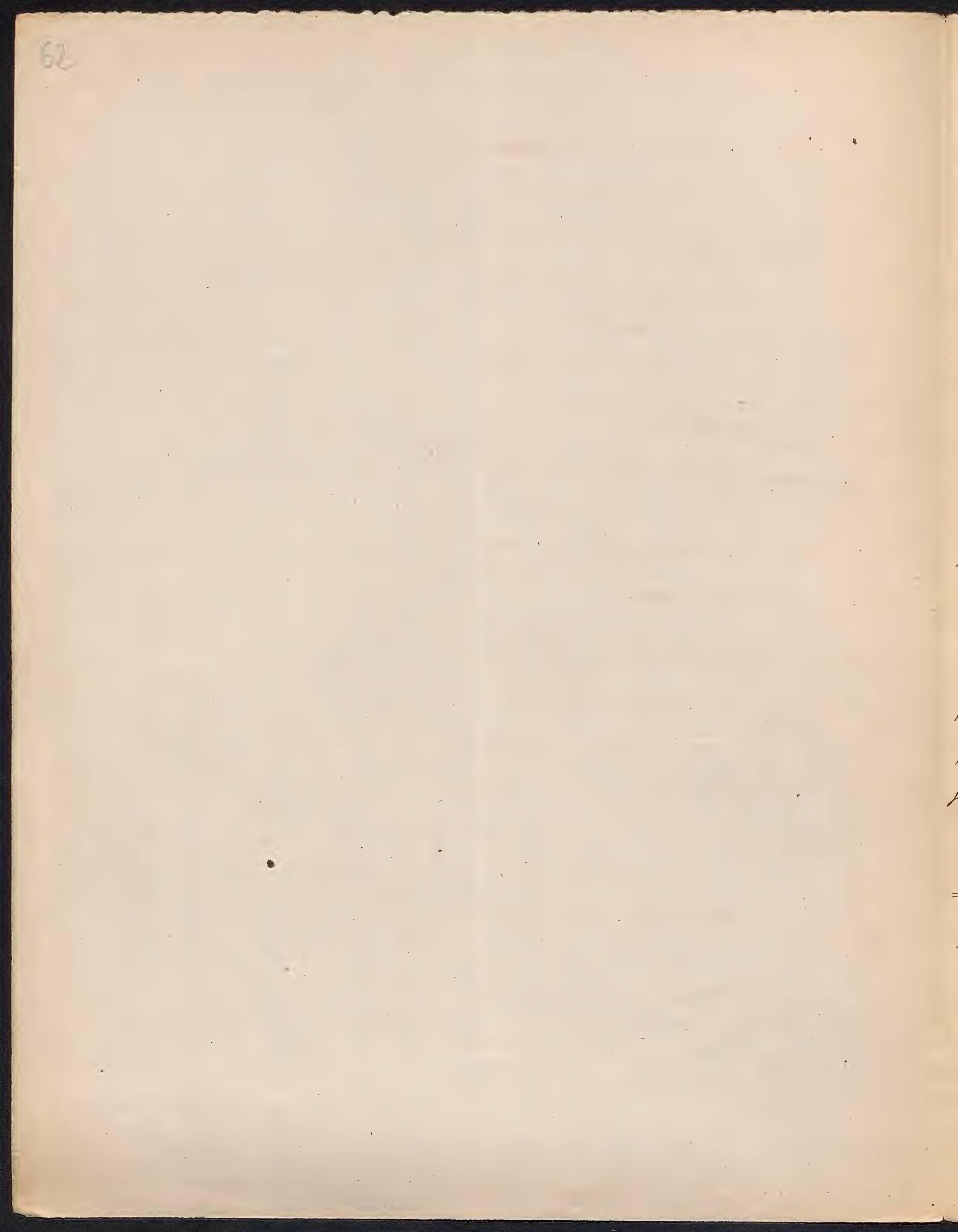

1° Voir construit avec le pronom réfléchi et le participe passé exprime que l'on subit et que l'on ressent d'une manière quelconque l'action signifiée par le participe, rapport qui n'est exprimé en Grec et en latin que par le passif : son successeur Pertinax... se vit immolé à la fureur des soldats. Boss. Disc. sur l'hist. I, 10. De mille affreux soldats Junie environnée s'est vue en ce palais indignement traînée. Rac. Britann. 2, 3. — je me vois forcé, contraint = cogor.

Sentir se construit de la même manière et avec la même valeur. Je me sens contraint de... = cogor. je me sens obligé = debeo. je me sens ému = commoveor

De même laisser avec l'infinitif. Il ne se laissa pas émouvoir = non commotus est. Il ne se laisse pas fléchir = non flectitur, non flectit animum.

<u>Faire</u> <u>faire</u> répond souvent au moyen et à l'actif des Grecs. Faire instruire son fils = διδάσκεσθαι τὸν υἱόν. se faire couper la barbe = κείρεσθαι. il fit couper ses arbres = τὰ δένδρα ἔκοψε.

— <u>faire</u> ou <u>laisser</u> construits avec un verbe intransitif répondent souvent à un verbe transitif Latin : faire voir = aperire. faire croire = persuadere. faire naître = efficere faire paraître = inducere. × il laisse lui-même échapper sans s'en apercevoir un vers iambique = in eo ipso loco quo reprehendit immittit imprudens ipse senarium. Cic. Or. 56.

× dans le passage même où il fait cette critique

Verbes

circonstanciels

modes

2° Devoir. Très souvent on exprime en français par un verbe une idée de nécessité qui résulte de l'ensemble de la proposition et qu'on n'exprime pas en Grec ni en Latin. Diodorus interea praetor isto propter tricennium provincia domoque caruit (= dut rester éloigné) Cic. Verr. 4, 19. je dois obéir = pareo. absente de la cour je n'ai pas dû penser[x], seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer. Brit. am. 33. — je dois avouer = fateor.

[x] (= non putavi)

Le verbe devoir est exprimé en Latin dans certaines propositions délibératives par le subjonctif. at tu dicis, Albane, mansisses, — frumentum ne emisses. Et de même dans l'interrogation indirecte: hesterna etiam concione incitati sunt ut vobis voce praeirent quid judicaretis (= l'avis que vous devez rendre) Cic. pro Mil. 2 — non satis constabat quid agerent (= ce qu'ils devaient faire) Caes. d. b. G. 3, 14. Statuendis utrum nos semper miseri lugeamus.. an vincemur. Cic. pro Mil. 2.

facilius statuere potero, ubi sim (= où je dois me tenir) Cic. ad Att. 2, 10. — et dans les propositions délibératives: utrum superbiam prius commemorem an crudelitatem

Il se rend en Grec par le subjonctif, à la première personne, dans les propositions délibératives: φῶ ἢ μὴ φῶ; = dois-je affirmer ou nier?

Pouvoir est souvent employé en français
lorsque l'idée
n'est pas exprimée en Grec ni en Latin
ou est signifiée par le subjonctif et
l'optatif avec ou sans ἄν : ainsi le subjonctif
délibératif en Latin rend toujours
l'idée exprimée par pouvoir en français
dans la même espèce de propositions. que
peut-il faire ? = quid faciat ? que
pourrait-il faire = quid faceret ? —
οἱ κακοὶ οὐκ ἂν εὖ πράξειαν = les
méchants ne pourront pas être heureux (ne sauraient être heureux)
ποῦ δῆτ' ἂν εἶεν οἱ ξένοι ; = où peuvent
être les étrangers ? — dans les propositions
optatives, puisse est rendu en Latin
par le subjonctif, en Grec par l'opta-
tif sans ἄν. — pouvoir répond au subjonc-
tif concessif des Latins dans : Junie a pu
le plaindre et partager ses peines. Britann. 2, 2.
au subjonctif de supposition dans : Britannicus
pourrait s'accuser d'artifice. Brit. 2, 2.
au subjonctif dubitatif et à l'optatif avec ἄν
dans : Seigneur, je ne vous puis déguiser
mon erreur. Brit. 2, 3. — je ne puis
le supporter = non fero. — souhaitez-la,
c'est tout ce que je puis vous dire (= hoc unum dico) Brit. 3, 8.

<u>Savoir</u> est souvent synonyme de <u>pouvoir</u>, surtout au conditionnel et répond aux mêmes tours en Grec et en Latin: ne sauroit-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux? Brit. 1,2. — Dans d'autres locutions il ~~[illegible]~~ signifie à peu près: <u>trouver le moyen de</u>, ~~[illegible]~~ mais avec moins de force, et n'a rien qui lui réponde directement en Grec ni en Latin: il a su me toucher. Brit. 2,3. ils sauront récuser l'injuste stratagème d'un témoin irrité qui s'accuse lui-même. Brit. 3,3. il sut estimer autant qu'il devoit un capitaine si renommé Bos. 1,2. (aestimavit quanti par erat comprend le sens de savoir)

ce bois sacré ne <u>sauroit</u> périr dans les flots (Fénelon)

dans: il n'en sut pas soutenir la gloire Bos. 1,10 ≠ ~~[illegible]~~ <u>impar fuit</u> latin, contient la signification de <u>savoir</u>.

vouloir, prétendre, . je veux oublier = obliviscor, je ne veux pas je ne prétends pas nier = non infitior. tali tempore aut consolari amicorum est aut objurgari. consolatione non utebar (= je ne voulais pas écrire ~~pour~~ te consoler) quod... Cic. Fam. 6,10. je ne veux dire qu'une chose = hoc unum dico.

Permettre, autoriser. Scipio quum, ut delectum haberet (= être autorisé à, l'autorisation de faire des levées) neque impetraret... Liv. 28,45. cui Metellus petenti, more regum ut illam juxta poneret (= qu'il lui fût permis de placer, la permission de placer) item postea.... utrumque negaverat Sall. Jug. 65.

veuillez, , daignez sont souvent compris dans le sens de l'impératif, quand il n'est pas absolument nécessaire de marquer le respect. en Latin on exprime souvent cette nuance en ajoutant quaeso, ou precor.

Verbes

circonstanciels

3° En Grec μέλλω (et ἔμελλον) avec l'infinitif (ou bien son futur), et en Latin la conjugaison ~~en Latin la conjugaison périphrase~~ périphrastique

~~Signe~~ ~~[illegible]~~ répondent à aller, se proposer de, se disposer à, être destiné à, devoir (quand il a cette signification) μέλλειν

τι πράττειν μὴ προείπῃ μηδενί

μηδ. δεῖσθαι ἀγαθοῦ ἀεὶ ~~[illegible]~~ ἐπιστάτου,

εἰ μέλλει ἡ πολιτεία σώζεσθαι Plat.

4° En français beaucoup de verbes ~~[illegible]~~ se construisent avec l'infinitif pour exprimer les circonstances que le grec et le latin rendent par des cas ou des adverbes.

cause et instrument. cette prudence qui fait bien régner Boss. Hist. univ. (= qua bene regnatur) cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps. id. ibid (= error quo temporum ordo perturbatur)

Presque. les Carthaginois pensèrent, (faillirent) périr par le soulèvement de leur armée ὀλίγου δεῖν, ἐγγὺς εἶναι τοῦ
Boss. 1, 8. = pene, vix. prope erat, ut.. ou l'imparfait, quand il y a une proposition s'il n'y a qu'un instant. suppositive = négative,

à peine. Pausanias venoit d'affranchir l'île de Cypre de leur joug, quand (= vix liberaverat, quum) = ἐλευθερώσας (μετ' ὀλίγον ~~[illegible]~~) διενοήθη
il conçut le dessein d'asservir son pays Boss. 1, 8. vos amis et les miens... viennent de confier leur douleur à Narcisse Brit. 3, 5 = modo, proxime. ἄρτι
— un enfant qui vient de naître = puer a partu recens.

<u>cependant</u>. <u>néanmoins</u>. La religion souvent obscurcie dans celui (le royaume) de Juda <u>ne laissa pas</u> (= tamen. opus) de s'y conserver. Boss. I, 6. Annibal ne <u>laissoit pas</u> (~~nec Annibal non~~) sous main de lui susciter des ennemis. Boss. I, 9. (= <u>nec</u> Annibal tute <u>non</u> excitabat qui ei adversarentur)

19 73

Verbe à rappeler ~~suppléer~~

Il y a deux sortes d'ellipse (du verbe) : l'ellipse incomplète, et l'ellipse complète.

L'ellipse est incomplète ~~[illegible] dans les trois langues~~ ~~que [illegible]~~ lorsque deux propositions étroitement liées pour le sens, ~~[illegible]~~ ~~propositions~~ ayant le même verbe, × ~~[illegible] dans l'une des deux propositions le verbe qui est exprimé dans l'autre~~

× on supprime dans l'une des propositions le verbe exprimé dans l'autre.

cette construction est différente de l'ellipse complète où l'on supprime un verbe qui n'est pas exprimé ~~[illegible]~~ dans une autre proposition ; et elle ne s'emploie pas du tout dans les mêmes conditions ~~cas~~ que l'ellipse.

Le verbe est rappelé dans l'ellipse incomplète, sous-entendu dans l'ellipse complète. Madvig 478 Madv. 477

1° Propositions coordonnées

Grec. Le verbe à compléments peut différer en personne, en nombre, en mode et même en temps du verbe exprimé.x — ἐγώ σε ζη-μενος ἑώρακα, οἶμαι δὲ καὶ οἱ ἄλλοι πάντες οὗτοι. Xén. — Il y a très souvent un infinitif à suppléer : μίαν μὲν ναῦν λαμβάνουσι, τὰς δ' ἄλλας οὐκ ἐδυνήθησαν Thuc. βασιλεὺς τὰ μὲν ἔχει, τὰ δὲ μέλλει Isocr. Ἰφικράτης ὀξέως τὰς ναῦς ἐπληροῦτο καὶ τοὺς τριηράρχους ἠνάγκαζεν Xén. ~~[illegible]~~ Χειρίσοφος ἐλάμβανε τὰ ὅπλα καὶ τοῖς ἄλλοις παρήγγελλεν Xén. ὅρα μὴ τούτων μὲν ἐχθρὸς ᾖ, ἐμοὶ δὲ προσποιῇ Dém. — ἐγὼ καὶ Κλέαρχῳ πιστὸς ἦν καὶ νῦν ὑμῖν εὔνους Xén. et habituellement : ἡμεῖς ὅμοιοι καὶ τότε καὶ νῦν ἐσμεν Thuc. τὸ σαφὲς οὐδεὶς οὔτε τότε οὔτε νῦν ἔχει εἰπεῖν. ἄλλα μὲν πρότερον ἄλλα δὲ νῦν πειρᾷ λέγειν Xén.

x qui se trouve ordinairement placé dans le premier membre de la proposition

εὐεργέτει καὶ Σωκράτη τόνδε, δίκαιος δ' εἶ, καὶ ἐμέ Crat. 428a Plat.

x dans la formule τότε καὶ νῦν

Mdv. 478

Latin. Le verbe à suppléer doit être ~~au~~ en général même mode et au même temps que le verbe exprimé. Le verbe exprimé est souvent dans le second membre de phrase, parce que le Latin a tendance à placer le verbe à la fin de la phrase. beate vivere alii in alio, vos in voluptate ponitis Cic. Fin. 2, 27. in iis, in quibus sapientia perfecta non est, ipsum illud perfectum honestum ~~[illegible]~~ nullo modo (s.-ent. esse potest), similitudines honesti esse possunt. Cic. off. 3, 3. L. Luculli virtutem quis? at quam multi villarum magnificentiam sunt imitati. Cic. off. 1, 29.

Français. Les uns placent ~~la vertu~~ le bonheur dans la ~~bonheur~~ vertu, les autres dans le plaisir — Il y avoit tout à redouter de la fureur d'Annibal et rien à craindre de la modération de Fabius. St Evremond. — Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud. — Le fini s'anéantit en présence de l'infini: ainsi notre esprit devant Dieu, ainsi notre justice devant la justice divine. Pascal.

Une femme inconstante est celle qui n'aime plus; une légère celle qui déjà en aime un autre; une volage celle qui ne sait si elle aime, ni ce qu'elle aime; une indifférente, celle qui n'aime rien. La Bruyère
... Les rois dans le ciel ont un juge sévère, l'innocence un vengeur et l'orphelin un père. Athalie fin.

— Curius à qui les Samnites offraient de l'or répondit que son plaisir n'était pas d'en avoir mais de commander à ceux qui en avaient. Bossuet

[illegible]
à suppléer

2° propositions comparatives.

μέγα τοῖς ἠτυχηκόσιν, ὥσπερ ἐγώ, δυνηθῆναι περὶ ὧν πεπόνθασιν εἰπεῖν Dém. et l'on rencontre aussi le ~~substantif~~ au même cas que son terme de comparaison: οἶμαι τοὺς νεωτέρους πυνθάνεσθαι ὥσπερ ἐμέ Antiphon εὔχεσθε πᾶσι τοῖς θεοῖς τὴν αὐτὴν λαβεῖν ~~δι~~άνοιαν ἐκεῖνον ἥνπερ ποτὲ τοὺς προγόνους αὐτοῦ Dém.

Latin. ut enim cupiditatibus principum et vitiis infici solet tota civitas, ita emendari et corrigi continentia. Cic. leg. 3, 13. olim, quum regnare existimabamur, (observabamur) non tam ab illis, quam hoc tempore observor a familiarissimis Caesaris. Cic. ad Fam. 7, 24. ea magis percipimus atque sentimus quae nobis ipsis prospera aut adversa eveniunt, quam illa quae caeteris. Cic. off. 1, 9. adeptus es, quod non multi homines novi Cic. Fam. 5, 15. Pisander eodem quo Alcibiades, sensu erat Corn. Alc. 5. me tuae litterae numquam in tantam spem induxerunt, quantam aliorum Cic. Att. 3, 19.

Français. — il *fait comme les autres*, la *même chose que les autres*, et de même dans toutes les propositions comparatives.

5°. Conséquence. On ~~[illegible]~~ En grec

suivant la conséquence d'une proposition positive opposée à une autre. εὗρέ τι σὺ ἔχεις λέγειν (λέγε δή)· εἰ δὲ μή, ἡμεῖς πρὸς σὲ ἔχομεν. Xen. 7, 7, 15. ἔλεγον ὡς ... εἴτε τι ἄλλο βούλεται χρῆσθαι, (χρήσαιτ' ἄν), εἴτε ἐπ' Αἴγυπτον στρατεύειν, συγκαταστρέφοιντ' αὐτῷ. Xen. 2, 1, 14.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

4° ~~[illegible]~~ propositions relatives ~~avec un verbe im-~~ ~~personnel~~. En Grec et en Latin le verbe est très souvent suppléé à l'infinitif, particulièrement après les verbes impersonnels et les locutions équivalentes.

ἃ μὴ προσήκει μήτ' ἄκουε μήθ' ὅρα Ménandre. ἀποκρίνασθε ὅ τι κάλλιστόν τε καὶ ἄριστον ἔχετε Xén. οἱ πρόγονοι συμβούλοις ἐχρῶντο τοιούτοις οἵοισπερ χρὴ τοὺς εὖ φρονοῦντας Isocr. οἱ Ἀθηναῖοι ἐκκλησίαν ἐποίουν ἐς τὴν Πύκνα καλουμένην, οὗπερ καὶ ἄλλοτε εἰώθεσαν Thuc. ἀνὴρ ἀγαθὸς γίγνου, ὥσπερ σε εἰκός, Σπαρτιάτην ὄντα Thuc. — ἁπλᾶς γε λύπας ἐξὸν οὐκ οἴσω διπλᾶς Eurip. ἐξείη ἄν σοι, εἴ που βούλοιο, θεωρήσοντι πορεύεσθαι Xén.

Rogat Rubrium, ut, quos commodum ei sit, invitet. Cic. Verr. 1, 26. Si noles sanus, ~~curres hydropicus. Hor. ep. 1, 2, 34.~~

Français. — qu'il invite avec qui il voudra. — J'ai fait la terre et je la mets entre les mains de qui il me plaît (Boss.)[x] — faites ce qu'il faut.

[x] de qui me plaît aurait un sens ~~[illegible]~~ différent = de qui m'est agréable

Verbe
à suppléer

5° Propositions ~~[illegible]~~ supprimées

οὐ τὸ μὴ βούλεσθαι, ἀλλ', εἴπερ (à suppléer τὸ βούλεσθαι ἦν), τὸ μὴ δύνασθαι διακωλύσει Plat. Φημὶ δεῖν ἐθελῆσαι, εἴπερ ποτέ, καὶ νῦν Dém. ἡμῖν οὐδὲν ἐστιν ἀγαθὸν ἄλλο εἰ μὴ ὅπλα καὶ ἀρετή Luc. Σωκράτης οὔτ' ἐπὶ θεωρίαν πώποτε ἐκ τῆς πόλεως ἐξῆλθεν, ὅτι μὴ (seulement exception) ἅπαξ εἰς Ἰσθμόν, οὔτε ἄλλοσε οὐδαμόσε, εἰ μή ποι στρατευόμενος Plat. — μάλιστα μὲν εὑρετὴς γίγνου τῶν βελτίστων· εἰ δὲ μή, μιμοῦ τὰ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὀρθῶς ἔχοντα Isocr. ἐὰν μέν τι ὑμῖν δοκῶ λέγειν ἀληθές, ξυνομολογήσατε· εἰ δὲ μή, παντὶ λόγῳ ἀντιτείνετε Plat.

1° conséquence . ou cons- affirm

antécédent la conséquence

de εἰ μὲν ὀργήν ἀ

εἰ δὲ μή. εἰ μέν τι σὺ

ἔχεις λέγειν · εἰ δὲ μή, (s. ent. λέγε δή)

ἡμεῖς πρὸς σε ἔχομεν (X

Xén. 7, 7, 15. ἔλεγον ὡς

... εἴτε τι ἄλλο βούλεται χρῆσθαι, (~~χρήσαιτ' ἄν~~),

εἴτ' ἐπ' Αἴγυπτον στρατεύειν

συγκαταστρέψαιντ' ἂν αὐτῷ.

Xen. 2, 1, 14

cum spe, si non bona, at aliqua tamen vivere. hoc si minus vobis, ei confiteri cogitur. Cic. de fato 10. — Si id assecutus sum, gaudeo; sin minus, hoc me tamen consoler, quod posthac nos vises. Cic. Fam. 7, 1. Si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non (plus vide), his utere mecum. Hor. ep. 1, 6, 67.

Sapienter haec reliquisti, si consilio, feliciter, si casu. Cic. ad Fam. 7, 28.

Si noles sanus curres hydropicus Hor. ep. 1, 2, 34.

Si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera point; si une joueuse, elle pourra s'enrichir; si une savante, elle pourra m'instruire etc. Labruyère. — on peut même retrancher la conjonction si. — sinon est une locution elliptique.

§ conséquence d'une supposition. εἰ μέν, ἐὰν μέν... εἰ δὲ μή. εἰ μὲν ἐγὼ ὑμᾶς διδάσκω οἵους δεῖ πρὸς ἀλλήλους εἶναι (διδαχθήσεσθε ou εὖ ἔχει)· εἰ δὲ μή, καὶ παρὰ τῶν προγεγενημένων μανθάνετε Xénoph. εἰ μέν τι σὺ ἔχεις πρὸς ἡμᾶς λέγειν (λέγε δή)· εἰ δὲ μή, ἡμεῖς πρὸς σὲ ἔχομεν (λέγειν) Xén. Anab. 7, 7, 4.

Verbe

Ellipse complète

Il y a ellipse ~~du~~ complète du verbe, quand il est supprimé dans une proposition qui n'est pas liée à une autre où il soit exprimé.

L'ellipse complète du verbe ~~s'emploie~~ se rencontre dans des locutions qui appartiennent pour la plupart au langage familier, au langage de la conversation qui demande et amène une certaine rapidité d'expression.

Les ~~constructions~~ locutions où il y a ellipse complète du verbe ne sont pas les mêmes en Français qu'en Grec et en Latin.

5

89

verbe

affirmation

1° être   juxtaposition

Le verbe n'exprimant l'affirmation que par la juxtaposition de l'idée d'attribut et de celle de sujet, on conçoit qu'on puisse exprimer le rapport d'affirmation sans verbe par la juxtaposition d'un attribut et d'un sujet.

Cette construction n'est ~~[illegible]~~ usitée en Grec en Latin et en Français que dans une proposition indépendante ~~que~~ et dans les cas où le verbe substantif, s'il était employé, ne le serait que sous la forme où il énonce ~~[illegible]~~ l'affirmation purement et simplement sans y ajouter aucune idée accessoire.

Grec. on n'emploie guère la juxtaposition que dans les cas où le rapport d'affirmation serait exprimé par la troisième personne du singulier ou du pluriel du présent de l'indicatif de εἶναι (ἐστί, εἰσί). Le sujet peut être un substantif, un adjectif employé substantivement, un infinitif, une proposition relative; l'attribut peut être un substantif, un adjectif, un adverbe, un génitif. – τῷ τεκόντι πᾶν φίλον λόγος. – οὐκ ἀνδρὸς ὅρκοι πίστις, ἀλλ' ὅρκων ἀνήρ Eschyle – σοφόν τοι κακὸν λαβὼν ὁ δεῖ φρονεῖν Eurip. – μακάριος ὅστις οὐσίαν καὶ νοῦν ἔχει Mén. – ἀνδρὸς τὰ προσπίπτοντα γενναίως φέρειν Mén. – φίλων καλῶς πράσσοντος, ἐκποδὼν φίλοι Eurip. Καὶ ταῦτα μὲν οὖν δὴ οὕτως

× dans les propositions indépendantes et

× l'attribut n'est jamais un participe à moins que l'on ne soit devenu dans l'usage un véritable adjectif comme πρόσηκον, πρέπον, ἐξόν, δέον, les seuls que l'on rencontre ainsi construits.

On n'emploie presque jamais ἐστί avec εἰκός, δῆλον, οἷόν τε, ἀνάγκη etc.

La juxtaposition ne se rencontre que par exception soit dans les propositions dépendantes, soit dans les cas où le rapport d'affirmation serait exprimé par εἰμί, εἶ, ou par l'imparfait. – οἶδα ὅτι χρήματα ἡδὺ κτῆμα Xén. τὰ εἰς τὴν πόλιν καὶ ὅσα εἰς ὑμᾶς ὡς λαμπρότατα ποιῶ Dém. εἰ δὲ συμφέρει

χωρὶς κολακείας ἐθελήσετε ἀ-
κούειν, ἕτοιμος λέγειν δεῖν. νὺξ ἐν
μέσῳ καὶ παρῆμεν τῇ ὑστεραίᾳ
εἰς τὴν ἐκκλησίαν Eschine

Verbe
affirmation
juxtaposition

Latin. on emploie la juxtaposition comme en Grec. on peut construire ainsi les participes passés.[x] (y en a-t-il des exemples pour le génitif ?) – omnia praeclara rara. Cic. ~~Lael~~ de amic. 21. – Sed haec vetera; illud vero recens, Caesarem meo consilio interfectum. Cic. Phil. 2, 11. – ~~ecquis~~ ecquis est, qui illud aut fieri noluerit aut factum improbarit ? omnes ergo in culpa. Cic. Phil. 2, 12. mare saevum, importuosum, ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus Sall. Jug. 17 nondum dedicata erat in capitolio Jovis aedes; Valerius Horatiusque consules sortiti, uter dedicaret; Horatio sorte evenit; Publicola ad Veientium bellum profectus. Liv. 2, 8.

[x] et certaines prépositions suivies de leur complément.

la juxtaposition ~~[illegible]~~ ne rencontre qu'exceptionnellement là où il y aurait l'imparfait (Cic. de fin. 5, 30) et dans les propositions dépendantes (Horace ep. 2, 2, 138 et Cic. off. 1, 43)

2° aller et venir ὦ φίλε Φαῖδρε
ποῖ δὴ καὶ πόθεν; Plat. — δεῦρο ὁ Δημοσθένης Dém.
οὐκ ἐς κόρακας; Aristoph. (s. ent. ἐξέλθοις) Aristoph.
ἐς κεφαλὴν σοι Aristoph. τὰ παραγγέλματα
ἔσω τοιάδε· ἄγε, εἰς τὰ ὅπλα... Arrien.
— ἐγὼ μὲν νῦν ἐς τὸ βαλανεῖον βούλομαι Aristoph.
Κλέαρχος παραγγέλλει εἰς τὰ ὅπλα Xén.

unde et quo Catius? Hor.

ad arma Cés. Liv.

3° ~~ἐπὶ~~ ποιεῖν, faire

~~ταῦτα μὲν οὖν δὴ οὕτως (s. ent.~~ (πέπρακται) ~~ἔστι)~~ — ὡς εὐτυχῶς, ὅτι οὐκ ἐλήφθη ἔνδοθεν Aristoph. — εὖ γε, νὴ τὴν Ἥραν, (ποιεῖς) ὅτι ἀρθοῖς τὸν πατέρα Plat. — τί ὁ ἀνδρεῖος (s. ent. ποιεῖ); οὐκ ἐπὶ τὸ κάλλιον ἔρχεται; Plat. Τί χρὴ τὸν μέτριον πολίτην (s. ent. ποιεῖν); τὰ ἑαυτοῦ πειρᾶσθαι σώζειν. Isée. — οὐδὲν ἄλλ' (s. ent. ποιοῦσιν) ἢ συμβουλεύουσιν ἡμῖν πάλαι περὶ ἀνδραποδισμοῦ κινδυνεύειν. Isocr. — ἄλλο τι (s. ent. γενήσεται) ἢ πεινήσουσι; Herodote — τί ἄλλο (s. ent. γίγνεται) ἢ ἱπποκένταυρος γίγνομαι; Luc. — ἄλλο τι ὁ ἀγαθὸς τῷ ἀγαθῷ μόνῳ φίλος; Plat.

Verbe

Ellipse complète

De evertendis diripiendisque urbibus
valde considerandum est, ne quid temere,
ne quid crudeliter. Cic. off. 1, 24. cave,
turpe quidquam Hor. 2, 22. – quanto
hic melius vulgus imperitorum, qui
non membra solum hominis deo tribuant,
sed usum etiam membrorum? Cic. N.
D. 1, 36. – clamor inde concursusque[x] mi-
rantium quid rei esset Liv. 1, 41. nusquam ab
eo mentio[x] de me nisi honorifica. Cic. Phil. 2, 15.

x s. ent. factus est

x s. ent. facta est.

nihil ad me, ad te etc. (s. ent. pertinet) –
quid mihi cum hac re? – quorsum haec!
(s. ent. pertinent) – ~~[illegible]~~

– depuis Tite Live on trouve : venter in
medio quietus nihil aliud quam
(= nihil aliud facit nisi) datis volupta-
tibus fruitur. Liv. 2, 32.

4° dire

περὶ μὲν τούτων κατὰ σχολὴν Dém.

ἀλλ' οὔπω περὶ τούτων (s. ent. λεκτέον) Dém.

ἀλλὰ μή πω ~~[illegible]~~ τοῦτο (s. ent. εἰργάσθω) Dém.

μή μοι μυρίους ξένους (s. ent. λέξητε) Dém. — Φίλιππος τοῖς συνέδροις χαίρειν (s. ent. λέγει) Dém.

ἑνὶ λόγῳ (s. ent. εἰπεῖν), περὶ ὧν μὴ οὐδέ τις οὐκ ἔστι ψευδὴς δόξα Plat.

Cum Crassus etc. huic. ego : nolo te mirari... praeclare quidem dicis, Laelius (s. ent. inquit); enim video etc. Cic. R. P. 3, 32. – quas tu mihi, inquit, intercessiones, quas religiones (s. ent. commemoras)? Cic. Phil. 2, 10. sed quid ego alios (s. ent. commemoro)? ad me ipsum jam revertar. Cic. de sen. 13 sed ad ista alias (s. ent. respondebo); nunc Lucilium audiamus Cic. N. D. 2, 1. sed de hoc alias (s. ent. dicam); nunc illud satis est Cic. Tusc. 3, § 73. sed haec hactenus (s. ent. dicta sint). in omni autem actione etc. Cic. off. 1, § 140. – ne multa : iterum iste ad illos aliquanto post venit... Cic. Verr. 4, § 85 – quid multa? (s. ent. dicam) – quid, quod (s. ent. dices de eo, quod)..? – quid (s. ent. dicas), si ...? (pour introduire un nouvel argument plus fort que les précédents).

Verbe

Ellipse complète

Français. 1° on supprime le verbe ~~[illegible]~~ aller venir dans quelques locutions exclamatives, comme en grec et en latin: ἐς κόρακας, ad arma. — au diable! — aux armes! — ici Médor!

2° on supprime très souvent le verbe avoir personnel ou impersonnel ~~[illegible]~~ avec les pronoms indéfinis qui servent à renforcer la négation ne, comme pas, point, plus, nul, jamais, × personne, rien. — les tourterelles se fuyaient plus d'amour, partant plus de joie. — point d'argent, pas de Suisses. — La princesse palatine change en un moment tout entière: nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Boss. or. fun. d'Anne de Gonzague. — Il (Corneille) avait l'âme fière et indépendante, nulle souplesse, nul manège. Fontenelle — en est-il un plus pauvre en la machine ronde? point de pain quelquefois, et jamais de repos. La F. Fables I, 16.

~~3° certains adverbes de modalité~~
~~c'est à dire qui modifient non l'attribut~~
~~mais le rapport de l'attribut au sujet~~

3° après de là on supprime très souvent le verbe venir : de là l'ère de Nabonassar établie chez Ptolémée et les anciens astronomes. Boss. I, 7. De là les guerres Puniques malgré les traités mal observés de part et d'autre. Boss. I, 8.

4° on supprime le verbe dans les ~~locutions~~ proverbes : année de gelée année de blé — bonne terre mauvais chemins etc.

105

Voire

p. 11 (7 bis)

E. Burnouf (1831-32)

Voix.

Le verbe actif exprime que le sujet produit sur un objet l'action indiquée par la racine verbale. II 112

Dans le verbe passif c'est le contraire. L'action est considérée comme soufferte par le sujet.

La voix moyenne est celle où l'idée de l'action est envisagée comme se reportant au sujet. II 125

confondant l'objet avec le sujet II 126-127 la langue grecque n'a pas exprimé l'objet; le sujet seul a subsisté, mais contenant l'objet en lui même et devient passif de l'action indiquée par le verbe; et le verbe a revêtu la voix qui le met en rapport avec un sujet passif. Le moyen est passif quant à la forme actif quant au sens.

notre langue considérant (comme le Grec) 130 le sujet plutot comme souffrant un état que comme faisant une action etc. (voir au participe)

la forme diffère à l'actif II 134
et au passif, se confond jusqu'à
un certain point au passif et
au moyen. d'où il résulte que
ce n'est pas seulement d'après la
forme que l'on peut déterminer
la valeur d'une voix; mais encore
d'après la signification du verbe
dans une proposition donnée.

Le verbe neutre est celui dans II, 137
lequel l'action l'état ou la
qualité affectent le sujet et
qui n'a le plus souvent besoin
d'aucun complément.

Pour qu'il soit actif, passif ou II 139
moyen il faut qu'il y ait
action. les verbes exprimant un
état ou une qualité ne peuvent
être ni actifs ni passifs ni moyens
si le verbe exprime une action
cette action doit être considérée
plutôt comme un état et
comme une qualité que comme une

action aboutissant à un objet.

... les verbes exprimant une 140

action ne sont neutres qu'autant

que l'action du verbe perd en

quelque sorte son énergie et son influence

sur un objet pour devenir un

état ou une qualité du sujet

Les voix dépendent du rapport 141

du sujet à l'objet. mais dans

les verbes neutres, l'objet manquant

il manque un des éléments qui

caractérisent la voix.

quand le neutre exprime une

action du sujet, il présente une 142

analogie frappante avec ~~le passif~~ l'actif;

quand il exprime un état, avec

le passif. currere. sedere.

E. Burnouf (1831-32)

verbes impersonnels

Port Royal dit avec raison II 149
que *pluit* est un mot dans
lequel on a renfermé le sujet
le verbe et l'attribut... à la
vue du phénomène naturel
qu'exprime le verbe *pluit* 149 fin
proclame en quelque sorte l'existence 150
de ce phénomène en le nommant
et en le faisant suivre de la forme
par laquelle il a coutume de
rapporter un attribut à un
sujet. l'attribut et la copule
ont une grande affinité et
s'unissent pour former les verbes
attributifs. Dans *pluit* l'attribut
c. a. d. l'existence du phénomène
de la pluie est réuni avec la
copule représentée par la désinence
it et le tout se trouve ratta-
ché au sujet *pluvia* qui perd
sa désinence de substantif. aussi

112

pourrait on appeler à la rigueur ces sortes de verbes des sujets conjugués.

Dans courbe certes l'action ou l'état qu'exprime le verbe ordinairement neutre est considéré dans sa nature même et dans son développement propre à part tout sujet auquel l'esprit l'attribue... courbe = cursus est ou peragitur.. mais pourquoi la forme passive : lorsque l'état neutre n'indique pas l'action elle même mais rappelle un sujet qui fait cette action, pour dire que l'action de courir se fait il faut bien réunir au mot exprimant l'idée de cette action, l'attribut avec la copule ou le verbe à forme passive. or la copule sous cette forme n'est autre chose que le verbe passif lui même.

Le Français traduit ~~pour~~ 1/2
pluit par il pleut sans
s'inquiéter de savoir si il signi-
fie qque chose. c'est simplement
une traduction analogique du Latin,
quand le Français veut rendre une
troisième personne quelconque du
Latin, il emploie le pronom il.

y a-t-il des verbes réellement neutres qui ne soient ni actifs ni passifs ? non si l'on envisage la forme, mais si l'on considère la signification du radical, beaucoup de verbes désignent un état : jaunir, rêver, aller, exister, rester. Ils ont pourtant la forme de la voix active, parce que par métaphore l'état est considéré comme une action accomplie par le sujet. C'est ainsi que les substantifs peuvent être masculins ou féminins quoiqu'ils désignent des objets qui n'ont pas de sexe. Il est d'ailleurs difficile de distinguer un état d'une action. ~~[illegible] n'est pas en réalité un verbe neutre.~~ ainsi rêver, jaunir pourront ~~sont~~ être considérés comme signifiant des actions, si l'état dépend de la volonté de celui qui s'y trouve.

117

118

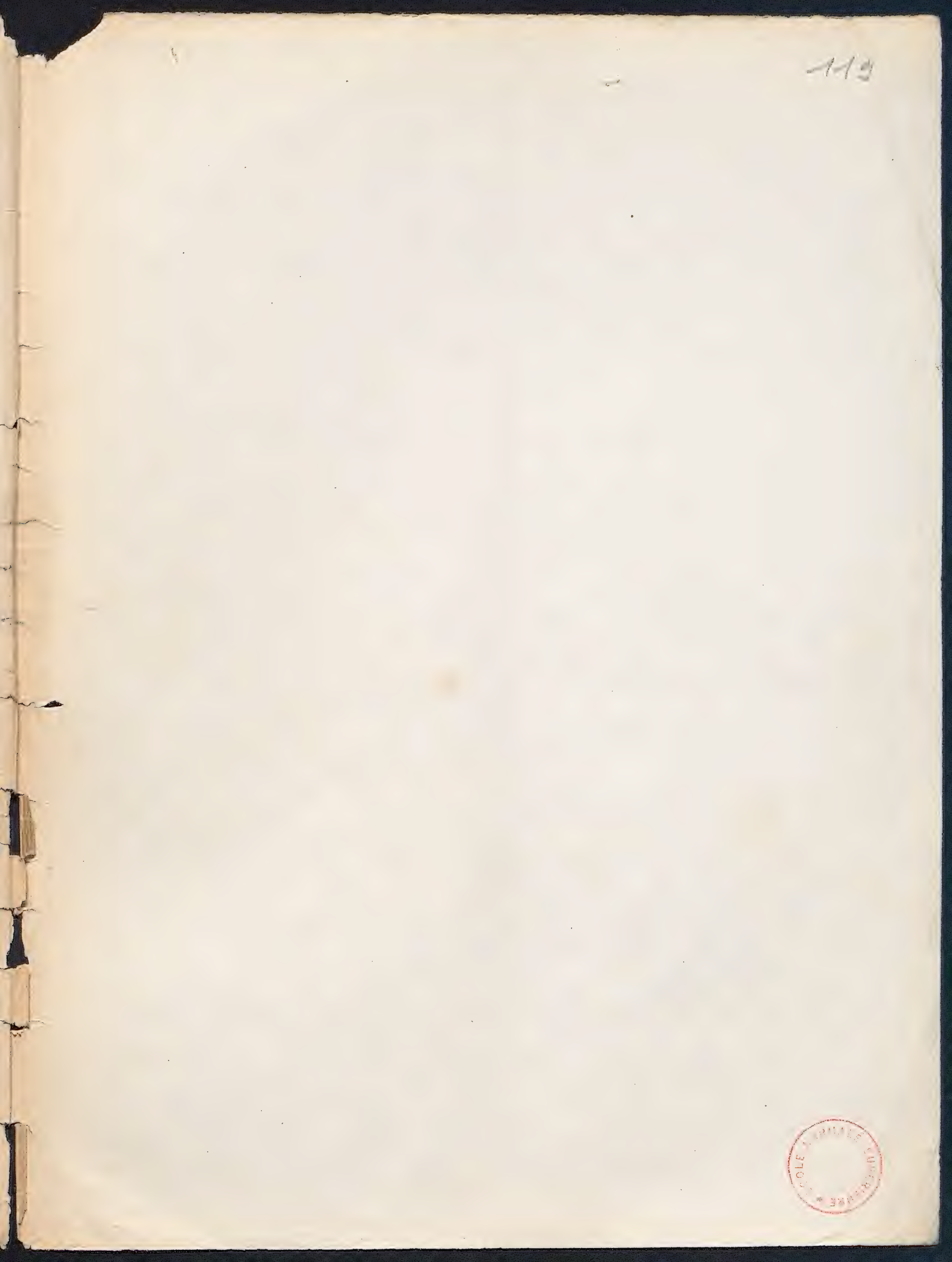
119

Les formes personnelles subissent trois espèces de modifications qu'on appelle personnes, nombres et modes.

On appelle personnes les modifications que subissent les formes personnelles suivant le rapport du sujet de l'action à l'acte de la parole. Il est désigné soit comme la personne qui parle, soit comme la personne ou personne à qui l'on parle, seconde personne, soit comme ce dont on parle, troisième personne.

On appelle nombres ~~personnes~~ les modifications que subissent les formes personnelles suivant qu'on a en vue la 1re la 2e ou la 3e personne seules ou unies à d'autres. — singulier, pluriel, duel.

On appelle <u>modes</u> les modifications que subissent les formes personnelles suivant le rapport de la chose énoncée aux vues de l'esprit et aux affections de l'âme de celui qui parle.

La chose énoncée est l'accomplissement de l'action dans les circonstances marquées par la voix et le temps.

122

avec une proposition principale (Hug Jahrb. 1860, 12. p. 879) au présent historique, la proposition dépendante qui est à l'indicatif reste à l'imparfait ou au plus que parfait, excepté les propositions relatives construites avec quam et le superlatif, les corrélatifs quantum, etc., quicunque et ses équivalents: castra communit atque haec, et si _erant_ exigua per se... tamen angustiis viarum quam maxime _poterat_ _contrahit_ Caes. b. G. 5, 49, 7. quod constituerant facere conantur b. G. 1, 5, 1. quos possunt consectantur atque occidunt. 1, 58, 6. quoscumque adit ex civitate ad suam sententiam perducit 7, 4, 3.

La proposition dépendante se trouve souvent au parfait qui alors ne désigne pas de rapport de temps avec la proposition principale: quod jussi sunt faciunt b. G. 3, 6, 1. ut imperatum est, facit 6, 30, 1.

II.e Fascicule.

Du Verbe (Voix)

On se servira avec avantage pour toute cette partie des notes autographiées.

126

Le verbe est une partie du discours qui signifie l'idée d'action. Il ne la signifie pas purement et simplement, mais il la signifie comme doublement déterminée, à savoir comme faite ou subie par un être ou faisant retour à l'être qui la fait et comme ~~s'accomplissant~~ accomplie dans un certain temps. Cette double détermination fait partie de la manière de signifier de tous les mots ~~qui appartiennent à cette~~ de cette espèce

Le verbe a pour fonction d'exprimer l'attribut avec le rapport qui l'unit au sujet. Le sujet d'une proposition est toujours conçu ~~comme un être~~, et cet être est aussi celui qui fait ou subit l'action signifiée par le verbe. On l'appelle le sujet du verbe.

Les mots qui appartiennent à la partie du discours appelée ~~à la classe des~~ verbe signifient l'idée dont ils sont le signe comme une action déterminée 1° en voix, c. à. d. comme faite ou subie par un être qui est appelé le sujet du verbe 2° en temps c. à. d. comme contemporain ~~accomplie~~ antérieure ou postérieure relativement ~~dans~~ à un certain temps

au point de vue de la forme
on distingue dans le verbe
les formes personnelles où la
désinence ~~exprime~~ [x] indique la
personne et le nombre et
les formes non personnelles
que le verbe prend ~~quand~~
et fait fonction de substantif
et d'adjectif et ~~qui~~ ~~sont~~
~~alors du nom~~ où les désinences
sont ~~et~~ alors du nom. les formes
personnelles subissent quatre ~~sont au nombre~~
~~de~~ espèces de modifications
qu'on appelle modes : indicatif,
subj. optatif, impératif.
les formes non pers. sont
au nombre de deux infinitif et
participe

x est propre au verbe

Les verbes signifient une action ~~ou un état~~, (~~éveiller~~ éveiller, suspendre, frapper, bâtir) une manière d'être (honorer), ou un état (sedere, jacere, albere, ~~βασιλεύειν~~ νοσεῖν · souffrir, καθεύδειν dormir; (voir à la page 8 une remarque sur la forme des verbes qui signifient un état)

Les verbes qui signifient une action signifient une action qui est sans durée, ~~frapper~~, éveiller, suspendre ou qui peut durer soit sans terme défini, honorer, aimer, etc. soit avec un terme marqué, bâtir, peindre etc.

Le même verbe comme βασιλεύειν peut signifier tantôt une action régner, tantôt un état être roi.

Théorie du verbe

Le verbe signifie une ~~signification~~ manière de signifier action déterminée en voix et en temps.

~~Toute forme du~~ Tout verbe signifie une idée d'action.
~~[illegible]~~

Les verbes appelés neutres ou plutot intransitifs signifient il est vrai une manière d'être, un état, non une action (vapulare, abundare, carere etc.). mais si l'on considère non leur signification mais leur forme, on voit qu'ils sont tous à la voix active ou en grec à la voix moyenne. or la voix signifie toujours l'idée d'action. Donc primitivement la manière d'être, l'état (~~dans~~ pour un certain nombre de verbes) a été considéré comme une action faite par le sujet. c'est une sorte de métaphore. cette métaphore ~~s'ef~~ s'est effacée, et on a ~~donné~~ attribué à tous les verbes neutres la voix active ou moyenne, comme on attribue le masculin ou le féminin à des noms de chose sans penser à la signification primitive de ces deux genres.

(Terminologie) voix

Diog. Laert. VII, 63 καὶ τὰ μὲν ἐστι τῶν κατηγορημάτων ὀρθά, ἃ δ' ὕπτια (cf. Schol. Dion. 886, 24 métaphore tirée de la lutte), ἃ δ' οὐδέτερα. ὀρθὰ μὲν οὖν ἐστι τὰ συντασσόμενα μιᾷ τῶν πλαγίων πτώσεων ... οἷον ἀκούει, ὁρᾷ, διαλέγεται· ὕπτια δ' ἐστὶ τὰ συντασσόμενα τῷ παθητικῷ μορίῳ (prob.ᵐ ὑπό), οἷον ἀκούομαι, ὁρῶμαι· οὐδέτερα δ' ἐστὶ τὰ μηδετέρως ἔχοντα οἷον φρονεῖν, περιπατεῖν (cf. Simplicius in Arist. cat. f. 84 b.)

ἐκ τῆς τῶν παλαιόντων μεταφορᾶς

* 78b17

D. Thr. p. 638, 8 διαθέσεις δέ εἰσι τρεῖς, ἐνέργεια, πάθος, μεσότης· ἐνέργεια μὲν οἷον τύπτω, πάθος δὲ οἷον τύπτομαι, μεσότης δὲ ἡ ποτὲ μὲν ἐνέργειαν ποτὲ δὲ πάθος παριστᾶσα οἷον πέποιθα, διέφθορα, ἐποιησάμην ἐγραψάμην. — schol. 885, 22 μέση δέ ἐστιν ἧς ὁ τύπος καὶ ἐπ' ἐνέργειαν καὶ πάθος προσάγεται, οἷον πέπηγα, ἐγραψάμην. — ibid. 21 οὐδετέρα δέ ὡς τὰ τοιαῦτα ζῶ, πλουτῶ, πυρέσσω μέση... ἐμπεριεκτικὴ δέ ἐστιν ἡ

διάθεσις ἐνεργητική, παθητική, μέση (Theodosius I 1013, 35, 1014, 1)

ἀμφοτέρων τῶν διαθέσεων ἐπιδεικτική, ὡς ἔχει τὸ βιάζομαι ὑπὸ σοῦ καὶ τὸ παρεσόμαι διά σέ.

διάθεσις διαβιβαστική (Apoll. de constr. p. 298, 16). ἐδιαβίβασεν (286, 6. 28), 20. 22) διαβιβασμός (de pron. 144, 16).

Prisc. 8, 7 significatio vel genus × quod Graeci affectum vocant verbi in actu est proprie .. vel in passione .. et in o quidem terminantia duas species habent activam et neutralem. et activa quidem semper actum significat et facit ex se passivam .. × in verbis etiam sunt quaedam voce activa, quae ex se passiva non faciunt, quae generali nomine neutralia vocamus. (cf. 8, 7 × in o desinentia .. neutra) … 8 in or vero terminantia tres species habent: passivam quae ex activis nascitur et semper passionem significat .. communem quae

× d'après les genres du nom cf. Diom. I, 4. schol. D. 886, 11 etc.

× passivam .. formam (14) populus plebs vox singularia sunt, significatione pluralia (Prisc. 8, 11)

× vel absoluta (10)

quae una terminatione tam actionem quam passionem significat[x] deponentem, quae cum habeat similem habeat positionem in or desinendi, tamen deponens vocatur, quasi simplex et absoluta quod per se ponitur, vel quae deponit alteram significationem et unam per se tenet, quomodo positivus gradus dicitur, qui absolutus per se ponitur non egens alterius coniunctione.

x (criminor te vel a te)

Prisc. 17, 23-24 transitio personarum transitivas, intransitivas personas. — 23 docendi.. transitio (du verbe docere) — intransitio (17, 109). nominativus αὐτὸς — per unam personam intransitive possunt proferri ut ego Priscianus ambulo (18, 2)

11, 8 verbum intransitivum id est ἀμετάβατον hoc est in sua manens persona. nam μεταβατικὰ dicuntur, id est transitiva quae ab alia ad aliam transeunt personam, in quibus solent x

x obliqui casus adiungi verbis ut miseror tui, misereor tui, imperator militibus.

140

Michel de Marbais : genus est quidam modus sig^di datus verbo ad designandum rem vel actum verbi sub modo essendi, secundum quod remanet in suo agente, vel secundum quod transit in alterum, vel secundum quod recipitur in altero a suo agente.

Sanctius III, 2-3 tout verbe ~~actif~~ signifie action ou passion. ~~passif~~. tout verbe actif gouverne un accusatif exprimé ou sous-entendu

(~~Port royal~~ réfuté par Port royal ~~[illegible]~~ p. 190 ch. 18 in fine)

Port Royal ch. 18 ~~[illegible]~~ il n'y a rien qu'un verbe ne puisse avoir pour son attribut x — les verbes ~~actifs~~ objectifs ou passifs ou neutres... que qques grammairiens appellent verba intransitiva verbes qui ne passent au dehors.

x il a plu aux hommes de joindre l'affirmation avec cet attribut

ne se sert pas du mot voix

Beauzée p. 264. verbes actifs ceux ... dont l'attribut est une action transitive, pour me servir de l'expression des modernes.

voir dans Wellerii grammatica graeca nova (1635) (d'après Schmidt. p. 374)

Voix

On appelle voix (διαθέσεις, genera verbi × ou significationes) les formes que prend le verbe suivant que le sujet ~~est~~ (voix active) l'auteur ou l'objet immédiat (voix passive) ou à la fois l'auteur et l'objet direct ou indirect de l'action (voix moyenne)

× par analogie avec le masculin et le féminin (Diomède I, 4)

Le verbe signifie une action déterminée en voix et en temps

vox (voix) est une dénomination toute moderne, postérieure au moyen âge, qui signifiait chez les grammairiens latins forme d'un mot par opposition à la signification : populus, plebs voce singularia sunt, significatione pluralia (Prisc. VIII, 3, 11). sunt quaedam voce activa quae se passiva non faciunt (id. ibid.).

ἐνέργεια πάθος μεσότης.

Les grammairiens latins comptaient d'ailleurs cinq genera de verbes : activa, passiva, neutra, communia, deponentia.

~~Il n'est pas~~ Tous les verbes ~~qui aient~~ n'ont pas à la fois ~~fois~~ les trois voix, soit par nécessité, soit à cause de l'usage. Les verbes intransitifs ne sont pas employés au passif ni au moyen.

La voix moyenne est voisine ~~pour~~ le sens soit de la voix active ~~intransitive~~ soit ~~la voix~~ passive ~~moyenne. reposer, il repose, rester~~ — ~~il ne se parlera plus~~ les historiens ~~ne le diront~~ plus. — aussi il y a souvent

146

échange entre les voix. Le ~~actif est~~ et le passif sont employés avec la signification du moyen, le ~~passif~~ moyen avec celle du passif. – Si l'on sous-entend que le sujet qui est l'auteur de l'action est en même temps l'objet, le actif a la valeur d'un moyen : ~~reposer, se reposer.~~ ~~troubler~~ vertere, changer – quand le sujet ~~de l'action~~ du verbe en est l'objet direct et immédiat, ~~le passif peut avoir le sens~~ de l'action et que l'on peut sous-entendre qu'il en est l'auteur, le passif peut avoir la valeur d'un moyen : vertitur, moveri induitur galeam. – quand le moyen exprime que l'auteur d'une action en est l'objet direct et immédiat, on sent très bien le sens du passif : les histoires ne se lisent plus. je me baigne λούομαι

Les verbes actifs sont transitifs ou intransitifs.

μεταβατικά ~~[illegible]~~ transitiva verba
διαβιβαστικός (Prisc. II 11,8)

On appelle verbes transitifs les verbes signifiant une action qui s'exerce directement et immédiatement sur son objet — ce rapport de l'objet à l'action est signifié en Grec et en Latin par l'accusatif, en Français par la juxtaposition du verbe et du nom qui signifie l'objet de l'action.

ἀδιαβίβαστος ἀμετάβατα (Prisc. II,8) intransitiva

On appelle verbes intransitifs les verbes signifiant une action qui n'a pas d'objet direct et immédiat.*

Les verbes intransitifs sont parfois appelés verbes neutres, c.a.d. qui ne sont ni actifs ni passifs. — la dénomination est inexacte, parce que ces verbes sont toujours employés avec la forme d'une voix déterminée. — Les grammairiens Latins définissaient la voix active autrement: activa sunt quae o littera terminantur et faciunt ex se passiva, ut lego, legor. passiva sunt quae r littera terminantur et ea amissa redeunt in activa, neutra sunt quae o littera terminantur et accepta r latina

* est la forme qui prend le verbe pour marquer que le sujet est l'auteur de l'action

un verbe est ~~construit~~ employé transitivement quand il est construit avec un terme qui exprime l'objet direct et immédiat de l'action complément direct intransitivement quand il n'a pas de complément direct

~~[illegible]~~

βλάπτειν τινά, nocere alicui, nuire à quelqu'un

Voix active.

(La voix active (διάθεσις ἐνεργητική, verba activa) est la forme que prend le verbe pour marquer que le sujet est l'auteur de l'action.)

nom usuel est ὀρθόν (Donat IV, 12, 5). ×

Les mots transitif, intransitif sont employés autrement par les grammairiens anciens, — διάθεσις διαβιβαστική (action qui s'exerce sur une autre personne) (Apoll. de synt. p. 298, 16) — ἀδιαβίβαστον (286, 6. 287, 20. 22). — διαβιβασμός (des personnes) (de pron. 144 b). — constructio transitiva. video te vel illum (Prisc. XVII 108.

les Stoïciens

× Diog. Laert. VII, 64 καὶ τὰ μέν ἐστι τῶν κατηγορημάτων ὀρθά, ἃ δ' ὕπτια (cf. Schol. Dion. 886), ἃ δ' οὐδέτερα. ὀρθὰ μὲν οὖν ἐστι τὰ συντασσόμενα μιᾷ τῶν πλαγίων πτώσεων .. οἷον ἀκούει, ὁρᾷ, διαλέγεται· ὕπτια δ' ἐστὶ τὰ συντασσόμενα τῷ παθητικῷ μορίῳ (probablement ὑπό), οἷον ἀκούομαι ὁρῶμαι· οὐδέτερα δ' ἐστὶ τὰ μηδετέρως ἔχοντα οἷον φρονεῖν περιπατεῖν… (cf. Simplicius in Aristotelis categ. f. 84 d).

Emploi des voix

Voix active

~~1° La plupart des verbes actifs sont transitifs ou intransitifs plutôt par l'emploi que la langue en fait que par leur signification propre.~~

Verbes transitifs empl. intransit.t et récipr.! [au Recto]

1°. Il arrive très souvent que des verbes transitifs sont employés intransitivement. L'action signifiée par le verbe est considérée indépendamment des objets sur lesquels elle peut s'exercer directement et immédiatement. οὕτως ἔχειν

Grec ἔχειν posséder, δοῦναι donner, δύνασθαι pouvoir, τολμᾶν être hardi, oser, προστιθέναι ajouter etc. ὁ λόγος κατέχει le bruit est accrédité, ὁ λόγος αἱρεῖ le raisonnement contraint (à admettre), prouve.

Latin amare, potare, favere ~~[au Verso]~~

Français il boit de l'eau, il boit — Il l'écoute, il écoute

150

~~[au Recto]~~
[laisser en blanc]

~~Français. – voir les verbes cités plus haut. – beaucoup de verbes ont un sens différent suivant qu'ils sont employés intransitivement ou transitivement : passer, passer quelque chose.~~

La réciproque n'a pas lieu en général. ~~[au verso]~~
quand les verbes intransitifs sont employés transitivement, le complément direct qualifie l'action signifiée par le verbe ; le complément n'est pas l'objet de l'action. – cependant en Français beaucoup de verbes ~~nature~~ ~~qui signifient~~ intransitifs se construisent avec un mot signifiant l'objet direct et immédiat de l'action : cesser le travail, descendre un tableau, monter un livre, déguerpir quelqu'un, sortir quelqu'un d'embarras, sonner les cloches etc. cette construction signifie que le sujet fait faire à l'objet l'action signifiée par le verbe. – ~~deux exemples~~ exceptionnelle en Grec Herod. I, 80 ἀ~~ναβιβάσας ἄνδρας ἐπὶ καμήλους~~ – Pindare Pyth. 8, 111 ἄλλον δ' ὑπὸ χειρῶν μέτρῳ καταβαίνει. – ~~[illegible] [illegible]~~ ?

× voir plus bas

Ἄγω ἀνέβησε

sous la mesure des mains = à terre

à ajouter à la page 11.

3° Des verbes intransitifs Mc 224-225 deviennent transitifs en composition avec une préposition circumeo, percurro, praetereo, circumsono, ineo, adeo,

2° des verbes transitifs devenus intransitifs × quand ils sont composés avec une préposition.

[au recto] × et des verbes intransitifs devenus transitifs réciproquement

Grec. ἔχειν, ἀντέχειν — φέρειν, συμφέρειν — βάλλειν, μεταβάλλειν — διδόναι, ἐπιδιδόναι — μιγνύναι, συμμιγνύναι — λείπειν, διαλείπειν.

beaucoup de verbes qui signifient marcher devenus transitifs en composition βαίνειν, διαβαίνειν, ἐμβαίνειν κ.τ.λ. — ἔρχεσθαι, διέρχεσθαι, μετέρχεσθαι κ.τ.λ. — πλεῖν, διαπλεῖν, παραπλεῖν κ.τ.λ. — de plus ὑποστῆναι.

Latin .

[au verso]

devenus transitifs en particulier les verbes intransitifs des verbes de mouvement composés 1° avec circum, per, praeter, trans, super, subter : circumeo, percurro, praetervehor, transilio, subterlabor. 2° praecedo, praegredior, praefluo, praevenio — obeo, obambulo, obequito, oberro. (ob signifiant à travers, partout) — subeo — circumfremo et autres verbes

× Mdv. 224 – 225

× à ajouter la page 11 bis *

154

signifiant le son : 3° des verbes composés avec ad, con, in et qui changent de sens : adeo, adorior, aggredior, convenio, coeo, ineo 4° excedo, egredior signifiant franchir 5° antevenio, antegredior. 6° les verbes composés avec cum qui signifient réunir en un lieu : circumstare.

Français ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

Dire, contredire ; courir, parcourir ; venir, prévenir ;

Emploi des voix

voix active

3° beaucoup de verbes intransitifs ~~[...]~~ [au recto]

peuvent se construire avec un complément direct qui qualifie l'action signifiée par le verbe. ~~s'il a la même racine que le~~ verbe ~~ce complément est presque~~ ~~toujours un substantif accompagné d'un adjectif ou d'un déterminatif quelconque ou un adjectif neutre.~~ — voir accusatif

δεινὸν βλέπειν, faire grand ~~parler court~~ couper net

olere vinum

vivere vitam quae M
vla vita nomdranda
M. 223, vm. h

4° il arrive qu'on attribue l'action au sujet qui en a la responsabilité, et que l'on considère ~~les intermédiaires~~ ceux qui ont concouru à l'exécution comme de purs instruments. le verbe actif prend alors le sens ~~sens~~ de faire faire.

V. la page 13 bis.

Grec. ~~[...]~~ προπέμψας ἑρμηνέα εἶπεν ὅτι βούλοιτο διαλεχθῆναι τοῖς ἄρχουσι Xénoph. Κῦρος τὸν παράδεισον ἐξέκοψεν. Xénoph.

πέμπων αὐτῷ ἄγγελον ἔλεγε θαρρεῖν (Xen 1, 3, 8. 1, 9, 25. 4, 4, ~~[...]~~ 7, 1, 31

~~[au verso]~~

Latin. Quae illa ~~quae~~ ex patellis et turibulis quae evellerat ita scite in poculis aureis illigabat, ita apte in scaphiis aureis concludebat ut ea ad illam rem nata diceres. Verr. 4, 24.

quos tu ad me ~~salutatum~~ miseras exclusi eos Cat. 1, 4, 10 quoniam [illegible] duos [illegible] in [illegible] ad Q. Fr. 1, 2, 2.

~~[au recto]~~ V. page 13 ter

Français (On dit de même en français: brûler une ville, fermer sa porte etc —

156

Échange des voix

(14. Nobr. 8)

échange avec le passif [au Recto]

Grec. beaucoup de verbes intransitifs qui signifient subir une action et de verbes transitifs qui ont le même sens unis à un complément se construisent avec ὑπό et le génitif, comme s'ils étaient à la voix passive: ἐξέπεσον ὑπό τῶν τυράννων — ἔφυγεν ὑπό τοῦ δήμου — κακῶς ἀκούειν ὑπό τινος — αἰτίαν ἔχειν ὑπό τινος.

échange avec le moyen. certains verbes transitifs s'emploient avec la signification du moyen

Grec μεταβάλλω, στρέφω, ὑποστρέφω.

Latin. duco, inclino, insinuo, muto, remitto, verto. [au verso] (à ajouter la page 15.)

Français changer, tourner, courber, coucher, lever etc. [au Recto]

4° on attribue l'action au sujet qui n'a la responsabilité

exclusi eos Cat. 1, 4.

quoniam Smyrnae duos Mysos insuisses in culeum ad Q. Fratr. 1, 2, 2 Cum illa quae evellerat ex patellis et turibulis ita scite in poculis aureis illigabat ita apte in scaphiis aureis includebat, ut ea ad illam rem nata esse diceres Verr. 2, 4

à ajouter à la page 83 ter

107

2° des verbes intransitifs qui signifient une affection de l'âme se construisent avec un complément direct exprimant l'objet de cette affection

M. 223 Cc

miror queror, gemo, lacrimo, lamentor fleo

d'autres se construisent avec un ~~complément direct expri~~ accusatif qualifiant l'action: olere vinum vivere vitam quae narrata est nominanda

M. 223 rem. 2-4

1° transitifs devenus intransitifs 15.

(actif ν fléchi Riemann 155 F!)

declinare, inclinare, praeci- insinuare
pitare, mutare, variare

~~laxare~~
movere, immittere, laxare,

traicere, transmittere, vertere, anteire, convertere
habere

les verbes en are dérivés de noms primitivement intransitifs (Dr. 120)
accelerare

appetere, incipere, obtinere, tenere, sustinere

reliqua quassante lagumen
virga quassante capite Plaute Asin. 2, 4, 23
amare, potare, facere,

agere

voix passive

(διάθεσις παθητική, verba passiva)

La voix passive est la forme que prend le verbe pour marquer que le sujet du verbe est l'objet direct et immédiat de l'action.

Il n'y a pas de voix passive en français. Le participe qu'on appelle passé est la seule forme passive que les langues néo-latines aient conservé. Il se construit avec le verbe substantif exactement comme les ~~autres~~ adjectifs; la théorie de la voix passive en français rentre dans celle du participe.

* Le passif accompagné d'un complément est l'équivalent du verbe transitif: omnes eum amant — ab omnibus amatur; ~~le complément direct du verbe~~ transitif ~~devient le sujet du verbe passif~~. le tour par l'actif appelle davantage l'attention sur l'action elle même, le tour par le passif, sur les effets de l'action.

* Mettre ce qui est dans les notes: La voix passive marque que le sujet est &c.

Il y a donc une corrélation ~~étroite~~ [illegible] entre l'emploi du verbe actif comme transitif et la voix passive.

Il résulte de là

Emploi des voix

Voix passive

(autre rédaction de la page 16) [au Recto]

Il n'y a pas lieu de s'occuper de la voix passive en français; on exprime le passif par le participe passé accompagné du verbe *être* qui conserve son sens attributif.ˣ En réalité il n'y a de forme passive que le participe passé. La théorie de la voix passive en français ~~[illegible]~~ rentre tout à fait dans celle du participe.

L'emploi de la voix passive n'est donc à étudier qu'en grec et en latin.

[laisser en blanc]

ˣ et ne perd pas sa signification comme l'auxiliaire *avoir*.

La voix passive signifie que le sujet du verbe est l'objet et l'objet direct et immédiat de l'action. Par conséquent si le complément direct d'un verbe transitif signifie l'objet direct et immédiat de l'action, ce complément deviendra le sujet du verbe à la voix passive.

Il résulte de là

1° que les verbes intransitifs ne doivent ~~n'ont~~ pas avoir de passif, puisque l'action signifiée ne s'exerce pas directement et immédiatement sur un objet.

Kuehner (2, 107 et suiv.) Les Grecs n'ont pas de véritable passif. Leur passif est un réfléchi ainsi des verbes intransitifs et réfléchis ~~forment~~ ont ~~leur~~ un aoriste ~~avec le passif~~ de forme passive ἐξεπλάγην, ἐσώθην, ἠμφιέσθην ἐσθῆτα, — φθονοῦμαι ὑπό τινος, πιστεύομαι, ἀπιστοῦμαι ich empfange Neid, Glauben, keinen Glauben von Einem, ἄλλο τι ἐπιταχθῆναι

cependant

en Grec le complément em-
ployé au génitif ou au datif avec
un verbe actif devient très souvent
le sujet du verbe à la voix passive, particulièrement si c'est un nom de personne.
ἄρχεσθαι, καταφρονεῖσθαι, ἀπα-
[illegible]σθαι, ἐπιβουλεύεσθαι, πιστεύ-
εσθαι, ἀπιστεῖσθαι, φθονεῖσθαι,
ἐπιτάσσεσθαι κ.τ.λ.

* V. page 18 bis

en Latin la construction du
Grec est rare et exceptionnelle
(invideor Hor.)+; mais l'usage autorise
une autre construction qui est inconnue
en Grec. ~~les~~ quelques verbes intransitifs peuvent
être employés à la voix passive imper-
sonnellement, ~~avec l'idée~~ c'est à dire que l'action
est considérée en elle même et indépendamment
~~rapportée à un sujet indéterminé~~
d'un sujet déterminé; le verbe a pour ainsi dire comme sujet l'action signifiée par le radical, et la voix passive signifie que cette action se fait.
~~que nous ne prononcerions en français~~
~~par on~~: curritur, ventum est, mihi
paritur, invidetur, maledicitur, ob-
trectatur. L'action signifiée par
le verbe est considérée indépendamment
de son sujet, comme dans les verbes transi-
tifs employés intransitivement elle
est considérée indépendamment de
son objet.

+ triumphatae gentes (Virg.)

intransitifs employés au passif. (Neue II, 259)

Poètes et prosateurs post-classiques creditus, imperor, invideor, regnatur, (triquens) triumphatus

fati nunquam concessa moveri Camarina

concessus. Virg. E. 3, 700, permissus (inscription), ~~Ano~~ permissus ut regnaret Curt. 8, 19, 6,

Ammien Marcellin

Ov. M. 12, 188

tertia vivitur aetas, vigilata

Ov. Fast. 4, 167

nox, nox dormienda Catu 5, 6, vigilatum carmen Ov. a. a. 2, 285

Caecina ap. Cic. Fam. 6, 7, 2

permanesset (de permadere aliquem, quis te persuasit ~~Caecinus~~)

medendis corporibus Liv. 8, 36,

natari (quot piscibus unda natatur),

× se

navigari (Quint. 9, 3, 17 gens inimica mihi Tyrrhenum navigat ~~est~~ aequor) certari, disputari, ditari (Comedia apud), itetur, regnata bella, attendes, fruendus, fungendus, potiendus.

exemple d'ex Graecis translata

1° que les verbes ~~au~~ passifs ne devraient pas ~~pouvoir~~ avoir de compléments directs signifiant l'objet direct et immédiat de l'action.

~~cependant on conçoit que l'action d'un verbe actif qui se s'exerce directement sur deux objets ; alors l'un peut devenir sujet, l'autre reste complément du verbe au passif.~~

~~ainsi en Grec les verbes actifs qui ~~ont de~~ se construisent avec deux accusatifs se construisent ~~au~~ passif avec l'accusatif du nom de chose δεδάσκεσθαι ἐπιστήμην, περισυλᾶσθαι τὴν οὐσίαν, ἐτύγχανε πεπραγμένος τοὺς φόρους~~

~~en Latin on ne trouve guère ainsi employé en prose que doceri (encore discere est-il plus usité) militiae artis doctus fuerat (Livius), et interrogatus sententiam.~~ # (voir infra)

2° ~~[illegible]~~

2° que le complément direct qui qualifie l'action signifiée par le verbe actif ne devrait pas être le sujet du verbe à la voix passive ; car ce complément ~~ne~~ [illegible] signifie pas l'objet sur lequel l'action s'exerce.

cependant

en Grec le complément qualificatif devient très souvent sujet du verbe au passif ἡ κατὰ τοῖς πολέ-

μένος εὐτυχηται — τὰ χειρίσματα κινδυνεύεται τῷ δανείσαντι — τὰ σεσωφρονισμένα les actes des agens, τὰ ἠσεβημένα les attentats impies, τὰ πεπονημένα les efforts, τὰ πε- πρεσβευμένα la conduite dans les négo- ciations, τὰ πεπολιτευμένα la poli- tique, παρακεκινδυνευμένον τι une expression hasardée.

En Latin cette construction semble rare. on trouve haec pugna pugnata (Corn. Nep. Hann. 5) tertia jam vivitur aetas (Ov. met. XII, 188). non vigilata (Ov.) ~~[illegible] (Plin.)~~ ~~non vigilata~~

Les verbes exprimant une affection de l'âme et qui se construisent avec le neutre d'un pronom comme lugeo, doleo, horreo, gemo, fleo, ploro ne s'emploient pas en général au passif avec ce pronom pour sujet. ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~construction du passif avec~~ des compléments ~~qui ne signifient~~ pas l'objet direct et immédiat de l'action.

1° ~~Le passif est susceptible~~ d'un ~~complément~~ ~~[illegible]~~ qualificatif de l'action, ~~et d'un complément signifiant non quel rapport le sujet ... de l'action~~

3° que les verbes passifs ne doivent pas avoir de compliment signifiant l'objet direct et immédiat de l'action.

Mais ils peuvent avoir un compliment direct qualificatif de l'action. — Grec. cette construction est habituelle. μίαν μάχην ἡττήθησαν — πᾶσαν θεραπείαν θεραπεύεσθαι. — πολλὰ ἐλαττοῦμαι Αἰσχίνου. — Latin. Les verbes qui signifient avertir, exhorter etc. et quelques autres qui se construisent au passif avec un sujet au nominatif peuvent se construire avec l'accusatif de qualification: non audimus ea quae ab natura monemur (Cic. de amic. 24). Mdv. 229, 2

Quoique les verbes passifs ne se construisent pas en général avec le compliment direct qui signifie l'objet immédiat de l'action,

1° les verbes qui se construisent à l'actif avec un double objet direct, l'accusatif de la personne et celui de la chose peuvent se construire au

passif avec l'accusatif de la chose. Il semble que ~~celle~~ des deux actions dont l'idée est contenue dans le verbe celle qui s'exerce sur la personne ~~~~ prenne la signification passive, tandis que celle qui s'exerce sur la chose garde la signification active.

Grec. Tous ces verbes sont susceptibles d'être ainsi construits au passif. διδάσκεσθαι ~~~~ ἐπιστήμην. — περισυλᾶσθαι τὴν οὐσίαν. — ἐτύγχανε πεπεραμένος τοὺς φόρους.

Latin. On ne trouve guère en usage ainsi construit que doceri (militiae artes doctus fuerat. Liv. encore discere est-il plus usité), et interrogatus sententiam (invité à dire son avis). celari avec le neutre d'un pronom. hoc nos celatos non oportuit. (Cic. Att. 4, 4, 23).

2°. 22 bis. (notes 7) 175

2° Les verbes passifs ne doivent pas avoir de compléments directs ~~puisque l'objet direct immédiat de l'action est le sujet du verbe~~

~~on rencontre pourtant l'accusatif construit même avec des participes.~~

doctus iter melius, docenti notus domicos, interrogatus sententiam

pictor chlamydem circumdata limbo (A 4, 137),

Juno nondum antiquum intractabolorum A 1, 608

puer — bevo responsi locatus

tabulam que lacerto Hor. sat 1, 6, 74

perque pedes trajectus lora tumentes (A 2, 273)

hoc te moneo

M. 229, 2

non audimus ea que ab natura monemur (Cic. de am. 24)

surtout au participe

M. 237 b

que sibi arcum dederat

~~τὴν χεῖρα πεπηρωμένος~~

~~perque pedes trajectus lora tumentes A 2, 273~~

τὴν χεῖρα πεπηρωμένος

2° en Grec, un complément au datif pouvant devenir sujet du verbe passif et désignant ordinairement une personne, l'accusatif de la chose se construit avec le passif et signifie à peu près le même rapport que l'accusatif de relation. οἱ δολιχοδρόμοι παχύνονται τὰ σκέλη. — ἄλλο τι μεῖζον εὐθὺς ἐπιταχθήσεσθε. — ἑώρων τὸν Φίλιππον ὑπὲρ ἀρχῆς τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκεκομμένον, τὴν κλεῖν κατεαγότα, τὴν χεῖρα, τὸ σκέλος πεπηρωμένον.

En Latin cette construction se rencontre qu'en poésie et en général avec des participes passés. Picto chlamydem circumdata limbo (Virg. En. 4, 137) pueri laevo suspensi loculos tabulamque lacerto (Hor. Sat. 1, 6, 74). Juno nondum antiquum saturata dolorem (Virg. En. 5, 608). perque pedes trajectus lora tumentes (Virg. En. 2, 273).

Madv. 237 b

Voir 22 bis

Voix passive

en Grec la construction avec le qualificatif ~~est ha-~~ ~~bituelle~~ μίαν πληγὴν ἐπλήγησαν — ἀλοὺς τὴν κεφαλήν — πολλὰ ἐλαττοῦμαι Αἰσχίνου. Elle ne se distingue pas toujours ~~nettement~~ ~~[illegible]~~ de la construction où l'accusatif signifie sous quel rapport le sujet est l'objet de l'action, et qui est fréquente en Grec. × οἱ δολιχοδρόμοι τὰ σκέλη παχύνονται (παχύνειν τὰ σκέλη) — ἄλλο τι μεῖζον οὐδὲν ἐπιταχθήσεσθε — ἑώρων τὸν Φίλιππον ὑπὲρ ἀρχῆς τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκεκομμένον, τὴν κλεῖν κατεαγότα, τὴν χεῖρα, τὸ σκέλος πεπηρωμένον.

en Latin ~~l'accusatif de relation~~ cette construction est employée chez les poètes ~~[illegible]~~ mais avec des participes passés picto chlamydem circumdata limbo (Virg. En. IV, 137) Suspensi loculos tabulamque lacerto (Hor. Sat. I, 6, 74) Juno nondum antiquum saturata dolorem (Virg. En. V, 608) ~~per pedes trajectus lora tumentes (Virg. En. II, 273)~~.

~~#~~ le sujet du verbe actif ~~[illegible]~~ est employé avec le passif

en Grec au génitif précédé de

~~[illegible]~~

πᾶσαν δὲ θεραπείαν θεραπεύεσθαι.

(voir plus haut 3°)

cette construction s'étend en Grec ~~même~~ aux verbes ~~qui se construisent avec un datif~~ ~~avec l'actif~~ ~~× avec les verbes qui à l'actif se construisent avec l'accusatif du même complément~~ qui se construisent avec le datif de l'un des compléments, car un complément au datif peut devenir en Grec sujet du verbe au passif

ὑπό ou au datif sans préposition. la première construction signifie que le complément est l'auteur de l'action; l'autre signifie plutôt une idée de moyen, d'instrument avec les noms de chose, de possession avec les noms de personne. βούλονται πάντες ὑπὸ τῶν παίδων θεραπεύεσθαι — τὸ κεκινῆσθαι ὑπὸ τῶν [illegible] τῆς πόλεως πάνυ ἄτοπον δοκεῖ εἶναι. — ἀνὴρ ἄβουλος ἡδοναῖς θηρεύεται — τἀληθὲς ἂν ἀνθρώποισιν εὑρίσκεται. — παρά et le génitif s'emploient particulièrement avec les verbes qui signifient donner et les verba declarandi δέδονται μέγισται δωρεαὶ παρ' ὑμῶν — τὸ ὁμολογηθὲν παρὰ βελτιόνων — ἀπό, πρός, ἐξ sont fort rares.

En Latin à l'ablatif précédé de ab ~~[illegible]~~ quand c'est une personne ou une chose personnifiée: non est consentaneum qui metu non frangatur, eum frangi cupiditate, nec qui invictum se a labore praestiterit, vinci a voluptate (Cic. off. 1,20) — et 99 fois en précédé ~~avec~~ quand ce sont des noms de choses: si decies siccatur ab aestu — sans préposition ~~avec~~ quand ce sont des noms de choses d'animaux ou de personnes considérées comme des choses: equo vehi. ~~Fortuna sagittariis funditoribusque minime turbat (Sall. Jug. 31)~~

~~[illegible]~~ p. 8. Madvig 254, 1

Voir 25 bis.

Le passif a beaucoup de rôles à la signification de la voix moyenne.

Grec. la signification de la voix moyenne se reconnaît dans les aoristes ἠθροίσθησαν, ξυστραφέντες, συστρεφθέντες, διελύθησαν ἕκαστοι ἐπ' οἴκου, πορευθείς, Ἀλκιβιάδης ἐπὶ πλοίου ἐπεραιώθη, κινηθῆναι, ᾐσχύνθην, θυμωθείς, πρὸς τοὺς πολίτας μετὰ πεφόβητος προσηνέχθην.

Latin. on trouve employés avec la signification moyenne commendari, congregari, cruciari, delectari, falli, moveri, mutari, propagari — et en poésie cingor, accingor, exuor, induor, inducor qui se construisent avec un complément signifiant l'objet direct de l'action. galeam induitur (Virg. En. II, 392) inutile ferrum cingitur (ibid. II, 511) magicas accingi artes (ibid. IV, 493) virgines longam indutae vestem (Liv. 27, 37) — cyclopa moveri

Voir à la page 27.

2 *bis* 183

complément du verbe au passif, ablatif des choses avec Madvig 254, 1 ab des personnes les animaux

de off. 1, 20, 68 non est consentaneum qui metu non frangatur eum frangi cupiditate nec qui invictum se a labore praestiterit vinci a voluptate

animus bene informatus a natura off. 1, 4; ita generati a natura off. 1, 29; introductum a verum natura aut a lege aliqua de or. 1, 50; commendatum ab ipso more majorum fam. 13, 10, 1 i giudici a natura datti legg 1, 12

quae a terra stirpibus continentur n. d. 2, 33 nervos a quibus artus continentur ibid. 55

avec les verbes qui signifient abandonner desertus ab officiis tuis Cic. fam. 5, 2, 10 a mente non deseror ad Att. 3, 15 a ceteris

184

lectationibus dessor ibid. 4, 10;
narrs ab æstu velictæ Caes.
b. g. 3, 13 a ventus despici
b. c. 3, 64

Bætique torquetur ab auro
Ov. m. 11, 130; traicitur ab ense
fast. 5, 709; a nulla tempora
comptus acu A. am. 1, 510 hi
iaculo pisces, illi capiuntur
ab hamis ibid. 763. Pont. 4, 7, 9,
3, 5, 45 Trist. 1, 2, 47.

Personnes considérées comme
instrument noctu excubitoribus
ac firmis praesidiis tenebantur
Caes. B. g. 7, 69

Plato delectatus est Dione Nep. 10, 2, 3

nunc dea linigera colitur
celeberrima turba Ov. m. 1, 747
assiduo ruptæ lectore columnae
Juv. 1, 13

avec comitatus: Vinarcio et
Antimione comitatum Tac. H. 1, 4, 8
Curt. 8, 14, 25; 10, 8, 3.

27. Notes 9. 185

passifs à sens réfléchi

affictari, angi, commoveri, conturnari, delectari, oblectari, entraver | ?

offendi, vexari

avari, converti, deverti, | sens réfléchi

verti.

circumferri, deferri, efferri

ferri, fundi, circumfundi, diffundi, offundi, perfundi

circumfunduntur ex ubicumque partibus hostes

coacervari, colligi, congloBari, congregari, conjungi,

continuari

adVolvi, volvi, erigi

evehi, devehi, provehi

praecipitari

conduisa aqua facile corrumpitur lavari

conteri, corrumpi, decolorari, diffundi, dirumpi,

discingi, dispergi, dissipari

dissolvi, extenuari

abdi, occultari

aperiri pandi (planities panditur Liv.)

chez les poètes
cingi, accingi, indui, exui

induci galeam, vestem (M. 237, a)

186

28. (Notes 10.) 187

Voix moyenne — La vraie rédaction est celle de la page 37.

La voix moyenne (~~διάθεσις μέση~~ μεσότης) διάθεσις μέση

est la forme que prend le verbe pour marquer que le sujet ~~est~~ est à la fois l'auteur et l'objet direct ou indirect de l'action.

Les grammairiens grecs appelaient ~~actif~~ moyen (μεσότης) ~~voix moyenne~~ le verbe qui avait ~~un sens passif~~ parceque sa signification ~~avec une forme active~~ διέφθορε était ~~[illegible]~~ passive et active ou active tantôt passive tantôt active ἐγράφην. ἐδουλώθην διε

Plus tard on appelait moyens les verbes qui ont le sens passif avec la forme active ou le sens actif avec la forme passive : ἐγράφην. On avait perdu le sentiment de la signification propre du moyen.

En ~~grec et~~ latin comme en grec la voix moyenne ayant servi à exprimer le passif il en est resté un vestige dans les verbes que les grammairiens latins appelaient communia et deponentia. ~~[illegible] au lieu d'avoir le sens actif et le sens passif comme~~ les verbes appelés communia (criminor, osculor), terminés en or, avaient tantôt le sens actif tantôt le sens passif. Ils déposaient l'une des significations et ne gardaient que l'autre la signification active. Le sens réfléchi est plus ou moins visible dans la plupart

L'usage décide si ~~le~~ un verbe donné a un moyen et dans quelle signification il est employé. L'Attique n'a pas de moyen en prose (exemples rares dans le sens d'aimer réciproquement) appelaient moyen (μεσότης) le verbe qui avait une signification passive avec une forme active (διέφθορε πέπηγε) ou une sign. active avec une forme passive (ἐγράφην)

de ces verbes : mirari s'étonner aggredi s'attaquer vereri craindre. Le sens est fort altéré dans quelques uns : hortari. Comme ces verbes ne s'emploient ~~pas~~ plus sous la forme active, Les Latins ~~ne les sont~~ n'avaient ~~on ne peut les considérer~~ ~~eu~~ pas conscience du sens réfléchi. Il ~~faut~~ on ne peut les considérer comme formant une voix moyenne semblable à celle des Grecs.

Le Français n'a pas de voix moyenne, mais quand ~~le~~ un pronom personnel de la même personne que le sujet est construit comme complément avec les verbes, il leur donne des significations diverses qui sont ~~toutes~~ très analogues à celles de la voix moyenne en Grec.

Les verbes construits avec ~~un~~ deux pronoms de la même personne dont l'un est sujet et l'autre ~~pronom de la même personne~~ que le ~~sujet~~ complément s'appellent pronominaux ou réfléchis. Ils sont des verbes pronominaux essentiels, quand ils ne peuvent s'~~construire~~ employer sans le pronom complément ; ils sont pronominaux accidentels quand ils peuvent s'employer sans le pronom complément.

Le Latin ~~un~~ ne construit ~~n'emploie~~ pas les ~~pronoms personnels comme~~ ~~comme~~ dans ~~les mêmes conditions que le Français~~

~~lorsqu'ils ne sont ni complément indirect ni complément direct.~~

Le Latin ne construit avec les verbes deux pronoms de la même personne que lorsque le pronom complément est complément direct ou complément indirect. Et encore l'emploie souvent le passif, ou l'actif intransitif, ou ~~une~~ les mots corpus, animum, [illegible] là où le Français emploie le pronom personnel, il use la voix moyenne.

de cespite virgo se levat
Ov. M. 2, 428

erigitur (Myrrha) laqueoque innectere
fauces destinat
Ov. M. 10, 378

Emploi des voix

voix moyenne

[en haut de la page]

Le Grec a seul une forme pour la voix moyenne, et même seulement pour le futur et l'aoriste. Les verbes déponents des Latins sont peut-être un reste de voix moyenne, mais il n'en est ~~quelque~~ aucun qui s'emploie en même temps à la voix active. En français les verbes dits pronominaux ou réfléchis ont souvent la significa-cation de la voix moyenne des Grecs.

[laisser en blanc]

~~[illegible]~~

La voix moyenne signifie que le sujet est à la fois l'auteur et l'objet de l'action. Il peut en être l'objet direct ou indirect.

1° Le sujet est l'objet direct. C'est le cas le moins ordinaire. λούω, λούομαι — ἀπέχω, ἀπέχομαι — γεύω (je fais goûter à quelqu'un) γεύομαι je me fais goûter à moi-même, je goûte)

[laisser en blanc]

Pour la clarté on tourne souvent par le pronom réfléchi et le verbe actif. ἐν- εφανε σαυτόν — μὴ θέλε λυπεῖν σεαυτόν — αὑτὸν ηὔξησε. — et même ἑαυτοὺς ἀποκρύπτεται,

1° Le sujet est l'objet direct de l'action, τρέπεσθαι (ἐς φυγὴν ἐτράποντο), παρασχέσθαι, ἀπάρξασθαι, παρασκευάσασθαι, τάξασθαι (se ranger en bataille), δείξασθαι, λούσασθαι, νίψασθαι, χρίσασθαι, ἀπομύξασθαι, στεφανώσασθαι.

Le plus souvent on emploie l'actif avec le pronom réfléchi ἐπαινεῖν, φιλεῖν, ἀγαπᾶν, ἀναρτᾶν, ἀποκρύπτειν, ἐθίζειν, παρέχειν, διδόναι, ἐπιτρέπειν, ἀπολλύειν, ἀποκτείνειν, σφάττειν, βλάπτειν ἑαυτόν, &c.

Pour le latin voir 31 bis.

~~en Latin voir aux~~ [illegible]

~~on peut employer le pronom réfléchi mais on en fait moins d'usage qu'en français, on trouve animum contineo, corpus applicare et ipsi ... cependant ce n'est pas encore très commun)~~

[laisser en blanc]

~~en Français le pronom~~ [illegible] ~~personnel.~~

[illegible]

2° le sujet est l'objet indirect de l'action ; c'est le sens où le moyen est le plus souvent employé. Les nuances sont très diverses et souvent difficiles à définir — 1° le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action αἱρεῖσθαι τὴν ἐλευθερίαν — τοὺς ἀγράφους νόμους οὐχ οἱ ἄνθρωποι ἔθεντο, ἀλλὰ θεοὶ τοῖς ἀνθρώποις ἔθεσαν Xénophon — τὴν ψῆφον τίθεσθαι (son suffrage) — βίον ποιεῖσθαι — θύειν (sacrifier) θύεσθαι (sacrifier pour soi, pour connaître l'avenir)[x] — ἀποπέμπεσθαι (envoyer loin de soi) — ἀπωθεῖσθαι κίνδυνον (écarter de soi un danger) — 2° le sujet fait faire l'action pour lui διδάσκεσθαι τὸν νέον — δικάζεσθαι (~~plaider~~ se faire juger) δικάζειν juger

x — ἄρχειν commencer une chose continuée par un autre. ἄρχεσθαι commencer une chose continuée par soi.

[illegible]

on ~~[illegible]~~ la laisse faire sur lui οὗτος κράτιστός
ἔστ' ἀνὴρ ὅστις ἀδικεῖσθαι (se laisser maltraiter) πλεῖστ' ἐπίσταται βροτῶν (Mén.)

3° le sujet applique à l'action sa volonté ou ses ressources πόλεμον ποιεῖν (amener la guerre) ποιεῖσθαι (la faire ~~[illegible]~~) – λύειν délivrer, λύεσθαι (racheter, délivrer avec son argent) – πράγματα παρέχειν causer de l'embarras ναυτικὸν παρέχεσθαι fournir des vaisseaux – σκοπεῖν contempler, σκοπεῖσθαι examiner – τὴν εὔνοιαν τὴν πρὸς ἡμᾶς ἐν τοῖς ἔργοις ἐνδείκνυσθε – ἐπαγγέλλομαι (je me fais fort) – πολιτεύειν être citoyen πολιτεύεσθαι gouverner.

Français.

Les verbes pronominaux ou réfléchis sont essentiels quand ils ne s'emploient qu'avec les pronoms compléments me, te, se, nous, vous, accidentels, quand ils peuvent s'employer sans ces pronoms.

~~En français~~, le pronom réfléchi est employé tantôt ~~avec le sens~~ pour signifier le complément direct : s'accouder, se prosterner, se s'embusquer, ~~tant~~ tantôt pour signifier le complément indirect ~~le rapport exprimé par le datif~~ : s'arroger, se promettre etc. tantôt pour signifier que le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action ~~un rapport sur lequel la~~ : s'évanouir, s'évertuer, (apercevoir) s'apercevoir, s'attaquer (attaquer), (plaindre) se plaindre, se moquer, se souvenir, s'en aller, s'en retourner, il se meurt etc. Cette modification apportée au sens du verbe par la juxtaposition d'un pronom n'est pas le seul fait du même genre : emporter un livre, l'emporter.

Les verbes réfléchis ont souvent en français le sens passif : les histoires ne se lisent plus.

Latin. Verbes déponents.

Les verbes déponents sont Neue II, 265

des verbes ~~qui~~ à forme passive

qui n'ont pas d'actif,

ou qui ont le sens réfléchi

ou intransitif, relativement

à leur actif. Ils ont avec

participes présent et futur, au

supin et au gérondif. les

formes de l'actif

vehi. per medias laudes

quasi quadrigis vehentem

Cic. Brut. 97, 331 circum-vehens,

invehens

ferens Corn. Nep. 4, 5

gestans Suet. Dom. 11

volventia plaustra, anni

Virg.

volutans Virg.

res moventes Liv. 5, 25, 6, moventia Dig.

gignentia Sall. Jug. 79, 6. 93, 4

198 ceteris in campo

exercentibus Cic. de Or. 2, 71,

287 ~~exer~~ exercendi Fin. 1, 20, 69

lusus exercendique causa Liv. 5, 27, 2

art l'aumentif

aversari ~~et~~ Or. am. 3, 11, 28

Ne

gravari Virg. A 10, 628

pasci, depasci se dit des
pesantes ares, graves
animaux, ~~plantes de ave~~ qui
Virg. G. 1, 112
les conduisent (exceptions).

paucificans Sall. Jug. 66, 2

licere être à vendre, liceri

licitari offrir pour acheter
illo licente contra liceri audet
nemo Caes. BG 1, 18, 3

pignerare engager, pi-
gnerari prendre à gage

odorare parfumer odorari
aspirer le parfum

200

Verbes à signification active et passive.

verba communia

~~Ba~~ virginibus bacchata

Lacaenis Taygeta

comitatus Cicéron Virgile

commentus Ovide

conata subst. pluriel

criminor (commun, suivant les grammairiens)

~~dignari~~ dignentur passif Cic. de or. -ata suivant Nonius 3,7,25; Or. 19,64 (signata dans les mscrits) dignata Virg. A 3,475

fabricari passif Virg. A 2,46. manil. Sen. Colum. Quint. Apulée, Minuc. Felix. (globorum est fabricatus Cic. Tim. 6 globorum? mais Quintilien 9,3,6, remarque fabricatus est gladium comme une figure (Pr ab. Posthumus?) fabricatus généralement passif

nihil me mutum potest delectari Cat. 3,11,26 (en deux mscrits). Cat. 1,6,13 (en beaucoup de mscrits

verbes pronominaux (actifs construits avec se)

corpus stipite applicare, animum continere

se abducere, abiungere — se séparer

abstinere

accommodare, admiscere, ad- — se réunir

movere, applicare, implicare,

iungere, coniungere

congregare, conglobare, stipare — s'assembler

movere, (demittere, immittere, submittere) — se mouvoir

(abicere, eicere, traicere, proicere)

avertere, — involvere, advolvere, provol~~vere~~

convertere, invertere

flectere, inflectere, inclinare

effundere, profundere, circumfundere

attollere, levare, (Ovide) erigere — de caespite virgo se levat M. 10, 378

colligere, contendere, continere, sustinere, tenere

se alere, emungere, gerere, agere, ostendere

delectare, iactare

~~involvere, advolvere, pro-~~

et etiam facias quae se tibi comparet, illi (Ov. Am. 1, 8, 33)

~~volvere~~

Rönsch 432 legi cum fortes se publicare viro in ecclesia non potuit — se educere (ἀπιέναι) s'en aller

7 bis

38.

p. 11

205

Français. 1° Le pronom complément est complément direct du verbe. Il en est ainsi avec les verbes pronominaux accidentels qui sont transitifs : se tuer, se précipiter etc.

2° Le pronom est complément indirect. Seul verbe pronominal essentiel : s'arroger. — Il en est ainsi avec beaucoup de verbes pronominaux accidentels transitifs : se donner, se promettre, etc., et avec quelques uns qui sont intransitifs : se nuire.

206

Verbes pronominaux en français (Accord du participe)
[du Recto]

Quoique dans un grand nombre des verbes pronominaux le pronom ~~réfléchi~~ complément ne puisse être considéré ni comme complément direct ni comme complément indirect,* l'usage a prévalu de le traiter toujours ou comme complément direct ou comme complément indirect dans les temps composés.

* quand il signifie que le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action

Dans les verbes pronominaux essentiels, qui ~~ne~~ (excepté s'arroger) peuvent pas avoir de substantif pour complément direct, le pronom ~~réfléchi~~ est toujours traité comme complément direct: ils se sont enrichis, réfugiés, repentis, souvenus, défiés etc. — s'arroger est le seul qui puisse avoir un substantif pour complément direct, et ~~le seul~~ même qui ait toujours un complément direct autre que le pronom ~~réfléchi~~; aussi le pronom ~~réfléchi~~ est-il toujours traité dans ce verbe comme complément indirect: ils se sont arrogé ce droit.

Verbes pronominaux accidentels. —

1° Dans Les verbes transitifs qui ne peuvent pas avoir sous la forme pronominale un substantif pour compli-

208

ment direct, le pronom ~~[illegible]~~ est toujours traité comme complément direct : ils se sont ~~[illegible]~~, aperçus, attaqués, attendus, avisés, ~~[illegible]~~, loués de, plaints, tus, servis.

— Dans les autres verbes transitifs, le pronom ~~[illegible]~~ est traité comme complément direct, s'ils ne sont pas accompagnés d'un substantif qui soit ou d'une ~~[illegible]~~ expression équivalente complément direct, et il est traité comme complément indirect, dans l'autre cas : ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ils se sont attachés à le faire comprendre ; ils se sont attaché cet homme. — ils se sont imaginé qu'il viendrait.

\# Le pronom réfléchi est traité comme complément direct, s'il a pour attribut le substantif joint au verbe : ~~[illegible]~~ ils se sont rendus maîtres de la place.

\# 2° verbes intransitifs. Le pronom réfléchi est traité comme complément indirect : ils se sont plu, déplu, complu, ri, souri, parlé, succédé, nui, entre-nui.

— Dans s'en aller et se prévaloir, le pronom réfléchi est traité comme complément direct ; ils ~~se~~ s'en sont allés, ~~[illegible]~~ ils se sont prévalus de.

3° le pronom n'est ni complément direct ni complément indirect. Il exprime que le sujet est intéressé dans l'action sans marquer cette idée avec autant de force que quand il est complément direct ou indirect. Il se construit ainsi avec les verbes pronominaux essentiels, excepté s'arroger. Dans beaucoup de ces verbes, le pronom complément a à-peu-près la valeur d'un complément direct : s'accouder, s'accroupir, s'adonner, s'agenouiller, s'aheurter, s'attrouper, se blottir, se cabrer, s'embusquer, s'encanailler, se gargariser, s'immiscer, s'ingérer, se prosterner, se ratatiner, se rédimer, se refrogner ou renfrogner, se réfugier, se rengorger. Mais dans beaucoup d'autres le pronom indique une nuance légère qu'il est difficile de définir avec précision : x s'amouracher, se défier, s'ébahir, ~~s'écrouler, s'emparer, s'en aller,~~ s'enquérir, s'escrimer, s'~~évanouir, s'évaporer,~~ s'évertuer, s'extasier, se formaliser, se gendarmer, s'ingénier, se moquer, s'opiniâtrer, se récrier, se repentir, se souvenir. — où il n'a pas de sens bien déterminé dans s'écrouler, s'emparer, ~~s'en aller~~, s'évanouir, s'évaporer

x souvent exprimant une affection de l'âme, comme

210

Il en est de même de beaucoup de verbes pronominaux accidentels qui changent souvent de sens en se construisant avec le pronom : × s'apercevoir, s'attaquer, s'attendre, s'aviser, se disputer, × se douter (douter de qque chose), × se plaindre (plaindre quelqu'un), se prévaloir, se taire, se servir. — se rire, ~~se~~ se flatter

× s'en aller,
× se connaître
× se mourir

Le pronom ainsi construit peut donner au verbe la valeur d'un passif. Je me nomme Paul = je ~~suis nommé~~ nominor Paulus ~~Paul, j'ai le nom de Paul~~ (je me nomme Paul = je ~~me donne le nom de Paul~~ nomino me Paulum. en Allemand ich nenne mich = nominor; ich nenne mich = nomino me). — Les histoires ne se liront plus, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Bossuet.

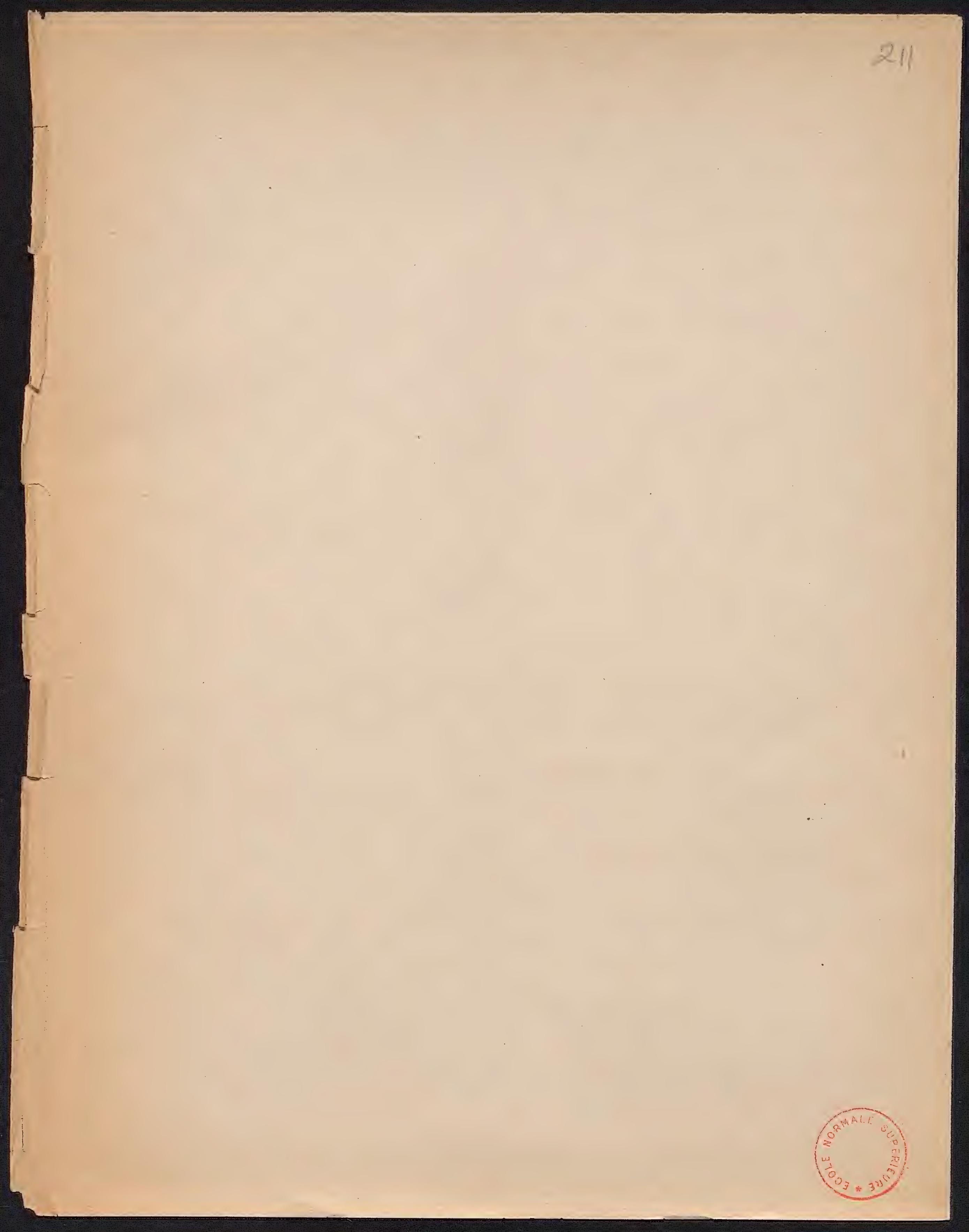
211
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

213

Des Personnes.

(Des verbes impersonnels.

La première et la seconde personne sont déterminées par elle même; car elles ne désignent que des personnes et des personnes déterminées par leur rapport à l'acte de la parole. La troisième personne est par elle même indéterminée; car elle peut désigner tout ce dont on parle. Sa signification ne peut être déterminée que par un substantif, un pronom, une idée quelconque ~~[illegible]~~ exprimée dans la même proposition ou dans une autre.

Outre leur ~~signification~~ signification propre les personnes ont des significations dérivées. — L'emploi de la seconde personne dans un sens indéfini ou généralisation (notes pp. 132.133) est propre à la désinence personnelle.

L'idée qui détermine la troisième personne peut n'être pas exprimée. Elle résulte alors de la signification du verbe et de l'emploi que l'usage de la langue a consacré. Les verbes ainsi employés à la troisième personne sont employés impersonnellement.

Personnes

~~Pronom~~

Première personne [Lac Rudt]

Dans les trois langues on emploie le pluriel pour se désigner soi-même individuellement

Grec. on l'emploie souvent ~~[illegible]~~, pour annoncer qu'on va traiter un sujet, et en général pour avertir le lecteur de ce qu'on fait.

} [blanc]

– ὡς Κῦρος ἐπὶ τὸ φιλεῖσθαι δοκεῖ ἡμῖν ἐλθεῖν, τοῦτο πειρασόμεθα διηγήσασθαι Xén. – οὐδ' ἀμελεῖν ἡμῶν ἐθέλουσιν, ἀλλ' ἀεί τι φλαῦρον περὶ ἐμοῦ λέγουσιν Isocr. – on trouve même chez les tragiques: οὐ δικαίως, ἢν θάνω, θανούμεθα Eurip.

} [blanc]

218

Latin. un auteur emploie le pluriel en parlant de lui : reliquum est ut de felicitate Pompeii pauca dicamus. Cic. pro leg. Man. 16. — cohortati sumus ut maxime potuimus ad philosophiae studium in eo libro qui inscriptus est Hortensius. Cic. div. 2, 1.

[blanc]

Personnes
~~[illegible]~~

~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Seconde personne

on tutoyait toujours en grec et en latin.

Dans les trois langues le pronom de la seconde personne s'emploie pour désigner un sujet indéterminé = <u>on</u>. En Grec et en Latin, on n'emploie que le singulier, en Français on emploie le singulier ou le pluriel, à cause de l'emploi particulier du <u>vous</u> en parlant à une ~~seule~~ personne.

<u>Grec</u> ~~est usage~~ l'emploi de la seconde personne du singulier ~~pour~~ pour <u>on</u> est très fréquent à l'impératif dans les maximes

[blanc]

hors le cas ~~D'ailleurs~~ ne se rencontre que dans des locutions comme εἶδες ἄν = cerneres = on aurait pu voir, ἡγήσω ἄν = crederes = on aurait cru, ἡγήσαιο ἄν = credideris = on pourrait croire.

~~[illegible]~~

<u>Latin</u>: fréquent à l'impératif ~~[illegible]~~

et au subjonctif dans les maximes. Mc 370

au subjonctif dans toutes sortes de propositions en général ~~hypothétiques~~ suppositives ou dépendant d'une supposition) et qui seraient à l'indicatif avec la première personne du pluriel (~~[illegible]~~ exemple dicas, aiunt, cernas etc.)

aequabilitatem conservare non possis (= possumus) si aliorum naturam imitans omittas (= omittimus) tuam. Cic. off. 1, 31. Dicas (credas, putes) adductum propius frondere Tarentum Hor. Ep. 1, 16, 11. quem neque gloria neque pericula excitant, nequicquam (= hortabimur) hortere Sall. Cat. 58. crederes (diceres) victos esse Liv. 2, 43. ubi istum invenias, (= invenimus) qui honorem amici ante ponat suo Cic. Lael. 17. bonus segnior fit ubi neglegas Sall. Jug. 31. (= ubi negligitur). conformatio sententiarum permanet, quibuscunque verbis uti velis. Cic. de or. 3, 52. (= utimur)

— quand le subjonctif est ainsi employé à la seconde personne dans une ~~[illegible]~~ propos. suppositive, la conséquence peut rester à l'indicatif. mens quoque et animus, nisi tanquam lumini oleum instilles, extinguuntur senectute. Cic. de sen. 11.

Il faut distinguer dans les éléments dont le verbe est formé la désinence personnelle, la voyelle modale et le radical temporel.

Désinence personnelle. — La langue Indo-Européenne primitive distinguait 3 personnes à trois nombres (singulier, pluriel, duel) exprimées au moyen des racines des pronoms personnels. Tantôt la racine était employée simple, avec la valeur d'un nominatif : vagha-ti (= vehit) ; tantôt elle était redoublée, l'un des éléments ayant la valeur d'un nominatif, l'autre celle d'un accusatif ou d'un datif : vagha-ta-ti (= vehitur).× — Les désinences personnelles ont deux formes l'une pleine (désinences primaires), l'autre abrégée (désinences secondaires).

× la première forme est la voix active ; la seconde est la voix moyenne.

Mode. — La modalité est exprimée par l'intercalation d'un a (subjonctif), ou d'yā ou i (optatif) entre le radical et la désinence personnelle au mode dit indicatif la désinence personnelle

est ajouté immédiatement au radical.

<u>Temps</u>. — au point de vue de la formation les temps sont <u>simples</u> (parfait second et plusqueparfait, aoriste second, présent, imparfait), ou <u>composés</u> (aoriste 1er, futur, parfait 1er).

Désinences personnelles.

Les désinences pleines ou primaires s'ajoutent aux radicaux du parfait, du présent, et du futur de l'indicatif et au subjonctif; les désinences abrégées ou secondaires s'ajoutent à tous les radicaux précédés d'un augment et à l'optatif de tous les radicaux temporels.

Voix active

1re Personne singulier. La désinence primitive est mi (forme pleine) probablement originaire de ma, et m (forme abrégée) originaire de mi. Sanscrit: vahā-mi (= vehō), abhara-m (= ἔφερον). — Grec. désinence pleine. Elle n'a subsisté que dans les verbes qui ajoutent immédiatement la désinence personnelle à la racine. εἰ-μι. mais ἔχω pour ἔχω-μι. La désinence pleine a subsisté dans certaines formes homériques du subjonctif présent (ἐθέλωμι), et a remplacé la désinence abrégée dans l'optatif: φέροιμι. — désinence abrégée. Le μ s'est changé en ν: ἔφερον, ou a disparu: ἔτυψα. On trouve une ancienne forme d'optatif: φέροι-ν. —

On n'explique pas l'allongement de la voyelle (Curtius I, 42-44). Le μι de l'optatif est un reste du temps où la désinence n'était pas encore abrégée et devenue secondaire (Curt. I, 40-41)

Latin. La désinence pleine ne se

distingue plus de la désinence abrégée. L'm subsiste dans su-m (= esu-m = ~~[illegible]~~ es-mi = εἰ-μι), dans les imparfaits en bam, dans eram; dans le subjonctif siram. Il a disparu ailleurs.

Pluriel. désinence primitive masi (forme pleine), mas (forme abrégée). masi serait formé avec ma pronom de la 1re personne, et si pour thi? pronom de la 2e personne et équivaudrait ainsi à ego et tu. langue des vedas: vahâ-masi. Sanscrit: asyâ-mas (= simus). ~~[illegible]~~ [=vehimus]
— Grec et Latin la désinence pleine et la désinence abrégée se sont confondues dans la même forme: μες (forme dorienne) plus tard μεν en Grec, et mus en Latin.

Duel. il a été formé avec le pluriel par le changement de m en v. sanscrit: vahâvas pour vahâvasi. — en Grec le pluriel sert pour le Duel.

2e personne singulier. La racine du pronom de la 2e personne est tva, qui se reconnaît dans les formes en tha (οἶσ-θα) et en θι (κλῦ-θι primitivement dhi. védique: çru-dhi = κλῦθι). Elle est devenue si (forme pleine), s (forme abrégée).× – Grec. désinences primitives οἶσθα, ἦσθα, κλῦ-θι. les impératifs θέ-ς δό-ς perdent des désinences originaires de θι. Cette désinence a complètement disparu dans ~~l~~ l'impératif présent des verbes en ω: φέρε – désinence pleine. ἔσ-σι (Ionien); φέρει-ς, φέρῃ-ς sont pour φερε-σι, φερη-σι par suite d'une métathèse de l'ι final. ~~φερε~~ désinence abrégée. ἔφερε-ς, φέροι-ς. elle remplace souvent la désinence pleine: ἵστης, τίθης, δίδως, λέλοιπα-ς. — Latin. la désinence primitive subsiste au parfait sous la forme ti: tutudis-ti. – la désinence pleine et la désinence abrégée se sont confondues dans la forme s: vehi-s, sie-s (ancienne forme pour sis). – l'impératif a perdu partout la désinence dhi ~~t~~: lege, ama.

× Sanscrit: vaha-si. ~~abharas~~ ~~abharasi~~ abhara-s.

λέγεσι est devenu λέγεαι puis λέγεις (Curt. I, 202)

Pluriel. on suppose que la désinence primitive était ta-si = tu et tu. En sanscrit elle ne subsiste plus que sous la forme pleine tha: bhara-tha, et la forme abrégée ta: abhara-ta. — Grec. la désinence est partout τε de ta: φέρε-τε, φέροι-τε. — Latin. La désinence est (presque partout) tis peut-être originaire de tisi pour tasi: estis, eratis. à l'impératif te est pour ta, comme en Grec. — les désinences to primitivement tod et tote de l'impératif futur répondent à une forme védique tāt où la racine du pronom personnel est redoublée.

Duel. En Sanscrit la désinence pleine est thas: bhara-thas; la désinence abrégée tam: abhara-tam. — Grec. la désinence est partout τον qui se rapporte à thas comme μεν à mas.

3e personne singulier. Elle est désignée par la racine du pronom démonstratif ta. La désinence primitive était peut-être ti sous la forme pleine, t sous la forme abrégée. L'impératif a une désinence particulière allongée. Sanscrit: bhara-ti (désinence pleine); abhara-t (désinence abrégée); bhara-tu (impératif). bhara-tāt (impératif védique). — Grec: ἐσ-τί (désinence pleine); τι est devenu σι en général: τίθη-σι = τίθη-τι (dorien). Le σ est syncopé dans φέρει, φέρῃ pour φερε-σι, φερη-σι. La désinence abrégée a disparu: φέροι pour φέροιτ, ἔφερε pour ἔφερετ. Le τω de l'impératif ἴτω, φερέτω répond à la désinence védique tāt. — Latin: les deux désinences se sont confondues dans la forme t: est, erat. Le to de l'impératif répond au τω grec et au tāt védique.

λέγετι est devenu λέγειτι, λέγειτ, λέγει (Curtius I, 204-205)

Pluriel. La désinence primitive était sous la forme pleine n-ti après une voyelle, anti après une consonne et sous la forme abrégée nt après une voyelle, ant après une consonne.x En

x elle serait formée avec an racine démonstrative et ta autre racine démonstrative.

Sanscrit santi (= s-unt), bhara-nti (désinence pleine). La désinence abrégée tantôt a perdu le t : abhara-n, âs-an (= erant), tantôt est devenue us : apipar-us (= implebant). La désinence de l'impératif est antu, ntu : s-antu (= s-unto), bhara-ntu.

— Grec désinence pleine : αντι dans ἴ-ασι pour ἴ-αντι (racine ἰ aller), δεδοικ-ασι pour δεδοικ-αντι. ντι : φέρο-ντι (Dorien), devenu φέρουσι par le changement du τ en σ. — Désinence abrégée, le τ a disparu : φέροι-εν, ἔφερο-ν. La désinence de l'impératif est ντω (Dorien), φερόντω, auquel on a ajouté un ν : φερόντω-ν. La désinence σαν qui est ajoutée après Homère à la 3e personne de l'impératif et qui forme la 3e personne pluriel de l'optatif :

ἐσ-αίη-σαν est ~~[illegible]~~ originaire de sant reste de ás-ant, 3e personne pluriel de la racine as = esse.

— Latin : la désinence anti ne subsiste que dans s-unt pour ~~[illegible]~~ es-onti ; partout ailleurs on trouve nt : vehu-nt, era-nt. La désinence re est abrégée

de r-ont, dede-re, dede-ront, dede-runt. et ront est originaire de s-ont troisième personne pluriel de l'indicatif présent de esse. Impératif: nto, vehu-nto, comme en Grec.

Duel. En Sanscrit désinence pleine: tas, bhara-tas; désinence abrégée et de l'impératif: tām, abhara-tām, bhara-tām. — Grec désinence primaire: τον, φέρετον. sécondaire την, ἐφέρε-την, φεροί-την. impératif φερε-των.

ou vahâ-mi ἔχω veho

bharâ-mi	φέρω	a-bhara-m	ἔφερο-ν
bhara-si		a-bhara-s	
bhara-ti		a-bhara-t	
bharâ-mas		a-bharâ-ma	
bhara-tha		a-bhara-ta	
bhara-nti		a-bhara-n (ou a-dad-us quand il y a redoublement!)	
bharâ-vas		a-bharâ-va	
bhara-thas		a-bhara-tam	
bhara-tas		a-bhara-tâm	

Impératif

Sing.

2 bhara ou bhara-tât φέρε vehe, vehito

3 bhara-tu ou bhara-tât φερέ-τω vehito

Plur.

2 bhara-ta ou bhara-tât φέρε-τε vehite, vehitote

3 bhara-ntu φερό-ντων vehunto

Duel

2 bhara-tam φέρε-τον

3 bhara-tâm φερέ-των

Voix moyenne

On conjecture qu'en Sanscrit, en Zend, en Grec, et en Gothique la voix moyenne a formé ses désinences personnelles avec la racine pronominale redoublée. Il y a aussi des désinences primaires et des désinences secondaires.

Le Sanscrit et le Zend ont un passif qu'ils forment en ajoutant ya à la racine et les désinences de la voix moyenne : tudatê tudyatê.

Elles sont formées ~~autrement~~ en Lithuanien, dans les langues Italiques et Celtiques, par l'addition de l'accusatif du pronom réfléchi à la désinence de l'actif.

~~1° [illegible]~~ 1° Formation en Sanscrit et en Grec — la formation est plus évidente au singulier et à la troisième personne du pluriel que dans les autres désinences.

Singulier. 1re personne. ~~elle aurait~~ la désinence aurait été primitivement sous la forme pleine <u>ma-mi</u>, sous la forme abrégée <u>mam</u>. <u>mami</u> est devenu ma-i en Grec : φέρο-μαι, <u>mai</u>, puis <u>mē</u>, ~~[illegible]~~ puis <u>ē</u> en Sanscrit : bhar-ē. <u>mam</u> est devenu μην en Grec avec allongement de la voyelle, ou par l'intermédiaire de <u>ma</u> augmenté ensuite d'un ν : ἐφερό-μην, φεροί-μην. En Sanscrit <u>mam</u> est devenu <u>ma</u> puis <u>a</u> : bharey-a (optatif), ou <u>i</u> ; abharē pour abhara-i.

2e personne. La désinence aurait été primitivement sa-si sous la forme pleine, sa-s sous la forme abrégée. sa-si est devenu σαι en Grec: τίθε-σαι, φέρῃ contracté de φερε-σαι, sai puis sē en Sanscrit: bhara-sē. sas est devenu σο en Grec: ἐτίθε-σο, ἔθου pour ἔθε-σο. On ne s'explique pas la désinence secondaire thās du Sanscrit; abhara-thās.

3e personne. La désinence aurait été primitivement ta-ti sous la forme pleine, tat sous la forme abrégée. ta-ti est devenu ται en Grec: φέρε-ται, tai puis tē en Sanscrit: bhara-tē. tat est devenu ta en Sanscrit: abhara-ta, το en Grec: ἐφέρε-το, φέροι-το. La désinence σθω de l'impératif: φερέσθω ne s'explique pas.

Pluriel. 3e personne. On suppose que la désinence était primitivement sous la forme pleine ant-anti (après les consonnes) nt-anti (après les

voyelles), sous la forme abrégée antant, ntant. Sanscrit: bhara-ntē, abhara-nta. impératif: bhara-ntām. Grec φέρο-νται, ἐφέρο-ντο, φέροι-ντο. impératif φερέ-σθων, φερέ-σθωσαν.

L'origine des autres désinences personnelles est obscure.

1ère personne du pluriel. Sanscrit: bhara-mahē, abhara-mahi. impératif: bhara-mahāi. Grec φερό-μεθα, ἐφερό-μεθα. on rencontre en poésie μεσθα.

2e personne du pluriel. Sanscrit: bhara-dhvē, abhara-dhvam. Grec. φέρε-σθε, ἐφέρε-σθε.

Duel. 1ère personne sanscrit: bhara-vahē, abhara-vahi. impératif: bhara-vahāi. Grec. φερό-μεθον, ἐφερο-μεθον.

2e et 3e personne. Sanscrit. désinence primaire: 2e pers. bibhr-āthē, 3e pers. bibhr-ātē. désinence secondaire: 2e pers. abibhr-āthām, 3e pers. abibhr-ātām. impératif: bibhr-ātām.

Grec. 2e personne. σθον partout. 3e personne. désinence primaire σθον, secondaire σθην; impératif: σθων.

bhar-ê	a-bhar-ê (bharey-a opt. mid.)
bhara-sê	a-bhara-thâs
bhara-tê	a-bhara-ta
bharâ-mahê	a-bharâ-mahi
bhara-dhvê	a-bhara-dhvam
bhara-ntê	a-bhara-nta
bharâ-vahê	a-bharâ-vahi
bharê thê	a bharê thâm
bharê thê	a-bharê tâm

2° formation du moyen ~~en Lithuanien~~ ~~et~~ dans les langues Italiques et Celtiques. — ces différentes langues se forment un moyen en ajoutant aux désinences personnelles de l'actif l'accusatif du pronom réfléchi. ce moyen a ordinairement le sens du passif.

en Latin, on a formé ainsi toutes les désinences personnelles du moyen excepté la 2e personne du pluriel. — L's seule a subsisté et s'est changée en r. 1 amo-r pour amo-se ; 2. ~~[illegible]~~ amar-is pour amas-i-se avec une voyelle de liaison ; 3. amatur pour amat-u-se avec une voyelle de liaison ; 4. amamur pour amamus-u-se ; 5. amantur pour amant-u-se avec voyelle de liaison. — la 2e personne du pluriel amamini est un nominatif participe pluriel ~~[illegible]~~ qui est pour tous les genres comme ~~[illegible]~~ le nominatif ~~[illegible]~~ singulier des adjectifs dont le radical se termine par une consonne. le nominatif singulier du même participe se retrouve dans la forme archaïque d'impératif : progredimino.

De même ~~à l'imparfait~~ amabar est pour amabam-se, amer pour

amem-se. à l'impératif <u>ama-re</u> = ama-se, amator = amato-se, amantor = amanto-se.

En Lithuanien, l'<u>s</u> a subsisté : veja (= vehit), veja-s (= vehitur). Dans l'ancien Irlandais, elle est devenue r comme en Latin. <u>berthar</u> (= fertur), berammar (= ferimur). La seconde personne du pluriel ne diffère pas des autres pour la formation en Lithuanien : vejate (= vehitis), vejate-s (= vehimini). Elle diffère dans le vieil Irlandais ; où la désinence est <u>id</u> : birid (= ferimini). On ignore l'origine de cette désinence.

10

231

Verbe

à sujet indéterminé

On appelle impersonnels les verbes qui ne sont pas construits avec un sujet déterminé, et dont le sujet est indéterminé.

Les verbes à sujet indéterminé s'emploient en général au singulier. Dans les formes personnelles ils ne s'emploient qu'à la troisième personne.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Leurs constructions ne sont pas les mêmes en Français que dans les langues anciennes.

En Grec et en Latin le sujet indéterminé auquel se rapporte le verbe impersonnel n'est jamais déterminé par un substantif construit en apposition.

Il peut l'être par une proposition infinitive qui pourrait être considérée comme le sujet du verbe impersonnel.

En réalité le sujet de ces verbes n'est pas absolument indéterminé et appartient toujours à une certaine classe d'objets. Les verbes impersonnels ont pour sujets des personnes ou des choses.

Verbes impersonnels

1° En Grec il faut avec certains verbes sous-entendre la personne qui a pour fonction d'accomplir l'action signifiée

σημαίνει (suppléez ὁ σαλπιγκτής) τῷ κέρατι Thuc. ἐκήρυξε (suppl. ὁ κῆρυξ) τοῖς Ἕλλησι συσκευάζεσθαι Xén.

ὕει, νίφει, ἀστράπτει (suppl. ὁ θεός qui se trouve Hom. Il. 12, 25 et Hérod. 2, 13)

(le sujet est exprimé dans — γίγνεται ὕδωρ, χιών, χάλαζα = il pleut, il neige, il grêle)

et au génitif absolu: ὕοντος πολλῷ λέγει Aristophane

tonat, fulgurat, grandinat pluit &c. (suppl. Jupiter qui n'est cf. Suétone 17, 14. pas exprimé en général)

En grec dans les antithèses où il y a μηδείς, οὐδείς au premier membre, on sous-entend ordinairement

ἕκαστος τις dans le second

μηδεὶς φθόνῳ τὸ μέλλον ἀκούσῃ, ἀλλ' ἂν ἀληθὲς ᾖ σκοπείτω. Dém. ὡς μὲν ἐμὲ στρατηγήσοντα... μηδεὶς ὑμῶν λεγέτω... ὡς δὲ τῷ ἀνδρὶ ὃν ἂν ἕλησθε πείσομαι... Xén. An. 1, 3, 15

2° avec des verbes qui signifient dire & penser on sous-entend en Grec le sujet indéterminé τις ἄνθρωποι en les hommes, en Latin seulement homines ~~les hommes~~.

ἡδὺ τὸ οἴεσθαι τεύξεσθαι ὧν ἐφίεται Aristote ἡδονὴ, ὡς λέγουσι, εὐκλείας πατήρ Eurip. τὰς σπονδὰς οἴονται δεῖν ἕνεκα παιδιῶν γίγνεσθαι Plat.

aiunt, dicunt, ferunt &c. putant, credunt &c.

242

3° avec le verbe substantif accompagné d'un attribut ou sous-entendu suivant l'idée de chose, et même en Grec les idées de temps et de lieu.

quand l'attribut est un adjectif, il est au neutre, genre commun des noms de choses, et même en Grec peut être au neutre pluriel.

en Grec le verbe substantif peut être au génitif absolu

~~3° avec le verbe substantif accompagné d'un attribut ou sous-entendu suivant l'idée de chose, en grec les idées de temps ou de lieu. le verbe substantif peut s'employer en grec au génitif absolu. l'attribut est au neutre~~

ἐπεὶ πρὸς ἡμέραν ἐγίγνετο, προσέπιπτον κτλ. παρασχόντες οἱ Συρακόσιοι, ἦν δὲ κρημνώδες, ἔβαλλον Thuc.

- ἐπειδὴ ἕτοιμα ἦν ἀνήγετο

× ἐστὶ δῆλον, φοβερόν, καλόν etc.

ὅταν, ἀδήλου ὄντος εἰ πολεμίοις ἐντεύξη, πορεύη που, κατὰ μέρος χρὴ τὰς φυλὰς ἀναπαύειν κτλ. ἔτι ὄντων ἀρίστων διαλλάγημεν Thuc.

~~οὗ, ὅτε, ᾗ, ὅπου, ὅποι, ὁπόθεν, ὅπως~~

turpe est, incertum est etc. ~~est, est, ubi, quum, quod.~~

Verbes impersonnels ~~à sujet indéterminé~~

~~Avec~~ Avec un grand nombre ~~de~~ d'autres verbes intransitifs et qques verbes transitifs, on sous-entend l'idée de chose. Elle est souvent déterminée par une proposition qui suit le verbe et qui est peut-être ~~construite~~ construite comme en apposition au sujet sous-entendu.

intransitifs. πάρεστι, ἔστι, οὕτως ἔχει

~~καλῶς γε σωφρονεῖν παρ~~

transitifs. surtout ceux qui signifient <u>montrer</u>.

καλῶς γε σωφρονεῖν παρεῖχέ σοι Eurip. πῶς ἠγωνίσμεθα; δείξειν ἔοικεν Aristoph. ὅτι αἰσχρὰ τὰ πεπραγμένα, αὐτὸ δηλώσει Dém. τί δράσει' ὦ τέκν'; αὐτὸ σημανεῖ. Eurip. (τάχ' αὐτὸ δείξει τοὔργον, ὡς ἐγὼ σαφῶς Soph.).

παρέχον l'occasion se présentant

~~παρ~~ παρασχόν – s'étant présenté

Intransitifs

accedit, accidit, [illegible], [illegible], [illegible], apparet, [illegible], attinet, conducit, constat, contingit, convenit, expedit, evenit, interest, liquet, patet, placet, praestat, restat, vacat

Transitifs.

fallit, fugit, praeterit

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Verbes impersonnels

~~[illegible]~~

1° avec les verbes passifs on sous-entend l'action ~~[illegible]~~ signifiée par le radical du verbe, et la forme passive marque que l'action est accomplie dans les circonstances de mode et de temps exprimés par la forme du verbe. — sic dormitur = ici le sommeil se dort — invidetur potentibus = l'envie s'attaque aux gens puissants.

— αὐτοῖς παρεσκεύαστο = les préparatifs avaient été complètement préparés par eux.

ἐπεὶ αὐτοῖς παρεσκεύαστο, εἰσήγαγον τὸ στράτευμα κτλ. πέπαυται μετρίως ἡ μῖν Aristoph. οὐ πολλὰ ἔτη ἐπειδὴ πέπαυται etc.

Le génitif et l'accusatif de certains participes se construisent ~~[illegible]~~ absolument, et en général le génitif à l'aoriste. ἐξαγγελθέντος, ~~[illegible]~~ l'accusatif au parfait εἰρημένον.

En Grec cette construction n'est guère employée qu'avec le parfait de verbes transitifs.* En Latin on l'emploie avec tous les temps de tous les verbes ~~[illegible]~~ transitifs ou intransitifs.

* elle se rencontre avec d'autres temps de verbes qui signifient penser et dire. (Krüg. §§, k, 7).

hic bene dormitur. ventum erat ad urbem. invidetur potentibus. nunc est bibendum. dubitari de fide tua audio.

un certain nombre de participes passés se construisent absolument, comme audito, litato etc.

249

verbes qui expriment Neue II, 619 M. 218
des phénomènes naturels

pluit, ningit an-guit, rorat
grandinat, lapidat, fulgurat,
fulminat, tonat, hiemat,
luci, lucescit, dilucescit, illucescit,
vesperascit, advesperascit, in-
vesperascit

Jove tonante, fulgurante
(langage technique des augures)
fulminans Juppiter (Hor. odes 3, 3, 6)
caelum tonat Virg. G. 1, 371; 3, 261.
(arce au vrai dérignant le ciel, written above the line)
A 3, 571, 9. 541; 12, 257.

au figuré fulminat Eu-
phrates bello V. Georg.

lollucescit, dies vitu-
ascit, vesperascit

253

Verbes qui expriment une affection de l'âme — Neue II, 620

miseret, paenitet, pudet et comp., piget, taedet

pigeo, taedeo, pudeo, paenitéo en usage dans l'ancienne langue latine

construits, surtout avec les pronoms neutres id, hoc, illud, — 622
istud, quod, quicquam : ne faciat quod pigeat postridie Plaut. Stich. 1, 2, 65. — sapientis est proprium nihil quod paenitere possit facere Tusc. 5, 28, 81.

pudens très usité. On trouve aussi paenitendus

254

Verbes
impersonnels

quoiqu'il faille en général sous-entendre avec ces verbes l'idée de chose comme sujet, ~~et~~ quand la chose est ~~devant~~ déterminée par un substantif, ~~appelé~~ ~~l'est par un complément du verbe au génitif, avec miseret, piget, poenitet, pudet, taedet.~~ miseret me fratris; poenitebit te consilii. hos homines infamiae ~~me~~ neque pudet neque taedet. —

quand miseret, piget, poenitet, pudet, taedet, ce substantif n'est pas construit en apposition au nominatif, mais au génitif comme complément du verbe

alors il semble qu'il faille sous-entendre comme sujet le sentiment exprimé par le radical du verbe, et que la forme active signifie que ce sentiment agit sur la personne qui est complément direct du verbe.[x] toutefois le génitif n'est pas complément ~~de~~ du sujet sous-entendu du verbe mais du verbe lui même. car on dit : misereor alicujus.

[x] miseret me fratris = misericordia me tenet de fratre

Il est plus vraisemblable de sous-entendre dans tous les cas l'idée de chose; seulement avec les verbes qui signifient sentiment la chose est déterminée par un complément du verbe, quand le ~~mot~~ déterminant est un substantif au lieu de l'être par une apposition comme quand le déterminant est une proposition et alors ces verbes ont suivi l'analogie de ceux qui ~~ont~~ s'emploient dans le même sens avec un sujet déterminé. on a dit miseret me fratris, parce qu'on disait misereor fratris. c'est ainsi qu'on

peut dire : venit mihi in mentem Platonis, à cause de l'analogie des verbes qui signifient se souvenir : Platonis memini. Et cependant on dit aussi avec un sujet déterminé : non venit in mentem pugna apud Regillum lacum? Liv. 8, 5 ; et ~~avec~~ par ~~la forme impersonnelle~~ le tour indéterminé avec un infinitif en apposition : venit mihi in mentem vereri.

Etymologiquement, paenitet n'est pas pour poena tenet. Il est formé de poena (en dérivation poeni ou puni, poeni (de punio)), et du suffixe te (voir Pott, II, 499 note).

Verbes impersonnels ~~à sujet indéterminé~~

5° ~~Il y a~~ un certain nombre de verbes n'ont ~~qui n'ont~~ jamais ~~de sujet~~ de sujet déterminé

En général il faut sous-entendre l'idée de chose qui est souvent déterminé par une proposition dépendante comme en apposition. — ~~En latin avec certains verbes qui signifient un sentiment, il faut ordinairement sous-entendre comme sujet l'idée du sentiment exprimé par le radical, et la forme active exprime que le sentiment agit sur le complément direct du verbe : pudet me = pudor tenet me.~~

Grec. δεῖ, χρή (du moins dans le sens de il faut est nécessaire) ~~n'ont jamais de sujet déterminé~~, et μέλει n'ont jamais le sujet exprimé.

Ce sont les seuls, et dans cette signification. Tous les autres verbes peuvent avoir un sujet déterminé. δεῖ lui même peut avoir un sujet déterminé quand il est construit avec πολλοῦ, ὀλίγου, τοσούτου. ὀλίγου δὲ δέω λέγειν Dém. (= ὀλίγου δεῖ ἐμὲ λέγειν). — μέλω se trouve en poésie.

258

Latin.

outre les verbes qui désignent le temps (grandinat, pluit etc. et illucescit, advesperascit etc.) on rencontre libet (libuit, libitum est), licet (licuit, licitum est) ~~miseret, miseretur~~ (miseritum est), oportet (oportuit), piget (piguit, pigitum est), poenitet (poenituit), pudet (puduit, puditum est), taedet (pertaesum est), ~~refert (retulit)~~ ces verbes n'ont ni supin ni gérondif. ils n'ont du participe que le temps passé conjuguant avec est. rēfert

libet, licet, piget, pudet, poenitet, taedet ont qqfois un pronom neutre au singulier pour sujet: sapientis est proprium nihil, quod poenitere possit, facere Cic. Tusc. 5, 28. non quod quisque potest ei licet Cic. Phil. 13, 6. – in rerum omnia licent Sen. de Clem. 1, 18 est exceptionnel.

le gérondif de pudet et de poenitet se rencontre qqfois: non pudendo, sed non faciendo id, quod non decet, impudentiae nomen fugere debemus Cic. de or. 1, 26. voluptas saepius relinquit causam poenitendi quam recordandi. Cic. Fin. 2, 32.

257
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

261

III^e Fascicule –

Temps

Leçons de linguistique

I fasc. 2, III

Cette théorie des temps est nouvelle et ne se trouve pas dans les notes

Voir à la fin du fascicule un extrait des Mémoires de la Société de Linguistique. –

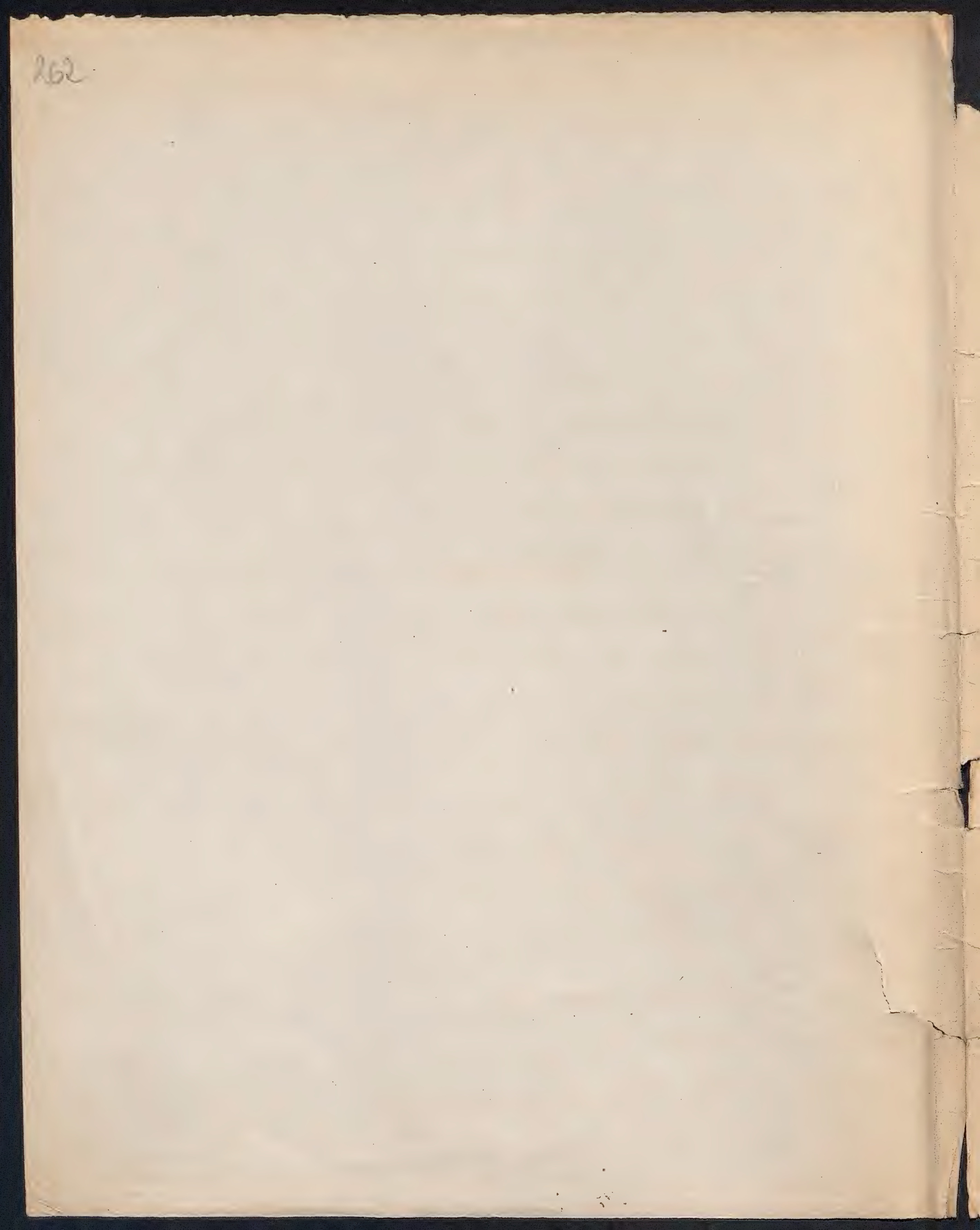
262

temps
(Préface. textes des anciens grammairiens relatifs à ce chapitre)

A.B.K.K. II 891. Stoïciens. ἐνεστὼς παρατατικός. παρῳχημένος παρατατικός. ἐνεστὼς συντελικός. παρῳχημένος συντελικός. Ils ne parlent ni du futur ni de l'aoriste

Varro de Lingua Latina IX 96–98
– 97 quae in divisione si commodi personas verba discesserunt inter se, nam infecta omnia simplicia sunt, et perfecta duplicia inter se paria in omnibus verbis ut haec amabar, amor, amabor; amatus eram, sum, ero – 96 discebam, disco, discam et eadem (tempora) perfecti sic didiceram, didici, didicero

Dionys. Thr. 638. Schol. 889–892. ἐνεστὼς παρεληλυθὼς μέλλων. – ὁ παρεληλυθὼς ἔχει διαφορὰς τέσσαρας, παρατατικόν, παρακείμενον, ὑπερσυντέλικον, ἀόριστον. – Priscien VIII, 39 ideo praeteritum in tres differentias partimur. nihil enim certius … ad notitiam nostram potest venire, quam gesta per diversum temporis spatium praeteriti. facile enim dinoscitur utrum multo ante (praeteritum plus quam perfectum) an nuper (pr. perfectum) sint facta an coeperint quidem nondum tamen sint perfecta (pr. imperf.),

Itaque quod accidit ipsis rebus quas agimus nomen temporis ipsi imponimus, praeteritum imperfectum nominantes etc. .. futurum quoque cum incertum sit an infinitum, utrum paulo post an multo erit, non potuit discretis quibusdam finibus declinationis uti. Itaque una voce contentum fuit.+ — Bekk. 892. τῷ δὲ μέλλοντι διαστέλλεις τοῦ ποσοῦ τῆς μελλήσεως ὁ παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς μετ' ὀλίγον μέλλων, οἷον βεβρώσεται, εἰρήσεται, πεπράξεται. ἀόριστος δ' ἐπλήθη πρὸς ἀντιδιαστολὴν τοῦ παρακειμένου καὶ ὑπερσυντελικοῦ, ὁριζόντων τοῦ χρόνου τμῆμα, τοῦ μὲν τὸ ἄρτι συννοούμενον ἔχοντος, ὃ λεγόμενον, τοῦ δὲ ὑπερσυντελικοῦ τὸ πάλαι. .. ὁ ἀόριστος ἐπ' ἀνακείσθαι τῶν ὁριζόντων εἴρηται, τοῦ δὲ μέλλοντος ὡς μέλλοντος οὐδὲν ἐτέθειτο....

+ le futur nommé est un futur du [illegible] cf. Prisc. VIII, 55. [illegible] [illegible]

Tempus quantitas — tempus quando.

Port Royal ch. XV. présent prétérit futur. — passé par rapport au présent (antérieur) prétérit imparf. — le pl. q. pf marque doublement le passé — le futur pf. marque l'avenir par rapport au passé. — l'un des prétérits marque la chose qui a été faite — prétérit défini (j'écrivis) l'autre la marque indéterminément faite. indéfini ou aoriste j'écrivis.

Harris ch. VII aoristes du présent, passé, futur. — présent, passé, futur inceptifs (μέλλω γράφειν, ἔμελλον, μελλήσω) moyens (τυγχάνω, ἐτύγχανον), complétifs

Lhomond passé défini (j'eus), passé indéfini (j'ai eu)

Burnouf. grammaire grecque p. 216 149. temps à rapport simple (présent je lis, futur je lirai, parfait j'ai lu) — à rapport double imparfait. simultanéité. aoriste. postériorité (je les aperçus que vous eûtes fini d'écrire). plusque pf antériorité.

Sacy ch. VI. temps absolus — relatifs.

Sulzer. temps principaux ~~[illegible] [illegible]~~ rapport simple lego legi legam — temps secondaires rapport double legebam, legeram legero.

Des temps.

On appelle *temps* les formes que prend le verbe pour signifier l'action soit comme s'accomplissant dans le temps où s'accomplit une autre action soit comme s'accomplissant dans un temps antérieur soit comme s'accomplissant dans un temps postérieur à une autre action — comme ~~contemporaine~~ simultanée ou antérieure ou postérieure relativement à ~~une autre action~~ un certain temps

Les thèmes verbaux signifient un ~~état~~ jouir, dormir ou une action ; l'action est instantanée *éveiller* se prendre ou a de la durée, aimer, bâtir l'action qui dure est indéfinie ou a son terme marqué

3

x Théorie du verbe

Signification

Tout verbe signifie une idée de temps.

Le gérondif et le supin des Latins, les adjectifs en τεός des Grecs ne rappellent aucune idée de temps. mais le gérondif et le supin sont de vrais substantifs, les adjectifs en τεός de vrais adjectifs; ces mots ne peuvent être considérés comme des verbes soit dans leur forme soit dans leur fonction. Ils ne tiennent au verbe que par quelques unes de leurs constructions.

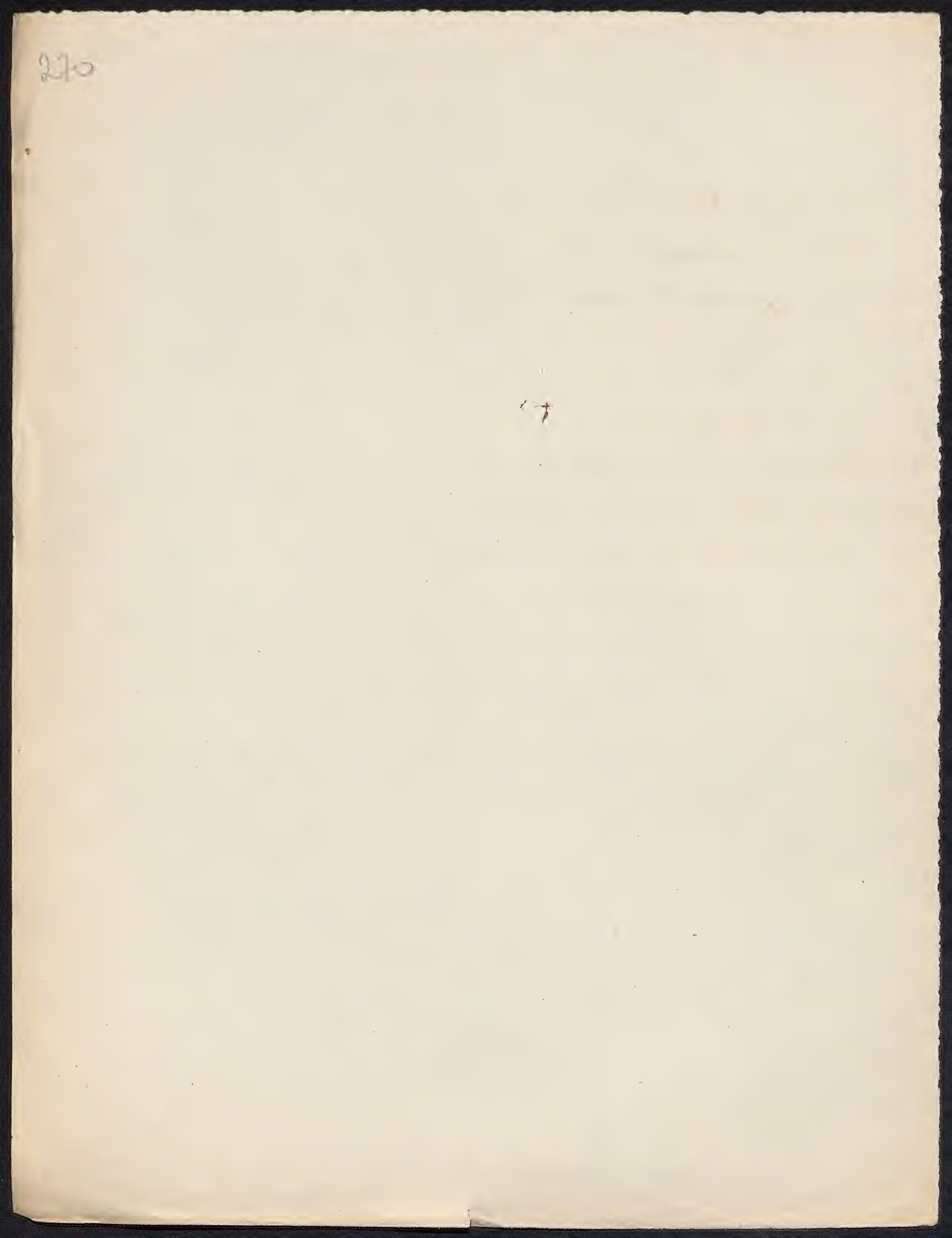

Des formes temporelles

Les temps du verbe grec au nombre de cinq communs aux ~~différentes~~ formes personnelles ou non personnelles se distinguent par le radical ou les radicaux : le radical du présent, ~~celui~~ aoriste du futur, aux de l'aoriste, celui du parfait, qui peut se combiner avec un radical ~~celui~~ du futur

à ce point de vue les formes du verbe personnelles et non personnelles ont quatre temps excepté l'impératif et le subj- qui n'ont pas de radical du futur

Les radicaux signifient-ils par eux-mêmes les phases de l'accomplissement de l'action ? Actions : durée de l'action φεύγειν être en fuite φυγεῖν entrée de l'action dans la réalité prendre la fuite πεφευγέναι achèvement de l'action être enfin, être en sûreté

272

(1) Toute cette théorie linguistique admise longtemps par Thurot avait été abandonnée par lui, du moins en grande partie. Il se contentait de constater l'identité ou l'analogie des formes qu'on rapproche ordinairement, mais se refusait à en tirer aucune conclusion sur l'origine même de ces formes.

Formation des temps (1)

Les temps sont simples quand ils ne sont formés qu'avec une seule racine (présent, imparfait, parfait et plusqueparfait seconds, aoriste second), composés quand ils sont formés avec deux racines (tous les autres temps).

Présent

La langue Indo-Européenne primitive formait le radical du présent de 10 manières différentes. Les verbes qui forment le radical du présent de l'une de ces 10 manières s'appellent verbes primitifs. Les verbes dérivés ajoutent à la racine d'autres éléments que ceux qui servent à former le radical des temps.

Ces 10 formations différentes constituent 10 classes de verbes. Les 5 premières ajoutent la désinence personnelle au radical sans l'intermédiaire d'une voyelle de liaison; ce sont les verbes en μι en Grec. Dans les autres la désinence personnelle est unie au radical par l'intermé-

274

diaire de la voyelle de liaison a, qui a subsisté en sanscrit, mais qui en grec est changé en o devant les nasales, en ε devant les autres désinences, en latin, en o, ou, ou i. Cette voyelle de liaison est peut-être un suffixe, ou du moins fait probablement partie du suffixe dans certaines classes de verbes.

La désinence personnelle est ajoutée sans intermédiaire de la voyelle de liaison :

1° à la racine seule et sans modification : Sanscrit ad-mi (ad = ed-ere). (II) — En Grec il ne reste de traces de cette formation qu'à certaines personnes d'εἶμι, comme ἐσ-τί (rac. es), ἐσ-μεν, ἐσ-τε, et de φημί, comme φα-μεν, φα-τε — En Latin on ne retrouve cette formation que dans es, es-t, es-tis, vul-t, fer-t, da-t, sta-t.

2° La voyelle de la racine est seule, et renforcée au singulier de l'indicatif actif : Sanscrit ē-mi (pour ai-mi, rac. i = ire) (II) 70 rac. ē-si, ē-ti. — i-mas, i-tha, iy-anti. — Grec εἶ-μι, εἶ, εἶ-σι ; ἴμεν, ἴ-τε, ἴ-ᾱσι. φη-μι, φη-ς, φη-σί, φά-μεν, φά-τε, φᾶ-σι pour φά-ντι. φα-ίην, φά-θι. — Latin. Le renforcement

de la racine en ei = i subsiste à toutes les personnes eo (= ay-ā-mi), is = eis, i-mus (= ei-mus), i-tis (= ei-tis), e-unt (= ei-unt). La racine reparaît dans ĭ-tum.

3° La racine est redoublée, et si elle se termine par une voyelle, il y a renforcement au singulier de l'indicatif. Sanscrit. dadhā-mi (= τίθη-μι), dadhā-si, (III) 20 rac. dadhā-ti. — dadh-mas, dhat-tha, dadh-ati. Grec τίθη-μι, τίθη-ς, τίθη-σι. τίθε-μεν, τίθε-τε, τίθε-āσι. Le redoublement est toujours en ι : τίθημι, δίδωμι, ἵστη-μι (pour σίστημι), ἵ-η-μι, δί-δη-μι, πίμ-πρη-μι (avec intercalation d'une nasale), πίμ-πλη-μι (item).

4° nu est ajouté à la racine et renforcé au singulier de l'indicatif. Sanscrit ki-nô-ti (= colligit), ki-nu-mas (= colligimus). — Grec νυ est allongé au lieu d'être renforcé : δεικ-νῡ-μι, δεικνῠ-μεν. Les formes en ννυμι viennent de σνυμι : σκεδάννυμι est pour σκεδασνυμι (σκεδασ-τός) (V) 30 rac.

5° na est ajouté à la racine et
allégé ~~allongé~~ au pluriel ~~singulier~~ de l'indicatif
Sanscrit: str-nā-ti (str = sternere) pluriel (IX)
str-nī-mas (na devient nī au pluriel)
Grec δαμ-νη-σι, δα-μ-νᾰ-μεν.

En sanscrit on ajoute à la racine
a, ya ou ska; de là 3 classes de
verbes.

1° a est ajouté à la racine sans mo- ~~la racine n'est pas modifiée,~~
~~et suivie de a~~ .dification. Sanscrit: 150 rac. (VI)
bhar-ā-mi. Grec φερ-ο-μεν, φερ-ε-τε.
Latin veh-o, veh-is, veh-i-t,
veh-i-mus, veh-u-nt.

2° a est ajouté à la racine ren-
forcée: Scrit. bōdh-a-ti (rac. 1000 rac. (I)
budh = noter). – Grec. φεύγ-ο-μεν
(φυγ), τρώγ-ο-μεν (τραγ), ἐίϝ-
ο-μεν (ἐυ). – Latin douc-i-t (dūc),
dūc-i-t (= deic-i-t, dīc), plu-i-t (=
pluv-i-t. plu).

3° a est ajouté à la racine avec (VI)
intercalation d'une n. Scrit: vi-n-d-a-ti
(vid = invenire) – Grec formation très
rare: σφιγγ-ω (σφιγ). – Latin

temps composés

Deux formations remontent à la langue Indo-Européenne primitive; les autres sont propres soit au Grec soit au Latin.

Formations remontant à la langue Indo-Européenne primitive.

aoriste 1er actif et moyen. — La langue Indo-Européenne primitive a formé le radical d'un aoriste en ajoutant à la racine l'augment, et l'aoriste ~~[illegible]~~ formé avec la racine as = esse, soit comme ἔ-θη-ν, as-m, soit comme ἔ-λιπο-ν, asa-m. L'a de la racine a disparu. Cette formation a subsisté en Sanscrit, en Zend, en Grec, et dans le rameau Slave. — formation ~~[illegible]~~ (a)s-m ~~[illegible]~~

Sanscrit: 3e sing. a-taut-s-ī-t (avec la voyelle de liaison ī; rac. tud = tundere), pluriel 1re a-taut-s-ma, 3e a-taut-s-us. — Grec cette formation n'y a pas subsisté — formation (a)sa-m ~~[illegible]~~

comment un aoriste de l'indicatif aurait-il servi à la formation du subjonctif et de l'optatif, de l'infinitif et du participe? ~~a-dik~~ Curtius suppose comme forme originaire un présent formé avec la racine as-a-mi ~~[illegible] dik-sa-mi~~, dik-sa-mi (~~formé avec as-a-mi~~) (T. 2 255) ~~(T. 2 255)~~ essaye d'expliquer comment ces présents ont servi à former des aoristes (T. 2 56)

Sanscrit (ś = sch)	Grec	Sanscrit	Grec
a-dik-śa-m	ἔ-δειχ-σα	a-dik-śi	ἐ-δειχ-σα-μην
a-dik-śa-s	ἔ-δειχ-σα-ς	a-dik-śa-thās	ἐ-δειχ-σα-σο (= σαο = σω)
a-dik-śa-t	ἔ-δειχ-σε	a-dik-śa-ta	ἐ-δειχ-σα-το
a-dik-śā-ma	ἐ-δειχ-σα-μεν	a-dik-śā-mahi	ἐ-δειχ-σα-μεθα
a-dik-śa-ta	ἐ-δειχ-σα-τε	a-dik-śa-dhvam	ἐ-δειχ-σα-σθε
a-dik-śa-n	ἔ-δειχ-σα-ν	a-dik-śa-nta	ἐ-δειχ-σα-ντο

277.

En grec l'$\underline{\alpha}$ subsiste à l'optatif mais non au subjonctif : δείξω, ~~[illegible]~~ λύσωμαι, ni à l'impératif actif 2e personne du singulier : λῦ-σο-ν, où le changement en ο a amené le ν. L'ι de la seconde personne du singulier de l'impératif moyen ~~[illegible]~~ λῦσαι ne s'explique pas. Dans certaines formes homériques l'$\underline{\alpha}$ a été traité comme la voyelle intermédiaire du présent. ~~la voyelle de liaison du présent~~ ~~[illegible]~~ : ἷξον pour ἰκ-σο-ν, ἷξες pour ἰκ-σε-ς, ὄρ-σε-(ο)ο, ἐ-δη-σε-το. Le σ a disparu dans ἔχευ-α et quelques autres. ~~[illegible]~~ après ρ et λ, s'est conservé dans Homère : ἔ-κερ-σε, ἔ-κελ-σα ; plus tard s'a disparu, ce qui a amené l'allongement de la voyelle précédente : ἔ-νειμ-α pour ἐ-νεμ-σα, ἤμῦνα pour ἠ-μυν-σα, ἔ-κρῖν-α pour ἐ-κρίν-σα, ἔ-φην-α pour ἔ-φαν-σα, ἤγγειλα pour ἤγγελ-σα. Dans les optatifs éoliens σεια, σειας, σειε, σειαν, l'$\underline{\alpha}$ de σα a été traité comme une racine et combiné avec $\underline{y\alpha}$; σεια est pour σα-yα, σειας pour σα-yα-ς etc.

Cf. ἔγημα = ἔγαμσα, ἐκάθηρα. Pourtant l'$\underline{\alpha}$ au lieu de s'allonger par compensation (Hag. etc.) en ᾱ, s'allonge organiquement en η. Curtius (II, 277) ne s'explique pas sur ce point, et semble considérer comme irrégulier l'ᾱ qu'il présente (Gr. Gr. § 42) comme une exception

Futur sanscrit grec

~~dasy~~ Dasyāmi, δώσω (Dorien)

(a)sya-mi présent de as- Curtius das Gr. verb. II 299
formé avec ya comme cap-io
qui a pris le sens d'un futur

par ~~[illegible]~~ rencontre

asya mi = as + ya (aller)

Futur. on ajoute à la racine un présent formé avec la racine as (= esse) et le suffixe ya, présent qui a le sens d'un futur comme celui de εἶμι en Grec.ˣ cette formation a subsisté en sanscrit, en Zend, en Grec, en Lithuanien. Il en est resté des traces en Latin et dans le rameau slave. — Sanscrit: da-syā-mi (= δώσω) da-sya-ti. — Grec. L'y et la disparition de l's en certains cas ont amené diverses transformations. 1° y subsiste comme ι dans les formes Doriennes πραξίομες pour πραγ-συο-μες. 2° y devient ε dans les futurs Attiques: φευξοῦμαι pour φευγ-σεο-μαι pour φευγ-συο-μαι. 3° y disparaît ordinairement. δώ-σω pour δω-συω. (avec un forcement de la voyelle de la racine δο), λειπ-σω (avec un forcement de la voyelle de la racine λιπ). 4° aux racines terminées par des nasales ou ρ ou λ, on a ajouté εσyω où l'ε est une voyelle de liaison ou la racine ες de εἰμί.= Entre les deux

Les futurs ἔδομαι, πίομαι ont la forme de présents.

ˣ L'a de la racine a disparu

282

11

voyelles le σ a disparu, et il y a eu contraction : τεν-εσγω a donné ainsi τεν-εσω, τενεω, τενῶ. — Latin les futurs passés capso, faxo montrent que cette formation a dû ~~[illegible]~~ être autrefois employée. mais elle n'a pas subsisté.

Formations propres au grec

1. Le radical du parfait dit premier ~~[illegible]~~ a été formé avec celui du parfait second par l'intercalation de κ entre le radical et l'α. Ce κ ne se trouve dans Homère ~~qu'~~ qu'dans une vingtaine de formes et toujours après une voyelle, πε-φυκ-α ; plus tard il s'est introduit aussi après les nasales, ρ et λ : ἔσταλκα, ἔφθαρκα. Quelques aoristes ont été formés avec ce κ : ἔδωκα, ἔθηκα, ἧκα. On ignore l'origine de ce κ.

~~300~~ 268 formes (en comptant ceux de Curtius)

~~plus~~ Curtius (II 206) le considère comme un suffixe κα analogue à κω dans ὀλέκω à κο dans γλαῦ-κος, θή-κη mendi-cus.

2. On a formé un futur passé en ajoutant au radical du parfait le suffixe du futur : λελύ-σομαι, πεπεαγ-σομαι ~~[illegible]~~, τεθνήξω du radical τεθνηκ.

3. On a formé un plusqueparfait actif en ajoutant au radical du parfait ~~[illegible]~~ l'augment et un aoriste de la racine ες (= esa) ἑσα-μ, ἑσα-ς, ἑσε-τ, ἑσα-μεν, ἑσα-τε, ἑσα-ν. ἐ-πεποιθ-εσα-μ est devenu dans Homère ἐπεποίθεα, et par contraction ἐπεποίθη, ἐπεποίθει, ἐπεποίθειν (avec contraction de εα en ει comme πόλεας πόλεις). ἐ-πεποιθ-εσας a donné ἐπεποίθεας, ἐπεποίθεις etc. à la troisième personne du pluriel[x] on a conservé σαν par analogie avec les autres terminaisons qui ont le même son. De même ἐ-λελύκ-εσα-μεν. ἐ-λελύκ-εσαν (et non εισαν).

[x] ἐπεποίθεσαν

Suivant Curtius (II 2, 236) l'ε ~~[illegible]~~ serait la voyelle finale d'un ancien radical de parfait.

4. On a formé l'aoriste second passif, avec les désinences personnelles de l'actif, en ajoutant à la racine ε qui est renforcé en η à l'indicatif et à l'impératif, et qui aux autres modes est traité comme une racine et combiné avec ω et ιη: ἐφάν-η-ν, φάν-η-θι ~~[illegible]~~ φανῶ pour φαν-έ-ω, φαν-ε-ίη-ν. L'origine de cet ε est obscure.

wir dürfen es mit Zuversicht [?] aussprechen (Curtius II 331) ce sont des radicaux ~~[illegible]~~ sur une à la manière éolienne (cf. φίλημι = φιλέω). Leur signification passive dérive de leur signification intransitive qui était ordinaire

5. L'aoriste premier passif ne diffère de l'aoriste second passif que par l'intercalation d'un θ entre la racine et ε ou η: ἐ-πραχ-θ-η-ν. Ce θ proviendrait de la racine θε de τίθημι.

comment cette racine a-t-elle pu servir à exprimer le passif? Curtius (II 351-355) n'arrive pas à une conclusion nette.

6. On a formé le futur second passif en ajoutant le suffixe du futur moyen au radical de l'aoriste second passif: φαν-ή-σομαι.

7 On a formé le futur premier passif en ajoutant le suffixe du futur moyen au radical de l'aoriste premier passif: λυ-θη-σομαι.

Formations propres au Latin.

1. parfait en si. on le forme en ajoutant à la racine le parfait de la racine es, es-i, es-isti etc. l'e a disparu. cette formation est ordinaire, quand la racine est terminée par une gutturale, une dentale ou une labiale : duc-si, vec-si pour veh-si, mi(t)-si, ar(d)-si, scrip-si, pour scrib-si. ~~[illegible]~~ après r ou l la gutturale disparait : mer(g)-si, tor(q)-si. on ne trouve cette formation après l'l que dans vul-si ; elle est rare après l'n : man-si ; après l'm on intercale un p euphonique : sum-p-si. il y a assimilation dans jussi, pressi pour jub-si, prem-si. Dans ussi, haesi, hausi, l's appartient à la racine us, haes, haus.

2) parfait en ui ou vi après une voyelle. ui ou vi est le reste de fui : pot-ui pour pot-fui. cette formation est propre aux verbes dérivés, c'est à dire aux verbes de la 1re, 2e et 4e conjugaison : ama-vi, mon-ui pour mone-vi, audi-vi. elle se rencontre aussi

dans la troisième conjugaison après une voyelle: cresi, gnovi, après r, l, m, n: aper-ui, col-ui, vom-ui, gen-ui, après un p dans rap-ui, strep-ui, après deux consonnes dans frend-ui, stert-ui, tex-ui.)

3° futur passé. il a été formé de deux manières. anciennement on l'a formé en ajoutant au radical du parfait privé de son redoublement le suffixe so, sis etc. de la racine es: capso pour cecap-so, faxo pour fefac-so. Plus tard on a ajouté so, sis etc. au radical du parfait en i: dede-ro pour dedi-so, amave-ro pour amavi-so. les anciennes formes amassit, habessit viennent de amavi-sit, habevi-sit par assimilation.

4° parfait du subjonctif. on ajoute au radical du parfait sim qui vient de siem subjonctif de es. fece-rim est pour feci-siem. les anciennes formes negassim, curassis etc. sont produites comme les formes correspondantes du futur passé.

4 8 [illegible]parfait du subjonctif.

5 Plusqueparfait de l'indicatif.

L'imparfait (e)ram pour esam est ajouté au radical du parfait : stete-ram pour steti-sam.

6 Plusque parfait du subjonctif.

sem, qui est peut être une sorte d'optatif de es : (e)saim, est ajouté au radical du parfait en is : fecis-sem. Dans d'anciennes formes sem est ajouté au radical du parfait sans i ou is : faxem, pour fac-sem.

7 Imparfait de l'indicatif. bam imparfait formé avec la racine fu, est ajouté au radical du présent dans les verbes primitifs : i-bam, da-bam, au radical du verbe dans les verbes dérivés : ama-bam, mone-bam. [illegible] Dans les verbes primitifs [illegible] l'a qui terminait d'abord le radical du présent s'est allongé en ē devant bam : lege-bam ; et les verbes dérivés [illegible] en i ont suivi cette analogie : audiē-bam.

8 L'imparfait du subjonctif est formé avec sem ajouté au radical

du présent : possem, ferrem, vellem pour pot-sem, fer-sem, vel-sem, es-sem, dicĕ-rem, ama-rem, mone-rem, audi-rem.)

9 futur. on le forme en ajoutant au radical des verbes dérivés (1re, 2e et 4e conjugaisons) bo, bis, etc. ama-bo, mone-bo, et anciennement audi-bo. on croit que bo, bis etc. vient de fo, fis etc. contraction de fuio, fuis, fuit etc. futur formé avec la racine fu.

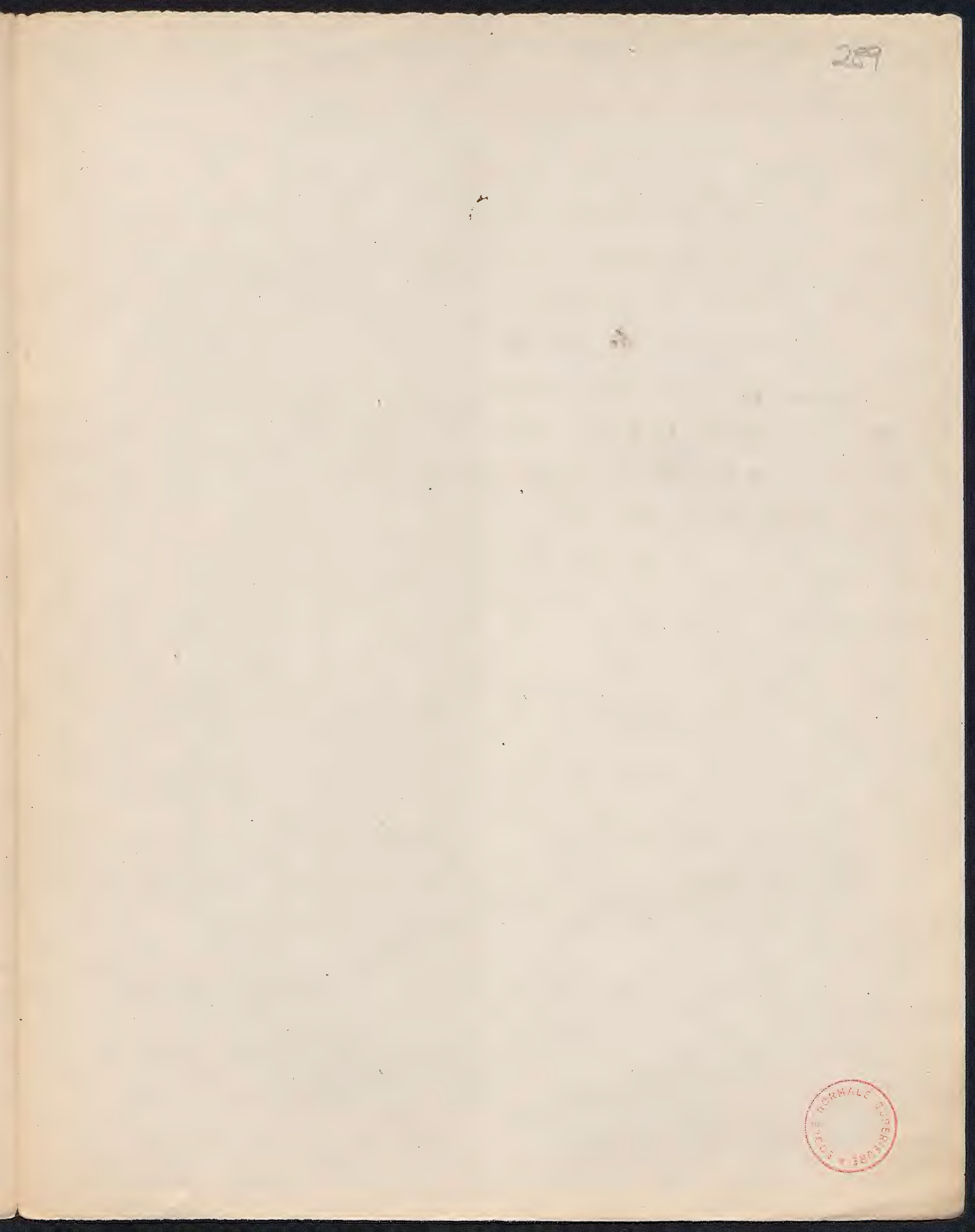
289

291

Latin

quantité ~~des voyelles~~

conjugaison

Les verbes ont trois radicaux

1° celui qui sert à former les présents de l'indicatif et du subjonctif, les imparfaits de l'indicatif et du subjonctif, le futur, l'infinitif et le participe présent, le participe futur passif et le gérondif. amandus, a, um amandi-o-um

Schweizer-Sidler 128 Anm. (p. 79)

capi-s ama-, mone-, audi-s

2° celui qui sert à former le parfait de l'indicatif ~~et du subjonctif~~ et, avec ce temps, le parfait du subjonctif, les plusqueparfaits de l'indicatif et du subjonctif

~~audi, fec~~ ~~cepi~~ amavi, audivi, monui, dic-si ~~audi~~

× le futur antérieur

~~3° celui qui sert à former le supin, le participe passé passif, et les dérivés.~~

3° celui qui sert à former le supin, le participe passé passif, le participe futur actif et les noms dérivés

Le verbe Français a ~~quatre~~ ~~cinq~~ ~~six~~ sept

formes temporelles, dont ~~deux~~ trois,

dérivent directement du latin,

les présents, ~~j'aime~~, ~~le~~ ~~prétérit~~ (N.B. lire les imparfaits ~~j'aimai~~, je lisais, je lurai)

défini ~~j'aimai~~ je lus, et dont les

~~deux~~ ~~trois~~ deux autres sont formés avec

l'infinitif et ~~le verbe~~

~~l'une~~, ~~le~~ ~~futur~~, ~~avec~~ ~~le~~ ~~prés~~ le verbe

~~habeo~~ habere, le futur, avec le présent

j'aimerai, amare habeo, l'Et

conditionnel présent, avec ~~la~~

l'imparfait amare habebam

j'aimerais.

Les autres temps sont composés

c. à. d. formés par périphrase

avec le participe passé et verbe

les verbes auxiliaires avoir et auxiliaire

être, et qui perdent complètement

leur sens propre pour remplir

la fonction d'une forme

294

grammaticale : j'ai ~~aimé~~ été,
je suis venu. La signification
du participe change également
Il est proprement passé et à
la voix passive. Il conserve
la signification de temps passé   Meigret   Dict. III, 203
quand l'action signifiée par
le verbe est instantanée, et est
éveillé, surpris, mis, ou qu'elle
a par elle même un terme marqué l'appar
tement est peint, décoré ; mais
il la perd quand l'action
dure seul ou n'a pas par elle
même de terme marqué ou se répète il est
honoré, estimé. Il est battu toutes jours Enfin il n'est
pas passif, dans les verbes
intransitifs, je suis venu,
j'ai couru

295

Français

formes du futur – conditionnel

Futur. – ~~hoc habeo littere~~ de rep. nihil habeo habeo etiam dicere Lett. Aug. 160

ad te scribere Cic. Att. 2, 22

Lat. pro certo illud habeo je n'avais mieux de quid habes dicere de

affirmare Cic. de re Alexandrina tantum habeo polliceri… Gaditano fœdere Balb. 33

Cic. Fam. 1, 5

quia Christus nasci

habebat = devait Tert. quod

haeresis haberent existere Lact.

– ex venire habet in sylvam Legium

Fulbert. Carnot. ep. 102. feri eum, nam

si non feriveris, ego te ferire habeo.

Leges Luitprandi regis Longob. Lit. 108 § 1, 138 (5, 8 S) VIII^e siècle

salvarai dans les serments

chanter-ai, -as, -a, -ont. –

Italien.
canter-aggio (anc. forme de ho)

Espagn. cantar te ~~hei~~ hé Portug. cantar te hei

conditionnel Ital. canter-ia

(pour avia) Esp. cantar-ia   x la forme initiale a ~~avea~~

Le français n'a conservé des formes du passif latin que le participe passé, qui uni au verbe *être* répond au passif des Latins et des Grecs. Seulement ce participe a[illegible] la signification de temps passé quand l'action signifiée par le verbe est instantanée, comme il est, il était éveillé, surpris, tué, ou qu'elle a par elle-même un terme marqué, comme la maison est bâtie, l'appartement est peint, blanchi etc. Quand l'action dure et n'a pas par elle-même de terme marqué, le participe ne

Meigret.
Diez II, 203

228

ne se rapporte plus au passé : tout devenu, estimé, aimé de tout le monde. Il en est de même des participes des autres verbes quand on exprime que l'action répétée : tout battu sous les jours par son père. qui veut mener, vaincre ou vaincu rarement.

Quand le participe a le sens du passé, il répond à la préposition ictus est, vevientae quand il a le présent, il répond au présent grec et latin ~~repatai~~, ei deitai, amatus vinatai, vincitur

Le Français forme avec le présent, l'imparfait ~~et~~ le prétérit défini et le futur des auxiliaires avoir et être ~~cette périphrase~~ quatre temps composés, le prétérit indéfini, j'ai ~~aimé~~ lu, le plus que parfait j'avais lu, le prétérit antérieur j'eus lu, le futur antérieur j'aurai lu. Il forme ~~en~~ on peut former outre avec les temps composés des auxiliaires ~~cinq~~ quatre temps surcomposés, le prét. ind. surc. il n'a pas été plutôt parti que vous êtes arrivé, le p. q. pf. surc. il n'avait etc. le prét. ant. surc., ? quand il eut été parti, le fut. ant. surc. ? j'aurai eu dîné dans un instant.

De verbis auxiliariis

auxiliaria nominamus avoir et estre sine quibus nullum praescriptum absolutum potest fieri (Cauciius 48 1575 [1580]).

le verbe j'ay est l'auxiliaire actif qui sert à conjuguer tous autres verbes et soy mesme (183) je suis est l'auxiliaire des passifs reciproques et neutres (183) Maupas (1625).

Quand on dit j'ay esté en telle part, cela n'emporte la possession d'aucune chose, partant le verbe j'ay est mal à propos employé, estant plus convenable de dire je suis esté et nous sommes estez (L... 169

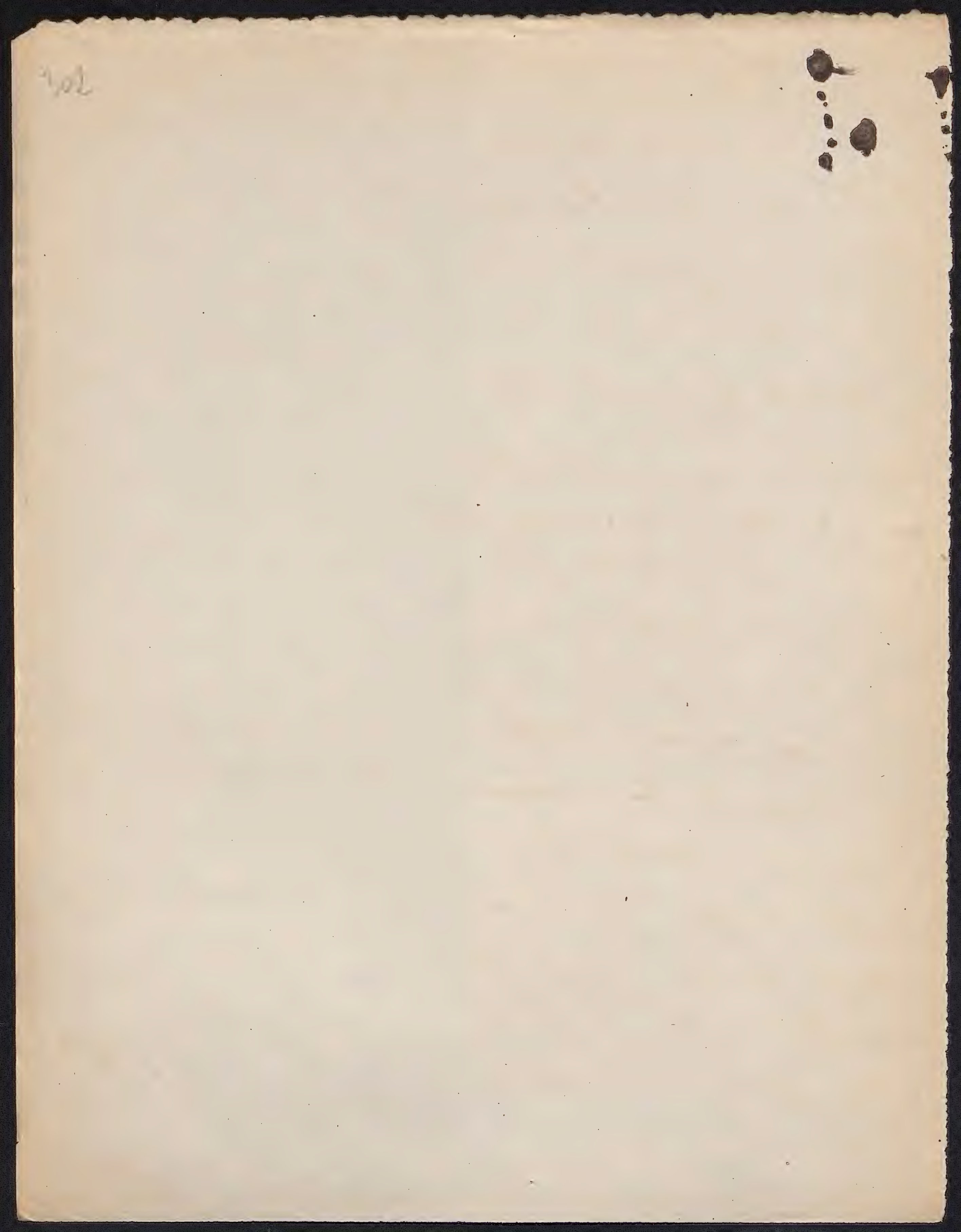

"conditionnel. optatif futur, Meigret (1550), R. Estienne (1557). — second imparfait de l'optatif Maupas 1625, Oudin 1633, Chifflet 1659. — second imparfait du conjonctif qu'on appelle aussi imparfait conditionnel. de la Touche 1696 — futur du subjonctif Regnier Desmarais 1706. — ~~l'incertain~~ l'incertain de l'indicatif Buffier 1709 le conditionnel de Wailly 1763 — est un mode Girard 1747 cf. Girault Duvivier, Lemaire p. 282 conditionnel affirme avec l'idée accessoire énoncée ou sous-entendue. p. 282 après un temps passé le conditionnel sert à indiquer seulement un rapport d'éventualité à l'égard du premier verbe ... il est donc comme l'imparfait du futur.

(optativi) praeteritum imperfectum rationabiliter idem est etiam praesens: dico enim utinam legerem nunc et utinam legerem heri (Priscien 8, 42).

O que volentiers j'aurois (R. Estienne)

marque qu'une chose se ferait moyennant une certaine condition (De Wailly)

Le temps [x] est diversement [x] relativement auquel l'être
[x] est signifié comme antérieur, présent, antérieur ou postérieur

Les temps des formes personnelles déterminés ~~par~~ ~~suivant~~ les ~~comme ceux des formes non~~ dans formes personnelles et dans ~~non~~ les formes personnelles. ~~signifient tous~~ ~~contemporanéité, antériorité, postériorité relativement~~ au temps où s'accomplit à ~~une action~~ certaine. Les temps de l'indicatif diffèrent de ceux des autres ~~formes~~ personnelles et non personnelles, en ce que le temps est déterminé comme celui ~~cette action est~~ l'acte même de ~~la parole.~~ où l'on parle. On appelle présent le temps où cet acte s'accomplit, passé le temps antérieur, futur le temps postérieur. L'indicatif a seul un ~~temps~~ présent, ~~un~~ des ~~temps~~ passés, des futurs. Comme le temps en lui-même ne comporte pas d'autre division essentielle qui in

306

présent, passé ~~dé~~ ou futur,

et que toute action s'accom-
plit dans un temps déter-
miné, les temps des formes
autres que l'indicatif se
rapportent bien au présent
au passé ou au futur mais
ils ne s'y rapportent qu'in-
directement par l'intermé-
diaire d'une autre idée que
celle qu'ils signifient
en eux-mêmes. ~~et qui n'est~~
~~autre que la contemporanéité~~
~~la simult~~ ~~l'antériorité ou~~
~~la postériorité~~.

Dans les trois langues l'in-
dicatif n'a qu'un temps
qui signifie l'action comme
s'accomplissant dans le temps où ~~contemporaine de l'acte de~~
l'on parle ~~la parole~~ ἐνεστώς, praesens,
présent.

En Grec ~~et en Français~~ il y a quatre temps pour signifier en Latin trois, en Français ~~cinq~~ six,
avec des nuances différentes l'action
comme antérieure à ~~l'acte de~~ au temps où
l'on parle ~~la parole~~, comme passée, παρατατικός, praeteritum
imperfectum, imparfait,
— aoriste (ἀόριστος), praeteritum perfectum ~~passé~~ ~~antérieur~~ ~~défini~~ ~~passé défini~~
~~praeteritum~~ παρακείμενος, ~~passé~~ ~~antérieur~~ ~~[illegible]~~ prétérit défini — indéfini
indéfini — ὑπερσυντελικός,
praeteritum plusquamper-
fectum, plus que parfait,
prétérit antérieur, (j'eus ~~[illegible]~~ fini)
— conditionnel, (il disait qu'il
viendrait).

en Grec en Latin et
en Français, l'indicatif a
deux temps pour signifier
l'action comme postérieure
au temps où l'on parle:
ὁ μέλλων, futurum, futur
— ὁ μετ' ὀλίγον μέλλων
(λελύσομαι), futurum subjunctivi (videro),
futur antérieur.

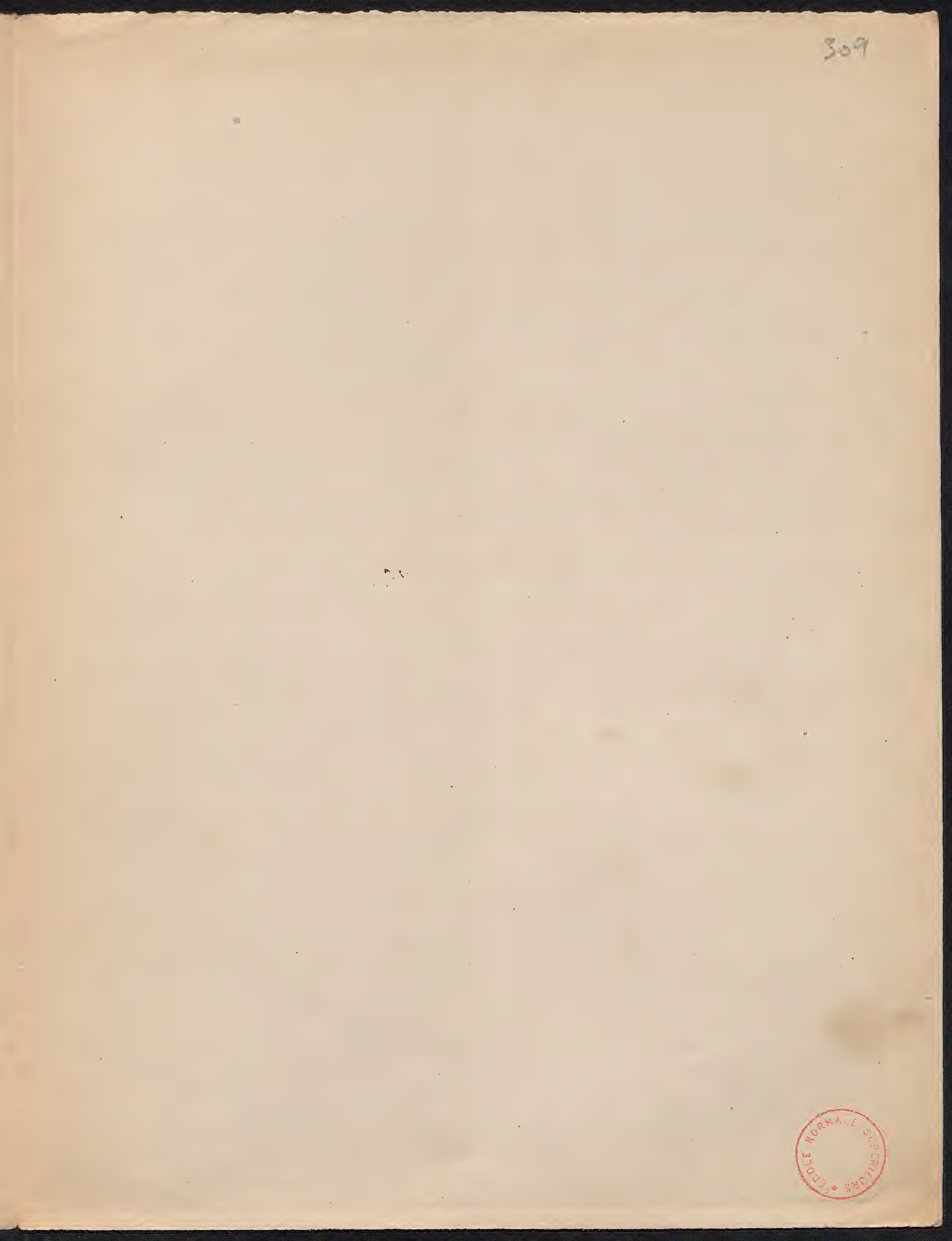
309
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Présent

Le présent signifie l'action comme s'accomplissant dans le temps où l'on parle, comme contemporaine du temps où l'on parle ~~l'acte de la parole~~

forme tardivement (Pott II, 1, 696 rem.)

si ~~la racine~~ le thème du verbe signifie une action ~~si l'action n'a pas~~ sans durée appréciable, le présent la signifie comme simultanée à l'acte de la parole: ἀστράπτει, fulgurat, il éclaire

si le ~~racine~~ thème du verbe signifie une action ~~si l'action a~~ d'une durée appréciable, le présent la signifie comme étant en voie d'accomplissement au moment ~~où~~ l'on parle: γράφει, scribit, il écrit.

312 Si ~~la raison~~ de l'homme du verbe signifie

~~si l'action est~~ un état,

le présent ~~la~~ le signifie comme

subsistant au moment où

l'on parle: ~~καθεύδει~~, καθεύδει, κεῖται, il gît ~~dormit~~, ~~jacet~~,

il dort, il souffre etc.

φεύγω je suis en exil νικῶ

je suis vainqueur, ἡττῶμαι j'ai

le dessous ἀδικῶ je suis dans

mon tort, coupable

État qui résulte d'un acte antérieurement accompli

Le temps où l'on parle n'est pas borné à un instant indivisible, ni même ~~à la partie~~ à l'instant au moment précis où l'on parle ; il comprend une portion indéfinie de la durée ~~dont~~ x dont fait partie le moment où l'on parle. aussi le présent s'emploie pour signifier la répétition de l'action, une habitude x : il ne fait que des sottises ; les lois naturelles ~~un phénomène~~ : la pierre tombe, la flamme s'élève ; les vérités mathématiques : les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.

x ou même la durée en général

De cette possibilité
le comprendre dans
d'étendre le temps où l'on
parle une portion indé-
finie de la durée dont
fait partie ~~l'instant~~ le moment
de la parole, il résulte
que le ~~temps~~ présent peut signi-
fier un fait ~~antérieur à~~ passé ou futur
~~ou postérieur à l'acte de~~
~~la parole~~ suivant que
le temps où l'on parle
comprend une portion de
la durée antérieure ou
postérieure ~~à l'acte de~~ au moment
~~la parole~~ où l'on parle

Présent

A.

1° Le présent désigne un fait passé

1° quand il est ~~tout récent~~ vient d'avoir lieu ; ainsi dans la conversation ἀκούω, πυνθάνομαι, αἰσθάνομαι, μανθάνω — j'entends, je comprends audio, intelligo.

2° quand ~~le temps où il~~ on marque que s'est passé s'étend ~~depuis un certain temps~~ jusqu'au moment où l'on parle inclusivement

οὐ πάλαι σοι λέγω ; annum jam audis Cratippum. — jamdiu ignoro quid agas. — jampridem cupio Alexan—

316

diam vivere.

je dis depuis longtemps. —
voilà un an que je suis
ici.

Caput B

quand on fait un récit
l'imagination a représenté
les faits passés comme s'accom-
plissant au moment où l'on
parle. présent historique

Grec en soi ᾗ + τίκτω, in
γίγνεται s'emploient
d'un fait passé ὁποῖος; ... ὃν
Τυνδαρὶς τίκτει ἀθρη ... ,
ἐπειδή μοι παιδίον γίγνεται, ἐπί-
ξενον ἤδη ... Δαρείου δὲ Παρυ-
σάτιδος παῖδες γίγνονται δύο ...

ἥκω je suis venu, me voici
οἴχομαι je m'en suis allé,
je ne suis plus ici.

Cic. in Verr. IV, 18
Liv. III, 36–38

cratera antiquum tibi dabo
quem dat Sidonia Dido En. 9, 266
cf. 2, 548

B. Le présent ~~signif~~ διήγημα

un fait ~~con~~ futur

1° quand il va avoir lieu. εἶμι, πορεύομαι, j'y vais, on y va. immo ne pessum? βουλόμεθα ἢ μένομεν; quid ago?

2° quand il ~~a~~ doit avoir ~~lieu~~ dans un espace de temps qui commence au moment où l'on parle. Il vient demain, dans deux jours, dans un an etc.

3° quand l'intention de faire l'action est annoncée ×. δίδωμι, je donne 20000 francs; je vends, achète, loue etc. × ~~Perrette, le pot au lait.~~

× que l'action est commencée, ou que l'on se représente l'avenir comme présent

× ἐπειδὴ ἡμᾶς ἔχετε τήνδε τὴν ~~χ~~ χώραν νῦν δὴ ἐξελαύνετε ἡμᾶς κτλ.

ταύτην τὴν δόξαν ὑμᾶς πείθουσιν ἀποβαλεῖν Ἰ. ~~ils veulent~~ prétendent vous persuader

318

~~avec toute l'ignorance~~

d'i ~~temps~~. ~~Au revoir demain~~

Perrette (le pot au lait).

Orient historique
(Voir plus haut

De l'imparfait.

L'imparfait signifie l'action passée comme contemporaine d'un certain *passé*, *passé* signifiant ce qui a eu lieu dans un temps antérieur à celui où l'on parle.

L'imparfait a donc cela de commun ~~de commun~~ avec le présent qu'il signifie la contemporanéité, mais il la signifie relativement à ce qui a eu lieu antérieurement à l'acte de la parole, à un certain *passé*.

Ce passé peut être exprimé dans une proposition étroitement liée avec celle où est employé l'imparfait : 1° il rendait le dernier soupir quand j'entrai — simultanéité d'une action instantanée avec le passé exprimé dans la prop^on dépendante — 2° J'écrivais, lorsqu'il entra ; action en voie d'accomplissement dans le même temps que le passé exprimé — 3° je dormais, lorsqu'il entra, je souffrais lorsqu'il me parla — état subsistant dans le temps du passé exprimé. ἔφευγον, ἐνίκων, ηττώμην.

322 le passé relativement auquel etc.)

~~Il~~ peut être exprimé par un adverbe de temps comme πάλαι, olim, autrefois, ou être sous entendu comme résultant du sens général de ce que l'on dit, comme par exemple quand on fait un récit, ~~ou~~ quand on rapporte un fait historique: in Graecia musici floruerunt, discebantque id omnes.

Emploi de l'imparfait.

quand on fait un récit, l'imparfait est employé ~~pour~~ ~~po~~ des circonstances où ce que l'on raconte, s'est accompli : date, lieu, ~~état~~ situation, dispositions, motifs, projets etc.

Dans les descriptions ~~le verbe~~ de choses qui ne subsistent plus, le verbe est toujours à l'imparfait ; il signifie l'état de ce qui n'est plus comme subsistant dans le temps du passé sous-entendu.

M. 337 Goerau 458

~~Cic.~~ Cic. in Verr. IV, 18,
Liv. III, 36-38

conticuere omnes intenti que ora tenebant E. 2, 1

L'imparfait avec sicut, ut (voir notes) :

sicut eram fugio sine vestibus. Ov. M. 5, 601

M. 337 cum soluto sicut erat, magni genibus procumbere nostri dedignata Jovis Ov. M. 14, 585

sicut erant juncti trajecit utrumque sagitta Ov. M. 6, 244

canos ut erat turbata capillos movit O. M. 4, 474

Ille ut erat virides amplexus in arbore ramos fit lapis Ov. M. 12, 22

ut que lyrinao radium de monte tenebat ter quater Idmoniae frontem percussit Arachnes. Ov. M. 6, 132

Le passé relativement auquel l'imparfait marque contemporanéité peut avoir une durée indéfinie: alors l'imparfait marque souvent répétition d'une action, habitude: in Graecia musici floruerunt M. 337 discebantque id omnes.

L'imparfait uni à ἄν signifie souvent la répétition de l'action ἀναλαμβάνων αὐτῶν τὰ ποιήματα διηρώτων ἂν αὐτοὺς τί λέγοιεν (Plat. apol. 22)

326

Le passé peut comprendre ~~prendre~~ exprimé dans une autre ~~pro~~ proposition soit une portion de la durée antérieure au temps marqué ~~de l'action~~ ~~signifiée~~ ~~à l'imparf.~~ ~~fait~~ soit une portion de la durée postérieure

A. L'imparfait sert à désigner un fait antérieur à celui de l'autre action

1° quand il ~~est~~ était là

Κῦρος εἶδε τὰς σκηνάς, οὗ οἱ Κίλικες ἐφύλαττον.

Xen. Anab. 1, 2, 22.

l'hiver se passait ainsi; tout à coup je reçois une lettre.

Ego tum multum cum Theodoro in Epicuri hortis quos modo praeteribamus Cic. Fin. 5, 1

2° quand le passé s'étendait jusqu'au temps où l'autre action s'est accomplie

πάλαι σοι ἔλεγον — jampridem tibi dicebam, etc.

En Grec ᾖδειν, ᾠχόμην s'emploie à l'imparfait comme ᾖδα, οἴχομαι au présent.

B L'imparfait désigne un fait postérieur au passé exprimé

1° quand le fait ~~va~~ allait avoir lieu : il tombait mais je l'ai soutenu

~~plus erum si non servus~~ ad~~esset amor (Ov. ars. 1, 6, 54)~~ ?
Goss. 458, 4

M. 337, 1. huius deditionis ipse qui dedebatur suasor auctorque fuit

quum iste iam decedebas eiusmodi litteras ad eos misit Cic. in Verr. II, 2, 70 ?

2° quand le temps où il devait avoir lieu commençait avec l'autre action passée : j'allai chez lui ; il revenait dans deux jours.

senit utraque acies viri casum adbatque inde Romanus Liv. 2, 46

milone inter facto clodius arcquebatur ~~erat~~ praetor ~~erat~~ esset non eo consule quo sceleris nihil facere posset Cic. pro mil. 13.

230

3° quand l'intention signifiée à l'imparfait de faire l'action était annoncée, ou que l'action elle-même était commencée.

ὥστε ταῦτα λυθῆναι, οὐδὲν ὅ τι οὐκ ἐδίδοσαν

il donnait 20000 francs, il louait, achetait, vendait etc. — plans, projets de quelqu'un.

(Ἐλαγόρης) ἔπειθεν αὐτὸν ὑποστῆναι τὴν ἀρχήν

huius ~~deditionis~~ ipse qui dedebatur ~~suasor~~ auctorque fuit Cic.

lenibat dictis animum Virg. Æn. 6, 468

lux æterna mihi carituraque fine dabatur si mea virginitas Phœbo patuisset amanti Ov. M. 14, 131

cf. 14, 140

en grec ~~on~~ on trouve particulièrement chez Homère et Hérodote, mais aussi chez les prosateurs Attiques l'imparfait employé là où l'on s'attendrait à trouver l'aoriste et où nous employons le passé défini.

Les prosateurs emploient ainsi surtout les imparfaits des verbes πέμπειν, ἀποστέλλειν, πλεῖν, ἀνάγεσθαι, λέγειν, ἀγγέλλειν, ἄρχεσθαι λόγου, ἐρωτᾶν, κελεύειν.

Imparfait

L'imparfait signifie l'action passée ~~comme~~ s'accomplissant dans le même temps qu'une autre action passée, comme contemporaine d'une autre action passé.

Il répond dans la plupart de ses emplois au présent.

Il ne ~~signifie~~ ~~s'emploie~~ ~~jamais~~ peut s'employer d'une action instantanée:× ~~Il ne se dit que~~ d'une action d'une ~~certaine~~ durée appréciable qu'il signifie comme étant en voie d'accomplissement dans le temps d'une autre action passée,× ou d'un état qu'il signifie comme subsistant dans le temps d'une action passée.

× qu'il signifie comme simultanée à une autre action passée: il rendait le dernier soupir, quand j'entrai.

×, j'écrivais lorsqu'il entra

ἔφευγον, ἐνίκων, ἡττώμην etc

je dormais lorsqu'il entra

336

Il s'emploie dans les récits pour marquer les circonstances où un fait s'est accompli : date, lieu, état, dispositions, motifs, intentions, projets, préparatifs, etc. Le fait passé n'est pas exprimé dans la même proposition, mais on le sous-entend.

Dem. de cor. 169-172. 18. 20
Cic. Verr. (de signis) IV, 18. Mme de Sévigné (mort de Vatel).

La durée ~~du~~ de temps ~~passé~~ de l'action passée ~~auquel~~ relativement ~~auquel~~ à laquelle l'imparfait marque contemporanéité peut être indéfinie comme le présent, l'imparfait signifie l'habitude, la répétition d'une action. in Graecia musici floruerunt, discebantque id ~~omnes~~ omnes (Cic. Tusc. 1, 2).

imparfait

– ~~du~~ le passé

A ~~le temps de l'action~~ ~~passé~~ relativement ~~à laquelle~~ auquel l'imparfait marque contemporanéité peut comprendre une portion de la durée antérieure

1° fait réel

ἦσαν, ᾠχόμην

Κῦρος εἶδε τὰς σκηνάς, οὗ οἱ Κίλικες ἐφύλαττον Xen. An. 1, 2, 22

2° quand on marque que le temps passé s'étend jusqu'au temps où s'accomplit l'action inclusivement

πάλαι jampridem – dudum

340

— et Start lu depuis un an

En grec, on trouve souvent
l'imparfait là où l'on
s'attendrait à rencontrer l'ao-
riste et où nous mettons en
français le prétérit défini.
Particulièrement les verbes de
mouvement πέμπειν, ἀπο-
στέλλειν, πλεῖν, ἀνάγεσθαι
et λέγειν, ἀγγέλλειν, ἐρωτᾶν, ἄρχεσθαι λόγου
κελεύειν. En général toutes
sortes de verbes. Voir la [illegible]
de Démosth. de cor. 169–172

aoriste, parfait latin, prétérit défini
le parfait latin. le prétérit défini

L'aoriste, signifie l'action
comme antérieure au moment
où l'on parle ~~sans autre~~
idée ~~accessoire~~, purement et
simplement, sans autre idée accessoire
L'aoriste peut
~~Il~~ signifie 1° une action
sans durée appréciable, d'une
action qui dure ἐπεβίω
δύο ἔτη, συχνὸν ἐκεῖ διέτριψα
χρόνον ; 2° un état : ἐβασίλευσε, ἐδούλευσε, ἐνόσησε
il fut roi, riche, etc.
ἐπλούτησε, etc. ἐδυνήθη. Ces sommes
il signifie ~~l'entrée~~ la production de l'état, l'entrée
du sujet dans l'état : il
devint roi, riche etc. ἔσχε tomba malade
il possédait ἔσχε il entra
en possession, reçut, acquit,
conquit etc.

4° avec ἄν il exprime la répétition de l'action πολλάκις ἀπωλέσαμεν ἄν τι καλῶς ὑμᾶς βουλευσαμένους μέγα πρᾶγμα (Arist. Lys. 510) εἴ τινες ἴδοιέν που τοὺς σφετέρους ἐπικρατοῦντας ἀνεθάρσησαν ἄν (Thuc. 7, 71, 2). 5° une habitude: ὡς τὰ πολλὰ ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον ἱππασάμην … ἐπειδὰν δὲ ταῦτα γένηται … ἀπεστλεγγισάμην (Xen. Oec. 11, 17) 6° un fait d'expérience οὐδεὶς ἐπλούτησεν ταχέως δίκαιος ὤν (Mén.) 7° L'aoriste de certains verbes s'emploie comme un présent ἥσθην, ἐγέλασα, ἐπῄνεσα

Temps

Aoriste. Parfait. Futur.

1° L'aoriste Grec, le parfait Latin, ~~[au Recto]~~ le prétérit défini et le prétérit indéfini Français sont employés ~~[illegible]~~ pour marquer que l'action est antérieure au moment de la parole, purement et simplement, sans ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ajouter aucune idée accessoire.

sur les Parfaits français Pott II, 1, 704

Grec Aoriste 1° Il s'emploie dans les narrations, et en général de tout fait passé, quand on veut marquer l'antériorité pure et simple au moment de la parole ~~[illegible]~~: ἔπιεσε δ' αὐτοὺς μᾶλλον πρὸς τῷ ὑπάρχοντι πόνῳ καὶ ἡ ξυγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν εἰς τὸ ἄστυ. Thuc. ὅσον χρόνον προὔστη τῆς πόλεως ἐν τῇ εἰρήνῃ, μετρίως ἐξηγεῖτο. Thuc. ἐπεβίω δύο ἔτη καὶ μῆνας ἕξ. Thuc. — ~~2° quand les verbes signifient une manière d'être, un état, l'aoriste marque, suivant le sens général, tantôt que l'état a eu lieu, tantôt que le sujet du verbe est entré dans l'état signifié: ἐβασίλευσα, je fus ou devins roi. ἐπλούτησα je fus ou devins riche. ἐπολέμησα je fis ou engageai la guerre. ἠράσθην, j'eus de l'amour ou je m'épris.~~ — 2° il exprime un fait général d'expérience:

5

346

οὐδεὶς ἐπλούτησε ταχέως δίκαιος ὤν. Ménandre. — 3° uni à ἄν, il exprime parfois la répétition d'une action: εἴ τινες ἴδοιέν που τοὺς σφετέρους ἐπικρατοῦντας, ἀνεθάρσησαν ἄν. Thuc. — 4° l'aoriste de certains verbes s'emploie d'une action présente: πόθεν ἀπελαῦς, ἐγέλασα ψολοκομπίαις. Aristoph. ἐπῄνεσ' ἔργον καὶ πρόνοιαν ἣν ἔθου. —

5° quand le verbe signifie un état, une manière d'être, l'aoriste signifie souvent l'entrée du sujet dans cet état: οὐδεὶς ἐπλούτησ' ἔμφρονοιν ἀργὸς ὤν. Eurip. Πεισιστράτου τελευτήσαντος Ἱππίας ἔσχε τὴν ἀρχὴν Thuc. Στησίχορος ποιήσας τὴν καλουμένην παλινῳδίαν παραχρῆμα ἀνέβλεψεν Plat.

Latin. ~~Quand le parfait n'exprime~~ [au recto]

~~[illegible]~~

~~n'exprime pas l'entier achèvement~~

~~de l'action,~~ Il s'emploie dans les narrations ou d'un fait isolé.

Parfois en prose il signifie un fait général d'expérience : haud semper errat fortuna, aliquando et eligit. Tac. Agr. 9. Cic. off. 1, 44. Fin. 1, 45.

~~nemo unquam est oratorem quod latine loqueretur admiratus Cic. de or. 3, 14, 52~~

En poésie il est parfois employé pour signifier un fait qui se passe habituellement : rege incolumi mens omnibus una est; amisso, rupere fidem constructaque mella diripuere ipsae. Virg. Georg. IV, 212. ; illius immensae ruperunt horrea messes G. 1, 49 terra tremit fugere ferae et mortalia corda per gentes humilis stravit pavor 1, 330 dans une comparaison En. 1, 147 con[illegible] ... pendent

Dräger II, 1, 129

fuit = était

apud Helvetios longe
nobilissimus et ditissimus
fuit Orgetorix Caes. B.G. 1,2,1

urbs antiqua fuit; Tyrii
tenuere coloni Virg. A. 1

Les poètes, notamment Dräger I (2) 207

Virgile, emploient le parfait [illegible]

de l'antécédent, le présent

du conséquent procubuit viridi qua

in litore conspicitur sus [illegible]

Æ. 8, 83 transabiit costas et   La succession ne frappe pas ~~en plus~~ toujours

candida pectora rumpit 9, 432.

cf. 3, 192; 4, 798; (6, 746; 10, 451, 659; 12, 380.

~~Dans les~~ mais dans la prose

loquendi finem facit, neque ad

mos incipit Liv. 1, 46. in Livio

stationem hostium allapsus [illegible]

atque in (?)ellovalos dixit

5, 11

353

~~même pour~~

les poètes (à l'imitation Madvig opusc. II 225

des Grecs ?) emploient le

même pour le parfait dans

les pronoms relatifs

Æ. A. 2, 275 quantum

mutatus ab illo Hectore qui

redit exuvias indutus Achille —

Ecl. 1, 41 at Mariam ... idem

Atlas generat alii qui terra

tollit (mutabit, sustinet ?)

— 9, 265 dabo ... cratera

antiquum quem dat Sidonia

Dido — 9, 360 tibi Remulo

ditissimus olim quae mittit

dona hospitio ... Caedicus, ille

ne moriens dat habere nepoti

— 11, 172 magna tropaea ferunt 10, 518 quattuor hic iuvenes

quos dat tua dextera leto tot idem quos educat Ufens

10. viventes rapit

1, 665 nate, patris summi qui tela

Typhoea temnis

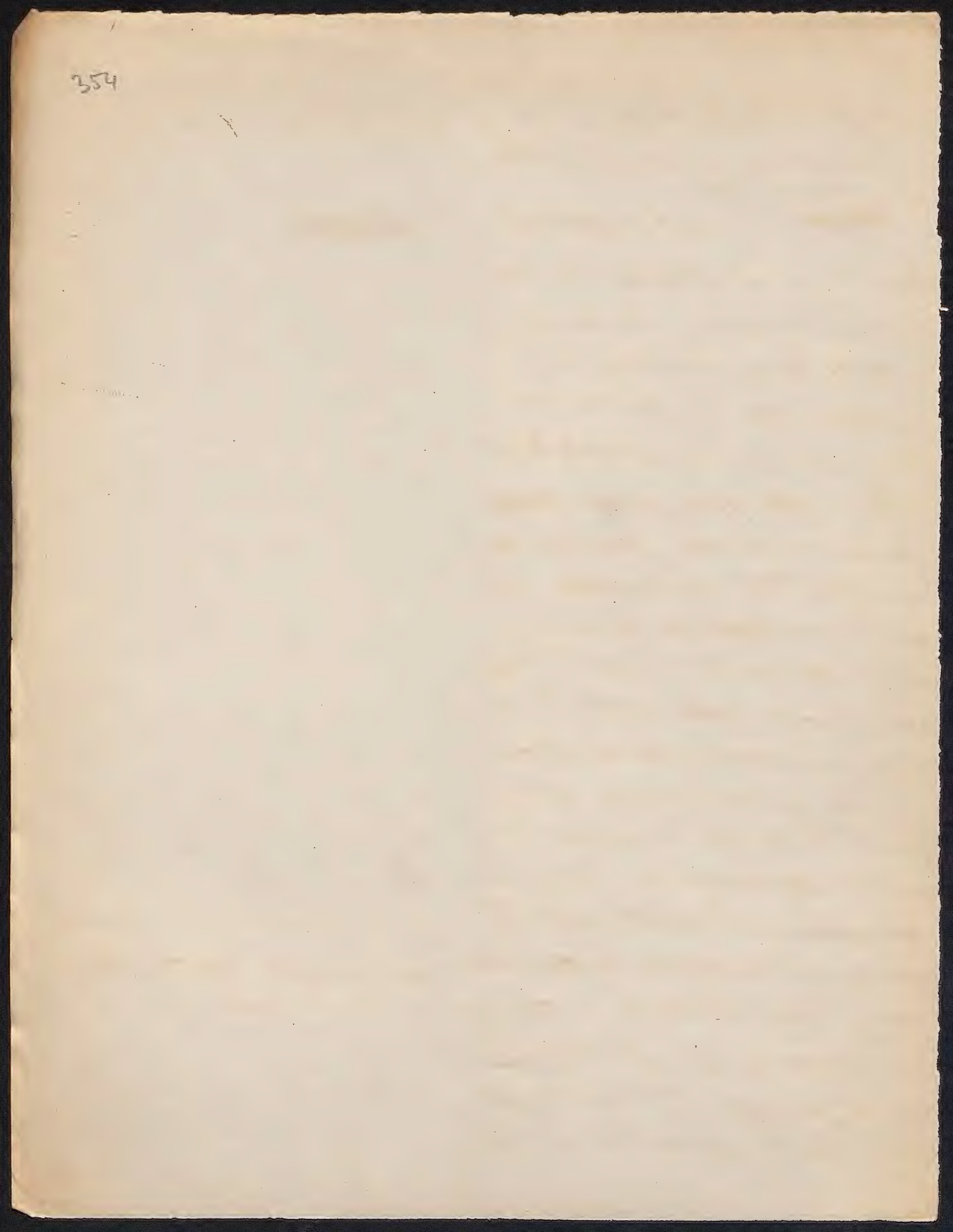

355

Français Il faut distinguer le cas où l'on mentionne un fait isolément de celui où l'on fait un récit.

~~[au recto]~~

~~[illegible]~~ 1° on peut toujours employer le prétérit indéfini d'un fait mentionné isolément : il est venu hier, la semaine dernière, le mois dernier etc. César a gagné sur Pompée la bataille de Pharsale. — quand la désignation de temps ajoutée au verbe ou sous-entendue comprend le moment où l'on parle, l'emploi du prétérit indéfini est obligatoire : il est venu ce matin, aujourd'hui, cette semaine, ce mois-ci, cette année etc. — quand la désignation de temps ajoutée au verbe ou sous-entendue ne comprend pas le moment où l'on parle, on peut employer le prétérit défini : il vint hier, la semaine dernière, le mois dernier etc. — Grâces à mon amour je me suis bien servie du pouvoir qu'Amurat me donna sur sa vie (Racine Bajazet). × — 2° Dans une narration on n'emploie guères que le prétérit défini. Si les faits racontés ont eu lieu le jour où l'on parle,

~~[illegible]~~

× le prétérit défini désigne aussi souvent une action plus éloignée du présent que le prétérit indéfini

Si un mot vous offensa, je vous l'ai répondu. (Arnault)

356

on considère le temps où ils ont eu lieu et le moment où l'on parle comme n'étant pas compris dans la même unité de temps. Le flot qui l'apporta recule épouvanté. — Nous partîmes cinq cents

Le prétérit défini et le prétérit indéfini s'emploient d'un fait d'expérience : qui ne sait se borner ne sut jamais écrire (Boil.).

Parfait

Le parfait grec est une forme temporelle qui signifie l'action passée comme liée avec le temps où l'on parle.

Cette liaison s'interprète différemment suivant la manière dont le verbe est employé

Le parfait passif et celui des verbes intransitifs comme τέθνηκα ἔγρήγορα signifient l'état ~~résultant~~ qui résulte du fait passé comme subsistant au moment où l'on parle.

Il peut s'adm... exactement

ἔσπουδακα (je suis ~~pr~~ zélé [si tenez] pressé?)

par le participe passé uni au présent du verbe substantif; et même cette périphrase est fr. d'usage en Grec à la troisième personne du pluriel du parfait passif des verbes dont le radical se termine par une consonne. ἀττ. διεφθαρμένοι εἰσί ils sont abîmés. τέθνηκε il est mort, ἐγρ. je suis éveillé, ἐσπ. je suis sérieux (préoccupé) opposé à παίζω, je plaisante

Le parfait moyen et celui des verbes actifs signifient souvent la situation qui résulte du fait passé comme subsistant au moment où l'on parle. ~~certains~~ Les parfaits de certains verbes ~~ont~~ sont même toujours employés comme des présents. ἔγνωκα, κέκτημαι, μέμνημαι, δέδοικα, τεθαύμακα (je suis frappé).

Le temps est fréquent chez les orateurs et dans les discours en général.

πολλὰ ἀγαθὰ ὑμᾶς εἰσιν εἰργασμένοι, πολλ' ὑμᾶς ἠδίκηκε. Ils sont vos bienfaiteurs, ~~les au~~ il est ~~envers vous~~ l'auteur de beaucoup d'injustices ~~envers~~ dont vous avez été victimes. Οἱ Θηβαῖοι κ.τ.ε. (Xén. Hell. 6, 5, 37) ~~p. 13~~.

Ἡμεῖς γὰρ ... (Xén. Hell. 2, 4, 20) p. 123

La situation peut être passive :

ὁ πόλεμος ὑμᾶς πενεστέρους πεποίηκε καὶ διαβέβληκε πρὸς τοὺς Ἕλληνας (Isocr.). ~~ici la situation~~ quand le sujet (celle-ci est surtout) est un nom de chose

Dans le dialogue le parfait signifie très souvent un fait qui vient d'avoir lieu (ὁ ἄρτι, ὁ παρακείμενος) ῥανὶς βέβληκέ με (Arist.) — τί τοῦτ' εἴρηκας; — ὀρθότατ' εἴρηκας. — ou qui a eu lieu dans un espace de temps qui comprend le temps où l'on parle : οὐχ ἑώρακα Πρωταγόραν πώποτε οὐδ' ἀκήκοα οὐδέν. Plat. Prot. 310 e. οὐδείς με ἠρώτηκε καινὸν οὐδὲν πολλῶν ἐτῶν. Plat.

ἢ ἄρτι ἄρα ἐκείνῳ συγγεγονὼς ἥκεις; Plat. Prot. 310 A.

~~Temps~~ Parfait latin

Il a le sens de l'aoriste
et aussi du parfait

actum est Ter. Hec. 3,1,39 nullus sum...perii
Ad 3,3,6

Latin. fuimus Troes, fuit Ilium (Virg. En. II, 325). — odi, memini, novi, suevi, consuevi sont des parfaits qui ont le sens de présents comme μεμνῆσθαι et κεκτῆσθαι.

magnitudinem animi tui ~~hominum~~ semper admiratus sum nunquam amavi Cic. Fam. 1,7,9.

nemo unquam est oratorem quod latine loqueretur admiratus Cic. de Or. 3,14,52

[au recto] ...mos usque ad hunc diem permansit.

362

Français. c'en est fait. — s'em- [au verso]
ploie ~~[illegible]~~ d'une action à
venir: j'ai fini dans un moment.
— avez vous bientôt fait?

Madvig opusc. II, 218. Quum dicimus... <u>fixum est</u> utrumque significari potest, et fuisse aliquem, participio et verbo sub'io in unam notionem perfecti passivi coalescentibus et nunc illud fixum manere, ut participium statum aliquem significet, verbum eum statum nunc esse... Quum autem <u>fixum fuit</u> dicitur, unum significatur, praeteritum tempus rei effectae et in statu aliquo manentis, ut participio status, verbo eum fuisse, declaratur

~~conséquence d'avec le~~

Liv. 1, 19, 3* bis deinde post <u>Numae regnum</u> ~~Numam~~ Janus clausus fuit (se <u>trouva</u> fermé Riemann 166)

* iterum pacis belli que fuit, apertus ut in armis esse civitatem, clausus pacatos circa omnes populos significaret

Neue II, 352. Riemann, 165
Dräger II, 1, 252 § 134

plures recte sic intelligunt ut bis accidisse narretur ut aliquando Janus clausus maneret (Madv. 220)

— us sum, fui

conséquence dans le passé opposée à la conséquence dans le présent.

quae sunt conclusa nunc artibus, dispersa et dissipata quondam fuerunt Cic. de or. 1, 42, 187 — ubi quaero illius animi iustis recordamini... legum multitudinem, cum earum quae latae sunt, tum vero quae promulgatae fuerunt pro Sest. 25, 55

— ~~quo~~ quorum detestabilior istorum immanitas, qui lacerarunt omni scelere patriam et in ea funditus delenda occupati et sunt (Antoine et ses partisans) et fuerunt (Clodius, Catilina) de off. 1, 17, 57 cf. etiam hanc

366

legem populus Romanus accepit? quid? promulgata fuit? quid? non ante lata quam scripta est? Phil. 5, 3, 7 — lex dies fuit proponenda paucos, ferri deinde nunquam, deponenda est in senatu. pro Sull. 23, 65 (loi fictive proposée par le fils de Sulla, Caecilius; le mot devait donner son auctoritas pour qu'une loi fût proposée à l'assemblée du peuple). — omnes consulares qui tibi persaepe ad caedem constituti fuerunt ... partem istam subselliorum nudam atque inanem reliquerunt Cat. 1, 7, 16. — quid ego te invitem? a quo etiam aquilam illam argenteam ... cui domi tuae sacrarium scelerum tuorum constituisti sciam esse praemissam? fuit, sciam ... Cat. 1, 9, 24

367

us – num – fui conséquence
– us fui sans genre –

~~autorité~~ dans le passé opposé
au présent

erroneo ... et omnem glo
riam, ad quam a pueritia
inflammatus fuisti, omni cura
atque industria consequare,
magnitudinemque animi tui
quam ego semper admiratus sum
semperque amavi ne unquam
inflexeris cuiusquam iniuria
Cic. Fam. 1, 7, 9

in quos propter eorum
crudelitatem inflammatae
mentes nostrae fuerunt, cum
horum etiam tectis et sedibus
residere aliquod bellum semper
videtur. De domo 23, 61

civis non longe a Tanagra
simulacrum e marmore in sepulcro
positum fuit de domo 43, 111

Quaeris cur veniam tibi tardior.
aurea Phoebi Porticus a magno
Caesare aperta fuit. Tota erat in

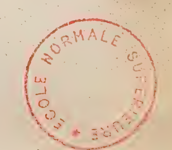

368

speuem etc. Prop. 3, 31, 1

-us fui [illegible] di-
tini.

fuimus semper compa-
rati Cic. De or. 3, 9, 32
totum hoc in ea fuit po-
situm semper ratione atque summa
pro Balb. 8, 20 quo uno
ministro armati semper con-
sules fuerunt Mil. 26, 70. — ne-
que quidem mihi uni studio pen-
nas umquam dedit. fuimus
Arch. 1, 2 — numquam tam ve-
hementer cum matre convicati
fuisti Phil. 4, 1, 12 — in quibus
omnes ante Socratem philo-
sophi occupati fuerunt Ac.
1, 4, 15 — ~~gloriam ad quam~~
~~a pueritia inflammatus~~
~~fuisti Fam. 1, 7, 9~~ — Corcyrae
fuimus usque a. d. XVI K.
Dec. tempestatibus retenti
Fam. 16, 9, 1. — ~~[illegible]~~ ... Martis erat primus mensis, Venerisque secundus; ... tertius a senibus, iuvenum de nomine quartus, quae sequitur numero turba notata fuit (Ov. Fast. 1, 42)

commoneo ut gloriam ad quam a pueritia inflam-
matus fuisti (Cic. Fam. 1, 7, 9 ... connivere)

370

~~quin tibi~~ ~~perorepu~~ ~~ad adm~~

~~constituti fuerunt~~

pri

sum, fui,

Plaute (Sosie)

Amphitr. I, 1, 301 Ubi ego perii?
ubi immutatus sum? ubi ego
formam perdidi? An egomet
me illic reliqui, si forte
oblitus fui?

Ibid. I, 1, 31 quod numquam
opinatus fui neque alius quisquam
civium sibi eventurum, id
contigit ut salvus potirer
domum.

Aulul. 3, 3, 9 coctum ego, non
vapulatum, dudum conductus fui

Casina 5, 4, 12 tuo quid factum est
pallio? — Bacchae ergo, hercle
uxor... — ineptus, sciens: nam
ecastor, nunc Bacchae nullae ludunt.
— oblitus fui: sed tamen Bacchae...

Merc. 2, 4, 13 tute hunc ipsus
mihi narravisti. — satin ut oblitus
fui tibi me narravisse!

ibid. 20 Achillem orabo
aurum mihi det, Hector qui ex-
pensus fuit

Neue 3/6

Madv. opusc. II, 224
videntur in antiquo
sermone interdum parti-
cipia quaedam depo-
nentium et passivorum
sic posuisse poni ut
magis absolute condicionem
et statum significant, paene
in adiectivi notionem tran-
seuntia

iampridem quidem istuc
scivi et miratus fui neminem
venire qui istas adsereret manu
Poen. 5, 6, 10

(dicam)
Et hoc quoque etiam
quod paene oblitus fui
(Poen. prol. 40) ×
est quod domi dicere
paene fui oblitus (Pseud. 1, 2, 38)

× cf. prol. 118 Heu! paene oblitus
sum reliquom dicere

Mil. 2, 1, 10 Ubi sumus provecti in altum, id quod volunt, capiunt praedones navem illam ubi vectus fui.

Rud. 2, 3, 23, ... auricalco contra non carum fuit meum mendacium hoc modo quod subito commentus fui, quia lenonis me esse dixi.

auxiliaires avoir et être

verbes transitifs — Ils ont pour l'auxiliaire avoir. J'ai battu, lu, coupé etc.

verbes intransitifs. — L'auxiliaire avoir prédomine sur l'auxiliaire être

1° être

verbes qui signifient ~~naître~~ commencer et finir: ~~[illegible]~~ ~~je suis~~ Il est des cons né, mort, décédé; cela est arrivé, la fleur est éclose, le temps est passé

aller et venir: je suis allé, venu, revenu, parvenu, arrivé, entré, rentré, issu, sorti, parti, ~~[illegible]~~ monté, descendu, ~~[illegible]~~ tombé

je suis resté, demeuré (sauf j'ai demeuré rue d'Ulm)

je suis convenu ~~[illegible]~~

~~venu~~, je suis disconvenu

avoir exprime une action, un changement

Diez III, 284 Lemaire 216

Chassang 331

Les temps composés se conjuguent avec être dans les verbes qui marquent un état (Lemaire grammaire p. 216)

ch

374

<u>avoir</u>

être, a produit, croître, passer

j'ai été, passé, disparu, cru

diminué, grandi, rajeuni, vieilli

dégénéré, il a péri, expiré

échoué

rougi, pâli

voyagé, marché, volé,

couru, sauté, fui, échappé,

nagé, coulé

~~coulé~~ cessé, cédé, succombé

~~[illegible]~~ vécu, ~~[illegible]~~ plu, suffi

<u>être</u> exprime un état dans ces verbes un état qui résulte du changement antérieurement accompli

verbes pronominaux — <u>être</u>,

même quand ils ont un complément direct : je me suis coupé la main — on ne sait si la plupart de ces verbes sont transitifs ou intransitifs on les a tous traités comme intransitifs

Les temps composés se conjuguent avec ~~[illegible]~~ avoir dans les verbes qui marquent un acte (Lemaire grammaire p 456)

Plus que parfait grec

Le plus que parfait grec signifie une action passé comme liée avec ~~que~~ auquel elle est antérieure ~~autre~~ le passé. Il est au parfait ce que l'imparfait est au présent

Par conséquent le plus que parfait des verbes passifs et celui des verbes intransitifs signifient l'état ~~résultant~~ qui résultait d'un fait passé comme subsistant dans un certain temps passé, et ils ~~se traduisent~~ peuvent se tourner et se traduire par le participe ~~passé~~ parfait grec et le participe passé français accompagné de l'imparfait du verbe substantif ὑπεδέδετο ὑποδεδεμένος ἦν, il était chaussé ἐτεθνήκει il était mort.

Le plusqueparfait moyen et celui des verbes transitifs signifient souvent la situation qui résulte du fait passé comme subsistant dans un certain passé. αὐτοὺς ἐκεκτήμην, ἐμεμνήμην

~~εὖ ἐπεποιήκει~~, ἀγαθὰ εἰργασμένος ἦν, εὖ ἐπεποιήκει. il était leur bienfaiteur — ὁ πόλεμος ὑμᾶς πενεστέρους ἐπεποιήκει la guerre vous avait mis dans un état de plus grande pauvreté.

378

Souvent le plusque parfait signifie purement et simplement antériorité d'un fait passé relativement à un autre fait passé ἦλθον οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων, οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν Xen. Cyrop. 6, 2, 9. τοῖς μὲν ἄλλοις εἶπεν (οὐ γὰρ ἠρίστοποίηντο) ἐμφαγοῦσιν ὅ, τι δύναιντο ἥκειν τὴν ταχίστην Xen. Hell. 4, 5, 8.

Les Grecs emploient souvent l'imparfait et l'aoriste, là où le Latin et le Français emploient le plusque parfait, et nous, le prétérit antérieur défini.

ἐγένετο ἡ συνουσία αὕτη ... τῇ ὑστεραίᾳ ἢ τὰ ἐπινίκια ἔθυεν Plat. conv. 173a ἐπεὶ δ' ὁ χειμὼν ἔληγε ... οἱ Ἀθηναῖοι ἔπλευσαν εἰς Πρoκόννησον (Xen. Hell. 1, 3, 1) ἐπεὶ ... ταῦτ' ἔλεγον ... ἀπεκρίνατο (ibid. 2, 2, 7)

ἐσκήνησαν, οἷς μὲν ἐδόθησαν οἰκίαι, κατ' οἰκίας, οἱ δὲ μή, ἐν τάξει Xen. Cyr. 8, 3, 34

ἐπεὶ δ' ἀπήγγειλαν οἱ πρέσβεις ταῦτα τοῖς Ἀθηναίοις, ἔπεμψαν αὐτοὺς εἰς Λακεδαίμονα Xen. Hell. 2, 2, 12

Plusqueparfait
passé antérieur et temps surcomposés

Ce temps marque ~~que l'action~~ en Grec qu'une situation passée ~~est antérieurement achevée relativement à un moment passé ou~~ ~~est~~ était le résultat d'un acte antérieurement accompli; en Latin et en français qu'une action passée est antérieure à une autre action passée

<u>Grec</u>. ~~Il signifie souvent l'entier achèvement avec l'idée que les conséquences subsistaient dans le passé.~~ Il répond à toutes les significations du parfait. Il se traduit souvent en français par ~~le~~ l'imparfait d'être avec le participe passé: ὑπεδέδετο il était chaussé etc.

aussi les verbes ~~qui ont au parfait le sens du présent ont au plusqueparfait le sens de l'imparfait~~: ~~ἐκέκτητο~~ = ~~il possédait~~.

~~quand il se construit avec ἐπεί, ἐπειδή il répond à notre passé antérieur défini: ἐπειδὴ ἀνῄρηντο αἱ πόλεις quand les villes furent détruites.~~

L'~~idée d'entier achèvement est assez souvent effacée~~, ~~et alors~~ assez souvent le plusqueparfait ne signifie que l'antériorité d'une action passée relativement à un moment passé: ἦλθον οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων, οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν (Xen. Cyr. 6, 2, 9).×

L'aoriste est souvent employé là où le Latin et le Français

× τοὺς μὲν ἄλλους εἴασεν (οὐ γὰρ [illegible] ποίηντο) [illegible] ὅ,τι δύναιντο ἥκειν τὴν ταχίστην (Xen. Hell. 4, 5, 8).

employons le plusque parfait: au lieu du parfait antérieur défini

ἐσκήνησαν, οἷς μὲν ἐδόθησαν οἰκίαι, κατ' οἰκίας, οἷς δὲ μή, ἐν τάξει (Xen. Cyr. 8, 3, 34. on lit plus haut: Ἀρτάβαζος ἐνίκα· Κῦρος γὰρ αὐτῷ τὸν ἵππον ἐδεδώκει 8, 3, 25). ἐπεὶ δ' ἀπήγγειλαν (= eurent annoncé) οἱ πρέσβεις ταῦτα τοῖς Ἀθηναίοις, ἔπεμψαν αὐτοὺς εἰς Λακεδαίμονα (Xen. Hell. 2, 2, 12).

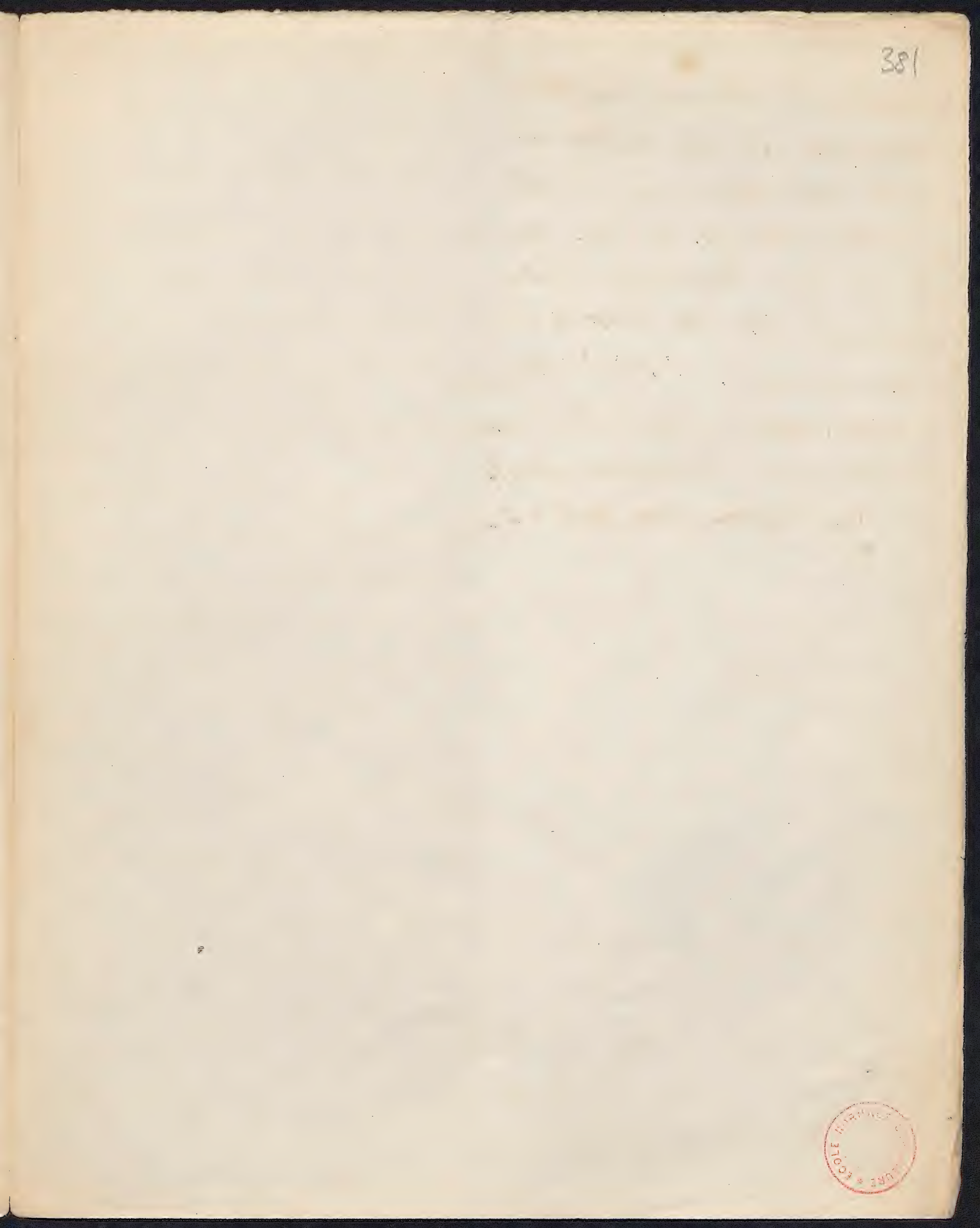
381

Temps

Latin. dixerat hoc ille, quum puer nuntiavit venire ad eum Laelium (Cic. de rep. 1, 12). [au recto]

Il prend le sens de l'imparfait, comme le plusque parfait grec, dans oderam, memineram, noveram, consueveram, steteram.

fueram = eram. Ov. tum qui fueram Ov. Trist. 3, 11, 25 nec satis id fuerat ex Ponto 3, 3, 27 cf. M. 3, 630 M. 338 rem. 6

-us erat et fuerat s'emploient indifféremment.

384

[au verso]

celui qui écrit une lettre emploie parfois ~~de cette action~~ du moment où il écrit, en Grec, le parfait et l'aoriste, en Latin, l'imparfait et le plusque parfait, parce qu'il se transporte en imagination au moment où la lettre est reçue par celui à qui elle est adressée: ἀπέσταλκά σοι τόνδε τὸν λόγον δῶρον. Isocr. πρᾶσσε μετ' Ἀρταζάζου, ὅν σοι ἔπεμψα. Thuc. — nihil habebam quod scriberem, neque enim novi quidquam audieram (Cic. ad Attic. 9, 10).

M. 3 h f

Temps

Français. Il y a plusieurs temps tous composés pour marquer [au recto]

qu'une action passée est antérieure à une autre action passée. Les uns sont composés avec l'imparfait et le prétérit défini des auxiliaires: ce sont le plusque parfait et le prétérit antérieur. Les autres sont composés avec le prétérit indéfini, le plusque parfait et le prétérit antérieur des auxiliaires: ce sont le prétérit indéfini, le plusque parfait et le prétérit antérieur surcomposés.

1° plusque parfait et prétérit antérieur. — propositions indépendantes. Le plusque parfait signifie par lui même seulement antériorité d'une action passée à une autre action passée; c'est le sens des mots qui ajoute l'idée d'un entier achèvement: Il avait couru toute la journée. — J'avais écrit la lettre quand il est venu. — Le prétérit antérieur s'emploie toujours avec un adverbe de temps et d'un fait isolé pour marquer non seulement antériorité à une action passée mais encore entier achèvement: Il eut bientôt parcouru cette distance. Dans les mêmes propositions le plusque parfait exprimerait une action qui se renouvelait: Il avait bientôt parcouru cette distance.

Quand il eut achevé cet ouvrage, il en commença un autre. Quand il avait achevé un ouvrage, il en commençait un autre

386

— 2° Propositions dépendantes. Précédés d'une conjonction de temps, le plusque parfait et le parfait antérieur marquent antériorité à une action passée et intér achèvement; le plusque parfait s'emploie d'une action qui s'est renouvelée, le parfait antérieur d'un acte isolé: quand il avait écrit un ouvrage, il en commençait un autre. — quand il eut écrit cet ouvrage, il en commença un autre.

2° Temps surcomposés. Ils marquent tous antériorité à une action passée et entier achèvement. Ils sont peu usités, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ indéfini et le parfait antérieur la même différence d'emploi qu'entre le parfait indéfini et le parfait défini: vous n'avez pas été si ce n'est dans certaines locutions le ~~parfait~~ prétérit indéfini: vous n'avez pas été plutôt parti qu'il est arrivé (Acad.).

Emploi des temps de l'indicatif

dans les propositions indépendantes

Futur

Dans les trois langues il signifie [au recto]
qu'une action est postérieure au moment de la parole.

Le Futur simple ou absolu est un temps à rapport simple, le Futur ~~passé~~ antérieur est un temps à rapport double en Latin et en Français.

Futur simple ou absolu

<u>Grec</u>. 1° avec les verbes qui signifient un état ou une manière d'être, le futur signifie souvent que le sujet <u>entrera</u> dans cet état. ἄρξουσιν (ils <u>obtiendront</u> le pouvoir) ἢ ἄξιοι τούτου ἔσονται (<u>deviendront</u>) Κῦρ (la proposition est dépendante de πραγματεύονται ὅπως dans le texte) – quand le sens général de la phrase n'indique pas cette traduction, le futur signifie : ils ~~[illegible]~~ <u>exerceront</u> le pouvoir, ils <u>seront</u>. – 2° s'emploie pour signifier ~~[illegible]~~ que la proposition est ~~la~~ une <u>conclusion</u> qui résulte de ce qu'on a dit : φιλόσοφος ἡμῖν τὴν φύσιν <u>ἔσται</u> ὁ μέλλων καλὸς κἀγαθὸς ἔσεσθαι φύλαξ πόλεως (Platon).

~~[illegible] Aristote signifie souvent une conséquence absurde~~

38

<u>Latin</u> signif. je la conclusion [au verso]

~~tolle hanc opinionem, luctum sustuleris Cic. Tusc. I, 13, 30~~ confer, . . .

tum intelliges Cic. Tusc. V, 34, 99.

hoc pueri possunt, viri non poterunt

<u>Français</u> avec <u>ainsi</u> ~~A~~, <u>Donc</u>, etc. [au recto]

le futur peut s'employer avec la nuance qu'il a en grec (2°) - le vrai sophiste sera donc pour nous, ainsi le vrai sophiste sera . . . - l'emploi du futur en Latin pour signifier la conclusion se retrouve en Français.

L'usage s'est introduit (principalement dans l'histoire militaire[x]) d'employer le futur dans les récits après le présent historique : Déjà la ligne de feux est tracée sur ses cartes ; l'artillerie de siège marche sur Riga, à cette ville forte s'appuiera la gauche de l'armée.

x comme reproduction des ordres qui ont été donnés

Futur ~~passé~~ antérieur

Grec il n'a ce temps qu'à la voix passive. le futur ~~passé~~ antérieur ne s'emploie que ~~[illegible]~~ pour signifier ~~l'entier achèvement de l'action~~ qu'une situation à venir sera le résultat d'un acte antérieurement accompli. — aussi κεκλήσομαι je porterai le nom, μεμνήσομαι je me souviendrai πρεσβυτέρῳ νεωτέρων πάντων ἄρχειν προστετάξεται les vieillards seront chargés de conduire les jeunes gens. — s'emploie pour marquer l'accomplissement rapide et immédiat. ἐξ ὧν μέλλει εὖ ποιήσειν εὐθὺς τετιμήσεται.

[au verso]

390 Latin. odero, meminero etc s'emploient [au verso]

comme des futurs simples. antérieur — ~~...~~. le futur antérieur est employé souvent pour marquer le résultat de l'action. nullum 340

ad ea quae quaerimus tua ista explicatio profuerit (Cic. Fin. 3, 4).

— marque l'accomplissement rapide et immédiat — tu invita mulieres: ego accivero pueros (Cic. ad Att. v, 1). Clamor et primus impetus castra ceperit (Liv. XXV, 38) — videro s'emploie pour marquer qu'on remet une chose à un autre temps, ou qu'on l'abandonne aux réflexions d'autrui. quae fuerit causa mox videro (Cic. Fin. 1, 10) sed de hoc tu ipse videris (Cic. de orat. I, 58). Sitne malum dolor necne Stoici viderint (Cic. Tuscul. 2, 18) 340 remi. 4 remi. 4

x viderit, viderit-int, pour marquer signifie c'est son, leur affaire

Cur tamen est mihi cura tui? Dum jam ante peremptis? Viderit, intereat (Atalante parlant d'Hippomène Ov. Met. 10, 624)

~~Français — signifie 1° le rapport de temps: il aura écrit quand il viendra 2° l'entier achèvement: il aura écrit alors 3° 2° le rapide accomplissement: x il aura bientôt écrit~~

~~— trouve-t-on: il aura eu écrit? y en a-t-il des exemples? il semble désigner le rapide accomplissement ou l'entier achèvement suivant les circonstances.~~ à le moment 2° l'entier achèvement

~~x sans rapport à une autre action.~~ (Futur antérieur sur-composé)

~~Le futur antérieur ... d'une ... vous deux ... vos mesures~~

<u>Français</u>. — Il y a deux futurs ~~passés~~ antérieurs [au recto]

l'un composé avec le futur des auxiliaires, l'autre composé à leur futur ~~passé~~ antérieur, le futur ~~passé~~ antérieur surcomposé.* — Le Futur ~~passé~~ antérieur. Il signifie par lui même antériorité d'une action future à une autre action future; ~~le sens général y ajoute l'idée d'entier achèvement~~. Il s'emploie en général dans les propositions dépendantes: je prendrai ce qu'il aura ramassé. — parlez-lui, quand il sera venu. — Dans les propositions indépendantes, ou il s'emploie avec un adverbe de temps et signifie alors l'entier achèvement: il aura bientôt écrit cette lettre. — ou il s'emploie d'une action passée, pour le ~~passé~~ prétérit indéfini, ~~[illegible]~~ quand on se transporte en imagination dans l'avenir,× soit pour adoucir ~~[illegible]~~ une assertion en l'énonçant comme ~~[illegible]~~ susceptible d'être retirée: vous aurez mal pris vos mesures, — soit ~~pour~~ lorsqu'on est vivement préoccupé d'une autre action à venir: j'aurai fait soutenir un siège aux Augustins Et cette église seule etc. (Boil. Lutrin. I) La discorde pense aise, quand on ~~[illegible]~~ au trouble, qu'elle vient causer dans la Ste Chapelle).

* qui est inusité.

× et qu'on y rapporte l'action énoncée,

j'aurai pris jusqu'ici brouillé tous les chapitres

& mes ordres rebelles nourrira dans son sein une paix éternelle

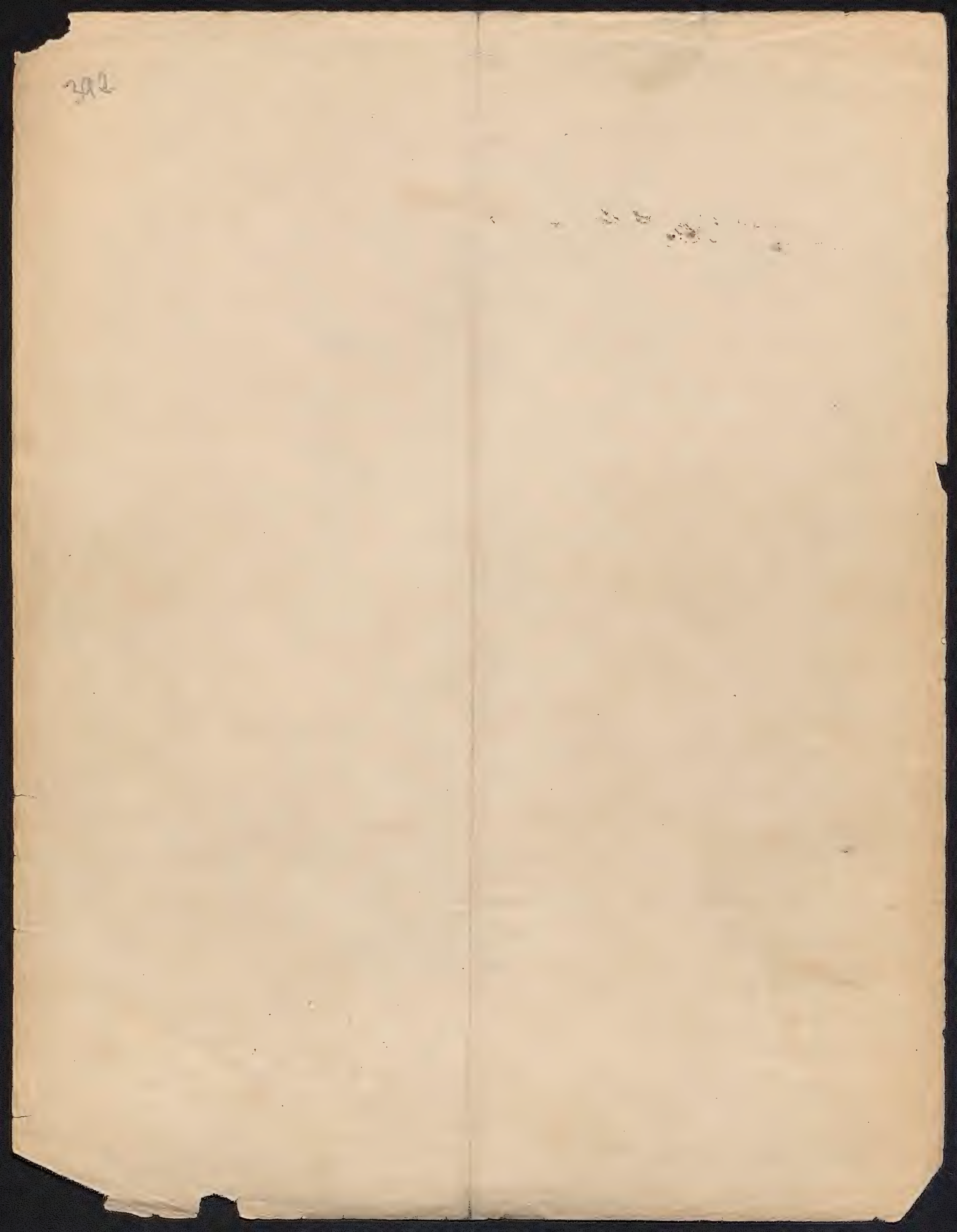

393

<u>Latin</u> antériorité. 1° Elle est [illegible] M. 33 [illegible] 338 rem. 340 rem. 1

~~tout~~ ordinairement marquée là où on la marque pas en français.ˣ quum fortuna reflavit, affligimur, Cic. off. 2, 6. quum ver esse cœperat, Verres dabat se labori atque itineribus Cic. Verr. 5, 10. Si ad luxuriam etiam libidinum intemperantia accessit, duplex malum est Cic. Off. 1, 34. Si a persequendo hostes deterrere nequiverant, disjectos ab tergo circumveniebant Sall. Jug. 30. Plato, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur. Cic. legg. 2, 18. —

ˣ quand un fait est habituel ou se renouvelle, et au futur.

2° Elle n'est pas marquée là où la marque en français, c'est à dire ~~avec après que = ante quam, priusquam~~ [aussitôt que]ˣ et 99 fois avec jusqu'à ce que = donec. Hispala non ante adolescentem dimisit, quam fidem dedit, ab his sacris se temperaturum Liv. 39, 10. De comitiis, donec redit Marcellus, silentium fuit. Liv. 23, 11. — on emploie le plus que parfait

M. 338 b

avec postquam [posteaquam] ~~[illegible]~~ = après que, ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~ et avec non ante, prius, quam ut, ubi, simulatque, ut primum quum primum = aussitôt que

posteaquam victoria constituta est ab armisque recessimus, erat Roscius Romae frequens. Cic. pro Rosc. Amer. 61

avec postquam, pour marquer qu'un certain temps s'est écoulé entre l'action de la prop. dép. et celle de la prop. princip. Hannibal, anno tertio postquam domo profugerat, in Africam venit. Corn. Nep. Hann. 8 — L'imparfait est employé quand l'écrivain devait appeler l'attention sur la durée de l'action, et représenter l'action comme un état. Postquam id difficilius visum est (le simple fait) neque facultas perficiendi dabatur (la situation. se voyant dans l'impossibilité d'exécuter), ad Pompeium transierunt Caes. de bell. civ. 3, 60.

Simultanéité. dum = tandis que se construit ordinairement M. 336 rem. 2 avec le présent de l'indicatif, quoique l'action de la prop. princip. soit au passé. dum obsequor adolescentibus, me senem esse oblitus sum Cic. de or. 2, 4. — L'imparfait appelle l'attention sur la durée de l'action. dum Sulla in aliis rebus erat occupatus, erant interea qui suis vulneribus mederentur. Cic. pro Rosc. Am. 32 — dum = tant que ne se construit avec le présent que quand la prop. princ. est au présent. poteris dum licuit. Cic. Phil. 3, 13.

Le présent et l'imparfait et le futur de ~~l~~ l'auxiliaire être unis

au participe passé des verbes qui signifient un état ou une action qui n'a pas de terme marqué comme être ~~aimé~~ honoré, estimé répondent ~~au pré~~ ~~sent et à l'imparfait~~, au présent et à l'imparfait passifs: ab omnibus amatur, amabatur, amabitur.

unis au participe passé des verbes qui signifient une action ~~instantanée ou~~ ayant par elle même un terme marqué comme cacher, peindre, bâtir ils répondent au participe passé latin uni à sum ou à ~~esse~~, eram ero: domus aedificata est, erat, erit; victus est, erat, erit.

396

duire ainsi : ὑποδέδεμαι *je suis chaussé,* ὥπλισμαι *je suis armé,* etc., du moins quand le verbe signifie une action qui a, par elle-même, son terme marqué. J'appellerai ici l'attention sur un fait que j'ai déjà signalé *(Mémoires de la société de linguistique,* I). Le parfait est très-fréquemment employé chez les orateurs, et il s'en faut de beaucoup que les définitions qu'on donne ordinairement de ce temps s'appliquent à tous ses emplois. Il est parfois synonyme de l'aoriste ; ainsi dans les passages suivants, 19, 277-278, Ἐκείνων ὑμεῖς θάνατον κατέγνωτε... ἐκείνων θάνατος κατέγνωσται. — 19, 76 : Πέντε ἡμέραι γεγόνασι μόναι, ἐν αἷς... cf. 60, 64, 116. — 19, 76, ἀπήγγειλε, et πεφενακικε, et 177 ἀπηγγελκότα et φενακίσαντα. — 18, 314 : Τῶν πρότερον γεγενημένων ἀνδρῶν μέμνησαι, et 319 : Ἑτέρων πρότερον γεγενημένων ἀθλητῶν ἀσθενέστερος ἦν. — 18, 219 : Πολλοὶ παρ' ὑμῖν... γεγόνασι ῥήτορες ἔνδοξοι... πρὸ ἐμοῦ. — 18, 223-224 : Ταῦτ' οὔτ' Αἰσχίνης ἐδίωξεν οὔτε... συγκατηγορησεν... τὸ τοῦτον... ἐκείνων μὴ κατηγορηκέναι... Je pourrais multiplier ces exemples. Il en résulte, évidemment, que la relation spéciale de ce temps avec le moment de la parole n'était pas toujours présente à l'esprit des Grecs, ni surtout bien déterminée.

La publication de M. Weil ne sera pas seulement utile à ceux qui, sans être hellénistes de profession, veulent lire Démosthène ou sont appelés par leurs fonctions à l'expliquer. Les philologues ne sauraient ne pas en tenir compte. A mes yeux, son principal mérite, c'est de faire entrer plus avant dans le génie de Démosthène. On le connaît, il est vrai, par ses plus beaux côtés dans les harangues. Mais on ne le connaît complètement, que lorsqu'on a lu ses plaidoyers à la lumière de cette excellente édition, œuvre d'un esprit aussi juste que fin.

Charles THUROT.

---

195. — **Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi, théatin (1757-1765), suivie de celles de l'abbé Barthélemy et de P. Mariette avec le même,** publiées par Charles NISARD, de l'Institut. Paris, A. Firmin Didot, 1877, 2 vol. grand in-8° de CIII-468 et 493 p.

On trouve dans le premier des beaux volumes de M. Charles Nisard : 1° un portrait du comte de Caylus ; 2° une préface et notice sur Paolo Maria Paciaudi (né à Turin le 23 novembre 1710, mort à Parme le 1er février 1785) ; 3° 90 lettres de l'auteur du *Recueil d'antiquités ;* et dans le second : 1° 58 autres lettres de cet académicien ; 2° un appendice où est donné un extrait des *Matinées du roi de Prusse ;* 3° 40 lettres de l'abbé Barthélemy ; 4° 19 lettres de Pierre Mariette ; 5° l'index de la préface et notice sur Paciaudi ; 6° l'index des lettres du comte de Caylus ; 7° l'index des lettres de l'abbé Barthélemy ; 8° l'index des lettres de Mariette. Nous avons dans les deux volumes un total de 207 lettres inédites, dont 148 appartiennent à Caylus. Ces dernières sont comprises entre les dates que

voici : 7 février 1757 — 1er septembre 1765 [1]. Les lettres de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* s'étendent du 29 avril 1757 au 25 juillet 1777, et celles de l'auteur de l'*Abecedario,* trop rares malheureusement, ne vont que du 17 février 1759 au 5 avril 1771.

La notice sur Paciaudi, qui a été lue, il y a quelques mois, devant l'Adémie des Inscriptions, est le travail le plus considérable et le meilleur, qui ait encore été consacré à un des plus laborieux et des plus savants archéologues du XVIIIe siècle. « Dacier, » dit M. N. (p. III et IV), « a écrit l'éloge [2] de ce Père, mais ce n'est qu'un éloge, et il est court et dépourvu de faits. Vezzosi a fait une notice biographique [3] ; mais, outre qu'elle ne va pas jusqu'à la mort de Paciaudi, cette notice est d'une remarquable stérilité. Ce défaut n'est compensé que par une nomenclature des ouvrages de Paciaudi, et une analyse très-succincte et très-louangeuse de ce qu'ils contiennent. Vezzosi, comme Paciaudi, était théatin, et il écrivait surtout pour l'honneur du couvent. Fabroni [4] est plus abondant, parce qu'il a été mieux renseigné, ayant survécu à Paciaudi, et ayant fait une étude plus sérieuse de ses nombreux écrits. Tous trois néanmoins ont laissé beaucoup à dire après eux sur ce personnage, et si j'entreprends de combler ces lacunes, c'est après avoir lu et étudié tous les écrits publiés ou non de Paciaudi, et recherché dans ceux de ses contemporains toutes les circonstances de sa vie qui leur ont paru dignes d'être rapportées. » M. N. a si bien complété, dans les cent pages de sa *Notice,* le travail de ses devanciers, que je doute fort que les plus habiles chercheurs, soit en France, soit en Italie, ajoutent jamais rien d'important à son récit de la vie de Paciaudi, à son appréciation des ouvrages du fécond érudit.

Ce récit n'est pas seulement des plus fidèles, ces appréciations ne sont pas seulement des plus judicieuses [5]; M. N. y a, de plus, répandu beau-

---

1. Caylus mourut, âgé de 73 ans, quatre jours plus tard, le 5 septembre.

2. Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLVII, p. 305. Cette Compagnie avait, en 1757, nommé Paciaudi son correspondant étranger en remplacement de Gori, et, en 1769, elle l'avait nommé membre associé, en remplacement de l'abbé Venuti.

3. *I Scrittori de' Cherici regolari detti Teatini*, tome II, pages 121 et suiv.

4. *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis* XVII *et* XVIII *floruerunt*. Pise, 20 vol. in-8°; dans le tome XIV, p. 180 et suiv. Fabroni, voulant donner une belle idée du zèle avec lequel Paciaudi se livrait, à Rome, à la recherche des antiquités, se sert de cette plaisante comparaison (p. 207) : « *Canem venaticum dixisses in conquirendis antiquitatis reliquiis.* »

5. Voir (p. I) pour les *Lettres de Pacciaudi au comte de Caylus*, publiées en 1802 par Sérieys; (p. VI-VII) pour *Delle antichità di Ripatransona ;* (p. VIII-IX) pour *Dissertazione sopra una statuetta di Mercurio*. Naples, 1747, in-4°; (p. X-XII) pour *De sacris Christianorum balneis*. Venise, 1750, in-4°; (p. XIII-XVI) pour *Diatribe qua graeci anaglyphi interpretatio traditur*. Rome, 1751, in-4°; (p. XVII-XX) pour *De Umbellae gestatione commentarius* (contre une opinion erronée de Dom B. de Montfaucon). Rome, 1752, in-4°; (p. XXI-XXIII) pour *De Beneventano Cereris augustae mensore*, etc. Rome, 1753, in-4°; (p. XXIV-XXIX) pour *De cultu S. Johannis Baptistae*, etc. Rome, 1755, in-4°; (p. XXXIII-XXXVII) pour *De Athletarum*, etc.

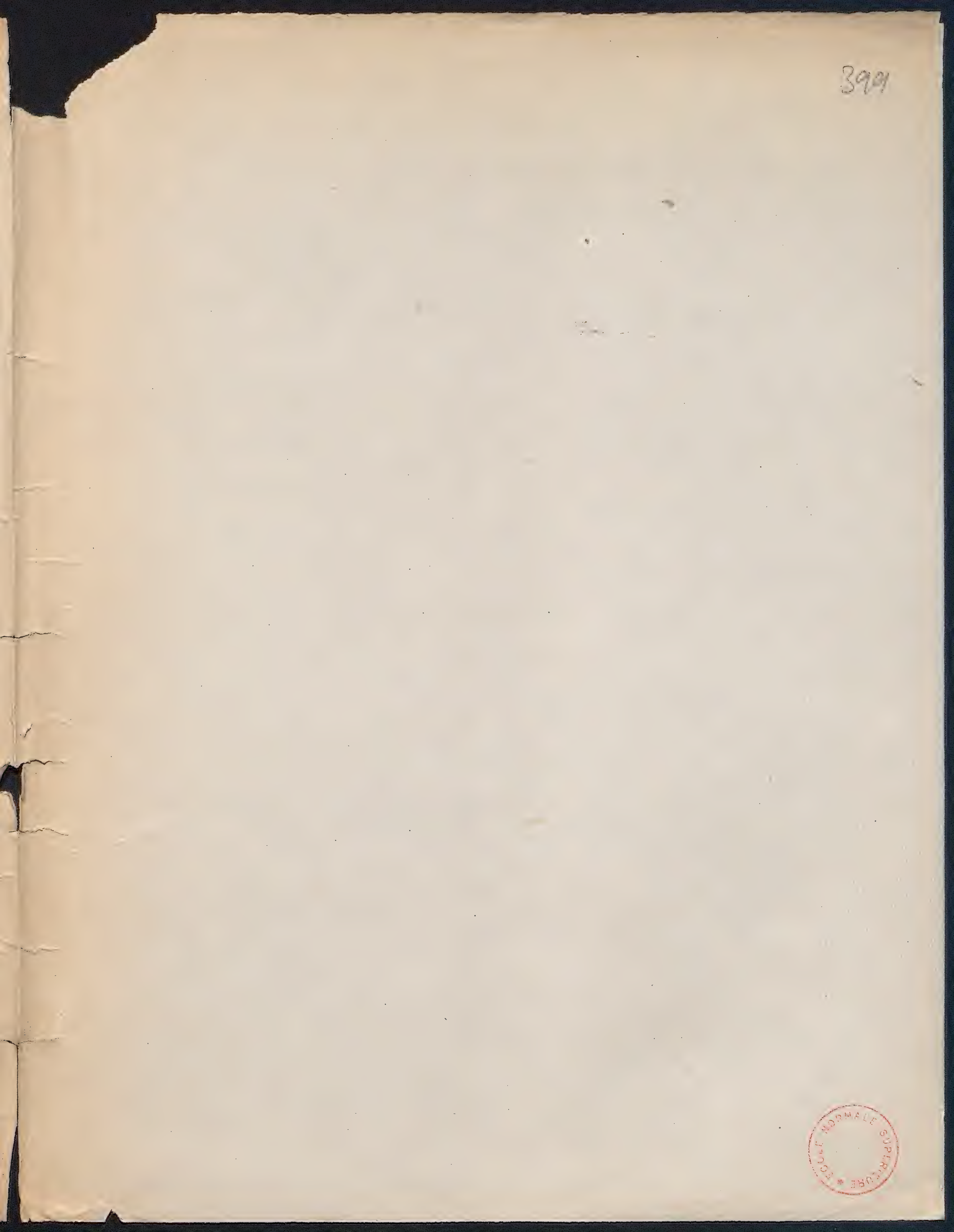

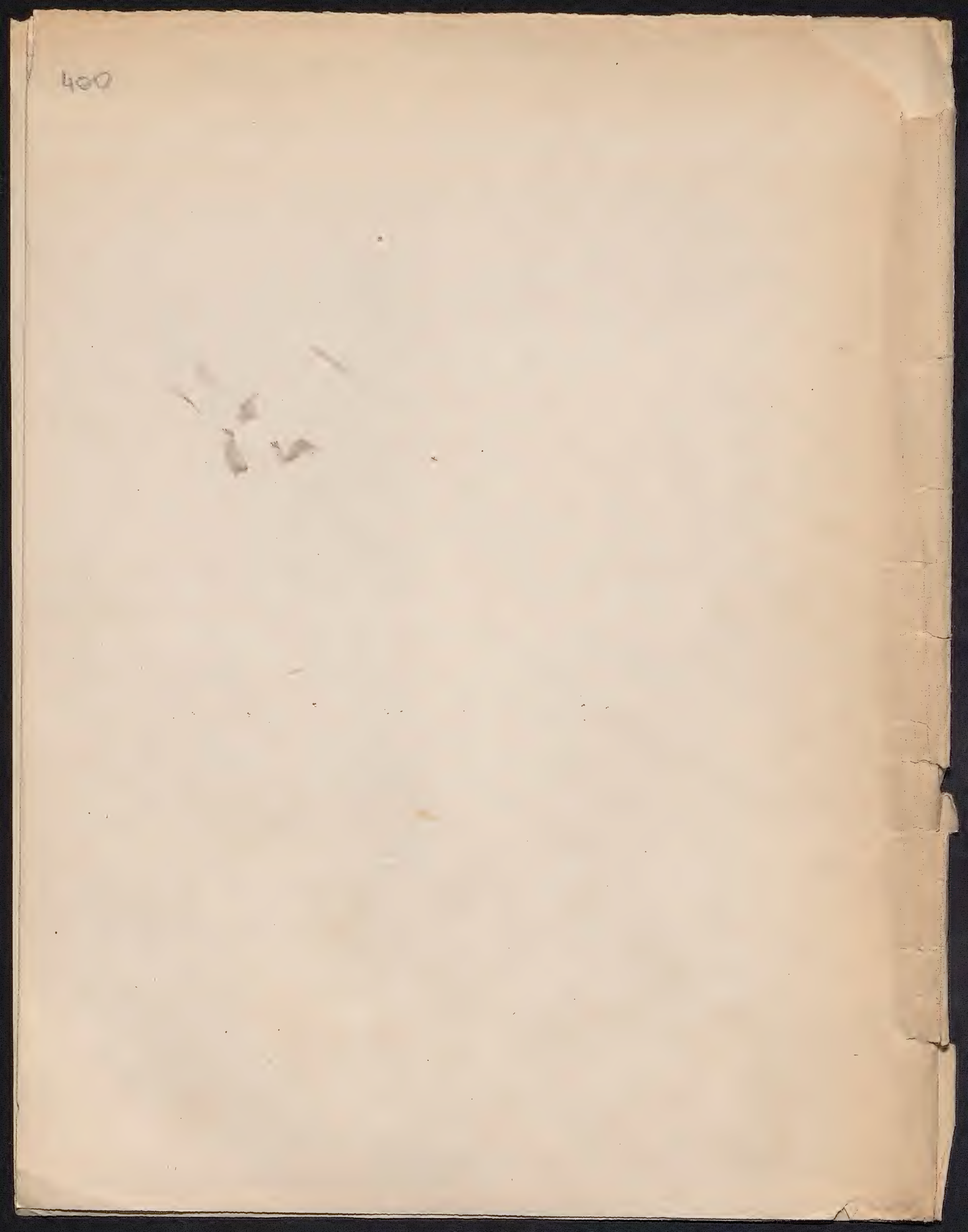
400

Notes anciennes

~~λόγος oratio Priscien II, 4 oratio est ordinatio dictionum congrua sententiam perfectam demonstrans.~~

τοῦ δὲ λόγου μέρη ὀκτώ (D. Thr. 634, 4)

ὁ λόγος εὑρίσκεται ἔχων ὀκτὼ διαφοράς (Schol. 841, 29-30). Παντὸς μέρους τὰ ἴδια δεῖ σκοπεῖν κ. τὰ παρεπόμενα κ. οὕτω ποιεῖσθαι τὸν μερισμόν (Schol. 842, 1. cf. 23 et suiv).

843, 26 τοῦ ῥήματος ἴδιον τυγχάνει τὸ σημαίνειν πρᾶγμα δι' ὃ τῶν ἀνθρώπων καταφαίνονται ἢ ὡς ἐνεργοῦντες ἢ ὡς πάσχοντες.

quid enim est aliud pars orationis nisi vox indicans mentis conceptum id est cogitationem? quaecumque igitur vox litterata profertur aliquid significans iure pars orationis est dicenda (Prisc. XI, 7). ×

II, 17 non aliter possunt discerni a se partes orationis nisi uniuscuiusque proprietates significationum attendamus.

II, 18. proprium est nominis substantiam et qualitatem significare — accidentia: species, genus, numerus, figura, casus.

Aristote: ὄνομα, ῥῆμα, σύνδεσμος, et ἄρθρον — les Stoïciens ὄνομα, ῥῆμα, σύνδεσμος, ἄρθρον. — plus tard ἀντωνυμία — προθετικοὶ σύνδεσμοι (Stoïciens) devenus προθέσεις (grammairiens). — μετοχή (grammairiens). — ordre (D. Thr. ὄνομα, ῥῆμα, μετοχή, ἄρθρον, ἀντωνυμία, πρόθεσις, ἐπίρρημα, σύνδεσμος. — interjection substituée à l'article par les Latins et placée à la fin dans Donat: nomen, pronomen, verbum, participium, adverbium, coniunctio, prép., interiectio.

× plus tard ἐπίρρημα (Stoïciens) qui comprenaient le pronom dans l'ἄρθρον (ἄρθρα δεικτικά) (Apollonius [illegible] pron. Grammairiens 264)

Sophiste 262 a b

pas de λόγου sans ὀνόματα & ῥήματα συνεχῶς λεγόμενα

Siron Hilaire : pars orationis est collectio dictionum in eadem diffinitione et in eisdem accidentibus convenientium

Michel de Marbais : pars est vox significativa rei cum proprietatibus suis mediante ratione significandi et consignificandi ab intellectu sibi concessis.

constructio est congrua constructibilium unio ex modo significandi causata ~~ad~~ inventa ad affectum animi indicandum.

Port-royal (II, 1) p. 67 ~~les hommes~~ a fait que la plus générale distinction des mots soit que les uns signifient les objets des pensées et les autres la forme et la manière de nos pensées, quoique souvent ils ne la signifient pas seule les mots de la première sorte sont ceux qu'on l'on a appelés noms articles pronoms participes prépositions et adverbes; ceux de la seconde sont les verbes, les conjonctions et les interjections. (Duclos: l'article et la préposition appartiennent à la seconde classe).

Harris I, 3. p. 30 Les mots sont significatifs par eux mêmes (substantifs ou attributifs) ou par relation (définitifs et connectifs).

Beauzée p. 148 l'office de la grammaire générale est de distinguer les caractères spécifiques des différentes classes primitives et subalternes dans lesquelles on les (mots) a rangés et de trouver le fondement de ces divisions dans la nature et la diversité ~~commun~~ des fonctions ~~communes~~

406

des mots par rapport à l'expression analytique de la pensée.

Hayle p. 72-77 Les mots désignent les choses matérielles comme arbre animaux, fleurir, vert, ou des idées de rapports conceptions de l'esprit comme ici, par... — La proposition est l'expression d'une pensée. sujet — attribut — mots substantifs ou attributifs — Les mots substantifs sont substantifs ou pronoms — les attributifs : adjectifs ou verbes — les adverbes et les prépositions déterminatifs de l'attribut — L'adjectif épithète, le participe, les noms de nombre, les pronoms adjectifs l'article déterminatifs du sujet

[illegible] la langue grecque se compose de dix sortes de mots qu'on appelle aussi les parties du discours nom substantif adjectif article pronom verbe participe préposition adverbe conjonction interjection (De même Dutrey et Lemaire)

Plat. Soph. 262a[x] τὸ μὲν ἐπὶ ταῖς πράξεσιν ὂν δήλωμα ῥῆμά που λέγομεν ∴. τὸ δέ γ' ἐπ' αὐτοῖς τοῖς ἐκεῖνα πράττουσι σημεῖον τῆς φωνῆς ἐπιτεθὲν ὄνομα ... οὐκοῦν ἐξ ὀνομάτων μὲν μόνων συνεχῶς λεγομένων οὐκ ἔστι ποτὲ λόγος, οὐδ' αὖ ῥημάτων χωρὶς ὀνομάτων λεχθέντων ... 262c[x] οὐδεμίαν γὰρ οὔτε οὕτως οὔτ' ἐκείνως πρᾶξιν οὐδ' ἀπραξίαν οὐδὲ οὐσίαν ὄντος οὐδὲ μὴ ὄντος δηλοῖ τὰ φωνηθέντα, πρὶν ἂν τις τοῖς ὀνόμασι τὰ ῥήματα κεράσῃ.

x1 ἔστι γάρ ἡμῖν που τῶν τῇ φωνῇ περὶ τὴν οὐσίαν δηλωμάτων διττὸν γένος...

x κατὰ ταύτην δὴ τὴν συνέχειαν οὐδεὶς πω ξυνέστη λόγος

Des Parties du discours

D. Thr. § 12 p. 633, 32 λέξις ἐστὶ μέρος τοῦ κατὰ σύνταξιν λόγου ἐλάχιστον — Prisc. II, § 14 dictio est pars minima orationis constructae

D. Thr. § 13 (p. 634, 3) λόγος δέ ἐστι πεζῆς τε καὶ ἐμμέτρου λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελῆ δηλοῦσα ~~τοῦ δὲ λόγου μέρη ὀκτώ, ὄνομα, ῥῆμα, μετοχή, ἄρθρον, ἀντωνυμία, πρόθεσις, ἐπίρρημα καὶ σύνδεσμος.~~ — ~~Schol. p. 843, 1 παντὸς μέρους τὰ ἴδια δεῖ σκοπεῖν καὶ τὰ παρεπόμενα καὶ οὕτω ποιεῖσθαι τὸν περιορισμόν.~~ cf. 23 l. inv.

— Prisc. II, 15 oratio est ordinatio dictionum congrua sententiam perfectam demonstrans. — ~~Non aliter profitemur dictionem a se partes orationis, nisi uniuscuiusque proprietates signorum attendamus.~~

Dictio est vox cui sig'va mediante voce sig'di et intellectu sibi concessa — ~~pars est vox sig'va cui in proprietatibus mediante modo vel voce sig'di et intellectu sibi concessio.~~

~~Sophiste~~ Cratyle 385c

ὄνομα λόγου σμικρότατον μόριον

Schol. 840, 12 σύνθεσις λέξεων καταλλήλων διάνοιαν ἀπαρτίζουσα.

Sophiste 262

416

oratio difformis comme l'après Priscien, suppositum est illud de quo fit sermo, appositum est illud quod dicitur de supposito.

~~est constructio congrua constructibilium unio ex modis significandi causata inventa ad affectum animi indicandum.~~

Port Royal Gr. gén. II, 1. juger c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle ou n'est pas telle... le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis, la terre est ronde s'appelle proposition.

Du Marsais article Construction (V, 41)

La proposition

Grammaire générale (II, 1) p. 67

Des mots les uns signifient les objets des pensées (noms, articles, pronoms, participes, prépositions et adverbes), les autres la forme et la manière de nos pensées (verbes, conjonctions et interjections) quoique souvent ils ne la signifient pas seuls et unis avec l'objet.

Dumarsais, article. objets de nos idées, différentes vues sous lesquelles notre esprit considère les objets (articles, prépositions, conjonctions verbes) — Duclos approuve.

Beauzée (ne dit rien dans sa grammaire générale) donne une classification à l'article mot de l'encyclopédie méthodique.

Condillac gramm. substantifs. adjectifs prépositions verbes (est) ch. XIII.

Domergue (Harris, p. 37) tout est substance ou modification — tout est substantif (pronom personnel) ~~sujet ou attribut~~ — attribut particulier = adjectifs, articles, pronoms, adjectifs participes — attribut commun = verbe substantif. attribut combiné = verbes adjectifs — attribut de proposition = conjonction. — attribut d'attribut = adverbes et prépositions.

412

Heyse p. 71 et suiv. des mots les uns expriment des sentiments (interjection), les autres des pensées.

ceux-ci désignent des choses, des personnes, des actions, des qualités ou des manières d'être ou des rapports d'espace, de temps, de cause etc. (pronom, articles, nom de nombre, adverbes de temps de lieu de quantité, prépositions, conjonctions)

toute proposition contient un ~~substance~~ sujet et un attribut.

le sujet est exprimé par un substantif ou un pronom personnel, l'attribut par un verbe ou un adjectif. Le sujet est déterminé soit par un adjectif ou un participe soit par un nom de nombre un pronom adjectif ou un article. — L'attribut est déterminé par un adverbe ou une préposition

La conjonction lie les propositions.

10 parties du discours.
article. substantif. pronom adjectif; mot de nombre. verbe adverbe. préposition. conjonction interjection.

On appelle racine ~~la combinaison~~ la voyelle ou ~~une~~ d'une voyelle avec les consonnes de sons articulés qui ~~a servi~~ signifie une idée ~~idée~~ d'une manière absolument indéterminée et indépendamment de ses rapports avec d'autres idées : am-or, am-abilis, am-amus, am-ator.

Dans la famille Indo-Européenne on appelle mot la racine modifiée de manière à exprimer les idées que l'usage unit à ~~elle qui est signifiée~~ (idée la signification) ~~par~~ de la racine.

Cette modification de la racine consiste soit dans un simple changement de la voyelle : ĭ (rac. ĭ) ; soit le plus ordinairement dans l'union de la racine avec des sons articulés qui la suivent et qqfois la précèdent (augment) ; La racine ainsi unie à d'autres sons articulés peut être ~~modifiée~~ changée elle-même λαμβάνειν ou ne subit aucun ~~modi~~ changement ἐλαβόμην.

Dans la famille Indo-Européenne il y a dans tout mot une syllabe qui est distinguée des autres par une intonation qui était plus aiguë chez les Grecs et les Latins, qui est plus forte chez les modernes. — accent

Aristote appelait catégories les différentes classes entre lesquelles il partageait nos idées. L'esprit humain est enclin à distinguer ce qui lui paraît subsister par soi même (substance objet) de ce qui existe en autre chose (mode) Dans les modes il distingue qualités ce qui est inhérent à un objet indépendamment du mouvement et du changement πάθη (qualité), l'action (changement fait ou subi), les circonstances qui accompagnent la manière d'être ou l'action.

On appelle forme d'un mot la nature et la disposition des sons articulés qui le constituent considérés dans leur rapport avec leur signification.

On appelle proposition au point de vue de la grammaire un mot ou un ensemble de mots qui offre par lui-même un sens complet.

Le sens est complet quand celui qui parle n'a besoin de rien ajouter pour faire entendre sa pensée.

Les mots qui constituent une [se] ~~toute~~ proposition ~~est composée de deux parties appelées termes~~ partagent en deux groupes appelés termes. L'un des termes, le sujet, désigne ce dont on parle ; l'autre terme, l'attribut, désigne ce qu'on en dit. Le rapport qui unit l'attribut au sujet est un rapport d'énonciation.

Parties du discours

Il faut les déterminer d'après la considération de la signification et de la forme des mots.

Signification d'un mot est l'idée exprimée par le mot, ~~sa forme est dans la nature et la disposition de ses sons articulés considérés dans leur rapport avec sa signification~~

L'idée exprimée par un mot est ~~pas~~ toujours complexe. Elle se compose d'une idée principale et d'idées accessoires qui modifient cette idée principale.

amatorem, amabilem, amate, amantes (fecit) ~~doceam~~

~~signification~~ idée principale affection A considérée comme 1° un objet 2° du genre masculin 3° du nombre singulier 4° objet direct d'une action — B considérée comme a possibilité de l'inspirer une qualité inhérente à un objet ~~quiest~~ 2° sans comparaison avec d'autres — C l'affection considérée comme une action 2° accomplie par un sujet (voix active) 3° ~~dans le temps~~ au moment où l'on parle (temps présent) 4° par des personnes à qui l'on parle (seconde personne et nombre pluriel); 6° qui est l'objet d'un voeu ou d'un ordre (mode impératif — D l'affection considérée comme accompagnant ~~com~~ une action ou un état, une circonstance d'une action ou d'un état

418

~~La forme d'un mot est constituée par le radical et la désinence. Le radical est la racine modifiée qui exprime l'idée principale ; la désinence exprime les idées accessoires ou du moins une partie de ces idées.~~

La fonction d'un mot est la manière dont il sert à l'expression des rapports grammaticaux. tantôt elle se distingue ~~les~~ d'une partie du verbe idées accessoires qui modifient l'idée principale, tantôt elle se confond avec elles.

~~forme - radical et désinence~~ flexion

Le radical ~~exprime~~ est la partie du mot qui [illegible] l'idée principale ; la ~~désinence exprime le cas et le nombre dans les noms, la personne et le nombre dans les verbes~~, flexion est la forme que prend le mot suivant les idées accessoires qui modifient l'idée principale.

amor - amabilité - ama - amant

(racine, suffixe)

quatre principales parties du discours : substantif, adjectif, verbe, adverbe. - substantif ~~objet~~ signifie déterminé en genre et en nombre - adjectif qualité considérée comme inhérente à un objet - verbe action déterminée en voix et en temps - adverbe circonstance

La forme d'un mot est constituée par l'expression des idées accessoires auxquelles l'idée principale est rapportée

racine - radical - suffixe - désinence

~~Rapport~~ la manière de signifier d'un mot est constituée par les idées accessoires qui modifient l'idée principale, abstraction faite de la fonction

on appelle parties du discours les différentes classes entre lesquelles se distribuent les mots d'après leur manière de signifier l'idée ~~[illegible]~~ x d'après les manières de signifier [illegible]

qui accompagne une action ou un état.

~~Le partici~~ La préposition et la conjonction sont des espèces d'adverbes qui servent la préposition à marquer le rapport qui unit un complément au terme complété, la conjonction à unir deux propositions ou les parties d'un terme composé.

Les pronoms sont des ~~espèces de~~ substantifs des adjectifs et des adverbes qui diffèrent de tous les autres par la signification de leur racine, laquelle exprime relation avec la personne qui parle.

L'article est une extension du pronom démonstratif.

Le participe est une forme du verbe.

L'interjection n'est pas à proprement parler une partie du discours.

On appelle catégories grammaticales les idées accessoires qui modifient l'idée principale.

On appelle formes grammaticales les formes que prend un mot suivant les différentes catégories grammaticales.

On appelle *racine* la combinaison de sons articulés qui exprime une idée indépendamment de ses rapports avec d'autres idées: ac-tionis, ag-ilis, ag-imus.
am-or am-abilis am-amus amantes

Dans les langues de la famille Indo-Européenne toute idée exprimée par une racine est ~~rapportée~~ associée à d'autres idées dont l'expression est intimement unie à la racine et forme avec elle ce qu'on appelle un *mot*. L'idée exprimée par la racine est l'*idée fondamentale*; ~~les~~ les idées auxquelles elle est rapportée en sont les *modifications*

Il n'est pas de mot où la signification de la racine ne soit rapportée à l'idée d'*objet*, ou à celle de *qualité*, ou à celle d'*action*. On appelle *objet* ce qui est conçu comme subsistant par soi même indépendamment d'autre chose: homme, peuple, arbre, vin. On appelle *mode* ce qui est conçu comme existant dans un objet; la *qualité* est un mode ~~qui existe~~ qui est conçu comme existant dans un objet indépendamment de toute idée de mouvement et de changement: un

homme vertueux, un grand peuple, un bel arbre, du bon vin ; l'action est un mode qui n'est conçu que comme un mouvement ou un changement fait ou subi par l'objet : grandir, embellir, battre.

~~[illegible]~~ notre esprit peut concevoir une qualité ou une action comme quelque chose qui subsiste par soi même, et lui prêter l'existence indépendante d'un objet : grandeur, bataille.

Dans la famille Indo-Européenne, la signification de tout mot est donc complexe et ~~[illegible]~~ se forme au moins de l'idée exprimée ~~la signification~~ par la racine et de l'idée d'objet, de qualité ou d'action : ac-tio, ag-ilis, ag-imus. ~~[illegible]~~ grand-eur, grand, grand-ir. Les rapports entre les deux idées sont déterminés par l'usage de la langue ou par les combinaisons de sons articulés : ac-tio, ac-tus ; voc-s, voc-are, voc-atio.

La forme d'un mot est constituée par l'expression des idées ~~[illegible]~~ auxquelles la signification de la racine est rapportée.

On appelle <u>jugement</u> le produit d'une opération par laquelle l'esprit décide que deux idées sont ou ne sont pas unies par le rapport qui lie un mode à un objet. quand l'esprit décide que les deux idées sont unies par ce rapport, il <u>affirme</u> l'idée de mode de l'idée d'objet ; quand il décide qu'elles ne sont pas unies, il <u>nie</u> l'idée de mode de l'idée d'objet. l'idée affirmée ou niée s'appelle ~~objet~~ attribut, l'idée dont on affirme ou dont on nie s'appelle sujet. L'expression d'un jugement s'appelle <u>proposition</u>. L'expression du sujet et celle de l'attribut sont les <u>termes</u> de la proposition, et s'appellent l'une le <u>sujet</u>, l'autre l'<u>attribut</u> de la proposition. Le rapport qui ~~lie~~ est affirmé ~~[illegible]~~ ou nié est un rapport d'<u>énonciation</u>.

il court. — il ne court pas.

on appelle racine la combinaison de sons articulés qui dans un mot signifie l'idée principale λύ-σις λυ-τός, λυ-τικός, λύ-τρον

on appelle ~~radic~~ affixe la combinaison de sons articulés invariable (× inséparable d'une racine et) qui signifie l'une ou quelques unes des idées accessoires ajoutées à la signification principale. L'union de la racine et de l'affixe constitue le radical du mot × — l'affixe est dit suffixe quand il est placé après la racine, préfixe quand il la précède (ἄνοια)

× et le mot ainsi formé est formé par dérivation.

on appelle ~~flexion~~ désinence la combinaison de sons articulés qui ~~se~~ signifie dans les substantifs et les adjectifs le ~~genre le nombre et~~ le cas, dans les verbes, ~~le temps,~~ la personne et le nombre, et qui varie suivant l'espèce de ces idées accessoires que l'on veut signifier.

quand on unit en un seul mot ~~deux~~ plusieurs racines qui peuvent servir séparément à former d'autres mots, le mot est formé par composition φιλόσοφος porte-manteau.

Cf. Curtius. Gr. Grecque § 100

Die Flexionslehre ist die Lehre von den Formen welche die nomina, pronomina und verba zur Bezeichnung ihrer Beziehung im Satze annehmen.

man unterscheidet bei der Flexion Stamm und Endung. Stamm ist das feststehende, Endung das bewegliche, was dem Stamme zur Bezeichnung verschiedener Beziehungen angehängt wird. × (flectitur, inflectitur)

dans les noms et pronoms, l'Endung est le cas.

dans les verbes, la personne et le nombre, qui servent à marquer (à voir)

On appelle mots les parties élémentaires de la proposition.

Tout mot exprime une idée principale modifiée par des idées accessoires.

Ces ~~[illegible]~~ idées accessoires peuvent être ~~exprimées par d'autres~~ sont comprises implicitement dans l'association du mot avec les autres parties de la proposition, soit ~~ou~~ exprimées par d'autres mots qui sont comme subordonnés au premier ou par des ~~[illegible]~~ sons articulés qui font partie du mot lui même.

Dans le dernier cas le mot est formé par flexion, par dérivation, ou par composition, ou par ~~cet~~ deux ou trois de ces procédés en même temps.

On appelle flexions les formes que prennent les noms (substantifs, adjectifs, pronoms) ~~et les verbes~~ suivant le rapport de détermination qu'ils soutiennent et les verbes suivant le rapport qu'ils ont avec la personne qui parle.

On appelle radical la forme que prend la racine pour marquer la partie du discours à laquelle le mot appartient et de plus dans les verbes le moment de la durée à laquelle l'action est rapportée. — On appelle désinence la combinaison de sons articulés qui à la fin d'un nom marque ~~le genre, le nombre et le cas,~~ le cas, à la fin d'un verbe la personne. — On appelle voyelle de liaison la voyelle qui dans certains noms et dans certains verbes unit la désinence au radical. ~~[illegible]~~

~~par~~ dérivation. appelle affixes toutes les syllabes ajoutées à une racine ou à un radical

On appelle racine la combinaison de sons articulés qui exprime l'idée principale d'un mot sous sa forme primitive et antérieurement à toute modification.

On appelle <u>flexions</u> les formes que le langage donne aux noms aux pronoms et aux verbes pour marquer leurs rapports grammaticaux.

On distingue dans la flexion le radical et la désinence : le radical est la portion du mot invariable quant aux rapports grammaticaux ~~du mot~~ ; la désinence est la portion variable ajoutée au radical pour signifier le genre le nombre et le rapport de détermination dans les noms et les pronoms, la personne et le nombre et la voix, dans les verbes.

Dans les verbes le temps et le mode sont exprimés par le radical.

428

Dans la famille indo-européenne tous les mots sont distribués en différentes classes qu'on appelle parties du discours.

Chaque partie du discours a sa signification et sa fonction propres.

On appelle signification d'une partie du discours l'idée à laquelle est rapportée, ou en d'autres termes le point de vue sous lequel est considérée la signification de tous les mots de cette classe.

On appelle fonction d'une partie du discours la manière dont elle est employée pour exprimer les rapports grammaticaux.

Les parties du discours échangent, dans des limites que l'usage de chaque langue détermine, leurs significations et leurs fonctions.

On compte ordinairement en Grec et Latin et en Français huit parties du discours : 1° le substantif ; 2° l'adjectif ; 3° le pronom ; 4° le verbe ; 5° l'adverbe ; 6° la préposition ; 7° la conjonction ; 8° l'interjection. — On ajoute en Grec et en Français l'article.

Mais les ~~parties~~ membres de cette division ne peuvent être considérés comme des espèces coordonnées du même genre. L'interjection exprime des sentiments, et non des pensées, comme les parties du discours proprement dites. Le pronom diffère de toutes les autres parties du discours par la signification de la racine et non par l'idée à laquelle elle est rapportée. ~~La préposition et la conjonction~~ L'article Grec et Français n'est qu'un emploi particulier d'une espèce de pronom, la préposition et la conjonction un emploi particulier d'une espèce d'adverbe et l'adverbe est lui même un substantif employé comme complément circonstanciel.

432

Enfin le substantif et l'adjectif échangent si souvent leurs significations et leurs fonctions, que les Grammairiens anciens les avaient compris sous la dénomination commune de nom. En sorte que les parties du discours pourraient se réduire à deux, le nom et le verbe.

Le substantif est une partie du discours qui signifie ~~un~~ l'idée d'~~l'~~objet. Toute idée exprimée par ~~[illegible]~~ un substantif est donc considérée comme un objet : homme, cheval, ~~[illegible]~~ arbre, vin, blancheur, action, dispute.

~~[illegible]~~ L'adjectif est une partie du discours qui signifie l'idée d'une qualité considérée comme inhérente à un objet. Toute idée exprimée par ~~[illegible]~~ un adjectif est considérée comme une qualité inhérente à un objet : blanc, circonvin, aimant, aimable.

Le verbe est une partie du discours qui signifie l'idée d'~~une~~ action considérée comme attribut d'un sujet. Toute idée exprimée par un verbe est considérée comme une action qui est attribut d'un sujet : il aime, il agit, il dispute, il blanchit, il reste.

L'adverbe est une partie du discours qui signifie ~~[illegible]~~ une circonstance ~~[illegible]~~ d'une action ou d'~~[illegible]~~ un état. Toute idée signifiée par un adverbe est considérée comme une circonstance qui se rapporte à une action ou à un état : ensuite, dehors, aimablement, heureusement.

434

La préposition est une partie du discours qui signifie soit une circonstance de lieu ou de temps soit le rapport qui unit le substantif à un autre terme avant, après, le livre de Pierre, venir à Paris.

La conjonction est une partie du discours qui signifie le rapport qui unit deux propositions ou les parties d'un sujet ou d'un attribut composé.

Le pronom est ~~une~~ moins partie du discours qu'une ~~[illegible]~~ classe de substantifs, d'adjectifs ou d'adverbes dont la racine signifie une relation avec la personne qui parle. Si cette relation désigne un objet, le pronom est substantif*; si elle est considérée comme une qualité inhérente à un objet, le pronom est adjectif*; si elle désigne une circonstance qui se rapporte à une action ou à un état, le pronom est adverbe hinc, illinc, hic, illuc.

* ego, tu

* hic homo, ille homo

11

Le substantif a pour fonctions propres d'exprimer le sujet, le terme qualifié et le complément, puisque ces termes expriment toujours une idée d'objet : Miltiades summa aequitate res Chersonesi constituit. — Charondas et Zaleucus leges civitatibus suis scripserunt.

L'adjectif a pour fonction propre d'exprimer le qualificatif, puisque le qualificatif exprime toujours une idée de qualité : summa aequitate.

On dit que l'adjectif est attribut, quand il qualifie un sujet par l'intermédiaire d'un verbe : aequitas erat summa. Il est épithète quand il qualifie un objet sans l'intermédiaire d'un verbe : un grand homme.

Il exprime le terme complété, quand ce terme signifie un état : homo utilis reipublicae.

Le verbe a pour fonction propre d'exprimer l'attribut qui dans les langues de la famille Indo-Européenne signifie ordinairement une idée d'action ou un état : il court, il ne court pas. — Le verbe seul par lui même n'énonce jamais que l'affirmation. La négation est exprimée par un adverbe.

436

L'adverbe ~~[illegible]~~ par-
tage ~~[illegible]~~ avec le substantif la fonction
d'exprimer le complément circonstanciel.
- équitablement. ~~[illegible]~~ de hors - dedans - alors. - Il modifie très souvent une proposition tout entière et le
~~[illegible]~~ - ~~[illegible]~~ rapport d'inonciation qui en unit les
~~[illegible]~~ La préposition a pour fonction termes: il ne vient pas. - venitne pater?
propre ~~de~~ d'exprimer le rapport ~~de~~
~~[illegible]~~ qui unit le substantif
à un autre terme: le livre de Pierre, utile
à la république, venir à Paris.

Formation des mots

Considérés au point de vue de la forme, les mots se composent de la combinaison de sons articulés ou racine qui signifie l'idée fondamentale indépendamment des rapports avec d'autres idées, et des sons articulés ou éléments qui signifient les modifications de l'idée fondamentale. Les éléments sont les modifications de la racine elle même.

* Toute racine est monosyllabique.

~~[illegible]~~

i (racine d'ire), φυ (φύ-σις), ad (ed-ere), sta (sta-re), ardh (ἄλθ-εσθαι), star (ster-nere), dark (δέρκ-ειν), skand (scand-ere).

* Au point de vue de la forme on ne distingue que deux classes de mots, 1° le verbe sous la forme personnelle, 2° les noms qui comprennent le substantif, l'infinitif, l'adjectif, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction,

~~[illegible]~~

Les noms et les verbes sont simples ou composés.

* L'étude de la formation des mots a pour objet de décomposer chaque mot dans sa racine et dans ses éléments et de retrouver les sons articulés qui constituent originairement la racine et les éléments du mot.

* Tout mot n'a en Grec et en Latin qu'un accent aigu ou circonflexe.

mots simples

on appelle <u>désinence</u> ~~[illegible]~~ l'élément qui termine les mots et qui signifie dans les noms ~~[illegible]~~ le nombre et le cas, dans les verbes, la personne et le nombre. ~~[illegible]~~

ce qui reste d'un mot dont on a retranché ~~[illegible]~~ la désinence, est le <u>radical</u>.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ La racine est modifiée, soit 1° par un changement de la voyelle appelé <u>renforcement</u>. ainsi dans εἶ-μι, la voyelle de la racine ι est changée en diphthongue: ει. Dans le sanscrit vāk-s (= voc-s), la voyelle brève de la racine est allongée; 2° soit par le redoublement de la syllabe : τίθη-μι (racine <u>dha</u>), δίδω-μι (racine <u>da</u>); ~~[illegible]~~ elle peut être accompagnée par des éléments toujours placés après la racine et appelés <u>suffixes</u>. Il faut excepter l'augment des verbes en Grec, dont l'origine est incertaine, et la nasale qui s'introduit dans la racine de certains verbes : ἐλα-μ-β-άνο-μεν (racine λαβ)

Le radical peut être la racine : φα-μέν. mais ordinairement la racine est modifiée ou accompagnée ~~[illegible]~~ d'éléments qui servent à exprimer des idées accessoires.

Les modifications de la racine constituent ce qu'on appelle la <u>forme</u> du mot

446

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ ou voyelle intermédiaire ou voyelle thématique

on appelle voyelle de liaison une voyelle ~~qui ne sert à exprimer aucune idée~~ placée entre le radical et la désinence ~~nécessaire mais qui est introduite pour faciliter~~ la ~~prononciation~~ : δίδοντ-α-ν : φέρ-ο-μεν. au présent, à l'imparfait et à l'aoriste second (ἔλαβον). ο, ω, ou devant les nasales, ε devant les autres consonnes φέρομεν, φέρετε, φέρουσι = φερ-ο-ντσι

Les mots ~~[illegible]~~ sont simples quand ils ne sont formés qu'avec ~~[illegible]~~ un seul radical, composés quand ils sont formés avec plusieurs radicaux ou même avec plusieurs mots

Formation des mots

Les grammairiens appellent d'ordinaire *flexions* les formes que prennent les noms, les pronoms et les verbes suivant le rapport qu'ils soutiennent dans la proposition (G. Curtius), les différentes formes que prend un nom quand on le décline, un verbe quand on le conjugue, c'est à dire quand on varie ses désinences selon les rapports divers que l'on veut exprimer (Chignier, formation des mots p. 61).

La partie invariable d'un nom ou d'un verbe se nomme radical; la partie finale et variable se nomme désinence (Chignier, ibid.). On distingue dans la flexion le radical et la désinence (G. Curtius).

Par exemple dans les cas du singulier du substantif φλόξ (pour φλόγ-ς), φλογ-ός, φλογ-ί, φλόγ-α, on trouve 1° la syllabe invariable φλογ

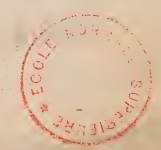

qui exprime d'une manière absolue et abstraite l'idée de *flamme*; 2° une terminaison qui marque le rôle que cette idée joue dans la proposition. Cette terminaison varie selon les rapports divers que l'on veut exprimer : ς, ος, ι, α.

De même, les diverses personnes du présent de l'indicatif de λύ-ω, λύεις, etc. nous offrent : 1° la syllabe invariable λυ qui exprime d'une manière absolue et abstraite l'idée de délier ; 2° une terminaison qui varie selon les rapports divers qui modifient cette idée : ω, εις, ει etc. (Régnier, ibid).

Pour Curtius, la désinence des noms est le cas, mais la désinence du verbe n'est que la personne ; et dans λύ-ο-μεν, λελύκ-α-μεν la désinence est μεν, ο, (α) c'est une voyelle de liaison qui unit la désinence au radical, dans λύει, ε est la voyelle de liaison qui a uni la désinence σι à λυ d'où λύει par syncope du ς. De même dans ὀδόντ-α, l'a

est la voyelle de liaison qui unit la désinence disparue s au radical, ὀδόντ-α pour ὀδόντ-α-ς (Latin dent-e-m). Peut-être est-il plus simple de considérer (avec Schleicher) la voyelle de liaison comme un suffixe, une portion du radical. En tout cas il n'est pas rigoureusement exact de la considérer comme une désinence.

Enfin l'expression et l'idée de rapport ne sont pas nettes. Les cas expriment bien les rapports qui unissent les noms à un autre terme de la proposition; mais la désinence des verbes n'exprime pas de rapports du verbe avec un autre terme de la proposition, et ne varie pas suivant ces rapports. La personne du verbe est toujours sujet, quelle qu'elle soit, et par conséquent le verbe joue toujours le même rôle, et conserve le même rapport avec le reste de la proposition. La désinence casuelle et la désinence personnelle ne peuvent donc être comprises dans la même définition.

Formation des mots

On distingue deux classes de suffixes, les suffixes *primaires* et les suffixes *secondaires*, qui suivent plus particulièrement le nom.

Les suffixes primaires peuvent s'ajouter à une racine sans intermédiaire, et forment alors avec elle un radical *primaire*. φερ-ο-μεν, δαμ-νη-μι, dic-tu-s. (radicaux primaires: ~~φερο~~, ~~δαμνα~~, dicto) phera, damna

Les suffixes secondaires ou suffixes proprement dits ne peuvent s'ajouter qu'à un radical primaire, c'est à dire à un radical qui a déjà le caractère d'un nom ou d'un verbe. facilior, radical primaire fac-ili, racine fac; doctior, radical primaire doc-to, racine doc; divinus, radical primaire divo, racine div. Le radical formé avec des suffixes secondaires est un radical *secondaire*. — un suffixe primaire peut être ajouté à un radical primaire: φερο-ντ-α, qui est alors considéré comme une racine.

ἄροτρον
aratrum

On appelle voyelle de liaison ou thématique ou intermédiaire la voyelle qui se trouve entre la désinence et la racine ou le radical. φερο-μεν, λογ-ο-ν φερ-ε-τε, amav-e-m ~~λογ-ο-ν~~

Les mots ~~sont~~ simples *primitifs* πρωτότυποι quand primitivus (εἶδος, species) ils sont formés avec un radical primaire, c'est à dire quand la désinence est ajoutée à un radical primaire, ils sont *dérivés* παραγωγός, derivativus quand ils sont formés avec un radical secondaire, quand la désinence est ajoutée à un radical secondaire.

Les verbes primitifs ~~forment leurs temps sans~~ n'ajoutent à la racine que les éléments qui servent à former les temps; les verbes dérivés en ajoutent d'autres. λαμβάνω- πρα-ω duc-o, plec-to, ama-o, mone-o, audi-o

446

(~~transporter à la~~ fin de la feuille //)

(Certains grammairiens appellent *flexions* les formes que prennent les noms, les pronoms et les verbes, suivant la manière dont ils sont employés dans la proposition.

Ils distinguent dans la flexion le *radical* qui est la partie invariable du mot, et la *désinence* qui varie suivant la manière dont le mot est employé dans la proposition. Les *cas* sont les désinences des noms et des pronoms: ~~...~~ πράγματ-ος (πραγματ radical, ος désinence), ἐμοῦ (ἐμε radical, ο désinence). — Les *personnes* sont les désinences des verbes: λελύκ-α-μεν (λελυκ radical, μεν désinence). — La *voyelle de liaison* est la voyelle qui sert dans certaines formes à unir la désinence au radical, comme α dans λελύκαμεν, ο, ε dans λύ-ο-μεν, et λυ-ε-σι = λύει, α dans ὀδόντ-α pour ὀδοντ-α-ν (Latin dent-e-m).)

un mot est formé par composition, quand la désinence est ajoutée ~~[illegible]~~ à un radical formé de plusieurs radicaux abs-tineo, λογο-γράφο-ς, ju-dic-em, ou ~~de~~ quand le mot est formé de plusieurs mots quamobrem, rempublicam.

σύνθετος, compositus

Les mots ~~non composés~~ formés avec un seul radical sont simples.
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

L'unité de tout mot simple ou composé est constitué par une intonation particulière avec laquelle on prononce une des syllabes du mot, et qui s'appelle en Grec et en Latin accent aigu ou circonflexe. chaque mot n'a qu'un accent aigu ou circonflexe.

448

457

Temps

(ancienne rédaction, entièrement refondue)

~~de même que le présent est~~ ~~[au Recto]~~

employé pour signifier que l'action commence au moment de la parole ~~par~~ dans les préliminaires, de même l'imparfait signifie souvent qu'une action passée a été commencée, mais n'a pas été achevée.

Grec ἐδίδου = offrait. ἔπειθον (= s'efforçait de persuader) αὐτὸν ὑπὸ ἦναι τὴν ἀρχήν (Hérod.). – formule de modestie: × Ἀπελλῆς ἐποίει. tanquam inchoata semper arte et imperfecta – plenum verecundiae illud quod omnia opera tanquam novissima inscripsere et tanquam singulis fato adempti. (Plin. l'ancien. préface §26-27).

× employé par les artistes

Latin. huius deditionis ipse ~~[au verso]~~ qui dedebatur auctor et auctor fuit Cic. off. III, 30. – consistit utrumque agmen et proelio sese expediebant (Tit. XXI, 46).

~~Français.~~

Français je me noyais un beau jour dans la Seine tu m'as tiré de l'eau.

4 bis   454

Imparfait

~~§~~ 4 ~~Mo~~ L'imparfait s'emploie   ~~[au Recto]~~

d'un fait qui subsiste au moment où l'on parle, pour marquer qu'on l'a observé au moment où se passait ce que l'on raconte, ou qu'on l'a admis, ou qu'on en a traité précédemment.

Grec οἱ Ἀθηναῖοι ἔπλευσαν ἐς Αἰγὸς ποταμοὺς ἀντίον τῆς Λαμψάκου· διεῖχε δὲ ὁ Ἑλλήσποντος ταύτῃ σταδίους ὡς πεντεκαίδεκα. Xén. — ἦν ἡ μουσικὴ ἀντίστροφος τῆς γυμναστικῆς, εἰ μέμνησαι. Plat. — οὐ τοῦτ' ἦν εὐδαιμονία, ὡς ἔοικε. Plat. — μέγιστον ἄρ' ἦν ἡ φύσις. Eurip. (ἄρα = comme nous ne le croyions pas)

~~Achille~~

Κύπρις οὐκ ἄρ' ἦν θεός (Vénus n'était donc pas une déesse, comme nous le croyions)

~~Fidèle?~~

~~L'imparfait perd souvent parfois sa signification temporelle pour prendre une signification modale. Voir plus bas~~

On appelle *temps* les formes que prend le verbe suivant le rapport de l'action à un ~~instant~~ temps déterminé ~~et les différents états de son accomplissement.~~

Relativement à un ~~instant~~ temps déterminé, l'action est ~~simultanée~~ contemporaine, antérieure ou postérieure : νομίζω, ἐνόμιζον, οἴησομαι αὐτόν τοῦτο ποιεῖν, ποιῆσαι, ποιήσειν.

~~Considérée dans les différents états de son accomplissement, l'action entre dans la réalité : νοσεῖ, ἐνόσησε, νοσήσει il tombe, tomba, tombera malade φεύγει il s'enfuit, prend la ~~[illegible] [illegible]~~ fuite, ἔφυγε, φεύξεται. 2° ~~dure, se prolonge~~ en ~~état~~ voie d'accomplissement : φεύγει il est en fuite, exilé, ἔφευγεν, φεύξεται 3° est entièrement achevée vicerunt, vicerant, vicerint.~~

1° ~~[illegible]~~ ἐβασίλευσε

2° βασιλεύει

~~Toutes les formes du verbe expriment plus ou moins complètement suivant l'usage de la langue les nuances de l'accomplissement de l'action.~~

Quant aux rapports ~~de~~ de ~~simultanéité~~ contemporanéité, antériorité, postériorité, l'indicatif les exprime relativement au moment où l'on parle; et le verbe est alors au présent, au passé, ou au futur. Le participe et l'infinitif les exprime relativement à l'instant qui est marqué par le temps du verbe dont ils dépendent ou par un autre mot ou par le sens général; Les modes autres que l'indicatif ou n'expriment pas ces rapports par leurs formes ou les expriment relativement à l'instant qui est marqué par le temps du verbe principal ou par le sens général ou [illegible] par l'usage. L'impératif et le subjonctif Grecs n'expriment pas ces rapports par leurs formes; cependant comme une action ne peut pas ne pas se rapporter à un ~~instant~~ temps déterminé, les temps de l'impératif se rapportent au présent, ceux du subjonctif au futur en vertu de la signification du mode, l'impératif exprime qu'on demande le subjonctif qu'on attend la chose énoncée.

l'optatif ~~le subjonctif~~ grec, le subjonctif latin et français ont des formes différentes pour marquer contemporanéité ~~simultanéité~~, antériorité, postériorité, dans les propositions dépendantes.

459.

Meigret 70 v° present de
l'optatif, j'ay mesme je lisoie
que les Latins exprimet
par amassem facerem...
Declinant plustot [illegible] [illegible]
qu'au preterit... je latine
volentiers

460

Bz 16 [illegible]

P. 101 prétéritum imparfait conjonctif

B. 2 Estienne optatif prime O qui volontiers j'auraye

Caucius (141) optatif prime j'auroi volontiers je prendrois bien ala

Maignas 186 mond imparfait 81 l'optatif volontiers j'auroy — 284 suppléé au futur notamment en suite des verbes d'opinion doute souçon pensée et délibération ... je

462

O. 2 h3 ~~ent. pluriel~~

jamais que vous me croiriez

... 286 semble aussi porter un

sus pui ... 287 il nous

est non moins de potentiel

car quand nous voulons exprimer

une inclination extrême

99 que Aron

Oudin 148 nomme imperf de l'optatif

Chifflet 74 nomme imparfait de l'optatif

3° Le parfait des Grecs, par lui-même, le parfait latin et le prétérit indéfini français, suivant les circonstances, servent à marquer qu'une situation présente est le résultat d'un acte antérieurement accompli et en général qu'un acte antérieurement accompli est lié au présent d'une manière quelconque.

Grec. Cette signification distingue le parfait ~~de~~ [d'avec] l'aoriste. Quelquefois on tourne par le participe parfait et le verbe εἰμί. ἐὰν ἡρπακότες ὦσι τὸ χρυσίον pour ἡρπάκωσι.

Le parfait passif ou intransitif peut ~~souvent~~ d'ordinaire se traduire en français par le ~~verbe~~ [temps du] être accompagné d'un participe passé ou d'un équivalent: ὥπλισμαι je suis armé, ὑποδέδεμαι je suis chaussé, ~~τεθαύμακα~~ ἐξηπάτημαι je suis trompé, ~~je suis dans l'admiration~~ ἐσπούδακα je suis sérieux τέθνηκε il est mort (~~τεθαύμακα, je suis dans l'admiration~~ [actif])

Le parfait κέκλημαι [j'ai reçu le nom,] je m'appelle, ~~j'ai reçu le nom~~ je porte le nom, ἔγνωκα [j'ai pris connaissance] je sais, μέμνημαι [j'ai mis dans mon esprit,] je me souviens, κέκτημαι j'ai acquis, je possède s'emploient comme des présents.

× On trouve souvent τεθαύμακα je suis dans l'admiration

× Le parfait se rapporte souvent aux sentiments de reconnaissance ou d'hostilité, à l'état de ~~culpabilité~~ responsabilité qui subsistent au moment où l'on parle par suite de faits antérieurement accomplis : ὑμᾶς κακὸν μὲν οὐδὲν πώποτε ἐποιήσαμεν, μετεσχήκαμεν δὲ ὑμῖν καὶ ἱερῶν τῶν σεμνοτάτων .. .. καὶ πολλὰ μεθ' ὑμῶν κεκινδυνεύκαμεν (Xén. Hell. 2, 4, 20). ~~εἰ τοῦτο πεποιήκαμεν, αὐτοῦ καταγιγνώσκετε~~. ἅπαντα τοῦ βίου ὑπεύθυνος εἶναι ὁμολογῶ ὧν ἢ διακεχείρικα ἢ πεπολίτευμαι παρ' ὑμῖν (Dém. de cor. § 111)

On emploie le parfait d'un fait à venir que l'on considère comme certain ὄλωλα

Il dépend ~~de~~ souvent de la volonté de l'écrivain de marquer ou de ne pas marquer qu'un acte antérieurement accompli est lié avec le présent. (voir plus haut ἐποιήσαμεν dans Lys.); l'aoriste s'emploie très souvent à la place du parfait.

On trouve même dans les orateurs le parfait employé là où l'on s'attendrait à l'aoriste : καίτοι πολλοί παρ' ὑμῖν... γεγόνασι ῥήτορες ἔνδοξοι (Dém. de cor. 219). οὐδ' ὅσα συμβεβούλευκα πώποτε τουτοισὶ ὁμοίως ὑμῖν... συμβεβούλευκα (ibid. 298). ὅτι δ' ἡ φύσις γέγονε τῶν πραγμάτων... ἢ πῶς ἐπεράχθη νῦν ἀκούσατε (ibid. 144).

γέγονε ... πέπονθα

Emploi des temps de l'indicatif

~~dans les propositions indépendantes~~

Présent

1° Il est employé ~~ordinairement~~ pour ~~[au Recto]~~ signifier que l'action ~~s'accomplit ou dure~~ ~~dans la réalité ou en voie d'accomplissement au moment où l'on parle.~~ [illegible] contemporaine de l'acte de la parole ~~[illegible]~~ est ~~simultanée avec le temps où l'on parle~~.

On peut représenter ce temps tantôt comme réduit à un instant tantôt comme ayant une certaine durée.

~~comme dans cet emploi du présent on ne détermine pas quand l'action a commencé et quand elle finit~~

1° ~~il sert à signifier la durée~~ cette durée peut être indéfinie

Grec ὁ θεός τε καὶ τὰ τοῦ θεοῦ πάντῃ ἄριστα ἔχει Plat. — Latin. Deus mundum conservat — Français Dieu gouverne le monde.

Par suite le présent sert à signifier qu'une action se renouvelle habituellement, ou est un fait d'expérience ~~[au Verso]~~

Grec. οὐ μόνον ἀεὶ τὰ αὐτὰ λέγω ἀλλὰ καὶ περὶ τῶν αὐτῶν Plat. — Ῥώμη ἀμαθὴς πολλάκις τίκτει βλάβην Euripi.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

2° Est employé pour signifier ~~[au Recto]~~ qu'une action se termine au moment où l'on parle, ou est tellement liée avec ce moment par ~~ses effets~~ ses suites, qu'elle est considérée comme ~~présente~~ ~~[illegible]~~ s'accomplissant dans le même temps. Le temps où l'on parle comprend alors une portion de la durée qui le précède.

Grec. ἀκούω, πυνθάνομαι, αἰσθάνομαι, μανθάνω (dans le dialogue μανθάνεις; πάνυ μανθάνω). — οὐ πάλαι σοι λέγω ὅτι ταὐτὸν φημὶ εἶναι τὸ βέλτιον κ. κρεῖττον; — φεύγω ~~j'ai été banni~~ je suis en exilé — νικῶ ~~je remporte la victoire~~, je suis vainqueur ~~(j'ai remporté une victoire)~~ (j'ai remporté la victoire), ἡττῶμαι j'ai le dessous ~~je suis vaincu~~ ~~ἡττῶμαι je subis une défaite, je suis vaincu~~ — ἀδικῶ je commets une faute, je suis coupable, × je suis dans mon tort — ἥκω je suis venu, me voici (je suis là) — οἴχομαι je ~~me suis~~ m'en suis allé, je ne suis plus ici.

Latin annum jam audis Cratippum (Cic. off. I, 1) — jamdiu ignoro quid agas (Cic. ad Famil. VII, 9) [au Verso]

Français j'entends, je comprends, je dis depuis longtemps, voilà un an que je suis ici. [au Recto]

3° Le présent est employé pour signifier qu'une action commence au moment où l'on parle, soit en elle même, soit dans ses préliminaires, soit en imagination pour ceux qui ~~[illegible]~~ se représentent l'accomplissement. Le temps où l'on parle comprend alors une portion de la durée qui le suit. [au Recto]

Gre τοῖς λόγοις τοῖς ἐμενομένοις ἀπόλλυμαι Antiphon. ἐπεὶ δὲ ἡμᾶς ἔχετε τήνδε τὴν χώραν, νῦν δὴ ἐξελαύνετε ἡμᾶς κτλ. — ~~Λακεδαιμόνιοι ὑμᾶς προκαλοῦνται ἐς σπονδάς, διδόντες (offrant) εἰρήνην καὶ ξυμμαχίαν Thuc.~~ + ~~[illegible]~~ — ἡμεῖς πορευόμεθα ὅπου μέλλει τὸ στράτευμα αὐτοῦ ἕξειν κτλ. Βουλόμεθα .... ἢ μένομεν...; Thuc.

Latin. quid ago? ~~[illegible]~~ inimice lectum (Cic. de orat. III, 5). [au verso]

470.

<u>Français</u> il me perd — vous me devez tout, et vous me chassez. — nous y allons — restons nous ici? — je reviens bientôt — où ~~sou~~ dînons nous demain!

[au Recto]

4°. Dans les narrations le présent ~~est souvent employé~~ dans les trois langues avec des verbes qui signifient des faits passés, parce que l'imagination se les représente comme s'accomplissant au moment où l'on parle

[au Recto]

<u>Grec</u> cet emploi du présent est plus étendu qu'en Latin et en Français. ὁ ποῖος; ἆρ' ὃν Τυνδαρὶς τίκτει κόρη; Eurip. ἐπειδὴ μοι παιδίον γίγνεται, ἐπίστευον ἤδη Lys. Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος παῖδες γίγνονται δύο.

[au Verso]

~~pour l'emploi du présent dans la narration voir liv. Verr. IV, 18 (2e lignes) et liv. III, 36-38~~

<u>Latin</u>. c'est par exception qu'on rencontre: cratera antiquum tibi dabo quem <u>dat</u> Sidonia Dido (En. 9, 266. cf. 2, 548)

~~Exercice sur les traductions tout inusitées~~

Imparfait

Il signifie qu'une action passé est ~~simultanée à un temps passé~~ contemporaine d'une action passée. [Ce temps peut se réduire à un instant ou avoir une certaine durée. L'imparfait, comme le présent, peut désigner une durée indéfinie dans le passé ou une action qui se renouvelait fréquemment, une coutume, une habitude etc. [

Grec Σωκράτης, ὥσπερ ἐγίγνωσκεν, οὕτως ἔλεγε κτλ. — Latin in Graecia musici floruerunt discebantque id omnes (Cic. Tuscul. I, 2). — Français Il en transporta à Rome les incomparables statues sans en connaître le prix; les Romains ignoraient les arts de la Grèce et se contentaient de savoir la guerre la politique et l'agriculture (Bossuet Discours sur l'hist. univ. I, 9).

En outre

1° Il s'emploie dans les récits pour désigner ~~des~~ les circonstances ~~concomitantes~~ où un fait s'est accompli ~~d'un fait~~ : date, lieu, état, manière d'être, dispositions, ~~motifs~~, intentions, projets, ~~etc~~ préparatifs etc. Les descriptions sont en général à l'imparfait.

Grec. description de la consternation répandue à Athènes par la prise d'Élatée × ἑσπέρα μὲν γὰρ ἦν κτλ. (Dém. de cor. 169-172). État de la Grèce au moment de la paix conclue avec Philippe par l'entremise de Philocrate (Dém. de cor 18-20).

× du moment où Démosthène a pris la parole

Latin. Cic. Verr. IV (de signis)

18. Tite Live III, 36-38. ~~+ impératif ...~~

Français. Il était neuf heures, il n'était pas loin quand ils se rencontrèrent. — Il se mit en marche, il tenait son fils par la main. — Sa tête s'échauffait ... il crut... (Mme de Sévigné, mardi soir). — La marche fut précédée par un ... Charles par ces deux ... invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne (Voltaire, Charles XII).

\# en Grec l'imparfait s'emploie souvent là où l'on s'attendrait à trouver l'aoriste et où nous emploierions en français le prétérit défini, particulièrement ἐκέλευον, ἔλεγον, ἔπλεον.* τούτων δὲ πραχθέντων ἀπέπλει Λύσανδρος πρὸς Σάμον (Xén. Hellen. 2, 3, 3 cf. ἀπέπλευσεν 2, 3, 8). Ολυμπιάς ᾗ τὸ στάδιον ἐνίκα Κροκίνας Θετταλός (Xén. Hellen. 2, 3, 1).

\# L'imparfait peut ainsi désigner un temps antérieur à celui qui est marqué par l'aoriste ou le prétérit défini. L'hiver se passait ainsi; tout à coup je reçus une lettre.

* ἔπεμπον

2° L'imparfait s'emploie souvent d'un fait qui vient de se passer au moment où l'on parle, ou

Grec. ποῦ δή μοι ὁ παῖς περὶ οὗ ἔλεγον; (Platon) οὓς ἄρτι ἔλεγον (Platon)

~~Lat~~

Latin. Ego eram multum cum Phaedro in Epicuri hortis, quos modo praeteribamus (Cic. Fin. 5, 1) Eunum, obsecro, ne hoc dicturus eras? Vetus credidi (Ter. Eun. 3, 1, 38

Français Il y a peu de moments qu'il était ici. — Quel est l'homme dont vous me parliez à l'instant ? — Que (vous) disais-je !

474

3° Il exprime souvent, particulièrement avec les verbes qui signifient donner, louer, prêter etc, que l'action était en voie d'accomplissement mais n'a pas été achevée. ~~L'engagement~~ La promesse est imputée pour le fait.

Grec. ὥστε ταῦτα λαβεῖν, οὐδὲν ὅ, τι οὐκ ἐδίδοσαν (Dém. = donnaient, offraient) — ἕκαστός τις ἔπειθεν (s'efforçait de persuader) αὐτὸν ὑποστῆναι τὴν ἀρχήν (Xén). — Dans la formule employée par les artistes Ἀπελλῆς ἐποίει (voir Olivier l'ancien métier §§ 26-27), l'imparfait est peut-être employé pour l'aoriste.

Latin. Auspex deditionis ipse qui dedebatur auctor et auctor fuit (Cic. off. III, 30). — constituit utrumque agmen et proelio rem expediebant (Liv. 21, 46).

Français. — Ils donnaient tout pour qu'on y renonçât. — il donnait à sa fille 2000 fr; il louait l'appartement, 2000 fr. — Je me noyais un beau jour dans la Seine, tu m'as tiré de l'eau.

relations de l'imparfait au présent

1° fait qui vient de se passer ποῦ δή μοι ὁ παῖς πρὸς ὃν ἔλεγον; (Platon) — ego enim multum cum Phaedro in Epicuri hortis quos modo praeteribamus Cic. Fin. 5, 1. — que vous disais-je ?

2° fait qui subsiste au moment où l'on parle, ~~dont~~ et qu'on a observé ou admis ou même donné antérieurement οἱ Ἀθηναῖοι ἔπλευσαν ἐς Αἰγὸς ποταμοὺς ἀντίον τῆς Λαμψάκου· διεῖχε δὲ ὁ Ἑλλήσποντος ταύτῃ σταδίους ὡς πεντεκαίδεκα Xén.

οὐ τοῦτ' ἦν εὐδαιμονία, ὡς ἔοικε Plat.
— μέγιστον ἄρ' ἦν ἡ φύσις Eur.
— Κύπρις οὐκ ἄρ' ἦν θεός Eur.
— ἦν ἡ μουσικὴ ἀντίστροφος τῆς γυμναστικῆς, εἰ μέμνησαι.

476

B Le temps de l'action passé peut comprendre une portion de la durée particulière

+ 2° intention annoncée

ἔπεμπον, ἐδίδουν —

il donnait, louait, vendait, achetait etc.

lequel dedit ausi [illegible] qui dedicabatur mater autographa fuit L[illegible]

+ 3° espace de temps qui commence avec le temps de l'action passée, j'allai chez lui aussitôt ; il ne revenait que dans deux jours. — de même si l'on exprime les plurius, les [illegible] de quelqu'un dans un temps passé.

— ce qui allait avoir lieu il tombait mais je l'ai soutenu — si je ne l'avais soutenu

Buttmann

477

ausführliche Grammatik (1830 p. 310)

§81, 2. Unter den dazu gehörigen temporibus (praeterita) ist besonders der Unterschied wesentlich, dass ich bei einem derselben mit meinen Gedanken in der gegenwärtigen Zeit bleibe, und eine Sache nur als vergangen und geschehen erwähne; dies ist das Perfekt. Bei dem übrigen hingegen versetzt sich der Geist in die vergangne Zeit und so erzähle ich, was in derselben geschah. In der lebhaften Erzählung bewirkt dieses versetzen in die Vergangenheit sogar öfters den Vortrag im Praesens.

Temps – Madvig

De formarum quarundam verbi Latini forma et usu dissertatio (opusc. Acad. II, 60 et suiv.) p. 61 — publié d'abord en 1835, ensuite en 1842

Quum a Varrone et Prisciano commemoraretur divisio quaedam temporum verbi orta non a contemplatione orationis ea, quae ad a natura ad eloquendum ~~ad~~ exposita sunt, formis suis subsequentis, sed ex artificio quod Stoicorum, a gra^a alieno, ea primum ab Harrisio Britanno revocata et exornata est, deinde a Fr. A. Wolfio Germanis ita commendata, ut iam nemo fere abs a discedere audeat. Perfectae enim et imperfectae actionis, quam Varro infectam appellat, distinctione tempora verbi distinguunt; Harrisius etiam inchoandam actionem addebat, nunc iam explosam. Itaque quum

γέγραφα et scripsi dicatur aut fuit Ilium aut βεβίωκε ὁ δεῖνα, praeteritum tempus significari volunt actionis perfectae, apertissime summae naturae repugnantes et actionem cum actionis negatione et sublatione confundentes. Deinde quum ad eam verbi formam ventum est, quae in praeterito praecipua est qua in narrando utimur (ἔτυψα et scripsi alio modo), haerent, eamque, quia includi in schema non potest, vagari patiuntur. Atqui debebat includi; nam qui narrat quid gestum sit, bene res perfectas narrat. Sequamur igitur in temporibus dividendis naturam ducem, intelligamusque, loquenti non propositum esse, quod demonstret

discrimen perfecti et imperfecti, notionum a gra^a alienatx, sed id eum declarare, quem locum ea vis, quae verbo concepta proferat, in ordine actionum temporis momentis discretarum teneat. Itaque quum Latini prima et summa temporis discrimina, praesens nullam ulteriorem divisionem admittit, sed praeterquam quod actionis praeteritae duplex est significatio, altera simplex, quam narramus, altera (γέγραφα), in qua est ea prima conclusio temporis praesentis (adeo non est praesens), quam Latina lingua non habet, omnis et praeteritae et futurae actionis varietas describi potest, ut res tractetur alterius actionis sive praeteritae sive futurae, (animum tempus sic animum transferens)

482

illa aut praesens (quae imperfecto Graeco et Latino significatur) aut praeterito (quod in praeterito plusquamperfectum appellamus) aut futura appareat; in quo oriantur tempora relativa, quorum alternis aliis omnes perfectae, aliis infectae significantur, quatenus omne praeteritum et futurum infectum est, perfectum quod praeteriit. Hanc igitur temporum definitionem et a- teneamus, ut ne omnia aeque necessaria neque per se neque in omnibus linguis esse sciamus (sunt enim alio modo eidem rei esse propositum), et in singulis linguis ea accommodemus ad ea, quae earum sunt in formis fingendis propria. Nam in formarum usu a prima origine repetendo nominavimus, non ad amplicatam et quasi in tabula dispositam descriptionem earum rerum, quae significandae essent, certas et oppositas esse formas graecas, exemplorumque, quam sunt maxime eae, quae non in rebus primariis indicandis positae sint, propter notionum affinitatem ad alias, quam quibus destinatae fuerint, usus traducantur.

Grec. Le Grec a trois formes pour marquer les phases de l'accomplissement de l'action dans le passé : ἐποίησε, ἐποίει, ἐπεποιήκει. — deux pour les marquer dans le présent : l'une qui sert en même temps à marquer la durée et l'entrée dans la réalité : ποιεῖ, l'autre qui marque l'entier achèvement : πεποίηκε. — deux pour les marquer dans l'avenir et qui sont employés comme celles du présent : ποιήσει, πεποιήσεται.

Latin. Il a trois formes pour marquer la durée : vivo, vivebam, vivam, trois pour marquer l'entier achèvement : vixerunt, vixerant, vixerint. Ces trois dernières formes servent en même temps à marquer, indépendamment de toute idée d'achèvement, l'antériorité à un instant présent, passé, ou futur, feci, feceram, fecero. Ces deux derniers temps sont à rapport double, car l'instant auquel ils sont relatifs est déterminé lui même par son rapport à un autre instant qui est celui de la parole. L'imparfait n'est pas un temps à rapport double, autrement le parfait aurait le même caractère et tous les temps autres que le présent. car ils peuvent tous marquer

simultanéité relativement à un
instant déterminé par son rapport
au moment de la parole.

français, — même temps que l'én
ration de plus le parfait défini
et le parfait antérieur défini :
je fis, quand j'eus fait.

Grec 7 formes: présent, futur, ~~parfait~~ imparfait, ~~antérieur~~ aoriste, parfait, ~~parfait~~ plus que parfait, futur antérieur.

	simultanéité	antériorité	postériorité	entrée	durée	achèvement
Présent	κτᾶται νοσεῖ	ἐκτήσατο ἐνόσησε ἐπεπρήκει	κτήσεται ~~[illegible]~~	νοσεῖ	νοσεῖ	κέκτηται ~~[illegible]~~
passé	ἐκτᾶτο ~~[illegible]~~	~~[illegible]~~	~~[illegible]~~	ἐνόσησε	ἐνόσει	ἐκέκτητο
futur	κτήσεται νοσήσει	κεκτήσεται	"	νοσήσει	νοσήσει	κεκτήσεται

Latin 6 formes: présent, imparfait, futur, parfait, plus que parfait, futur antérieur.

	simult.	ant.	post.	entrée	durée	achèvement
Prés.	lego	legi	legam	lego	lego	~~[illegible]~~ legi
Passé	legebam	legeram	"	legi	legebam	legeram
futur	legam	legero	"	legam	legam	legero

Français 15 formes: présent, imparfait, futur, parfait défini, parfait indéfini, plusqueparf., parf. ant., futur ant., parf. ind. surc., plusqueparf. surc., futur ant. surc., conditionnel présent, passé, passé surc.

	simult.	ant.	post.	entrée	durée	achèvement
Prés.	je lis	je lus, j'ai lu	lirai	lis	lis	j'ai lu, j'ai eu lu ~~[illegible]~~
Passé	.. lisais	j'avais, j'eus lu	lirais, aurais lu	lus	lisais	j'avais, avais eu lu, eus eu lu, aurais eu
futur	.. lirai	j'aurai lu	"	lirai	lirai	j'aurai, aurai eu lu

7 formes. 6 formes

Grec présent. impf. fut. aor. parf. plusqpf. fut. ant. Latin mêmes formes sauf l'aoriste. Français 11 formes

Français XIX[e] 12 formes. prés. impf. fut. futur antérieur. ~~parfait~~ prétérit déf. - indéf. plusqpf. prétérit antérieur. (conditionnel prés. - passé)

Formes non composées: (fut. ant., prétérit déf. - indéf., plusqpf., (conditionnel prés.)

instant	simultanéité	antériorité	postériorité	entrée	durée	achèvement
Présent	βασιλεύει. regnat. règne	ἐβασίλευσε. regnavit. régna. a régné. βεβασίλευκε (?)	βασιλεύσει. regnabit régnera	"	βασιλεύει	κέκτηται. [illegible] ils ont vécu
Passé	ἐβασίλευε. regnabat. régnait.	ἐβεβασιλεύκει. regnaverat. avait régné. eut régné. (il était certain qu'il aurait régné avant son frère	(il était certain qu'il) régnerait	ἐβασίλευσε (= devint roi)	ἐβασίλευε. regnabat régnait	ἐκέκτητο. vicerant avaient vécu. [illegible] prét. déf. - indéf. et plusqpf. [illegible] quand il eut été parti, il n'a pas été [illegible] parti, avait pas été parti, il était certain qu'il n'aurait pas été plutôt parti
Futur	βασιλεύσει regnabit. régnera	" regnaverit aura régné	"	βασιλεύσει (= deviendra roi)	βασιλεύσει. regnabit. régnera.	κεκτήσεται. vicerint. ils auront vécu. ils n'auront pas été plutôt partis.

Aoriste et présent

Lys. 10, 13. ~~τεθνεῶσθαι~~ λαμβάνειν — δοῦναι δίκην — 14 ἀναγνῶθι τὸν νόμον 10 λέγε τὸν νόμον. — 9 εἴ τίς σε εἴποι ῥῖψαι τὴν ἀσπίδα .. ἐρριφέναι τὴν ἀσπ. λέγοντι. — 13 ἀποβεβληκὼς τὰ ὅπλα (et αἰτία βαλεῖν) ~~ευς~~ ὑπὸ τῶν ἀποβαλόντων. — 25 πολλοὶ μὲν ἀπέθανον .. οἱ δὲ .. ἑαλώκασι. — 26 μὴ .. θεόμνηστον .. ἐλεεῖτε κ. 28 ἄρ' ἄξιον ὀργισθῆναι τῷ εἰρηκότι.

12. 7 λαμβάνειν δὲ χρήματα περὶ πολλοῦ ἐποιοῦντο. ἔδοξεν οὖν αὐτοῖς δέκα συλλαβεῖν .. — 17 Πολεμάρχῳ δὲ παρήγγειλαν οἱ τριάκοντα τὸ ὑπ' ἐκείνων εἰθισμένον παράγγελμα, πίνειν κώνειον, πρὶν τὴν αἰτίαν εἰπεῖν. — 27. οὐδὲ τοῦτο εἰκὸς αὐτῷ πιστεύειν .. τῷ ἧττον ~~ἦν~~ εἰκὸς ἦν προσταχθῆναι ἢ ὅσις — 30 σώζειν τε αὐτὸν καὶ τὰ τούτοις ἐψηφισμένα παρόν — 32 χρῆν δέ σε .. πολὺ μᾶλλον τοῖς μέλλουσιν ἀδίκως ἀποθανεῖσθαι μηνυτὴν γενέσθαι ἢ τοὺς ἀδίκως ἀπολουμένους συλλαμβάνειν. — 36. ἡγούμενοι χρῆναι

... παρ' ἐκείνων δίκην λαβεῖν ... τούτους δὲ οὔ ... οὐκ ἄρα χρὴ αὐτοὺς ἢ τοὺς παῖδας ὑφ' ἡμῶν ταῖς ἐσχάταις ζημίαις κολάζεσθαι;

Platon. ἀρετὴν δεξαμένῳ ὑπάρχει θεοφιλεῖ γενέσθαι. — οὐκ ἀφθονία τῶν προθυμουμένων ὡς ἀρίστων ... γίγνεσθαι. —

λυσιτελεῖ τὸ ἑκόντας ποιεῖν τὰ δέοντα (Xen.) — λυσιτελεῖ ὑπομεῖναι τὴν ἀλγηδόνα (Plat.)

χαλεπὸν οὕτω τι ποιεῖν ὥστε μηδὲν ἁμαρτεῖν (Xen.)

ἀγαθοί ἐσμεν τὸ καλὸν ἐφ' ἑτέρων ἰδεῖν (Isocrat.) — δειναὶ μὲν αἱ γυναῖκες εὑρίσκειν κακά. (Eurip.)

ὁμολογῶ σωφροσύνην εἶναι τὸ γιγνώσκειν αὐτὸν ἑαυτόν (Plat.) — γνῶθι σεαυτόν.

δεῖ τὸν καλὴν ἀρχὴν τοῦ βίου ποιούμενον αὐτοῦ πρότερον ἢ τῶν αὐτοῦ ποιήσασθαι τὴν ἐπιμέλειαν

οὐχ οἷόν τε ἄνευ δικαιοσύνης ἀγαθὸν πολίτην γενέσθαι (Xen.)

ἱπποτρόφος ἐπιθυμεῖν δοκεῖ ἐλλόγιμος γενέσθαι (Plat.)

τὰ γὰρ παραδείγματα τὰ γεγενημένα τῶν ἁμαρτημάτων ἱκανὰ τοῖς σώφροσι ... ὥστε μηκέτι ἁμαρτάνειν (Andoc. de pace 32)

τὸ ῥᾴδιον ἐν χρόνῳ ὀλίγῳ μεγάλας διαδοχὰς ἀποδέξασθαι (Plat.) — τὰ μικρὰ ῥᾴδιον τοῖς λόγοις ὑπερβαλέσθαι (Isocr.) — ὀλίγον χρόνον δύναιτ' ἂν τις πλάσασθαι τὸν τρόπον τὸν αὑτοῦ (Lys.)

δεῖ τὸν ἵππον ἐπόντα πάντα τὰ κάλλιστα .. ἐπιδείξασθαι (Xén.) — σὺν τῷ νόμῳ δεῖ τὸν δικαστὴν τὴν ψῆφον τίθεσθαι (Xén.)

δεῖ γὰρ αὐτοὺς ἀποδεῖξαι (Lys. 13 contr. Agorat. 49) — δεῖ τοίνυν αὐτὸν .. ταῦτα ἀποφαίνειν (ibid. 51)

προσήκει ὑμῖν τούτου καταψηφίσεσθαι (id. ibid. 69) — δεῖ ὑμᾶς... θάνατον αὐτοῦ καταψηφίσασθαι (ibid) — ἐγὼ μὲν οἶμαι... τοῦτον δεῖν ἀποδεικνύναι (ibid 83)

δεῖ ὑμᾶς ἀποψηφίζεσθαι .. προσήκει καταψηφίζεσθαι (ibid 90)

~~ἃ~~ ὧν μὲν ... ὑμεῖς ἀποψηφίσασθε · ὧν δὲ ... ὑμεῖς καταγιγνώσκετε. (ibid 90)

~~συνῄδεσαν γὰρ ἅπασιν αὐτοῖς ... πολλὰ μὲν καὶ ὑπὲρ ὑμῶν κεκινδυνευκόσι, μεγάλας δ' εἰσφορὰς εἰσενηνοχόσι.~~

πολὺ μᾶλλον προσήκει ~~ὑμῖν~~ τῶν ὑμετέρων ἐμοὶ <u>διδόναι</u> ἢ τῶν ἐμῶν ἐμοὶ <u>ἀμφισβητῆσαι</u> (Lys. 21, 16).

ἵνα τῶν μὲν ὑμετέρων μὴ <u>ἐπιθυμήσωσι</u>, τὰ δὲ <u>σφέτερα</u> αὐτῶν εἰς ὑμᾶς <u>ἀναλίσκωσιν</u> (id. ibid).

τολμῆσαι <u>προσκαλέσασθαι</u> (ibid 19)

<u>κατηγορεῖν</u> τολμῶσι (ibid 20)

καί μοι κάλει αὐτὸν Διότιμον (Lys. 31, 16)

οὐ γὰρ ἀλλοτρίας δεῖ τὰς τῶν ἀπολωλότων ~~τιμωρίας~~ συμφορὰς <u>νομίζειν</u>… οὐδ' <u>ἀναμεῖναι</u>, ἕως ἂν ἐπ' αὐτοὺς ἡμᾶς αἱ δυνάμεις ἀμφοτέρων ἔλθωσιν (Lys. 33, 8)

ἀναγίνωσκε (voir Dittenberger³, 7. 12. partout ailleurs dans Lysias ἀνάγνωθι par exemple 13, 50. et passim. — Voir ibid. 14 ἀναγίνωσκε et 15 <u>ἀνάγνωθι</u>; .. <u>ἀναγίνωσκε</u>. cf. Schömann où nous voyons réitéré qu'on ne ~~dit~~ trouve jamais : ἐπιλάβετε τὸ ὕδωρ ni ἀναβαίνετε, μάρτυρες. — mais on trouve toujours λέγε τὸν νόμον et καλέσον. tandis qu'on trouve indifféremment ἀναγίνωσκε et ἀνάγνωθι.

ἐμοῦ δὴ λέγοντος τῶν λόγων ἐπιλαβοῦ (Plat. Gorg. 469 c.) ἐμοῦ γε ἀκούων ἐπιλαμβάνου, ἐάν τί σοι δοκῶ μὴ καλῶς λέγειν (id. ibid. 506 b.)

on trouve souvent κάλει qui exprime une action sans durée.

1

Temps

On appelle temps les formes que prend le verbe suivant le rapport de l'action ~~à la durée~~ avec le moment de ~~la parole~~ ~~l'instant~~ déterminé et avec sa propre durée.

*à l'indicatif ?
~~Ce rapport~~ est déterminé relativement au moment où l'on parle, ou relativement à la durée de l'action elle même.

~~Le rapport doit~~
* Il faut considérer d'abord comment le rapport est déterminé à l'indicatif

Relativement au moment où l'on parle, l'action est simultanée, antérieure, ou postérieure, présente, passé, ou future. Ce rapport est marqué par les formes que prend le verbe à l'indicatif : présent, aoriste et parfait, futur simple.

~~Si~~ considéré relativement à sa durée, l'action se prolonge (dure), ou se produit, entre dans la réalité, ou est achevée : βασιλεύει ~~est~~ il est roi, ἐβασίλευσε il devint ~~devient~~ roi, βεβασίλευκε il a ~~été~~ été roi. En Grec le présent et l'imparfait signifient l'un la durée dans le présent, l'autre la durée dans le passé βασιλεύει il est

roi, ἐβασίλευε il était roi; l'aoriste signifie que l'action passée se produit dans la réalité: ἐβασίλευσε il devint roi, ~~[illegible]~~ on est considéré indépendamment de la durée: il fut roi; le parfait et le plusque parfait signifient que l'action est achevée, l'un relativement au moment où l'on parle, l'autre relativement à un moment antérieur: βεβασίλευκε il a été roi, ἐβεβασιλεύκει il avait été roi; le futur simple marque suivant le sens que l'action future dure ou se produit dans la réalité: βασιλεύσει il sera roi βασιλεύσει il deviendra roi; le futur passé marque que l'action future est achevée relativement à un moment postérieur à l'acte de la parole: ~~[illegible]~~ κεκτήσεται il aura acquis. — En Latin et en Français le sens général indique seul que l'action se produit dans la réalité ou est achevée. quand il est nécessaire de marquer cette distinction on emploie des périphrases ~~[illegible]~~ rex factus est, il devint roi. Le présent et l'imparfait marquent la durée, comme en Grec

En Latin et en Français

Le plusque parfait et le futur passé ont pour fonction propre de marquer, l'un, que l'action est à la fois ~~est~~ antérieure au moment de la parole et à une action passée l'autre, que l'action est ~~post~~ à la fois ~~future~~ postérieure au moment de la parole et antérieure à une action future. Ils expriment donc un double rapport, tandis que le présent le parfait et le futur expriment un rapport simple, le rapport à l'acte de la parole; et on les appelle temps à rapport double. Ils peuvent ne pas marquer l'achèvement, tandisque les temps correspondants ~~en~~ en grec le marquent toujours on considère ordinairement ~~[illegible]~~ l'imparfait comme un temps à rapport double parce qu'il est souvent employé ~~marque que~~ d'une action ~~est~~ antérieure au moment de la parole et contemporaine ~~simultanée~~ d'une autre action passée; mais en réalité sa fonction propre est d'exprimer la durée dans le passé; il marque toujours le temps relativement à la durée de l'action, tandisque le plusqueparfait et le futur passé du Latin et du Français signifient ~~une~~ des rapports de temps qui peuvent être tout à fait indépendants de la durée de l'action.

Temps de l'indicatif

	Présent	Passé	Futur
Grec			
Durée	Présent	imparfait	Futur
entrée ~~production~~ dans la réalité	"	aoriste	Futur
achèvement	Parfait	Plusqueparfait	Futur passé
Latin et Français			
Rapport simple	Présent	Parfait	Futur simple
Rapport double	Imparfait (?)	plusqueparfait	Futur passé

Les temps des modes autres que l'indicatif et ceux des formes impersonnelles signifient en général dans les propositions dépendantes que l'action est simultanée, antérieure ou postérieure à l'action exprimée par la proposition principale. Le ~~moment~~ temps de l'action n'est pas déterminé relativement à l'acte de la parole.

En Grec ils marquent les mêmes rapports de l'action considérée relativement à sa durée, que les temps correspondants de l'indicatif. Dans les propositions indépendantes × les modes autres que l'indicatif ne marquent même que ces seuls rapports, sans signifier que l'action soit simultanée, antérieure, ou postérieure à une autre action. Il en est souvent de même de l'infinitif aoriste.

En Latin et en Français les temps des modes autres que l'indicatif ne conservent pas toujours leur signification temporelle dans les propositions indépendantes. Ils prennent souvent une signification purement modale. Voir plus bas.

Χρόνοι tempora ἐνεστώς praesens
— παρεληλυθώς praeteritum (παρατατικός
praeteritum imperfectum. ἀπὸ μέρους γενόμενα
quod nempe cum nondum perfectum est. — παρα-
κείμενος praet. perfectum. in quo res perfecta (paulo ante)
monstratur (VIII 39 et 43) ~~paulo ante~~ — ὑπερσυντελικός
praet. plusquamperfectum. ἔκπαλαι γενόμενα
in quo jampridem res perfecta ostenditur (39) —
ἀόριστος qui ne détermine ni l'ἄρτι ni le
πάλαι) — μέλλω futurum. — ὁ μετ' ὀλίγον
μέλλων propre aux Attiques. — futurum subjunc-
tivi tubro.

3° Le parfait des Grecs ~~et des~~ par lui-même le parfait [au verso]

Latins, et le prétérit indéfini Français, suivant la manière dont ils sont employés,

~~sont employés pour~~ servent à marquer que la situation présente résulte d'un

l'~~action est entièrement achevée au~~ acte antérieurement accompli, que cet

~~moment où l'on parle. En Grec c'est~~ acte est lié d'une manière quelconque avec

la ~~[illegible] fonction de ce temps~~ principale.× le présent.

× Peut-être a-t-il quelquefois ~~[illegible]~~ une signification ~~du~~ analogue à celle du prétérit indéfini Français, et marque-t-il simplement que une action passée ~~[illegible] dans le temps avait été achevée par le moment où l'on parle~~ ~~[illegible]~~ a une relation quelconque avec le présent.

Grec. En général les conséquences de l'action signifiée par le parfait subsistent, à moins qu'on ne dise le contraire: ἃ [illegible] σοι τύχη δέδωκε ταῦτ' ἀφείλετο μιν. ἀκήκοα μὲν τοὔνομα μνημονεύω δ' οὔ. Plat. — C'est ainsi que κεκτῆσθαι, ἐγνωκέναι, μεμνῆσθαι, πεπτῆσθαι, ὑποδεδέσθαι, τεθνάναι, ἀπολωλέναι, ἐντεθυμῆσθαι ont le sens de présents.

Dans les plaidoyers le parfait est souvent employé de faits passés que l'on considère comme soumis au jugement de ceux à qui l'on parle, et semble signifier ~~[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]~~ ~~[illegible]~~ qu'ils tiennent au présent d'une manière quelconque. [ὁ δῆμος

τῇ βουλῇ πολλάκις τὴν πολιτείαν ἐγκεχείρικεν (Dinarque 19) — ὁ μὲν γὰρ τῶν ἀνδρῶν ἀγαθῶν ἔργον, ἅπασι πέπρακται, τῇ τύχῃ δ', ἣν ὁ δαίμων ἔνειμεν ἑκάστοις, ταύτῃ κέχρηνται (Dem. de cor. 208)]

~~τί οὖν βούλεται καὶ τίνος ἕνεκα τὴν Ἑλλάδα κατείληφεν; (Dem. ...)~~

Le parfait s'emploie d'une action à venir pour signifier son rapide accomplissement : οὐ βουλεύεσθαι ὥρα ἀλλὰ βεβουλεῦσθαι. Plat.

~~[illegible]~~ ἀλλὰ μὴν ὧν γ' ἂν ὁ ῥήτωρ ὑπεύθυνος εἴη πά~~[illegible]~~σαν ἐξέτασιν λαμβάνετε... ταῦτα πέπρακταί μοι. ... καὶ ταῦτά μοι πάντα πεποίηται (Dem. de cor. 246)

La différence entre le parfait et l'aoriste est souvent très légère et dépend de la volonté de l'écrivain : ὑμᾶς κακὸν μὲν οὐδὲν πώποτε ἐποιήσαμεν, μετεσχήκαμεν δὲ ὑμῖν καὶ ἱερῶν τῶν σεμνοτάτων ... καὶ πολλὰ μεθ' ὑμῶν κεκινδυνεύκαμεν (Xen. Hell. 2, 4, 20)

4

501

Emploi des temps de l'indicatif

dans les propositions indépendantes

Imparfait

1° Il signifie qu'une action passée est simultanée à une autre action passée ou fait inquel voie d'accomplissement et par suite qu'elle s'est renouvelée fréquemment habituellement

1° il signifie ~~seulement~~ qu'une action ~~est contemporaine d'un moment antérieur à l'acte de la parole~~ est contemporaine d'une autre action antérieure au moment de la parole. C'est un présent dans le passé; et par suite il signifie, comme le présent, que l'action a eu une certaine durée, ou s'est renouvelée fréquemment, habituellement.

[au Recto] Il signifie ~~la durée de l'action~~ qu'une action est en voie d'accomplissement, ou est simultanée à une dans le passé, et par suite qu'elle s'est renouvelée fréquemment, habituellement. ~~Il signifie aussi la simultanéité d'une action passée avec une autre action passée.~~

Grec οὐκέτι ἐδέξαντο οἱ πολέμιοι, ἀλλ' ἔφευγον κτλ. — Σωκράτης ὥσπερ ἐγίγνωσκεν οὕτως ἔλεγε κτλ. — Il est souvent synonyme de l'aoriste. voir au verso. [au Verso]

Latin. Cic. Verr. IV, 18 et Liv. (de signis) III, 36-38 (emploi de l'imparfait dans les narrations) — in Graecia musici floruerunt, ~~discebantque~~ discebantque id omnes Cic. Tusc. I, 2 (la coutume était que tout le monde l'apprît) — dicebat (avait coutume de parler) melius quam scripsit (qu'il ne l'a montré dans les discours écrits) Hortensius. Cic. Or. 37.

Français — ~~Dans les narrations~~ [au Recto]

l'imparfait s'emploie ~~principalement pour décrire~~ dans les parties descriptives des narrations. Il a d'ailleurs la même valeur qu'en grec et en latin; ~~il appelle l'attention sur la durée de l'action~~, et s'emploie ~~avec les verbes qui signifient~~ pour désigner état, manière d'être, sa tête s'échauffait... il crut (Mme de Sévigné, récit de la mort de Vatel) — il signifie aussi qu'une action se renouvelle fréquemment et habituellement.

~~L'imparfait signifie souvent simultanéité d'une action passée relativement à une autre action passée.~~

En Grec. Il est souvent synonyme de l'aoriste. τούτων δὲ πεμφθέντων ἀπέπλει Λύσανδρος πρὸς Σάμον (Xen. Hell. 2, 3, 3) ταῖς δὲ λακωνικαῖς ναυσὶν ἀπέπλευσεν εἰς Λακεδαίμονα (Xen. Hell. 2, 3, 8). Le verbe νικάω est ~~souvent employé~~ à l'imparfait: ὀλυμπιάς, ᾗ τὸ στάδιον ἐνίκα Κρονίνας Θετταλός (Xen. Hell. 2, 3, 1).

dans les narrations ~~pour désigner~~ une circonstance concomitante d'un fait, date, lieu, état, manière d'être, motifs, intentions, projets: il était neuf heures, quand ils se rencontrèrent — il se mit en marche, il tenait son fils par la main — Sa tête ~~marque que l'action était en voie d'accomplissement~~ s'échauffait, il crut... sa marche fut précédée par ~~intention, motifs, projets~~ un manifeste... Charles par cet écrit invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne. ✕ Il en transporta à Rome les innombrables statues sans en connaître le prix; les Romains ignoraient les arts de la Grèce et se contentaient d'exercer la guerre, la politique et l'agriculture. Bossuet. sur l'hist. univ. I, 9.

✕ Il peut ~~marquer~~ servir pour une sorte d'antériorité: L'hiver se passait ainsi; tout-à-coup je reçus une lettre — il avait un fils, il l'aimait; il avait une mère, il la fit ~~périr~~ mourir de chagrin.

Latin Jam ver appetebat quum castra Hannibal movit (Liv. 22, 1) Ego tum multum cum Phaedro in Epicuri hortis, quos modo praeteribamus (Cic. Fin. 5, 1)

Français il n'était pas sage lorsqu'il était jeune — ils étaient près de l'emporter lorsque les Français arrivèrent. ~~un~~ — sa marche fut précédée par un manifeste.. Charles par cet écrit invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne.

Emploi des temps de l'indicatif dans les propositions indépendantes aoriste etc.

Voltaire à propos de (Cid. IV, 3) nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.) Je vis je fis j'allai je partis se peut se dire d'une chose faite le jour où l'on parle. Plût à Dieu que cette licence fût permise en poésie ! car nous nous sommes vus cinq cents, nous ~~sommes~~ partis est bien languissant — le flot qui l'apporta recule épouvanté. ×

2° Le parfait des Grecs et des Latins, le prétérit indéfini Français sont employés pour signifier que l'action est entièrement achevée relativement au moment où l'on parle. En Grec cette signification est la seule où le parfait soit employé.

Grec. ~~[illegible]~~ En général signifié par le parfait les conséquences de l'action subsistent au moment où l'on parle × ἅ σοι τύχη κέχρηκε ταῦτ' ἀφείλετο Ménandre. Ἀκήκοα μὲν τοὔνομα μνημονεύω δ' οὔ (Plat.).

~~— Il est certains verbes dont la signification est telle que si l'action est entièrement achevée,~~ relativement ~~au moment~~ ~~les conséquences~~ ~~subsistent~~ c'est ainsi que κεκτῆσθαι, ἐγνωκέναι

Les temps servent aussi à exprimer × ~~[illegible]~~ d'un fait d'expérience; on n'a jamais fait une fortune rapide par des moyens honnêtes — on ne fit jamais .... qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. — Burrhus pour le mensonge eut toujours trop d'horreur. — on ajoute ordinairement toujours ou jamais

×~~[illegible]~~.

× à moins qu'on ne dise le contraire.

~~En général quand on marque qu'une action est entièrement achevée au moment où l'on parle, il en résulte que les conséquences subsistent, à moins qu'on ne dise le contraire.~~

504

μεμνῆσθαι, κεκτῆσθαι, ὑποδεδέσθαι

τεθνάναι, ἀπολωλέναι, ἐντεθυμῆσθαι ont le sens de présents.

— le parfait est employé ~~pour signifier~~ d'une action à venir

~~qu'une action~~ qu'elle a ~~venir~~ ~~est~~ accomplie rapidement

immédiatement. οὐ βουλεύεσθαι ὥρα,

ἀλλὰ βεβουλεῦσθαι. Plat. πλουτήσαντες ἀπὸ τῶν κοινῶν παραχρῆμ' ἄδικοι γεγένηνται.

Latin fuimus Troes, fuit Ilium (Virg. En. II, 325) — odi, memini, novi, suevi, consuevi, sont des parfaits qui ont le sens de présents comme μεμνῆσθαι et κεκτῆσθαι.

Français — c'en est fait — s'emploie comme en Grec d'une action à venir ; j'ai fini dans un moment — avez vous bien tôt fait ?

— εἰ ... τουδὶ καταψηφιεῖσθε, ἡμαρτηκέναι δόξετε, οὐ τῇ τῆς τύχης ἀγνωμοσύνῃ τὰ συμβάντα παθεῖν — Dem. de cor. 207 — le malheur des Athéniens consiste relativement au jugement qu'on porte ou qu'on en portera. le parfait — considéré relativement à la cause qu'il a eu. le aoriste. — si vous êtes vaincus, c'est votre faute, ce n'était pas la rigueur de la fortune qui en fut cause.

Plusque-parfait

Le plusque parfait (Latin et Français) marque que l'action [au Recto] est à la fois antérieur à l'acte de la parole et à une autre action également passée.

mais en Grec le temps qu'on appelle plusque-parfait ne signifie pas purement et simplement un rapport de temps. Il signifie qu'une action était entièrement accomplie relativement au moment où une autre action passée a eu lieu. Il a relativement au temps passé la signification qu'a le parfait relativement au présent, et il s'emploie de la même manière — les verbes qui ont au parfait le sens d'un présent ont au plusque-parfait le sens de l'imparfait — il est employé aussi pour exprimer qu'une action s'est accomplie rapidement. οὐδεμίαν διατριβὴν ἐποιησάμην, ἀλλ' εὐθὺς παρεκεκλήντο οὓς εἶπον δή. — Pour exprimer seulement le rapport de temps× les Grecs n'avaient pas de forme particulière. Ils mettent l'imparfait et l'aoriste là où nous employons le plusque-parfait. λέγουσιν ὅσων Εὐρυσθεὺς ἦρχε τὴν βασιλείαν Ἀτρέα παραλαβεῖν Thuc. ~~τῶν οἰκετῶν οὐδένα κατέλιπεν, ἀλλὰ πάντας πέπρακεν Lutine~~ Δαρεῖος Κῦρον μεταπέμπεται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησεν δή.

× indépendamment de l'idée d'achèvement

506

Latin. Il a souvent le sens purement temporel. Dixerat hoc ille, quum puer nuntiavit venire ad eum Laelium (Cic. de Rep. I, 12) — employé avec le sens de l'imparfait comme en Grec oderam, memineram, noveram, consueveram, superfueram.

On trouve pourtant quelques exemples de l'emploi du plusque parfait où le sens d'entier achèvement est fort effacé: ἦλθον οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν (Xén. Cyrop. 6, 2, 9). ὁ δὲ Κῦρος ἐν τούτῳ ἀπεστάλκει ... (ibid. 7, 4, 8 ... cf. ibid. 7, 2, 5).

En Grec et en Latin (parfait savoir) celui qui écrit une (imparfait et plusque parfait) lettre se transporte souvent en imagination au moment où la lettre est reçue par celui à qui elle est adressée. ἀπέσταλκά σοι τόνδε τὸν λόγον δῶχεν ... μετ' Ἀρταβάζου ὅν σοι ἔπεμψα ... — nihil habebam quod scriberem, neque enim novi quidquam audieram. Cic. ad Attic. 9, 10.

Français. Il y a le plusque parfait proprement dit, le passé antérieur défini, le passé antérieur indéfini. Le plusque parfait signifie tantôt le rapport de temps tantôt l'idée d'achèvement.

Le passé antérieur défini et le passé ant. indéf. ne s'emploient dans les propositions indépendantes qu'avec l'idée d'achèvement[x]; j'eus bientôt parcouru cette distance. Il semble qu'ici l'idée d'achèvement est ~~exprimée~~ ~~sans~~ indépendamment de tout rapport à une autre action ~~passée~~

[x] et même d'un achèvement prompt

— emploie-t-on jamais le passé antérieur indéfini? y a-t-il des exemples dans les bons écrivains? j'ai eu dîné aujourd'hui dans un instant. ~~aurait été comme le passé ant. déf.~~ même sens que le passé ant. déf.

~~Désigne-t-il l'idée d'achèvement indépendamment de tout rapport à une autre action passée.~~ —
~~Il y a entre les deux passés antérieurs ... la même différence qu'entre le parfait défini et le parfait indéf.~~

Dans ces deux passés, l'emploi de l'auxiliaire avoir est réglé par les mêmes considérations que celui du parfait défini et du parf. ind.

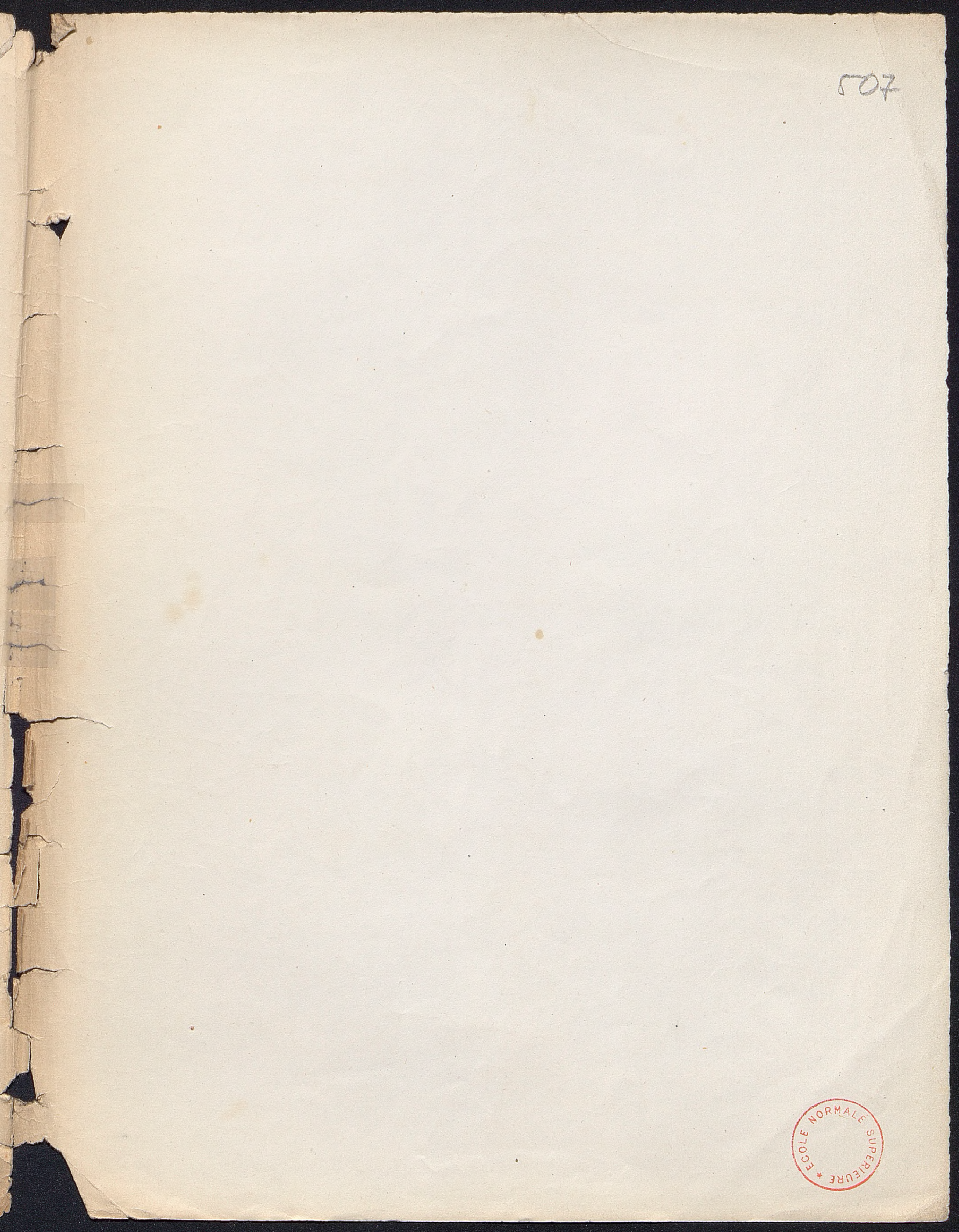
507
ECOLE NORMALE SUPERIEURE